FONDO PIZZOFALCONE

BIBLIOTECA PROVINCIALE

Armadio IX

Palchetto E

Num.° d' ordine 23

3-H-11

R. BIBLIOTECA NAZIONALE
B. Prov.
I
946
VITT. EM. II
NAPOLI

BP
I
946

Digitized by Google

NOTIONS
FONDAMENTALES
DE L'ART VÉTÉRINAIRE.

607715
SBN

NOTIONS FONDAMENTALES DE L'ART VÉTÉRINAIRE,

OU

PRINCIPES DE MÉDECINE

APPLIQUÉS A LA CONNAISSANCE DE LA STRUCTURE,

DES FONCTIONS ET DE L'ÉCONOMIE

DU CHEVAL, DU BŒUF, DE LA BREBIS ET DU CHIEN,

Avec la manière de traiter leurs maladies, suivant les règles de l'art les plus conformes à l'expérience.

OUVRAGE ENRICHI DE PLANCHES ANATOMIQUES.

TRADUIT DE L'ANGLAIS, DE Mr DELABÈRE BLAINE,
Professeur de Médecine Vétérinaire;

Quod veterinaria medicina formaliter una eademque cum nobiliore hominis medicinâ sit materiæ duntaxat nobilitate differens.
INGRASSIUS.

TOME TROISIEME.

A PARIS,
De l'Imprimerie de C. F. PATRIS, Imprimeur, rue de la Colombe, No. 4, en la Cité.

Paris 1803 — An XI.

BIBLIOTECA PROVINCIALE
NAPOLI

Google

Digitized by Google

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III
NAPOLI

Planche 7.

BIBLIOTECA NAPOLI

NOTIONS FONDAMENTALES DE L'ART VÉTÉRINAIRE.

SECTION XVII.

Structure, fonctions et économie des extrémités.

Dans l'anatomie de l'homme, il est d'usage de mêler la description des extrémités avec celle des autres parties du corps. Nous avons suivi cette méthode, en général; mais le mouvement progressif étant la plus importante des fonctions du cheval, et celle qui rend le plus de services à l'homme, les extrémités qui exécutent ce mouvement, sont aussi les parties qui exigent le plus de surveillance, parce que ce sont celles qui se dérangent le plus facilement et qui sont sujettes à un plus grand nombre de maladies, à cause de la vie artificielle à laquelle le cheval se trouve réduit; c'est pourquoi la structure, les fonctions et l'économie des extrémités nous ont paru assez intéressantes pour mériter un traité à part.

Description de la planche VI.

Cette planche est uniquement destinée à donner un apperçu de la partie supérieure des extrémités antérieures et postérieures, comme de l'épaule et de la cuisse. La figure Ire. représente les muscles de l'épaule ; *a*, le trapèze ; *b*, le muscle commun ; *c*, le long abducteur de l'épaule ; *d*, le court abducteur ; *e*, le post-épineux ; *f*, l'ant-épineux ; *g*, le petit post-épineux ; *h*, le petit pectoral ; *i*, le grand pectoral ; *k*, le grand dentelé ; *l*, une partie du fascial du cubitus ; *m*, le triangulaire ; *n*, l'extenseur biceps du cubitus ; *o*, une partie du fléchisseur biceps du cubitus ; *p*, cette partie du muscle commun qui n'est décrite que par quelques auteurs ; *q*, le petit rhomboïde ; *r r*, le ligament du cou, ou cervicale ; *s*, l'extenseur intermédiaire du cubitus.

Fig. II. Elle représente les muscles du devant de l'épaule ; *a*, le sous-scapulaire ; *b*, le fléchisseur radial antérieur ; *c*, le fléchisseur brachial antérieur ; *d*, le brachial interne ; *e*, l'extenseur biceps du cubitus ; *f*, le fascial du cubitus ; *g*, le grand dorsal ; *h*, l'ant-épineux ; *i*, le triangulaire ; *k*, le grand dentelé ; *l*, le grand rhomboïde ; *m*, le coraco brachial ; *n*, l'adducteur de l'humerus ; *o*, le petit rhomboïde ; *p*, le petit pectoral ; *q*, l'insertion du grand pectoral ; *r*, l'insertion du sterno brachial ; *s*, le fascia, ou muscle fascial du cubitus.

Fig. III. Elle représente les fesses et les cuisses vues en dehors ; *aa*, le muscle sémi-membraneux ; *b*, le fléchisseur biceps de la cuisse ; *c*, *d*, le fléchisseur postérieur de la cuisse ; *e*, le petit fessier ; *f*, le grand fessier ; *g*, l'extenseur de la cuisse ; *h*, le vaste externe ; *i*, l'anus avec son sphincter.

Fig. IV. Elle représente le côté intérieur de la cuisse ; *aa*, l'adducteur triceps de la cuisse ; *b*, le muscle grêle ; *c*, le pectineus ; *d*, le petit psoas ; *f*, l'iliaque interne ; *g*, une partie de l'extenseur de la cuisse ; *h*, le sartorius ; *i*, une partie du muscle droit de la cuisse ; *k*, une partie du vaste interne ; *l*, une partie du fléchisseur postérieur de la cuisse ; *m*, le gastroc nemius.

Extrémités antérieures.

Description de la planche VII.

Cette planche offre, sous deux aspects, la jambe de devant, dépouillée de ses téguments communs. La fig. I présente une partie du sabot enlevée, pour laisser voir la substance laminée du pied ; et la fig. II, la sole écartée pour laisser voir l'insertion de tendon fléchisseur.

Fig. I. Elle représente la jambe du devant vue de côté et un peu de face ; *a*, le grand extenseur du métacarpe ; *b*, sa terminaison à la tubérosité du canon ; *c*, le long extenseur du pied. Ses fibres se rendent extérieurement dans un cordon

blanc, qui est son tendon. Il descend sous les ligaments annulaires, et s'élargit à mesure qu'il s'avance sur le genou, où il donne un petit tendon qui joint le ligament antérieur intermédiaire. *d*, Terminaison du muscle extenseur du pied, à la partie antérieure et supérieure de l'os du petit pied; *e*, l'extenseur radial du métacarpe; *f*, son passage oblique autour du genou, pour aller se terminer au côté intérieur du canon; *g*, le fléchisseur externe du métacarpe; *h*, sa terminaison à la tête du petit os extérieur du métacarpe: il continue sa route sur cette partie du genou, et va se confondre avec les ligaments antérieurs; *k*, une tête du fléchisseur perforant du pied; *l*, sa sortie de dessous l'expansion tendineuse du genou, entourée du tendon perforé; *m*, sa terminaison au pied; *n*, une partie du fléchisseur perforé; *o*, son tendon environnant le perforant, et continué à travers les ligaments du fanon; *p*, son insertion par deux portions, une à chaque côté de la partie inférieure du paturon, fournissant quelques fibres au petit paturon ou os coronaire; *q*, la pointe de l'olécrâne ou coude; *r*, la tête du radius, d'où l'on voit sortir l'extenseur radial du métacarpe; son tendon, qui est très-petit, descend et s'unit avec le ligament extérieur antérieur, sous les ligaments annulaires, et continue sa route avec lui; *s*, le ligament extérieur antérieur, formé d'une expansion du fléchisseur externe du métacarpe, recevant le

tendon du petit extenseur, et s'avançant avec lui; *t*, son insertion à la tête du paturon; *u*, le ligament intermédiaire antérieur, recevant le tendon de l'extenseur du pied, et s'avançant avec lui pour aller s'attacher en *v*, de la même manière que le précédent.

1. Le tibia; immédiatement au-dessous, on voit quelques lignes qui représentent les ligaments capsulaires de la jointure du genou, venant de la partie inférieure du tibia. 2. Le bord flottant d'une expansion ligamenteuse ou tendineuse très-forte, formée du prolongement du fascia qui couvre tout le genou, et qui fournit ses ligaments annulaires, contribuant aussi à former ses ligaments antérieurs. Il se prolonge sur les nerfs de derrière jusqu'à mi-jambe. 3. Les ligaments annulaires; les portions coupées et plus minces que le reste, montrent les tendons passant par dessous, ainsi que les ligaments capsulaires de la jointure du genou. 4. L'expansion tendineuse du genou, continuée sur les tendons fléchisseurs où elle devient libre et mince, mais se prolonge sur les ligaments antérieurs et sur le tendon extenseur, et de là gagne l'os intérieur du métacarpe. 5. Son bord coupé et détaché du canon que l'on voit au-delà. 6. L'os externe du métacarpe, avec son expansion tendineuse, et inférieurement continuée comme un ligament sur le paturon. 7. Les ligaments bifurqués suspenseurs, formant un support aux sésamoïdes et

au fanon. 8. Leur continuation sur les tendons extenseurs du pied. 9. Sous l'expansion des tendons fléchisseurs et les ligaments bifurqués, on apperçoit les ligaments du paturon et de l'os coronaire. 10. L'expansion du ligament suspenseur bifurqué, passant autour de l'anneau du perforé. 11. La bourse ou capsule muqueuse qui environne le tendon en cet endroit; et sa dilatation formant les mollettes.

Fig. II. *a*, le fléchisseur interne du métacarpe, vu dans le ligament annulaire; *b*, le fléchisseur du carpe, coupé dès son origine en *c*, pour laisser voir les muscles situés au-dessous; sa partie postérieure passe dans un ligament annulaire pour former son insertion; *d*, le fléchisseur perforé du pied, ou muscle perforé, *e*, *f*, *g*, trois têtes du fléchisseur perforant du pied, ou muscle perforant. Ses tendons s'unissent dans le ligament annulaire, sous lequel on les voit passer séparément; *h*, le grand extenseur du métacarpe; *i*, une partie du fléchisseur biceps du cubitus; *k*, une partie de l'extenseur intermédiaire du cubitus; *l*, la veine humérale, avec les branches qu'elle forme; *n*, la branche qui forme la veine plate; *o*, l'artère humérale; *p*, les trois branches des nerfs de l'humérus; *q*, le condyle intérieur du radius; *r*, un ligament s'étendant depuis la partie postérieure du radius jusqu'au tendon de cette tête du fléchisseur du pied; *s*, un autre ligament qui a son origine près de celle des

ligaments bifurqués, et va se rendre à chaque côté du tendon perforé ; *t*, continuation du tendon perforé, à l'endroit où il l'est complètement, et forme un anneau pour recevoir le perforant ; *u*, la terminaison du tendon perforé ; *v*, le fléchisseur du pied, ou tendon perforant ; *w*, sa terminaison ; *x*, les ligaments bifurqués ; *y*, leur jonction avec l'extenseur du pied ; *z*, l'os intérieur du métacarpe. 1. L'expansion tendineuse du genou, prolongée en descendant avec l'os ; 2. l'articulation du radius avec le premier rang du carpe. On le voit recouvert de l'expansion tendineuse, qui est un peu écartée vers le bord 3 ; 4, le canon ; 5, le tibia ; 6, la veine du pied ; 7, les ligaments du paturon. X. Les glandes axillaires ; 9, l'expansion des ligaments bifurqués ; 10, la situation des petits os du métacarpe, où se forment les sur-os ; 11, l'endroit où la dilatation des capsules muqueuses produit ordinairement la maladie qu'on nomme les mollettes.

On peut observer que, dans la première figure, la moitié du sabot a été écartée pour laisser voir la substance laminée du pied ; et que dans la seconde, la partie charnue l'a été pour découvrir l'insertion du tendon fléchisseur. Il faut remarquer aussi que le cartilage latéral a été déplacé avec le sabot.

Description des extrémités antérieures.

Muscles de l'épaule. Trapèze. Suivant la description que M. Stubb en a donnée, c'est un muscle immense ; mais quoique la division qu'il a exposée soit exacte, en général, il est cependant tombé dans une méprise, en y mêlant une partie du muscle commun, ou releveur de l'humérus, et du muscle cutané. Il naît postérieurement de plusieurs apophyses des vertèbres dorsales, se mêle avec le panicule charnu et le grand dorsal. Antérieurement il naît du ligament cervical, forme un angle en descendant, et a une insertion tendineuse à la partie proéminente de l'épine de l'épaule. (*Voy. pl. VI, fig. I. a.*) Ce muscle est très-utile pour tirer l'épaule en haut et en arrière ; il doit, par conséquent, être d'un grand secours dans le mouvement progressif, et particulièrement dans le galop du cheval.

Le grand Rhomboïde. M. Coleman donne, si je ne me trompe, le nom de court rhomboïde à ce muscle, et le décrit comme un muscle biceps, nommant une des têtes, long rhomboïde, le même que je nomme petit rhomboïde. Il naît des 3e, 4e, 5e et 6e apophyses épineuses des vertèbres dorsales, et a son insertion à la surface interne du cartilage, dans toute l'étendue de la base de l'épaule. (*Voy. l, fig. 2, pl. VI.*) Ce muscle tire l'épaule en haut, et l'attache à la poitrine.

Le petit Rhomboïde. Ce muscle que M. Coleman nomme la longue tête du Rhomboïde, prend son origine sous le ligament cervical, auquel il est attaché dans presque toute sa longueur, et se termine au bord antérieur du cartilage, à la base de l'omoplate, et confond tellement son insertion avec celle du muscle précédent, qu'il est difficile de distinguer l'une de l'autre; ce qui a occasionné la méprise de M. Coleman, et l'a déterminé à regarder ce muscle comme ayant deux têtes. (*Voy. q, fig. 1; et o, fig. 2, pl. VI.*) Il porte aussi le nom de releveur de l'omoplate; car lorsque le cou est fixe, il tend à élever et à tirer en avant la partie supérieure de sa base.

Petit pectoral, ou abaisseur de l'omoplate. M. Coleman regarde ce muscle comme le troisième pectoral. C'est un long muscle, situé immédiatement au devant de l'omoplate. Il naît de la partie latérale du sternum, au-dessous du sterno-brachial, et a son insertion à la partie antérieure et supérieure de l'omoplate. (*Voy. h, fig. 1; p, fig. 2, pl. VI.*) Son usage est d'abaisser l'os.

Le triangulaire. MM. Bourgelat et Coleman considèrent ce muscle comme une partie du grand dentelé, avec lequel il a en effet tant de connexion, que c'est peut-être à tort qu'on les distingue l'un de l'autre. Cependant comme il existe entre eux quelque chose qui ressemble

à une ligne de division, j'ai cru pouvoir les regarder comme deux muscles différents. Le triangulaire de Lafosse n'est pas la même chose, mais un muscle qu'il paraît confondre avec le trapèze. Il naît des apophyses transverses des 3e. 4e. et 5e. vertèbres cervicales, et se termine au-dessus du petit pectoral, au bord supérieur et antérieur de l'omoplate. (*Voy. m, fig.* 1, *pl. VI.*) Il tire l'omoplate en avant.

Le grand dentelé est un muscle très-étendu et très-important. Il naît de toutes les vraies côtes par des digitations charnues, qui couvrent toute la partie du thorax comprise dans cet espace, et s'entrelacent avec les digitations du muscle oblique de l'abdomen. Il s'unit aussi très-intimément avec les inter-costaux, et s'étend sur le cou aussi loin que l'apophyse transverse de la cinquième vertèbre cervicale, uni avec le triangulaire. Toute cette expansion se termine sous la surface de l'omoplate, en forme de rayons, ou d'éventail, et se termine à toute la surface supérieure et interne de l'omoplate, au-dessous du grand Rhomboïde, excepté une petite partie qui a son insertion au bord postérieur du cartilage. Les fibres de ce muscle sont alors entremêlées de quelques portions tendineuses très-fortes, que Bourgelat a prises pour des ligaments particuliers à l'articulation de l'épaule avec la poitrine. Il est vrai que c'est principalement au moyen de ce muscle, que l'épaule est

attachée à la poitrine, et que les autres os sont retenus en place. L'omoplate n'a qu'une attache simplement musculaire. De-là la nécessité de la grande étendue de l'origine et de l'insertion de ce muscle, la force étant proportionnée au nombre des points de contact. L'omoplate de l'homme, du singe et de quelques autres animaux, qui se servent de leurs extrémités antérieures comme de mains, est assujétie, soit par les clavicules, soit par des attaches musculaires. Quand la totalité du grand dentelé est en action, il rapproche fortement l'omoplate de la poitrine, et par-là affermit le corps sur les jambes comme sur des piliers; c'est pourquoi il doit être regardé comme le grand soutien de la partie antérieure de la machine, qu'il soulève avant que le bassin ne fasse la même chose pour le train de derrière.

Le grand dentelé contribue aussi puissamment à l'inspiration, en élargissant la poitrine, quand ses extrémités servent de point fixe. C'est probablement pour cela que, dans l'inflammation des poumons, le cheval ne se couche jamais, et que l'homme, en pareil cas, se penche en avant, appuyant fortement les mains sur quelque chose, comme une table, une chaise, etc., parce qu'alors les extrémités antérieures étant fixées, la poitrine peut plus facilement être élargie par ce muscle. Voilà aussi pourquoi, lorsque ce muscle est employé avec les autres muscles concou-

rant à l'exertion du mouvement progressif, nous respirons difficilement, mais vîte, pour suppléer à l'étendue par la fréquence. *(Voy. KK, fig. 1 et 2, pl. VI.)*

Des muscles de l'humérus ou du bras.

L'ant-épineux est le même que celui qu'on nomme sur-épineux dans l'homme. Il occupe la totalité de la fosse ant-épineuse de l'omoplate. A mesure qu'il s'avance, il prend plus d'épaisseur, et parvenu à l'endroit où il a son insertion, il se bifurque, admettant entre les deux portions qu'il a fournies, le tendon du fléchisseur du cubitus. Ces deux portions tendineuses se terminent aux deux tubérosités antérieures de l'humérus. C'est ce qui a sans doute engagé Lafosse à le décrire comme formant deux muscles distincts. *(Voy. f, fig. 1, pl. IV.)* Ce muscle étend fortement l'humérus et le tire en avant.

Le grand post-épineux, qui répond au sous-épineux dans l'homme, est décrit par M. Coleman, comme un muscle biceps. Je me suis cependant décidé à le nommer ainsi, persuadé que le célèbre professeur prend deux têtes pour trois muscles distincts. Il remplit presque toute la fosse post-épineuse. Il est mince à son origine, mais devient plus épais et a son insertion à la tête latérale, externe et supérieure de l'humérus; ce qui fait qu'il peut tirer l'humérus

en dehors et en haut. (*Voy. e, fig. 1, pl. VI.*)

Le petit post-épineux est un petit muscle immédiatement situé sous le précédent et en arrière. Il a son origine à la partie postérieure du scapula, presqu'à l'extrémité de l'épine, et se termine à la petite tubérosité supérieure de l'humérus. Il concourt avec le précédent. (*Voy. g, fig. 1, pl. VI*)

L'extenseur du ligament est un petit muscle qui paraît distinct du dernier dont on vient de parler. Il naît de l'apophyse coracoïde, et a son insertion à la partie supérieure du ligament capsulaire. Son usage est de prévenir les frottements dangereux.

Le grand dorsal est un muscle large et mince, qui naît en forme d'aponévrose, de tous les muscles dorsaux, et des apophyses épineuses des vertébres dorsales et lombaires; devenu musculaire, il se prolonge sur les côtes, intimément uni avec le pannicule charnu et avec le trapèze. Se resserrant ensuite, et continuant sa route sous l'omoplate, il va s'insérer à la tubérosité interne supérieure de l'humérus, et donne une expansion tendineuse, qui le met en connexion avec les muscles du radius. Il tire l'humérus obliquement en arrière, et concourt avec le trapèze à relever l'omoplate. (*Voy. g, fig. 2, pl. VI.*)

Le muscle commun, ou releveur de l'humérus, est un muscle qui appartient à la tête, au cou, et

au bras ; il est décrit diversement par la plupart des auteurs ; quelques-uns le confondent avec le muscle cutané du cou. Il y a des anatomistes qui le confondent avec d'autres muscles ; M. Coleman comprend, je crois, sous le nom de releveur de l'humérus, la totalité de cette expansion. M. Stubb l'appèle le grand muscle du cou ; Bourgelat et Lafosse ne le distinguent point du muscle cutané du cou, avec lequel il est tellement entremêlé, qu'il est difficile d'en décrire séparément les caractères. C'est un muscle particulier aux quadrupèdes, lequel a été décrit d'après le chien, par le docteur Monro, dans son Anatomie comparée, quoiqu'il paraisse n'avoir remarqué qu'une seule de ses origines ; l'une est l'apophyse mastoïde de l'os occipital, avec une attache à l'os temporal, d'où le muscle s'avance vers la partie inférieure et antérieure de l'omoplate ; l'autre part du ligament cervical, et de quelques apophyses transverses cervicales. Ces deux têtes passent sous le muscle cutané, attachées, la première, aux apophyses cervicales antérieures, et la seconde, aux apophyses cervicales postérieures ; l'insertion est à la partie moyenne et antérieure de l'humérus. *(Voy. p, fig. 1, pl. VI.)* Dans la planche, le muscle cutané est adhérent au muscle commun, et les auteurs sont tellement partagés sur la division de ces deux muscles, qu'il n'y en a aucun qui se rencontre avec un autre pour les portions qui appartiènent à chacun

d'eux. Il paraît que ce qu'ils décrivent sous le nom de muscle cutané, n'est que la portion du muscle commun qui naît du ligament cervical, et c'est en effet la division que j'ai suivie ; car le muscle que j'ai nommé cutané dans la description des muscles du cou, paraît n'être qu'une portion de celui-ci ; mais cette expansion mince pouvant froncer la peau du cou, peut-être est-on fondé à la regarder comme appartenant à cette partie du muscle cutané, qui naît du ligament cervical, s'étend sur tous les muscles du cou, se réunit à son congénère devant la trachée et s'attache par une aponévrose à l'épine de l'omoplate. Comme une partie de ce muscle a des connexions avec le sterno-brachial, Bourgelat a considéré, par erreur, le sterno-brachial comme une partie du muscle commun. *(Voyez p, b, fig. 1, pl. VI.)* Son usage est de relever le bras, et quand ses extrémités sont fixes, il devient un muscle de la tête et du cou qu'il plie latéralement.

Le *sous-scapulaire*. M. Coleman le décrit comme un muscle biceps ; je regarde comme le vrai sous-scapulaire, ce qu'il nomme la grande tête de ce muscle, et comme adducteur de l'humérus, ce qu'il appèle la petite tête. Il occupe toute l'échancrure sous-scapulaire qui n'est pas occupée par le dentelé et le rhomboïde ; mais il ne s'étend pas tout-à-fait jusqu'à la partie antérieure de l'omoplate, laquelle est occupée par l'ant-épineux. *(V. h, fig. 2, pl. VI.)* Il a son insertion à la tête

intérieure de l'os de l'humérus ; il abaisse l'épaule, ramène et tourne l'humérus, fortifie l'articulation, et empêche qne le ligament capsulaire ne se trouve pincé. *(Voyez a, fig. 2, pl. VI.)*

L'*adducteur de l'humérus* est un muscle qui naît du bord postérieur et supérieur de l'épaule; il est attaché au précédent, mais en est suffisamment distingué pour mériter un nom particulier. Il a son insertion à l'humerus un peu au-dessous de son origine. *(Voyez n, fig. 2, pl. VI.)* Il abaisse l'omoplate, sert à tourner l'humérus, et le tire en arrière.

Le *grand pectoral* forme ce que M. Coleman appèle, si je ne me trompe, le pectoral postérieur. Il naît de la moitié postérieure du sternum et des cartilages des six vraies côtes; il a des connexions avec le pannicule charnu et avec l'aponévrose de l'oblique, et se termine à la tête de l'humérus intérieurement et à la partie extérieure et antérieure du sommet de l'omoplate; il tire l'humérus en bas et en arrière; il est séparé dans la planche, mais son insertion est indiquée par la lettre *g*, *pl. VI.*

Le *sterno-brachial;* je l'ai ainsi nommé à cause de sa situation. M. Coleman l'appèle, je crois, le pectoral premier ou antérieur; mais j'ai cru qu'il valait mieux lui donner un nom particulier, que de multiplier les muscles pectoraux. Bourgelat le considère mal-à-propos comme une

partie du muscle commun. Il se divise en deux portions, nées de la partie antérieure du sternum, continuées sur l'humérus, et insérées, l'une à la partie inférieure et intérieure de cet os, et l'autre par une expansion sur les muscles du radius; il ramène avec force l'humérus. Il est écarté dans la *fig.* 2, *pl.* 6; mais son insertion est marquée par la lettre *r*.

Le *coraco-brachial* est l'omo-brachial de Bourgelat. Il naît de l'apophyse coracoïde de l'omoplate, et a son insertion, comme il le dit, au milieu de l'humérus, mais vers la tête inférieure antérieurement. (*V. n, fig.* 2, *pl. VI.*)

Le *long abducteur de l'humérus*. J'ignore sous quel nom M. Coleman le décrit. Il est situé le long du bord postérieur de l'omoplate, et se termine à la tubérosité qui est à la partie latérale externe de l'humérus. (*V. c, fig.* 1, *pl. VI.*) Il sert à écarter le bras et à le porter en dehors; il l'éloigne de la poitrine et le relève. C'est par une faute d'impression qu'il est nommé *adducteur* dans la Myologie.

Le *court abducteur* forme une des têtes du post-épineux de M. Coleman, et peut-être la dénomination qu'il emploie est-elle plus convenable, quoiqu'il me semble qu'il ait accordé à un muscle biceps plus de divisions qu'il n'en méritait. Il naît du bord postérieur de l'omoplate, au-dessous du précédent et se termine au

muscle sous-scapulaire ; il conçourt avec le long abducteur.

Les muscles de l'avant-bras sont le *fléchisseur radial antérieur,* qui forme le fléchisseur biceps du cubitus de M. Coleman, improprement ainsi désigné, ce me semble, car un muscle biceps doit avoir deux origines ou deux insertions distinctes ; au lieu que celui-ci n'a qu'une légère séparation de ses fibres au centre. Il naît, sous forme tendineuse, de l'apophyse coracoïde de l'omoplate, et passe entre les portions divisées du muscle antépineux ; arrivé à l'articulation de l'omoplate avec l'humérus, il s'élargit et se change en une substance qui représente une rotule et en fait réellement l'office pour cette jointure. Cette portion a son ligament particulier, et contient de la synovie. Le tendon est fortement fixé entre les deux éminences antérieures de l'humérus ; delà il devient charnu, ayant une ligne centrale de division et une forte membrane tendineuse ou fasciale ; il se termine à la partie antérieure et supérieure de la tête du radius, vers le côté intérieur, avec le brachial oblique. *(Voyez b, fig. 2, pl. VI.)* C'est le principal fléchisseur de l'avant-bras, et il est probable qu'une dislocation de ce tendon, produite par un coup violent à l'épaule ou à la pointe du bras, forme ce qu'on appèle une épaule luxée ou démise ; car une véritable luxation de l'hu-

mérus arrive bien rarement, si même elle arrive jamais.

Le *brachial oblique*. M. Coleman l'appèle brachial externe ; mais comme celui qu'on nomme ainsi dans l'homme forme une tête du triceps, avec lequel ce muscle n'a aucune connexion, comme il est situé plus intérieurement qu'extérieurement, et qu'il est d'ailleurs particulièrement caractérisé par sa direction oblique, j'ai pensé que la dénomination par laquelle je le désigne, était plus convenable. M. Bourgelat le nomme court fléchisseur, et donne à celui qui précède, le nom de long fléchisseur, mais très-improprement, à mon avis ; car si le brachial oblique était privé de son obliquité, il serait le plus long des deux : il a son origine au contour de l'humérus, immédiatement au-dessous de la tête de cet os, sur lequel il passe obliquement, en traversant l'extenseur intermédiaire, et se termine à la partie supérieure du radius, à côté du précédent. C'est un muscle fléchisseur, et capable de produire un léger mouvement latéral. (*Voyez o, o, fig. 2, planche VI.*)

Le *fascial du cubitus* est celui que M. Bourgelat nomme le long extenseur : il forme, je crois, un partie du triceps de M. Coleman ; mais c'est évidemment un muscle distinct qui fait l'office du muscle fascial dans l'extension de l'avant-bras ; il n'est, à son origine, qu'une expansion aponévrotique très-mince, fixément attachée à la partie

postérieure de l'omoplate; il descend le long du bras sous la forme d'un petit ventre charnu qui se termine au côté intérieur de l'olécrâne; mais l'aponévrose poursuit sa route sur le fascia intérieur de l'avant-bras, dont le principal usage paraît être de tenir cette partie tendue, non-seulement pour empêcher qu'elle ne soit pincée, mais encore pour fortifier les muscles dans leur action. *(V. l, fig. 1; et f, fig. 2, pl. VI.)*

Le *biceps extenseur du cubitus* est un muscle très-fort, que M. Coleman a nommé triceps extenseur, en prenant pour une tête de ce muscle, le dernier qu'on vient de décrire. Il forme le gros extenseur de Bourgelat, et naît, par deux portions, du bord postérieur de l'omoplate; c'est une masse charnue considérable qui remplit l'espace compris dans l'angle que l'omoplate fait avec l'olécrâne, et se termine à la partie extérieure et pointue de ce dernier. *(Voyez n, fig. 2; et e, pl. VI.)* C'est un des plus puissants extenseurs de l'avant-bras.

L'*extenseur moyen du coude* est celui que M. Bourgelat nomme le court extenseur, et que M. Coleman considère comme une des têtes du triceps. Comme il l'a examiné sur plus de sujets que je ne l'ai fait, il est probable qu'il appartient plutôt à ce dernier, au lieu de mériter une distinction particulière. Il naît de l'extérieur de la tête, du cou et d'une partie du corps de l'humérus, descend le long du bord extérieur de cet os, lais-

sant un intervalle pour le passage oblique : il s'attache à l'os dans son trajet, et se termine à la partie latérale externe de l'olécrâne. La portion de ce muscle qui occupe la partie inférieure et postérieure de l'humérus, et la cavité où est reçu l'olécrâne, a été décrite par Bourgelat sous le nom de petit extenseur ; mais il ne paraît pas mériter une dénomination à part.

Le brachial interne forme le moyen extenseur de Bourgelat. Il a son origine au-dessous de la tête de l'humérus. Dans l'homme, il naît du condyle externe de cet os, et se termine à la surface interne de l'olécrâne. Il fortifie le coude, étend l'avant-bras, et sert d'antagoniste au brachial oblique. (*Voy. d, fig. 2, pl. VI.*)

Muscles du Canon.

Le grand extenseur du métacarpe forme le droit antérieur de Bourgelat ; il a son origine à la tubérosité, et à la tête externe de l'humérus, ainsi qu'à la moitié du corps de cet os. Ses fibres sont dirigées vers un tendon antérieur, où elles sont disposées dans la forme d'une demi-plume. Ce tendon ne commence que vers la partie inférieure du radius, et passe sous le tendon du muscle suivant, pour aller se terminer à la partie antérieure et supérieure de la tête du canon, ou grand os du métacarpe. (*Voy. a, figure* 1 , *planche VII.*) Ce muscle fortifie le genou et étend le canon.

L'extenseur radial du métacarpe, est l'extenseur oblique de Bourgelat, et, si je ne me trompe, le petit extenseur de M. Coleman. Il a son origine à la partie latérale externe du radius; ses fibres passent sur la partie antérieure de l'os, et se réunissent en un tendon qui passe sur celui du muscle précédent, et se termine à la tête interne du canon, et à celle du petit os interne du métacarpe. (*Voy. e, fig. , planch. VI.*) Ce muscle contribue à l'extension du métacarpe; mais sa principale fonction concerne les ligaments du genou, qu'il affermit et qu'il empêche d'être froissés.

Le fléchisseur externe du métacarpe. On peut remarquer que les muscles fléchisseurs des extrémités du cheval sont plus complexes que les extenseurs. Le muscle dont il s'agit, a son origine à la partie postérieure du condyle externe de l'humérus, et se termine en partie à l'os pisiforme, ce qui a déterminé M. Coleman à lui donner le nom de fléchisseur pisiforme externe; mais il paraît continuer sa route pour aller s'attacher aussi au petit os externe du métacarpe, et aux ligaments qui environnent ces parties; il faut observer que ces ligaments sont très-complexes et très-nombreux, et que les muscles du métacarpe, soit fléchisseurs, soit extenseurs, sont tellement entremêlés avec ces ligaments, qu'il est fort difficile d'en déterminer l'insertion particulière. Il peut pro-

duire un effet considérable comme fléchisseur, à cause de l'attache qu'il reçoit de l'os pisiforme, qui l'éloigne du centre de mouvement. Il doit emprunter encore plus de force de la connexion particulière qu'il paraît avoir avec les ligaments antérieurs du paturon; car il s'y prolonge de manière à pouvoir faire tout à la fois l'office de fléchisseur et celui d'extenseur. (*Voy. s, fig. 1, planch. VII.*) Mais on trouvera que l'étroitesse de son insertion ne lui laisse qu'une faible influence sur ces ligaments, et que l'action qu'il exerce est plus favorable à la flexion, parce qu'il tire hors de la ligne de leur insertion, les tendons qui influent sur l'état de ces ligaments, et qu'il doit, par conséquent, affaiblir leur réaction. (*Voy. a, g, h, fig. 1, planch. VII.*) Ce muscle a été décrit sous le nom de *petit extenseur*, probablement à cause de cette connexion particulière avec les ligaments antérieurs du paturon. Mais il faut, je crois, pour les raisons que j'ai rapportées, le ranger parmi les muscles fléchisseurs. Monsieur Bourgelat lui donne le nom *d'extenseur externe*.

Le fléchisseur interne du métacarpe a son origine à la partie postérieure du condyle interne de l'humérus. Il passe en descendant sous le ligament annulaire, et se termine à la portion postérieure de la tête interne du canon. Il fait l'office de fléchisseur pour le métacarpe. (*Voyez a,*

fig. 2, *planc. VII.*) C'est le fléchisseur interne de Bourgelat.

Le fléchisseur du carpe. Je croyais d'abord que le nom de *fléchisseur moyen du métacarpe* était celui qui convenait le mieux à ce muscle; mais ne l'ayant découvert nulle part mieux que dans le carpe, j'ai pensé que la première dénomination méritait la préférence. M. Coleman l'appèle, si je ne me trompe, *fléchisseur pisiforme interne*, nom très-expressif; mais je n'ai point de certitude là-dessus; et comme son action doit porter sur le genou plus que sur l'os, et que sa connexion avec le dernier ne sert qu'à favoriser cette même action, j'ai jugé que la dénomination générale prise du carpe était encore la plus exacte. Bourgelat lui donne le nom de fléchisseur oblique. Il a son origine près de celle du muscle précédent, croise obliquement les autres muscles à la partie postérieure du radius, et se termine à l'os pisiforme, d'où lui vient la force avec laquelle il fléchit le genou. (*Voy. b, c, fig.* 2, *planc. VII.*)

Les muscles inter-osseux ne se trouvent pas toujours, et dans quelques sujets, ils sont situés tantôt en avant, tantôt en arrière; ce sont deux petits corps charnus, qui occupent la sinuosité formée par le canon et les deux petits os du métacarpe, et qui, après un trajet de deux ou trois pouces, se terminent par un tendon au côté interne des muscles fléchisseurs du pied. Dans

un sujet que j'ai eu occasion d'examiner, ils existaient en avant et non en arrière. Quelquefois je les ai trouvés également en avant et en arrière; et d'autrefois je ne les ai apperçus nulle part.

Muscles du paturon et du pied.

Le long extenseur du pied de devant forme l'extenseur antérieur de Bourgelat, et l'extenseur commun des doigts de Stubbs, par analogie avec le même muscle dans l'homme. Il a son origine, en partie, à la tête externe et inférieure de l'humérus, et en partie, à la face externe et supérieure du radius, passe sur l'extenseur radial du métacarpe, conformé comme l'extenseur du grand métacarpe, et devient totalement tendineux vers la partie inférieure de l'avant-bras, descendant sous la forme d'un cordon fortement tendu devant le genou, où il est reçu dans le ligament annulaire qui l'affermit entre deux proéminences dans le carpe. En passant sur cette jointure, le cordon s'élargit, *(Voy. fig. 1, pl. VII,)* et prend une forme applatie; par là, les effets du frottement sont prévenus ainsi que la plupart des accidents auxquels il serait sujet s'il conservait la forme ronde. En passant sous le ligament annulaire du genou, il détache un petit tendon qui s'unit avec une portion des ligaments antérieurs par une ex-

pansion de substance cellulaire. Le même élargissement de sa surface a lieu à la jointure du paturon, où il se développe et reçoit les expansions latérales des ligaments suspenseurs. (*Voy. fig.* 1.) Il s'attache fermement à la tête inférieure du grand paturon, et se termine à l'éminence antérieure de l'os du petit pied, pour l'articulation duquel il fait antérieurement l'office de ligament capsulaire, ainsi que pour celle du paturon; car, en l'enlevant de ces parties, on laisse à découvert la cavité de la jointure. (*Voy. c, d, fig* 1, *pl. VII.*) Ce muscle sert d'antagoniste aux fléchisseurs, et agit sur le genou, le canon, le paturon et le pied, en fortifiant toutes ces parties, lorsque, dans le mouvement de progression, les fléchisseurs ont soulevé les membres; c'est pourquoi on peut supposer que ce muscle est très-fort dans les chevaux qui, en trottant, ont les membres très-tendus.

L'extenseur latéral du pied est un muscle qui appartient tout à la-fois au paturon et au pied, mais paraît appartenir un peu plus au premier. Il a son origine à la tête extérieure du radius, devient bientôt tendineux, descend le long de la partie externe du cubitus, et passe dans un ligament annulaire, sur la partie antérieure et un peu externe du genou; de là il se porte obliquement en arrière, pour s'unir avec la portion latérale des ligaments antérieurs; il descend encore et s'attache à la partie inférieure de l'os du paturon, for-

mant une expansion qui passe sur les ligaments du pied. (*Voy. r, s, t, fig.* 1.) Ce petit muscle particulier concourt avec le long extenseur.

Le fléchisseur perforé du pied, et le muscle perforant, ont été considérés et décrits comme un seul muscle à plusieurs têtes. Mais, quoique quelques-unes de leurs fibres soient entremêlées, ce sont cependant deux muscles très-distincts. Le perforé a son origine à la partie postérieure et inférieure du condyle interne de l'humérus, entre les têtes du muscle suivant; il descend le long de ces têtes, avec une partie desquelles il mêle quelques-unes de ses fibres, et devenu tendineux, se porte dans l'arcade ligamenteuse, formée de l'os pisiforme et des parties environnantes. Là, il commence à se développer pour embrasser les tendons du perforant; mais, en cet endroit, le tendon entouré et le tendon entourant, ne sont pas unis par une substance cellulaire; ils sont, au contraire, fort lisses et fort glissants; quoiqu'enchâssés l'un dans l'autre, ils sont séparés par un mucus. Dans l'arcade, ces tendons sont fortement serrés entre les têtes des petits os du métacarpe, par des fibres ligamenteuses. La synovie se trouve comprise entre eux et la surface sur laquelle ils passent alors; de manière qu'en coupant l'un des tendons, on produit tous les effets d'une articulation détruite. L'étroite connexion qui existe entre le tendon per-

foré et les os, fait que les parties environnantes ne sont point lacérées par ses fortes contractions. Ce tendon embrassant, au-dessous du genou, le tendon perforant, reçoit une substance ligamenteuse particulière, dont l'origine est voisine de celle du ligament bifurqué, et qui, se partageant en deux, s'attache aux deux côtés du tendon; par ce moyen, le tendon est tout-à-la fois plus intimement uni aux os, et plus fortement retenu dans sa propre direction. Cette subtance lui procure aussi un support considérable. (*Voy. s, fig. 2.*) Le tendon perforé descend encore, embrassant de nouveau le tendon perforant; uni à lui par une substance cellulaire, près du fanon, il commence à s'élargir, et forme un anneau parfait vis-à-vis les os sésamoïdes; (*Voyez t, fig. 2, pl. VII.*) Sage précaution de la nature: car, sans cela, les tendons exposés à des accidents nombreux, auraient couru risque d'être séparés l'un de l'autre. Ils sont affermis dans leur situation, par les ligaments suspenseurs, (*Voyez 10, fig. 2, pl. VII*) par quelques fibres que leur envoyent les téguments qui, en cet endroit, sont très-épais, et inférieurement, par une expansion des ligaments du paturon. (*Voy. 9, fig. 1; et 7, fig. 2, pl. VII.*) Ainsi, dans cet endroit, le tendon perforant est renfermé dans une double boîte. Le tendon perforé, parvenu au talon, se bifurque, (*Voy. p, fig. 1; et u, fig. 2, pl. VII.*) et

les deux branches ou portions se terminent au petit et au grand os du paturon, et se mêlent avec les ligaments de ces parties.

Le fléchisseur perforant du pied mêle quelques-unes de ses fibres avec celles du muscle dont on vient de parler; mais il forme évidemment lui-même un muscle à part. Il a deux têtes distinctes, et deux autres qui le sont moins. L'une d'elles a son origine à la partie postérieure du tibia, (*Voy. g, fig. 2, pl. VII.*) Deux autres confondues ensemble, jusqu'à un certain point, (*Voy. e, f, fig. 2*) naissent de la portion inférieure, interne et postérieure de l'humérus; et une quatrième beaucoup moins distincte, et qu'on prendraitplutôt pour une réunion de fibres appartenantes à l'une de celles dont il vient d'être parlé, naît au-dessous d'elles un peu plus en arrière. Ces portions descendent vers le genou, où la plus centrale reçoit un ligament particulier du bord intérieur du tibia; (*Voy. r, fig. 2*) ce qui doit l'affermir dans son action. Ces différentes têtes, parvenues à l'arcade formée par les ligaments des os pisiformes, se réunissent pour composer un fort tendon, qui est reçu dans le tendon perforé. Celui-ci ne l'entoure pas entièrement, mais en embrasse toute la partie postérieure. (*Voy. l, fig. 1, v, fig. 2.*) Dans l'homme, le tendon perforé se sépare simplement en deux, pour livrer passage au tendon perforant. En s'avançant dans l'arcade ligamentaire, derrière le genou, le

fléchisseur perforant s'attache fortement aux os, comme nous l'avons dit ; ce qui fait qu'il peut non seulement opérer la flexion de cette partie, mais encore agir avec une grande exertion de forces, sans blesser aucune des substances environnantes. En cet endroit, il se trouve entre le tendon perforant, le tendon perforé et l'os pisiforme, une synovie qui en facilite l'action, et prévient les effets du frottement ; mais, dans les autres parties, il n'y a entre le perforant et le perforé qu'une membrane cellulaire qui les unit, si ce n'est à l'anneau du fanon. En s'avançant de dessous l'arcade du genou et de la partie inférieure du canon, il passe entre les portions divisées du ligament que nous avons décrit à l'occasion du muscle précédent, et est entièrement entouré par le tendon perforé, qui forme alors une ouverture complète, propre à prévenir la dislocation à laquelle les deux tendons pourraient être exposés. (*Voy.* 10, *fig.* 1 ; *t*, *g*, *fig.* 2.) Au talon, le perforé laisse le perforant, continue seul, et se termine par un aponévrose, qui s'épanouit et qui s'attache à toute la face inférieure de l'os du petit pied. (*Voy. fig* 2, *pl. VII* ; et *f*, *f*, *fig.* 1, *pl. IX.*) Ces muscles servent à plier le genou, le paturon et le pied.

Des ligaments des extrémités antérieures.

Nous avons décrit, dans l'ostéologie, les os de ces parties, ainsi que les téguments qui ont

avec ces os une connexion immédiate; mais il y en a d'autres dont nous n'avons pas encore parlé, et qui ont rapport aux muscles et aux téguments de ces mêmes parties. Les muscles du bras et de l'avant-bras sont recouverts par une boîte tendineuse, qui forme, pour chacun d'eux en particulier, une espèce de gaîne, et se réfléchit sur tous en général, de manière qu'en écartant les téguments, on n'apperçoit qu'une surface plane, où l'élévation et l'enfoncement des muscles sont à peine sensibles. La nature a sagement donné aux téguments des extrémités beaucoup de force et de densité, particulièrement à l'endroit des articulations, pour les préserver des accidents extérieurs. La peau est plus épaisse à la partie postérieure de la jambe qu'à la partie antérieure, et plus fortement attachée à certaines parties qu'à d'autres. Elle paraît adhérente aux parties qu'elle recouvre, non seulement par une membrane cellulaire générale, mais encore par des fibres ligamenteuses, que l'on remarque en quelques endroits, tels que le fanon, le bas de la jambe et la partie postérieure, soit en haut, soit en bas.

Sur toute l'extrémité, et particulièrement sur le genou, le canon et le fanon, il se trouve une membrane cellulaire très-ferme et très-épaisse, qui peut être enlevée par couches. Elle forme une enveloppe commune à toutes ces parties. Des portions de cette enveloppe tiènent aux

ligaments, d'autres, non ; ce qui fait qu'en l'enlevant, il est fort difficile de décider au juste quelle portion est substance cellulaire, quelle autre est expansion aponévrotique ou ligamenteuse. Après que les couches extérieures et libres de cette membrane générale ont été écartées, on voit sur les muscles du bras et de l'avant-bras, une expansion aponévrotique générale, fournie par les muscles du bras et de l'épaule, et qui semble ou se terminer, ou s'unir à l'expansion ligamenteuse générale qui recouvre la totalité du genou, la partie inférieure du radius et le haut du canon. Elle est fermement adhérente au bord extérieur du radius (*Voy. fig.* 2, *pl. I.*); elle paraît même y avoir son origine en partie, se porter de là derrière le genou et sur l'os pisiforme, et former ainsi l'arcade ligamenteuse, qui soutient et rapproche les tendons pendant qu'ils agissent. Ces expansions ligamenteuses réunies forment aussi le ligament annulaire général. (*Voy.* 3, *f. fig.* 1.) en se repliant immédiatement d'un os à l'autre, les ligaments forment encore des ligaments annulaires particuliers pour chaque tendon. De la partie postérieure du genou, où le ligament annulaire général a le plus d'épaisseur, il conserve la même épaisseur en descendant jusqu'à un peu plus du tiers de sa longueur. (*Voy.* 4, *fig.* 1; et 1, *fig.* 2.) et affermit par-là les tendons fléchisseurs. Ensuite s'arrondissant, il se porte

sur la partie antérieure du canon, lie fortement les petits os du métacarpe l'un à l'autre, et s'attache en passant aux ligaments antérieurs. Il continue sa route sur le devant du paturon, abandonnant la partie postérieure où nous l'avons montré, c'est-à-dire, dans sa portion la plus tendue ; car il y en a une plus lâche et plus libre qui descend par derrière, en même temps que l'autre descend par devant. (*Voy. fig.* 1, *depuis* 4 *jusqu'à* 5.) Cette portion antérieure est représentée coupée depuis le bord intérieur du grand extenseur, sur lequel il passe pour se réfléchir sur l'os intérieur du métacarpe, ainsi qu'on peut le voir dans la *fig.* 2 entre *x* et *z*.

La nature a sagement réglé que cette expansion ligamenteuse ne se prolongerait point par derrière ; sans cela, elle eût mis obstacle au mouvement des tendons, en augmentant les frottements ; tandis qu'en se prolongeant par devant, elle fortifie les parties et en favorise l'action. La même sagesse en a limité l'étendue ; car, lorsqu'elle est attachée aux os de trop près, comme il y en a des exemples, les tendons agissent d'une manière désavantageuse. Un cheval qui se trouve dans ce cas est bientôt ruiné, non seulement parce qu'il a une plus grande résistance à vaincre à cause du frottement, mais encore parce que les tendons, qui ne sont pas assez éloignés du centre de mouvement, ont

plus d'efforts à faire pour surmonter la résistance commune à la flexion des parties. On y remédierait probablement en divisant un peu l'expansion ligamenteuse, au moyen d'un bistouri. Si cette épreuve était faite avec précaution, il est plus que probable qu'il n'en résulterait du moins rien de fâcheux.

Les ligaments des extrémités sont aussi curieux que compliqués. Outre celui qui se replie sur le genou et le métacarpe, il y en a deux sur la partie antérieure du canon, qui paraissent être formés d'une couche du ligament annulaire général, d'un ligament particulier attaché à l'os pisiforme, et de deux tendons dont l'un appartient à l'extenseur latéral, et l'autre au long extenseur (*Voy. s, u, fig.* 1, *pl. VII.*). Ces ligaments, l'un extérieur, l'autre intérieur, descendent ensemble, et se portent obliquement du côté extérieur du genou à la partie antérieure du canon s'attachent au paturon, et fournissent une expansion au petit paturon et au pied. (*Voy. t, v, fig.* 1.) Les tendons qui contribuent à les former ne sont pas étroitement unis avec les ligaments, mais présentent des portions que l'on peut distinguer dans tout leur trajet. Il en est de même des ligaments entre eux; ils sont constamment séparés par une portion intermédiaire de la membrane cellulaire générale.

On remarque à la partie postérieure du canon

deux ligaments particuliers, communément mais assez improprement désignés sous le nom de ligaments latéraux, et qu'il vaudrait mieux désigner sous celui de *ligaments bifurqués ou suspenseurs*. Ils sont situés dans la cavité formée à la partie postérieure du grand os du métacarpe ou canon, par les deux petits os du métacarpe. (*Voy.* 7, *fig.* 1; *x*, *fig.* 2.) Ils ont leur origine à la partie supérieure de cette cavité, c'est-à-dire, près de la tête supérieure du canon, à laquelle ils sont fortement attachés, ainsi qu'aux petits os du métacarpe. Ils descendent le long de cette cavité, jusqu'à la partie inférieure du canon, sans être attachés aux os; parvenus là, ils semblent se diviser en deux portions, une de chaque côté de la cavité, dans laquelle on apperçoit quelques vaisseaux sanguins qui se portent au paturon. Ces ligaments ont cela de particulier, qu'ils sont élastiques, propriété qui ne se trouve dans aucun autre, si ce n'est dans celui du cou. En approchant du paturon, ils se séparent en deux portions. (*Voy.* *x*, *fig.* 2.): leurs branches s'attachent aux os sésamoïdes, et forment chacune une expansion qui se porte obliquement sur le corps du paturon, et va s'unir au tendon du grand extenseur. (*Voy.* 8, *fig.* 1; 7, *fig.* 2, *pl. VII.*) Ces branches donnent aussi une expansion postérieure, qui entoure le tendon perforé, qu'elle affermit dans sa situation. (*Voy.* 10, *fig.* 1; 9, *fig.* 2, *pl. VII.*)

Les ligaments suspenseurs élastiques sont de la plus haute importance pour les extrémités ; ils retiènent les os sésamoïdes en place, et par leur prolongement sur la partie antérieure et supérieure du grand extenseur, ils favorisent l'action de ce tendon, et secondent le paturon dans les grands efforts qu'il a à faire. En agissant de concert avec les os sésamoïdes, ils remplissent tout-à-la-fois l'office de poulie et celui de levier ; ils sont sujets à être comprimés par les sur-os et par l'ossification de l'articulation des petits os du métacarpe avec le grand. Quoiqu'ils ne soient pas très-vasculaires, ni très-sensibles, ils sont cependant recouverts d'une membrane cellulaire. Il est aisé de comprendre que les sur-os, placés postérieurement, sont plus sujets à faire boiter le cheval, que ceux qui sont situés latéralement. En regardant *z*, *fig.* 2, *pl. VII*, qui n'est pas éloigné de la situation ordinaire du sur-os, on s'appercevra qu'il n'est point du tout égal que le sur-os se trouve par derrière, où il gêne ces ligaments ; ou par devant, où il ne comprime que les tégumens communs. Lorsqu'il occupe la partie postérieure, pour peu que son volume augmente, il blesse par sa surface raboteuse, la membrane vasculaire du ligament, et le ligament lui-même, qui, dans l'état naturel, n'est qu'un peu sensible, mais le devient considérablement dans l'inflammation ; ce qui occasionne de la douleur au cheval et le fait boiter.

Outre les divers ligaments dont on vient de voir la description, il y a deux autres substances ligamenteuses particulières, qui ont leur insertion aux tendons fléchisseurs, et paraissent destinées à limiter leur action, et à leur servir d'appui dans les exertions violentes. La plus haute des deux a son origine au bord interne du tibia, et se termine à l'une des têtes du muscle perforant, justement vis-à-vis sa jonction avec le reste ; ce qui étend son action sur la totalité. L'autre a son origine un peu plus bas, à la partie postérieure du canon, près de l'origine du ligament suspenseur, et se divise en deux branches, qui ont leur insertion une à chaque côté du tendon perforé. (*Voy. s, fig.* 2.) Par-là, les fléchisseurs du pied ne sont pas seulement soutenus et leurs forces augmentées ; mais encore le tendon perforant se trouve dans l'impossibilité de s'écarter en haut du tendon perforé, comme l'anneau de celui-ci l'en empêche dans la partie inférieure.

Les différents tendons du canon et du pied ont chacun leur gaîne particulière. Entre celle-ci et le tendon, il y a un muscle, pour prévenir les effets du frottement. La surface intérieure de la gaîne est vàsculaire. Il arrive souvent que cette membrane vasculaire s'enflamme, et qu'à la place du mucus, elle introduit une lymphe coagulable entre la gaîne et le tendon ; ce qui rend les mouvements imparfaits et prolonge la durée

de l'enflure; c'est ce qu'on nomme ordinairement mémarchure, mais très-improprement; car les tendons sont absolument privés de ressorts, et ne peuvent, par conséquent, être distendus au-delà de leur ton, ou être sujets à l'entorse; mais ils sont susceptibles de rupture, quoique cet accident soit rare; mais ce qu'on nomme effort des tendons de derrière, est produit, ou par l'inflammation survenue entre le tendon et la gaîne, ou par la cause suivante.

Les tendons sont aussi unis entre eux par une membrane cellulaire, particulièrement le perforé et le perforant, comme nous l'avons vu. Ces connexions cellulaires peuvent être lacérées dans les violents efforts, et occasionner par-là une inflammation. Si le déchirement est considérable, le cheval boite très-sensiblement; mais il est rare, dans ce cas, que les tendons eux-mêmes soient rompus, quoiqu'il y en ait des exemples.

Quant aux vaisseaux et aux nerfs des extrémités, ils ont été suffisamment décrits, lorsque nous avons traité des vaisseaux sanguins et des nerfs.

Des extrémités postérieures, ou jambes de derrière.

DESCRIPTION DE LA PLANCHE VIII.

Le lecteur voudra bien se rappeler que les muscles de la fesse et de la partie supérieure de

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III NAPOLI

ces extrémités ont été exposés dans la planche VI.

La planche VIII représente l'une et l'autre extrémité postérieure. Dans l'extrémité droite, on voit le fémur ou os de la cuisse tout entier, avec quelques-uns des muscles externes écartés, ainsi qu'une partie du canon. Dans l'extrémité gauche, la plus grande portion du fémur est écartée ; mais on apperçoit entièrement le tarse et le métatarse. Fig. 1. *a*, le muscle droit de la cuisse, ayant son insertion à la rotule ; la ligne entre *a* et 2 indique la séparation de ce muscle d'avec le muscle crural. Tous les points dont le fémur est hérissé, en remontant jusqu'à son col, sont les traces du vaste interne, coupé depuis son origine jusqu'au col du fémur ; *b*, insertion d'une partie du muscle triceps ; *c*, un ligament de la rotule prolongé jusqu'à la partie extérieure de la tubérosité du tibia ; *d*, un ligament de la partie inférieure de la rotule, uni au prolongement du tendon droit ; *e*, le muscle poplité ; *f*, un ligament venant du côté extérieur du tibia, et formant partie du ligament général du jarret et du canon ; *g*, le muscle plantaire ; *hh*, les deux têtes du muscle gastrocnemius ; *i*, le muscle perforé ; *k*, le muscle perforant : on voit ses fibres obliques rampant jusqu'à son tendon, immédiatement au-dessous duquel est le nerf de la jambe, faisant route avec lui ; *l*, le fléchisseur auxiliaire du pied ; *m*, le tendon bifurqué du fléchisseur du canon ; *n*, les tendons

du même muscle ; *o*, les ligaments formés de l'aponévrose du muscle perforé ; *q*, continuation de l'expansion aponévrotique ligamenteuse, attachée aux petits os du métacarpe ; *r*, cartilage articulaire, situé entre l'extrémité du tibia et le fléchisseur du canon ; *s*, *s*, le condyle intérieur du fémur, articulé avec le tibia, et posé sur le cartilage articulaire, nommé semi-lunaire ; *t*, partie du tibia antérieur ou extenseur du canon ; *u*, la rotule attachée à la cuisse par l'insertion des muscles de la cuisse et par ses ligaments ; *v*, la tête du fémur, avec la cavité dans laquelle est contenu le ligament qui l'unit avec le bassin ; on voit au-dessous le bord raboteux du ligament capsulaire, qui en est séparé ; *x*, le grand trochanter ; *y*, les tendons du muscle perforant ; *z*, les tendons du grand et du petit fléchisseur du pied ; 1, ligament allant du fémur à la tête du tibia, et formé en partie d'une continuation du muscle triceps ; 2, partie du muscle crural ; 3, cartilage semi-lunaire ; 8, situation ordinaire des mollettes du jarret.

Fig. 2. *a*, la rotule unie à la cuisse, en haut, par l'insertion du muscle droit, et celle du vaste externe, et en bas par ces ligaments ; *b*, un ligament allant du côté extérieur de la rotule à la tête du tibia, et formé d'une portion du tendon du vaste externe ; *c*, ligament latéral de la rotule ; *d*, tendon du tibial antérieur, né de la partie supérieure antérieure du condyle du fémur, et ser-

vant à l'union de ce dernier, avec le tibia ; *e*, partie du cartilage semi-lunaire, attachée au tibia par un ligament ; *f*, le tendon du fléchisseur latéral du pied, formant aussi une attache du fémur au péronné ; *g*, insertion du muscle poplité ; *h*, condyle extérieur du fémur ; *i*, partie du vaste interne ; *k*, muscle gastroc-nemius ; on voit ses tendons descendre entrelacés avec les ligaments aponévrotiques ; *l*, le muscle perforant ; ses tendons au bas, en *t* ; *m*, l'extenseur latéral ; *n*, le grand extenseur ; son tendon est vu en *r*. Entre *n* et *s*, est l'artère de la jambe ; *o*, partie du tibial antérieur ; *p*, partie bifurquée de ce tendon ; *q*, *q*, ligament annulaire du jarret, formé de l'expansion prolongée des bords du tibia, et continué en descendant autour du canon, dont il laisse la partie postérieure en 14 ; delà il se porte en devant sur les tendons du fléchisseur du pied, et les ligaments avec lesquels il s'unit, puis se replie sur les petits os du métacarpe. Il est séparé dans la planche, pour laisser voir les parties qu'il couvre dans sa situation naturelle ; *r*, le tendon de l'extenseur du pied ; *s*, le tendon de l'extenseur latéral ; *t*, le tendon du fléchisseur du pied ; *u*, la tête inférieure du tibia, articulée avec *v*, os du talon ; on apperçoit immédiatement au-dessous quelques lignes représentant le ligament postérieur du jarret, qui est ordinairement le siége de cette tumeur qu'on nomme courbe ; *x*, les bandes ligamenteuses, formées de l'expan-

sion aponévrotique du muscle perforé ; *y* les tendons entrelacés du gastroc-nemius ; *z*, le muscle plantaire ; 1, l'union des tendons de l'extenseur du pied ; 2, les ligaments suspenseurs bifurqués s'avançant pour s'unir avec l'extenseur du pied, et donnant une expansion pour rassembler et affermir les tendons fléchisseurs ; 3, les os du métacarpe et leurs ligaments prolongés jusqu'à celui du paturon ; 4, le muscle perforé près de son insertion ; 5, le muscle perforant gagnant le pied ; 6, l'expansion des ligaments bifurqués ; 7, l'union des ligaments bifurqués et des tendons du muscle fléchisseur ; 8, le ligament du paturon, formé de son propre ligament et d'une continuation des ligaments des petits os du métacarpe ; 9, le petit muscle extenseur. On voit aussi, en cet endroit, les gaînes des tendons des muscles fléchisseurs ; 10, le ligament antérieur de la rotule ; 11, la bourse muqueuse qui entoure les tendons des fléchisseurs du pied, et qui, en se dilatant, forme les mollettes des paturons ; 12, cartilage d'articulation entre le tibia et les tendons fléchisseurs ; 13, bourse muqueuse des tendons, qui forme les mollettes sur le côté extérieur du jarret ; 14, l'endroit où se termine postérieurement l'expansion ligamenteuse.

Description des extrémités postérieures.

En enlevant la peau des lombes, de la croupe, de la cuisse et de la jambe, on trouve les mus-

cles recouverts d'une expansion si ferme et si fortement organisée, qu'il serait impossible de les distinguer sans avoir écarté cette expansion, qui est entre-mêlée de graisse et de nerfs cutanés, et qui paraît être la production, non d'un muscle en particulier, mais de tous les muscles, quoique quelques-uns y contribuent plus que d'autres. La plupart fournissent une partie de cette expansion, et concourent en outre à la formation de l'enveloppe générale. Les muscles similaires ont communément une enveloppe générale, qui fortifie leur connexion, et augmente leur puissance motrice. L'expansion dont il s'agit naît de tous les muscles de l'extrémité postérieure, mais principalement de ceux des lombes et de la croupe, et paraît avoir le plus de fermeté et de force sur le côté extérieur de la cuisse et de la jambe, d'où résulte plus d'intensité dans l'action des muscles.

Les téguments des extrémités postérieures, comme ceux des extrémités antérieures, sont naturellement très-épais, afin de protéger ces parties. Il est à remarquer qu'au jarret, surtout à la partie postérieure, et au bas du canon, où les nerfs sont le plus exposés, les téguments ont aussi le plus d'épaisseur et de fermeté. Cette épaisseur est considérable à la couronne ; et dans plusieurs parties des jambes de derrière, ainsi que celles de devant, la peau est tellement attachée par des fibres ligamenteuses, qu'en dissé-

quant les téguments, il est souvent difficile de les enlever de manière à pouvoir assurer quel est le ligament propre aux parties restantes, et quel est celui dont la fonction est seulement de rendre plus intime l'adhérence entre les téguments et les muscles.

La peau étant enlevée, on apperçoit la couche aponévrotique externe, sur laquelle rampent deux veines considérables, et quelquefois davantage. L'une fait route sur le côté intérieur du jarret; c'est celle dont les varices forment la maladie qu'on nomme éparvin sanguin. L'autre est située dans la cavité qui se trouve entre le tendon d'achille et les muscles fléchisseurs.

Les extrémités, soit antérieures, soit postérieures, paraissent recouvertes d'une véritable aponévrose ou expansion tendineuse; mais, dans les dernières, cette expansion est formée de couches cellulaires et de couches ligamenteuses; les unes, denses, fermes, sans élasticité; et les autres, denses, fermes et très-élastiques. L'expansion est composée de plusieurs couches, dont quelques-unes entourent un muscle seul, quelques autres, les muscles qui concourent à la même action, le reste formant une enveloppe générale; toutes ces couches sont entre-mêlées les unes dans les autres.

L'expansion qui couvre le côté intérieur de la cuisse, est presque aussi forte que celle qui couvre le côté extérieur; comme elle ne l'est pas tout-à-

fait autant, les cochers cruels savent que c'est là que leurs coups doivent tomber, pour frapper, comme ils disent, le cheval en flanc, parce que cette expansion étant plus mince, les parties situées sau-dessous sont plus impressionables et plus sensibles.

Des muscles du bassin et de la cuisse, qui appartiènent ou à la cuisse ou à la jambe.

On trouvera que, dans cette division des muscles, je diffère de tous les auteurs qui m'ont précédé; mais je n'ai été entraîné ni par l'amour de la nouveauté, ni par la persuasion que ma méthode fût à l'abri de toute objection. J'ai seulement cru qu'elle était moins imparfaite que celles qu'on a coutume de suivre.

Le tenseur de la gaine du fémur est nommé par M. Stubbs, le fascia lata, et a son origine à l'angle antérieur de l'iléon, uni postérieurement avec le fessier externe; il s'avance sur la partie antérieure du flanc; et parvenu à la partie latérale externe de la cuisse, il présente une expansion mince et charnue, qui dégénère bientôt en une aponévrose, et se confond jusqu'à un certain point avec celle des autres muscles, couvrant, avec beaucoup de fermeté, la partie externe de la cuisse, ainsi qu'une partie de la jambe. Poursuivant sa route le long du côté intérieur de la cuisse, immédiatement sous l'expansion formée par le pannicule charnu, il se termine à la

rotule, à la tête et à la partie latérale du tibia. (*Voy.* 9, *fig.* 5, *pl VI.*)

Ce muscle fait l'office d'abducteur de la cuisse; en tendant le fascia, il augmente aussi la force des muscles; c'est pourquoi j'ai jugé que le nom que je lui donne, était plus convenable que celui de fascia lata.

Le *fessier extérieur* n'est pas le plus grand, comme il l'est dans l'homme. Il forme deux pointes à sa partie supérieure; la première, qui est antérieure, s'attache à la pointe de l'os des îles; la seconde qui est postérieure, s'attache à l'épine postérieure du même os. Entre ces deux attaches est un intervalle demi-circulaire, qui laisse voir le grand fessier, et qui est recouvert du moins en partie, par l'ap névrose du fascia lata. Il s'attache inférieurement au petit trochanter externe, par un tendon plat, qui fournit aux muscles de la cuisse une forte aponévrose. (*Voy. fig.* 3, *pl. VI.*)

Le *grand fessier* est situé sous celui dont il vient d'être parlé. Il est très-étendu, et contigu à cette masse que M. Stubbs nomme sacro-lombaire, avec laquelle il se mêle. Il occupe presque toute la croupe et couvre la face externe de l'os des îles, ainsi que les vertèbres des lombes. Il s'attache supérieurement aux apophises épineuses de ces vertèbres, à celles de l'os sacrum, et à l'épine antérieure et supérieure de l'os des îles. En se resserrant, il se trouve entre-mêlé de cou-

ches tendineuses, et va se terminer au grand trochanter. (*Voy. f, fig. 3, pl. VI.*) Il tire la cuisse en dehors et en arrière.

Le *petit fessier* est une petite masse, située immédiatement sous le muscle précédent, et omise par distraction dans la myologie. Il a son origine à l'os des îles, et se termine au grand trochanter sous le précédent, auquel il sert de muscle auxiliaire.

Le *fléchisseur biceps de la cuisse* a deux têtes principales ; la plus longue a une origine commune avec le petit fessier ; l'autre s'attache à la tubérosité de l'os ischion. Ces deux têtes forment un muscle qui se termine par un double tendon fixé à la rotule. La longueur et le mode de ces deux insertions augmentent beaucoup sa puissance, et sont cause qu'il peut agir fortement comme abducteur et comme fléchisseur. (*Voy.* 6. *fig.* 3, *pl. VI.*)

Le *fléchisseur postérieur de la cuisse* forme ce que M. Stubbs appèle muscle demi-tendineux (c'est le nom qu'il porte dans l'anatomie de l'homme) ; et Bourgelat, demi-membraneux ; deux dénominations, un peu vagues, que j'ai cru devoir rejeter. Ce muscle est double à sa partie supérieure, ou a deux têtes, qui s'attachent aux ligaments du sacrum et de l'ischion. Il a son origine à la tubérosité de ce dernier et à une partie du coccyx, descend le long de la partie postérieure de la cuisse, et se termine à la surface interne du

tibia, à trois pouces au-dessous de la tête de cet os, par une expansion aponévrotique. (*Voy. c, c, d, fig.* 3, *pl. VI.*) Le terme expansion est assez impropre ici ; mais l'ayant employé dans la myologie, j'ai été forcé de le conserver. Je regardais le muscle précédent comme abducteur biceps, et celui-ci comme adducteur biceps ; ils sont tous deux fléchisseurs, mais le dernier est en même temps adducteur. Leur insertion, telle que la myologie la présente, n'est point exacte non plus.

Le *muscle demi-membraneux* forme une partie de celui que Bourgelat nomme le long vaste, et de celui auquel M. Coleman donne le nom d'abducteur triceps de la cuisse. On peut, je crois, douter s'il doit, ou non, être distingué de celui que j'ai appelé fléchisseur biceps de la cuisse, et si le nom que je lui donne ici est le plus convenable ; ce qu'il y a de certain, c'est que ce muscle ne répond nullement à celui qui, dans l'homme, porte le même nom. Cependant il est plus membraneux dans sa structure, que la plupart des autres muscles. Bourgelat le décrit comme une partie du long vaste. Il est attaché supérieurement à la tubérosité de l'ischion, à l'angle inférieur de cet os, et à l'aponévrose, qui établit une connexion entre le même os et le fémur. Il descend sous la forme d'un éventail, et fournit une expansion qui se mêle à celle qu'on désigne sous le nom de fascia lata. La portion antérieure de

ce muscle se termine à la partie antérieure du fémur et du tibia ; et la portion postérieure recouvre les muscles postérieurs de la cuisse, de la jambe, et le tendon d'achille. (*Voy. a, a, fig. 3, pl. VI.*) Ce muscle est fléchisseur de la jambe, et abducteur de la cuisse et de la jambe.

Le muscle capsulaire est une petite masse charnue, qui paraît être distincte des muscles fessiers ; il a son origine au bord de la cavité cotiloïde, s'attache, en passant, au ligament capsulaire, et va se terminer à la partie latérale supérieure du fémur. Bourgelat l'appèle muscle droit, et le décrit comme concourant au mouvement de rotation de la cuisse ; mais il me paraît destiné à empêcher que le ligament capsulaire ne soit pincé entre l'os du bassin et le fémur.

Des muscles situés sur le côté intérieur de la cuisse.

Le muscle grêle a été appelé adducteur biceps : Bourgelat lui donne le nom de court adducteur. A parler exactement, il n'est pas assez mince pour mériter la dénomination de grêle, comme dans l'homme. Il est séparé en deux par une ligne qui le traverse. C'est le premier muscle que l'on découvre sur le côté intérieur de la cuisse, après qu'on a enlevé les téguments et l'expansion aponévrotique ; il a son attache supérieure au pubis et à l'ischion, et se termine inférieurement

par une aponévrose qui recouvre la partie interne de la cuisse, et a son attache particulière à la partie supérieure et interne du tibia. (*Voy. b, fig. 4, pl. VI.*) C'est un des principaux adducteurs de la cuisse.

Le sartorius a été ainsi nommé de ce qu'il croise les jambes; ce qui fait qu'il est d'un grand usage pour les tailleurs. Il a son attache supérieure dans le bassin. (Son origine est différente dans l'homme.) Il s'étend du milieu, à-peu-près, au bord intérieur, traverse obliquement les muscles psoas et iliaques, et se termine en un petit tendon, attaché avec le précédent à la partie supérieure latérale du tibia. Il fait l'office d'adducteur et de fléchisseur de la cuisse et de la jambe. (*Voy. h, fig. 4, pl. VI.*)

Le *petit psoas* est un muscle particulier aux lombes; il manque souvent dans l'homme; mais on le trouve toujours dans le cheval. (*Voy. les muscles des lombes, et d, fig. 4, pl. VI.*)

Le *grand psoas* a son attache supérieure aux deux dernières fausses côtes et aux dernières vertèbres lombaires sur le petit psoas; il s'attache aussi au bassin, en descendant, et se termine au trochanter interne. (*Voy. e, fig. 4, pl. VI.*) Il tire la cuisse en avant. La maladie qui se forme dans la membrane cellulaire de ce muscle, et qu'on nomme abcès du psoas, ne se rencontre pas dans le cheval; ce qui semble fortifier l'opinion de ceux qui croyent que cette maladie a sa

première origine dans quelqu'un des os de l'épine ; affection à laquelle le cheval n'est pas sujet.

Le grand iliaque naît de la surface interne de l'os des îles, se porte en arrière sur le muscle précédent, et se termine, comme lui, à la tubérosité de la partie interne du fémur. Il tend la cuisse en dedans, et sert aux mouvements de rotation, c'est-à-dire, aux mouvements par lesquels elle tourne sur elle-méme en manière de pivot. (*Voy. f, fig. 4, pl. VI.*)

Le *petit iliaque interne*, muscle qui manque dans l'homme, a son origine au bord du bassin, et son insertion au petit trochanter : il concourt avec le précédent.

Le *pectineus* a son attache supérieure à l'os pubis, et son attache inférieure un peu au-dessous du petit trochanter interne. (*Voy. c, fig. 4, pl. VI.*) Il sert à tirer la cuisse en dedans et en haut.

L'adducteur triceps de la cuisse a une triple tête, ou attache supérieure, une au bord interne du pubis, une autre à la branche antérieure de l'ischion, et une troisième plus petite, à la tubérosité du même os. Ces trois portions font route ensemble, mais sans union intime, et se terminent, l'une à la partie postérieure du fémur, une autre à la partie supérieure et interne du tibia, et la troisième à la tubérosité interne du fémur. Cette troisième portion forme le muscle que Bourgelat nomme grèle interne. *Voy. a, a, fig. 4, pl. VI.*) Toutes trois plient la jambe et la

cuisse, et les tirent en dedans. (*Voy. b, fig. 1, pl. VIII.*)

Le *vaste interne*, gros et charnu, a son attache supérieure à la racine du grand trochanter et aux parties latérales externes du fémur, et son insertion à la partie latérale de la rotule.

Le *muscle droit de la cuisse* commence par deux tendons, attachés, l'un à l'os des îles, au-dessus de la cavité cotiloïde, et l'autre à la partie supérieure du fémur. Ses fibres sont rangées à droite et à gauche d'un tendon en forme de plume, et il se termine à la partie supérieure de la rotule par un fort tendon, qui fournit une expansion à la surface de cet os, et s'unit à un ligament (*voy. pl. VIII*), qui va de la partie inférieure de la rotule à la tête du tibia. Cette expansion communique avec une autre que donne le vaste externe, et qui s'attache latéralement au tibia. Ces expansions sont encore fortifiées par une aponévrose, qui recouvre toute l'articulation, et s'attache à cette partie. C'est pour cela que les fractures de cet os ont rarement lieu dans le cheval, quoique des muscles très-puissants y aient leur insertion. (*Voy. 1, fig. 4, pl. VI.*). Ce muscle concourt avec les muscles désignés sous le nom de vastes et dresse la jambe, en tirant la rotule en haut.

Le *vaste interne* a son origine au col du fémur et à toute sa surface intérieure, et va se terminer au côté intérieur de la rotule.

Le *muscle crural* n'est pas facile à distinguer, parce qu'il semble se confondre avec les trois derniers dont on vient de parler. Il occupe la portion inférieure du fémur, et se termine à la rotule avec le précédent.

On peut remarquer que les muscles ci-dessus se joignent aux extenseurs de la jambe, et juger au mode leur insertion, avec quelle force ils doivent agir, la rotule écartant leurs tendons du centre de mouvement. Voilà pourquoi elle présente à ces deux os une surface unie qui facilite leur action, tandis qu'elle fait l'office de poulie, à l'égard des muscles; car, comme ils sont courts, il faut un mécanisme qui ajoute à l'avantage de leur position.

L'obturateur externe a son origine à la branche intérieure de l'os ischion, s'attache à toute la circonférence du trou ovalaire; et, diminuant de largeur en descendant, va se terminer, par un fort tendon, à la partie postérieure du grand trochanter. Quoique ce muscle ait peu d'étendue, cependant la direction de ses fibres, et ses points de contact multipliés lui donnent une force considérable pour faire tourner la cuisse en dedans; action directement contraire à celle du même muscle dans l'homme.

Le *muscle carré de la cuisse* est un muscle long et mince, omis par Bourgelat. Il a son attache supérieure à la portion inférieure de l'os ischion, et se termine un peu au-dessous du grand

trochanter; ce qui est cause qu'il peut faire tourner la cuisse en dehors.

Les *muscles jumeaux*, sont deux portions musculeuses attachées, l'une au-dessus de l'autre, à l'ischion et au pubis, et se terminent à côté du précédent, avec lequel elles forment antagonisme à l'égard des deux muscles que nous avons décrits sous les noms de crural et d'obturateur externe.

L'*obturateur interne* s'attache à toute la circonférence du trou ovalaire, du côté interne.

Le *pyriforme* a son attache supérieure à la partie interne de l'os sacrum. Réuni au précédent, il gagne l'échancrure de l'ischion avec le nerf crural postérieur, et se termine comme les jumeaux, dont il seconde l'action.

Des muscles du canon.

Le *poplité* est un muscle qui peut être décrit comme appartenant à la jambe ou au canon. Bourgelat le rapporte à la jambe, et le momme abducteur. C'est par erreur, sans doute, qu'il le représente comme une masse très-petite; car il forme un muscle très-considérable. Il me semble que, dans toutes les descriptions qu'on en a données, on a pris son origine pour son insertion. Il a, si je ne me trompe, son attache supérieure au côté interne du tibia, au-dessous de la tête de cet os; *(voy. e, fig. 1.)* Ses fibres charnues se portent obliquement en dehors et en haut, et il

se termine, par un tendon, à la partie latérale du condyle interne du fémur, (7, *fig.* 2,) après s'être attaché fortement, dans son trajet, au ligament capsulaire de l'articulation. Les usages de ce muscle sont étendus et variés ; il fortifie l'articulation en rapprochant les extrémités des os, prévient les effets du choc sur cette partie, fléchit le canon en tournant le jarret en dedans, empêche le froissement du ligament cap ulaire ; enfin, sert d'attache aux cartilages sémi-lunaires.

Le *tibial antérieur* est un muscle très-curieux et très-compliqué, qui forme, selon Bourgelat, le fléchisseur du canon. Il a deux têtes ou deux attaches supérieures. La première se forme par un tendon très-fort, dans une cavité située sur la partie antérieure du condyle externe du fémur (*d*, *fig* 2 ;) ce tendon sert à affermir l'articulation, et fournit une des origines du fléchisseur du pied. Il se porte en dedans ; il est reçu dans une partie charnue, qui naît de la cavité qui se trouve derrière l'épine antérieure du tibia, dans presque toute sa longueur ; il s'avance dans cette partie charnue sous la forme d'une production tendineuse, et s'unit faiblement avec elle. Parvenu au bas, il dégénère en un tendon, qui, à son tour, est accompagné du tendon de la première origine, puis s'en sépare, (*voy. m*, *fig.* 1 ; *p*, *fig*, 2,) pour se partager en deux branches, dont l'une est plus longue que l'autre. La plus longue se termine à . . partie latérale et postérieure

du canon. La plus courte a son insertion à la partie antérieure et supérieure de la tête du canon. Le tendon environnant (*voy. n, fig.* 1 ; et *o*, *fig.* 2) se partage aussi en deux branches, qui se terminent près de celles de la première portion, mais un peu au-dessus.

Ce mode particulier d'insertion fait qu'il peut agir avec beaucoup plus de force, embrassant plus de points de contact, et agissant à la fois sur plusieurs points du jarret; il flechit fortement le canon.

Le *gastrocnemius* (*voy. h, h, fig.* 1 ; *k*, *fig.* 2) auquel Bourgelat donne le nom de muscles jumeaux, n'est dans le cheval qu'un muscle à deux têtes, qui ne doit pas porter le même nom que dans l'homme, où il forme en effet deux muscles qui ont la même origine, la même insertion et le même usage. L'origine et la terminaison de ce muscle ne sont pas moins curieuses que celles du muscle précédent. Il a deux têtes fort distinctes; l'une interne, l'autre externe. Celle ci est adhérente à la partie inférieure externe du fémur, et donne, en descendant, un tendon aplati, qui, vers le milieu du tibia ou à-peu-près, devient rond et passe sous celui de la tête interne. Celle-ci est formée d'une petite portion charnue (*voy. h, fig.* 1) qui s'attache à la partie latérale interne du fémur; elle devient bientôt tendineuse, et son tendon passe sur celui de la tête externe. L'un et l'autre sont singulièrement entrelacés avec

le tendon plantaire de la substance cellulaire, présentant un cordon de forme spirale, *(voy. y, fig. 2)* lequel descend sur le côté extérieur du tendon perforé, entre les ligaments unis avec ce tendon, et se termine à la pointe du jarret. Le tendon de la tête interne fournit une expansion au canon et aux parties situées au-dessous.

Ce muscle fait l'office d'extenseur du jarret, et forme l'un des muscles les plus importants pour l'exécution du mouvement de progression. C'est par son moyen que l'angle du jarret s'ouvrant pour faire avancer l'extrémité postérieure, dans le galop, dans le saut, etc., le cheval est capable de porter son corps en avant, en rapprochant les deux côtés de l'angle. Voilà pourquoi un grand jarret est regardé comme un avantage; car le muscle se trouvant par-là éloigné du centre de mouvement, doit agir avec plus de force; on sait que plus un levier est long, plus il a de puissance; il serait donc difficile de ne pas admirer la sagesse de la nature dans la formation de ce muscle, qui, étant divisé en deux portions, a un plus grand nombre de point de contact, et dont le tendon acquiert plus de force par sa structure spirale.

Un gros nerf qui fournit des rameaux à la jambe et au pied, rampe entre les deux branches de ce muscle, et accompagne son tendon.

Le muscle plantaire forme l'extenseur latéral de Bourgelat; c'est un muscle très-petit et

très-mince, qui à son origine au dessous de la tête extérieure des jumeaux, et au-dessus du condyle externe du fémur. Il descend obliquement en croisant le tendon du gatrocnémius (*voy. g, fig.* 1 ; et z, *fig.* 2,) et se termine par un tendon, à la pointe du jarret, avec le même gastrocnemius, dont une expansion s'attache au côté interne de cette partie. L'usage du plantaire n'est pas facile à expliquer ; on ne peut pas le regarder comme un auxiliaire du fléchisseur ; car la nature, qui agit en tout avec simplicité, et qui affecte de mettre de l'harmonie entre les parties, se serait écartée des lois d'une économie régulière, en employant deux muscles, l'un grand, et l'autre petit, lorsqu'un seul lui suffisait. Pour deviner son but, il est plus raisonnable de supposer que celui-ci est destiné à concourir avec quelques-uns des autres muscles ou ligaments de ces parties, durant l'extension du mouvement progressif.

Le *fléchisseur perforé postérieur du pied* a son attache supérieure près de celle du gastrocnémius, dans la cavité située derrière le condyle du fémur. Rapprochant ses fibres, il se porte du côté intérieur de ce muscle à la partie extérieure et postérieure, et reçoit, en descendant, l'expansion du ligament fascial, (*voy. p, fig.* 1 ; et *x*, *fig.* 2) au moyen de laquelle il est fortement attaché à la pointe du jarret, où il forme une espèce de sac ou capsule synoviale ; tellement qu'une blessure profonde en cette partie, si elle pénètre le tendon, produit

le même effet que produirait l'incision d'une jointure. Il s'avance ensuite vers la partie postérieure et inférieure du jarret. On le voit (*fig.* 1 et 2) séparé du ligament fascial qui est coupé en cet endroit, pour laisser appercevoir le chemin qu'il fait avant de rencontrer le tendon perforant, lequel passe à côté de lui et recouvre sa partie extérieure. (1) En poursuivant sa route, il renferme entièrement le tendon perforé (*Voy. b, fig.* 2) ainsi qu'il arrive au tendon perforé des extrémités de devant. Enfin il traverse une expansion formée par les ligaments suspenseurs élastiques, et par celui des petits os du métacarpe, et se divise en deux portions (*voy.* 4, *fig.* 2) qui se terminent, de chaque côté, à la partie inférieure du pâturon, et fournissent une expansion à la fourchette du pied.

Le grand fléchisseur perforant du pied a son attache supérieure à la partie postérieure et externe de la tête du tibia. En descendant le long de cet os, il reçoit des fibres charnues et obliques, venant les unes du bord interne, les autres du bord externe et se réunissant à son tendon; (*voy. k, fig.* 1) dans l'intervalle, rampe l'artère tibiale postérieure, avec de petites bran-

(1) Le terme de ligament fascial que j'employe ici donnera peut-être lieu à quelques objections; mais, comme je l'ai fait observer, cette partie est une véritable continuation du fascia, et remplit l'office de ligament; d'ailleurs, je n'ai adopté cette dénomination, qu'en attendant qu'il en soit proposé une plus convenable.

ches de veines et de nerfs. En approchant du calcaneum, il prend la forme d'un fort tendon, qui passe dans une gouttière pratiquée sur le côté intérieur de cet os, et glisse sur l'articulation du tibia et du jarret, y ayant un cartilage entre deux, pour prévenir les effets du frottement, (*voy. r* et *t*, *fig.* 2) il passe dans la gouttière sous un ligament annulaire particulier, et sous le ligament annulaire général du jarret. Immédiatement après avoir traversé la gouttière, il se trouve en contact avec le tendon du muscle perforé (*z*, *fig.* 1), et poursuit sa route, postérieurement recouvert par ce tendon, qu'il accompagne jusqu'au pâturon, où il se trouve entouré par l'anneau du muscle perforé, puis va au-dessous du petit pied, se terminer par une aponévrose qui s'attache à toute la face inférieure de cet os. Le nerf du métacarpe accompagne le gastrocnémius à son origine, descend sur le bord du tendon de ce muscle, passe avec lui à travers le ligament annulaire, et se ramifie ensuite sur le pied et le pâturon. (*Voy.* 2, *fig.* 1.) Ce muscle et le précédent sont les fléchisseurs du pied; mais le dernier appartient plus immédiatement au pied, au lieu que le premier, plus compliqué dans son insertion, et plus varié dans ses usages, paraît appartenir également au jarret, au canon et au pâturon, et fournir un milieu propre à établir de l'uniformité dans les mouvements de toutes ces parties.

Le petit fléchisseur perforant du pied de derrière n'est considéré, par M. Coleman, que

comme la plus petite tête du muscle précédent, qu'il décrit sous la dénomination de fléchisseur ; cela est peut-être plus correct. Cependant, quoique le tendon de celui que je nomme petit fléchisseur s'unisse avec le grand perforant, il me semble faire partie d'un muscle distinct. C'est aussi l'opinion de Bourgelat, qui le nomme fléchisseur oblique. Il a son origine à la partie postérieure de la tête du tibia, par une espèce de division, descend le long du côté extérieur du poplité, dirige obliquement sa route de dehors en dedans, et passe sous le ligament annulaire, à la partie latérale interne du jarret, (*voy. fig.* 1) et s'unit, vers le milieu du canon (*voy.* 2, *fig.* 1), au muscle précédent, dont il devient ainsi l'auxiliaire.

Le *long extenseur du pied de derrière* est un des trois muscles qui concourent à l'extension du pied. (*Voy. n, fig.* 2.) Il paraît avoir son origine autour du tendon de l'extenseur du canon, par quelques fibres tendineuses qui lui sont propres. Il a une autre attache à la partie extérieure de la tête du tibia ; après avoir fait quelque chemin en descendant, il se termine en un fort tendon, (*r, fig.* 2) qui passe sous le ligament annulaire, uni au tendon du muscle suivant, vers le milieu du canon. (*Voy,* 1, *fig.* 1.) Il se porte ensuite à la partie supérieure et antérieure du canon, s'unit avec le muscle suivant, et, continuant sa route sur le devant du pâturon, reçoit l'expansion des ligaments suspenseurs, (7, *fig.* 2) et se ter-

mine à l'éminence antérieure de l'os du pied.

L'*extenseur lateral du pied* (Bourgelat ne lui donne pas d'autre nom) répond au long péronné, dans l'homme. Il s'attache, par un tendon, à la partie latérale de la tête externe du fémur et à celle du péronné. Il devient tendineux en descendant, accompagne un moment l'artère sous le ligament annulaire, passe obliquement sur le canon, reçoit les fibres du petit extenseur, et, vers le milieu du canon, s'unit au long extenseur, dont il partage les fonctions.

Le *petit extenseur* est une expansion de fibres charnues prolongées du tendon du long extenseur à celui de l'extenseur latéral, vers la partie supérieure du canon, et descendant deux ou trois pouces au-dessous. (*Voy.* 9, *fig.* 2.) Son principal usage paraît être de rapprocher ces deux tendons, ce qui doit seconder puissamment leur action, en les rangeant sur une ligne droite.

Des ligaments et autres parties des extrémités postérieures.

Les os de ces parties ont été décrits ailleurs, ainsi que les ligaments qui les concernent; mais il y en a d'autres qui servent immédiatement aux mouvements de ces mêmes parties et de celles qui ont avec elles quelque connexion. D'après ce qui a été exposé, il est évident que l'articulation du fémur avec le bassin est très-forte, et

que la luxation y doit être bien rare. Le fémur est retenu en place au moyen de deux ligaments, dont la force est considérable et suffisante pour résister aux différents efforts que cette articulation peut avoir à soutenir. Le ligament capsulaire a son attache supérieure au col du fémur, immédiatementau-dessous de la tête, (*voy. fig.* 1, *pl. VIII.*) et son insertion autour de la cavité cotyloïde. Le ligament qu'on nomme improprement rond, est très-fort, et s'attache, par une de ses extrémités, à la tête du fémur, et par l'autre, à la cavité cotyloïde ; aussi cette tête est très-affermie dans sa situation.

L'articulation de la cuisse avec le tibia et le péronné est formée avec beaucoup d'art, et très-forte. Les muscles qui la forment, ou qui étendent ces os, peuvent agir avec une grande énergie. Elle est pourvue d'une rotule qui suit les mouvements des muscles, sans y mettre le moindre obstacle. La rotule glisse sur l'articulation au-devant des condyles du fémur, et est retenue en place par de forts ligaments, qui paraissent formés en partie de l'aponévrose qui recouvre l'articulation, en partie des tendons des muscles de la cuisse, et en partie de quelques fibres ligamenteuses qui lui sont propres. Un de ces ligaments, situé antérieurement, semble fourni par les tendons du muscle droit, qui s'étendent sur la rotule, et s'avancent avec un ligament, de sa partie inférieure et antérieure, dans la cavité qui

se trouve à la partie antérieure et supérieure de la tête du tibia. (*Voy. d, fig* 1 ; et 10, *fig.* 11.) Un autre ligament, qui a son attache supérieure au côté extérieur de la rotule, s'unit à l'expansion du vaste externe, et se termine à la partie externe de l'apophyse antérieure du tibia. (*Voy. c, fig.* 1 ; *b, fig.* 2.) Un troisième ligament assez mince, lequel est écarté pour laisser voir la jointure, a son attache supérieure au côté intérieur de la rotule, s'avance avec une expansion du vaste interne, et se termine au côté antérieur de la tête du tibia. Un quatrième venant du côté externe de la rotule, a son insertion au condyle externe du fémur. Il y en a un autre correspondant, attaché au côté intérieur, et, en outre, quelques fibres très-fortes qui s'entre-croisent sur la rotule. Cet os est aussi recouvert par le ligament capsulaire général de l'articulation. La grande force des muscles qui ont leur insertion à la rotule, y occasionne quelquefois des fractures par un effort trop peu gradué, et plus souvent par un coup de pied. (*Voy. l'article fractures* ;) ce qui arriverait plus souvent, malgré la force de l'os, si la continuation des tendons qui le recouvrent n'ajoutait pas beaucoup à cette force. L'articulation du fémur avec le tibia est affermie en place par les ligaments croisés, qui ont leur origine à la partie postérieure du fémur, s'entre-croisent dans l'articulation, et vont se terminer à la tête du tibia. Le ligament postérieur a son attache

supérieure à l'articulation, derrière les ligaments croisés, entre les condyles, et a son insertion à la partie postérieure de la tête du tibia. Il empêche que celui-ci ne se porte trop en avant, et que les ligaments croisés n'entraînent, l'un sur l'autre, les os auxquels ils ont leurs attaches; sur chaque côté des condyles du fémur, il y a un tendon qui fait l'office de ligament latéral. En dehors, cette fonction est remplie (*voy. f, fig.* 2) par le tendon de l'extenseur latéral du pied; et en dedans, par une expansion du triceps et du vaste interne. Le tendon du fléchisseur du canon est attaché à la partie supérieure et antérieure des condyles, et forme un surcroît de force qui est encore augmenté par le ligament capsulaire qui entoure l'extrémité des os. Dans l'intérieur de l'articulation il se trouve un cartilage, nommé semi-lunaire à cause de sa forme. (3, *fig.* 1; et *c*, *fig.* 2.) Il est situé sur la tête du tibia, a plus d'épaisseur pardevant que par derrière, et est retenu en place par des fibres ligamenteuses.

Le jarret est recouvert d'une peau très forte, avec laquelle il a une connexion très-étroite, et qui est plus épaisse à la partie postérieure. C'est la jointure la plus complexe de toutes, sans excepter celle du genou; c'est pourquoi il est fort difficile de la décrire. Je me suis appliqué à en rendre la description claire et exacte; l'étudiant qui la lira avec attention, en consultant la planche qui la concerne, se formera une idée juste d'une

articulation si importante. Elle est, en général, recouverte de plusieurs couches de substances ligamenteuses. En écartant la peau, on trouve, immédiatement au-dessous une membrane épaisse étendue sur la totalité du jarret et de la jambe, et présentant partout une surface presque unie, de manière que les tendons et les ligaments qui se trouvent au-dessous, ont très-peu de saillie. Cette substance cellulaire épaisse peut être enlevée par différentes couches successivement; quand il n'en reste plus rien, les muscles de la jambe et du jarret et les parties situées au-dessous, se montrent, mais recouvertes d'une forte expansion tendineuse ou aponévrotique. Cette expansion paraît être la continuation de l'aponévrose du demi-membraneux et du tenseur du fémur, prolongé, en descendant, sur les muscles du tibia, et devenue plus forte en avançant. Elle recouvre entièrement chaque muscle, et contribue peut-être à former les gaînes des tendons, en se repliant sur la totalité. Lorsqu'on l'enlève sur le haut de la jambe, il est facile de voir qu'elle acquiert de l'épaisseur en gagnant la cavité formée entre le tendon d'achille et le fléchisseur du pied, où elle est très-ferme, et paraît dégénérer en deux ligaments que j'ai nommés aponévrotiques. Ces ligaments (*p*, *fig.* 1; et *x*, *fig.* 2) semblent plus immédiatement produits par une expansion tendineuse, très-forte, venant de la surface intérieure du muscle perforé. Elle paraît

aussi concourir à la formation des ligaments annulaires, avec une expansion ligamenteuse particulière, attachée aux deux côtés du tibia, et qui, après avoir passé autour du jarret, se prolonge antérieurement et postérieurement, à quelques pouces au-dessous, sur les tendons, et se termine à la partie intérieure, extérieure et postérieure des os. Postérieurement, près de l'origine des ligaments élastiques bifurqués, elle paraît se replier d'un os du métacarpe sur l'autre, en descendant pardevant, et formant une connexion entre les tendons extenseurs. Elle s'éloigne ensuite des deux côtés, laissant les fléchisseurs, afin qu'ils ne soient pas gênés dans leur action; car s'ils étaient tirés vers la partie inférieure, ils se trouveraient trop près du centre de mouvement pour agir avec avantage. Il n'en est pas de même des tendons extenseurs, qui, vu leur situation, ne peuvent agir qu'autant qu'ils sont rapprochés du canon. Chaque tendon du jarret et des parties situées au-dessous, a sa gaîne particulière, unie et repliée sur ces tendons. Il y a aussi une autre enveloppe, qui est une continuation de l'enveloppe générale de cette partie du corps, dans l'intérieur de la gaîne, près de l'endroit où se terminent les tendons, il se trouve une provision de mucus, propre à prévenir les effets du frottement, pour ceux qui sont destinés à des exertions considérables, et dont les mouvements sont très-étendus. Ce mucus est recueilli

et conservé dans des capsules particulières, connues sous le nom de bourses muqueuses: il est fourni par les artères des parties. Quand ces artères sont soumises à une action violente et soutenue, comme cela arrive dans les grandes exertions, la sécrétion du mucus trop considérable forme cette espèce de maladie qu'on nomme mollette. Quelquefois la quantité du mucus est simplement augmentée sans produire de maladie; le plus souvent l'amas de mucus augmente sans suites fâcheuses; d'autres fois, les parties les plus aqueuses sont absorbées, et ce qui reste devient gélatineux, ou prend une forme encore plus solide.

Lorsque les capsules muqueuses ne sont pas trop fortement comprimées, il n'en résulte aucun inconvénient grave. Mais comme elles sont dans le voisinage de parties sujettes à de grandes exertions, elles se trouvent exposées par-là à de fréquents dérangements. Le plus souvent elles sont situées tout-à-la-fois sur la partie antérieure et sur la partie postérieure du jarret et du pâturon. (*Voy.* 3, *fig.* 1.) Les gaînes et les capsules muqueuses des tendons du fléchisseur du canon sont sujettes aux mêmes accidents, ainsi que les tendons du grand et du petit fléchisseur du pied (*h* et *l*, *fig.* 1) à leur entrée dans les ligaments annulaires du jarret. L'élargissement de la bourse du tendon du petit fléchisseur du pied (*l*, *fig.* 1) occasionne souvent des éparvins; car la branche

superficielle de la veine qui passe sur le côté intérieur du jarret, se trouvant comprimée, les efforts qu'elle fait pour surmonter l'obstacle qu'éprouve le sang, produisent une dilatation dans ses téguments. Ce n'est pas tant, selon moi, la pression des parties voisines qui cause cet accident, que l'action extraordinaire à laquelle donne lieu une pression trop prolongée; dans ce cas, les fluides immédiatement comprimés sont absorbés, et remplacés peut-être par d'autres substances étrangères. C'est ainsi que souvent la compression d'une capsule muqueuse fait que les ligaments environnants sont absorbés et remplacés par un dépôt de matière osseuse; car on remarque, dans le cheval, une grande disposition à cette sorte de dépôt, toutes les fois que l'action de quelqu'une de ces parties est augmentée. Peut-être est-ce la suite d'une loi de l'économie animale, qui tend à fortifier les organes trop faibles. Il se forme aussi sur le jarret, des exostoses, communément désignées sous le nom d'éparvins, dans l'inflammation du tendon ou des ligaments, parce que ces parties qui ont fort peu d'élasticité, ne peuvent, lorsqu'elles sont distendues, recouvrer promptement leur dimension naturelle. Voilà pourquoi la pression de l'os peut occasionner l'absorption de quelques ligaments. La constitution prend l'alarme, s'il est permis de parler ainsi, et produit une quantité extraordinaire de matière osseuse, qui dégénère en éparvin.

Les pâturons (11, *fig.* 2) sont sujets à ce gonflement des capsules muqueuses. Celles qui entourent l'extrémité des tendons fléchisseurs, sont considérables à l'endroit où ils se trouvent recouverts des ligaments bifurqués élastiques et des ligaments propres à cette partie. Une bande aponévrotique entoure, à la pointe du jarret, une capsule muqueuse, qui, en se tuméfiant, forme le caplet ou passe-campagne. (*x*, *fig.* 2.) Les détails relatifs à ces diverses maladies trouveront leur place ailleurs. Si la tumeur est située à la partie postérieure du jarret, entre la pointe de cet os et la partie inférieure du tibia, on la nomme vessigon. On voit cette sorte d'éparvin des deux côtés; car la capsule occupe toute cette étendue. Outre les ligaments généraux dont nous avons donné la description, il y en a d'autres particuliers, qui servent à affermir la connexion des os entre eux; mais il est très-difficile de la représenter distinctement. Ils paraissent confondre leurs fibres. Cependant on parvient à les démêler; car chaque os a un plan particulier de fibres, qui l'unit avec les os contigus. Ces ligaments ont peu d'étendue; mais comme chaque os du jarret a quelque mouvement qui se communique à tous les autres, la pointe doit nécessairement s'en ressentir. Indépendamment des fibres ligamenteuses particulières qui unissent chaque os avec l'os contigu, il en part deux plans des parties latérales du tibia, les-

quiels, prolongés sur les côtés du jarret, affermissent l'union de ces deux os. Il y a encore d'autres plans de fibres, qui s'étendent antérieurement et postérieurement. Le ligament capsulaire de cette articulation a son attache supérieure au tibia, s'unit avec les bandes ligamenteuses, s'étend sur l'os du jarret jusqu'à l'extrémité supérieure du canon; les ligaments de l'articulation inférieure sont semblables à ceux dont on vient de parler. Il se trouve à l'extrémité du tibia un cartilage remarquable, retenu en place par un ligament particulier, entre la tête postérieure et inférieure de l'os et le tendon fléchisseur du pied. Il est probable que si un cheval boite de vieux, sans cause apparente au jarret, cela vient de l'ossification de ce cartilage. (*Voy.* r, *fig.* 1; et 12, *fig.* 2.) Il y a aussi, à la partie postérieure de l'astragale, un ligament très-fort, (*v*, *fig.* 2) qui s'étend postérieurement sur les os du jarret jusqu'aux petits os du métacarpe, et l'unit au canon, sans compter les fibres latérales qui contribuent à cette connexion, mais qui deviènent osseuses avec le temps. C'est ce ligament postérieur qui est affecté dans la maladie qu'on nomme courbe; mais le siège de cette affection est un peu plus bas ordinairement.

De la structure, des fonctions et de l'économie du pied.

DESCRIPTION DE LA PLANCHE IX.

Fig. I. Elle représente un pied avec ses artères et ses veines, dans lesquelles on a injecté de la cire. *a*, *a*, les veines avec les branches et les ramifications qu'elles fournissent au pied, sous la forme d'un réseau parfait; *bb*, les artères. *Fig. II.* Elle représente un pied scié au-dessous du milieu, et au-dessus du petit pâturon; *a*, l'os du petit pied; *b*, l'os coronaire ou petit pâturon, qui est représenté trop long ici; *c*, l'os de la noix; *dd*, les ligaments de l'os; *e*, le tendon fléchisseur de l'os coronaire; *ff*, le tendon fléchisseur de l'os du pied; *g*, la fourchette sensible; *hh*, la sole sensible ou charnue, qui n'est qu'une expansion à l'extrémité de la fourchette sensible ou charnue; *i*, les lames sensibles; *k*, le ligament coronaire; *l*, le tendon extenseur de l'os du pied; *m*, la fourchette compacte ou insensible; *n*, la sole insensible. *Fig. III.* Elle représente un pied sans son sabot; *a*, les lames sensibles; *b*, les lames de la sole, prolongées autour du talon; *c*, la sole sensible; *d*, la fourchette sensible; *e*, la partie cartilagineuse de la fourchette, continuée depuis le cartilage latéral; *ff*, le ligament vasculaire de l'os coronaire; *gg*,

étrangères que nous y attachons, telles que le fer, ainsi que la dureté des routes, rendent ces parties susceptibles d'un grand nombre de maladies. Comme le mouvement de progression est le principal avantage que l'homme retire du

NAPOLI

sensibles ; *b*, les lames de la sole, prolongées autour du talon ; *c*, la sole sensible; *d*, la fourchette sensible ; *e*, la partie cartilagineuse de la fourchette, continuée depuis le cartilage latéral ; *ff*, le ligament vasculaire de l'os coronaire ; *gg*,

les cartilages latéraux. *Fig. IV.* Elle représente l'ós du pied, l'os de la noix et l'os coronaire avec le tendon fléchisseur, afin que l'on saisisse mieux la connexion de ces os ; *a*, l'os du pied, sans le cartilage latéral qui s'y attache du côté gauche : on apperçoit sur le côté droit l'ossification du cartilage latéral du même côté, ou plutôt le dépôt de matière osseuse qui l'a remplacé ; *b*, l'os de la noix ou navette ; *c*, le tendon fléchisseur, passant sous l'os de la noix, pour aller s'attacher à l'os du pied ; *d*, les cavités qui servent à l'articulation de l'os du pied et de celui de la noix ; *e*, la gouttière pour le passage des vaisseaux sanguins, entre les apophyses latérales de l'os du pied ; *f*, le petit pâturon, ou os coronaire.

Description du pied.

Le pied de cheval forme un corps dont le mécanisme admirable et curieux est particulièrement adapté aux habitudes et aux mœurs de cet animal. La vie artificielle à laquelle nous l'avons assujetti, et surtout l'état peu naturel auquel ses pieds sont réduits par les substances étrangères que nous y attachons, telles que le fer, ainsi que la dureté des routes, rendent ces parties susceptibles d'un grand nombre de maladies. Comme le mouvement de progression est le principal avantage que l'homme retire du

cheval, les maladies qui tendent à le priver de cet avantage, sont un objet de la plus haute importance pour le médecin vétérinaire ; mais, s'il veut s'en former une idée juste, il faut absolument qu'il connaisse la structure et l'économie des parties affectées.

Les parties qui entrent dans la composition des pieds, soit de devant, soit de derrière, sont similaires ; ainsi la description d'un seul est applicable à tous les autres. Les os qui servent immédiatement à former le pied, c'est-à-dire, la partie renfermée dans le sabot, sont l'os du petit pied, ou plutôt du pied, et l'os de la noix ou de la navette, articulés avec le petit pâturon ou os coronaire, qui a une grande connexion avec l'économie du pied, ainsi que le grand pâturon et les os sésamoïdes.

L'os du pied correspond au sabot, quant à la forme. La partie supérieure et antérieure présente une éminence où le tendon extenseur a son attache. Il y a deux autres éminences latérales pour l'attache des cartilages. Dans la partie supérieure, il y a deux cavités articulaires, dont la plus basse est voûtée, et donne attache au tendon fléchisseur. La partie antérieure est recouverte par les lames sensibles, et toute sa structure est spongieuse. (*Voy. y, planche du squelette, a, fig. 2*, et *a, d, fig. 4, pl. IX.*)

L'os naviculaire, plus connu sous le nom d'os de la noix, peu différent de l'os du pied, est

situé à la partie postérieure de celui-ci, auquel il est attaché par des ligaments, ainsi qu'à l'os coronaire. (*Voy. b, fig. 4, pl. IX.*) Un de ces ligaments va de la partie postérieure de l'os de la noix, à la partie postérieure de l'os du pied; deux autres partent de la surface supérieure, et ont leur insertion à l'os coronaire.

L'os coronaire, ou petit pâturon, est représenté, *pl. IX, fig. 4*, par *f*, et *fig. 2*, par *b*; il s'articule avec l'os du pied et celui de la noix, auxquels il est uni par des ligaments capsulaires.

Au-dessus de l'os coronaire est le grand pâturon, dont la partie postérieure est attachée aux os sésamoïdes par des ligaments.

Les cartilages latéraux sont au nombre de deux. C'est une expansion mince et élastique, attachée à chaque côté de l'os du pied, sous la forme de digitations. Ces cartilages sont extérieurement convexes, et en dedans un peu concaves, ayant une partie recouverte par le sabot et l'autre non.

Les lames sont des productions vasculaires et sensibles de la peau. Elles sont élastiques, et contribuent à la sécrétion de la corne; elles entourent la surface antérieure de l'os du pied, en forme de lames ou feuilles, au nombre d'environ 500, selon M. Coleman, et sont reçues entre des lames correspondantes dans le sabot.

L'anneau coronaire est une substance vasculaire, et intérieurement ligamenteuse, qui entoure

l'os de la couronne, à la partie postérieure de la fourchette. Les sécrétions de ses vaisseaux concourent probablement à la formation du sabot.

Le tendon extenseur a son insertion, sous ces parties, à l'éminence antérieure de l'os du pied, et le tendon fléchisseur, la sienne à la voûte qui est située postérieurement.

La fourchette sensible vient immédiatement après. Elle est formée d'une substance cartilagineuse et ligamenteuse, et d'une autre qui est adipeuse. Elle influe sur l'expansion des parties par son élasticité. L'os de la noix porte, en partie, sur cette substance et sur le tendon fléchisseur.

La sole sensible, située sur cette partie de l'os du pied, n'est recouverte par aucune des substances dont on vient de parler, et s'étend en arrière avec le fléchisseur sensible.

Le sabot est une boîte dure et insensible, qui couvre et protège ces parties. Après les avoir ainsi exposées dans leur ordre naturel, nous allons les reprendre dans un ordre inverse, afin de les rendre familières aux étudiants.

Le sabot du cheval est, comme on vient de le dire, une boîte insensible. Elle est formée de fibres dures comme de la corne, et de la nature de l'épiderme, lesquelles sont le produit de la sécrétion de la peau, des lames sensibles et du ligament vasculaire de l'os de la couronne. Il continue de croître pendant toute la vie de l'animal; ses fibres s'avancent obliquement de l'os coro-

naire vers la partie inférieure, et deviènent plus larges à mesure qu'elles descendent Il peut aussi être regardé comme une production des lames; ce qu'il est aisé de constater, en y faisant quelque taille ou autre marque. Le sabot du jeune cheval, ou d'un cheval, de quelque âge que se soit, qui vit dans l'état de nature, est de figure conique, plus large dans la partie qui touche la terre, et plus étroite dans le haut. Les fibres qui entrent dans la composition du sabot, sont susceptibles d'être séparées par des moyens artificiels, tels que la macération. Cette séparation a même lieu quelquefois dans l'animal vivant, et cela d'une manière presque instantanée. C'est cette solution de continuité qu'on appèle seime.

Les parties antérieures et latérales du sabot portent le nom de muraille. La muraille est extérieurement convexe et unie, et intérieurement concave et revêtue de lames insensibles, mais qui sont reçues parmi d'autres lames vasculaires et sensibles. Dans les pieds de devant, la muraille est plus épaisse vers la pince, parce que c'est l'endroit le plus exposé à la compression et aux efforts; dans les pieds de derrière, au contraire, c'est la muraille des quartiers ou des côtés qui a le plus d'épaisseur; c'est pourquoi les maréchaux attachent le fer avec des clous à la pince, pour les pieds de devant, et à la muraille des quartiers pour les pieds de derrière.

Les quartiers sont les parties latérales de la

muraille, et deviènent plus minces en avançant vers le talon, afin qu'ils puissent se prêter plus facilement à l'action des parties.

La partie supérieure du sabot est plus blanche, plus molle et plus mince que le reste. Elle est intérieurement échancrée, pour recevoir une substance vasculaire, qu'on nomme le ligament coronaire. (*Voy. k, ff, fig. 3 ; et k, fig. 2, pl. IX.*) Cette substance vasculaire est plus large par devant, et se rétrécit par derrière en s'avançant vers le talon, où elle s'unit avec la fourchette ligamenteuse ou sensible. Cette même substance est évidemment destinée à concourir, par ses sécrétions, à la formation du sabot, et non à établir une connexion entre celui-ci et les parties internes du pied ; car on peut aisément la séparer du sabot auquel elle n'est adhérente que par ses vaisseaux. La véritable union du sabot avec les parties internes est opérée par les lames et les parties inférieures, comme nous le verrons ; voilà pourquoi, au-dessous de l'anneau coronaire, le sabot n'est point poreux, mais disposé, par lames, pour faciliter sa connexion avec l'os du pied. L'extrémité du sabot est d'une structure un peu différente ; elle offre la sole, les liens et la fourchette insensible.

La sole est concave et élastique, mais n'est pas aussi fibreuse, ni aussi facile à s'écailler que la muraille. Par sa concavité, elle embrasse le pavé, et empêche le cheval de glisser. M. Cole-

man a démontré que le poids des parties internes tendait à effacer cette concavité ; c'est pourquoi, lorsque le fer porte tant soit peu sur la sole de corne, il comprime la sole sensible, la meurtrit, nuit à ses sécrétions, et occasionne cette extravasation, qu'on nomme bleime. La concavité de la sole de corne fait qu'elle peut supporter un poids qu'elle ne supporterait pas si elle avait toute autre forme.

La fourchette est une autre partie du pied à laquelle quelques physiologistes modernes ont attaché beaucoup plus d'importance que les anciens n'avaient coutume d'y en attacher ; les maréchaux n'en ont pas eu une plus haute idée que les savants ; car ils se sont constamment permis d'en diminuer l'épaisseur et le diamètre. Cependant on ne peut douter qu'elle n'ait une destination particulière ; la nature ne fait rien en vain. Mais quelle est cette destination ? C'est un point sur lequel on n'est pas d'accord. Les partisans de l'ancienne école la parent, sous prétexte de prévenir une compression nuisible. D'autres la regardent comme une défense du tendon fléchisseur. Mais M. Coleman, qui en a fait l'objet d'une étude particulière, croit que son véritable usage est d'empêcher le sabot de se contracter ; que celui-ci ayant une disposition constante à diminuer de diamètre et de volume, la nature a établi la fourchette de corne pour contrebalancer cette tendance, et qu'au moyen de cette précaution, il

conserve une surface suffisante pour affermir les pas de l'animal.

L'opinion que la fourchette de corne n'avait d'autre usage que de prévenir le froissement du tendon fléchisseur, a introduit la coutume de la parer et d'employer des fers élevés pour l'exhausser un peu; mais M. Coleman a fait voir que cette pratique n'était fondée que sur des principes erronnés. Ce qui ne laisse aucun doute à cet égard, dit-il, c'est que le tendon fléchisseur étant naturellement insensible, n'a pas besoin de cette prétendue défense, qui serait d'ailleurs insuffisante, puisque la fourchette de corne ne recouvre qu'une partie de ce tendon: quant aux dangers de cette pratique, l'ingénieux professeur, pour les faire sentir, s'appuie tour-à-tour sur le raisonnement et sur l'expérience. Il est de fait, ajoute-t-il, qu'en éloignant de terre la fourchette, on provoque la contraction du sabot, et que la plupart du temps le cheval ne boite que par l'effet de cette même contraction. La fourchette portant à terre, ne peut pas diminuer; elle doit, au contraire, augmenter; car, quoique certaines parties s'usent par le frottement, il est de la nature des substances cuticulaires et des productions de la peau, de s'épaissir à force d'être comprimées.

Les liens, ou brides, sont une continuation de la muraille des talons. Ils se dirigent vers la pince,

jusqu'à la pointe de la sole environ. Ils sont entre la fourchette et la sole, attachés à la sole de corne, ayant intérieurement des lames qui ont une connexion intime avec celles de la sole charnue. Leur destination est évidemment de prévenir la contraction des talons, comme les cartilages préviennent celle de la partie supérieure du sabot. Ils offrent aussi une défense à sa pointe postérieure, et se replient pour s'unir à la fourchette ligamenteuse ou sensible. Entre les deux branches de la fourchette, lorsque le pied est sain, il y a un enfoncement considérable. Si la fourchette a souffert, et qu'au lieu de secréter la matière de la corne, elle produise du pus; c'est dans cet enfoncement qu'il se porte, et forme cette tumeur qu'on nomme teigne ou fic.

Il y a aussi entre les liens et la fourchette une cavité considérable de chaque côté. Les maréchaux ignorants cherchent à l'agrandir, en coupant les liens ou brides, et croyent ouvrir par-là les talons. Il en résulte que ceux-ci manquant de support, se rétrécissent par degrés, et que le sabot se contractant à son tour, presse les parties sensibles contre l'os du pied; ce qui fait nécessairement boiter le cheval. Mais comme les effets de cette mauvaise manière de ferrer ne se font quelquefois sentir qu'au bout de plusieurs années, ils ne sauraient se persuader qu'ils soient dus à leur méthode. Il y a dans chaque constitution un principe de renouvellement,

et de résistance à la maladie. Ce principe a plus d'énergie dans certains individus que dans d'autres ; voilà pourquoi tel cheval peut résister aux effets de leur pratique, sans qu'on puisse dire pour cela qu'elle soit innocente. De ce que quelques personnes boivent avec excès des liqueurs fermentées pendant plusieurs années de suite, sans être punies de leur intempérance, il ne s'ensuit pas que leur exemple soit bon à imiter. Avec un peu d'attention, il n'est pas difficile de remarquer que chaque jour ces mêmes personnes font un pas vers leur destruction.

Il est donc vraisemblable que la fourchette est une espèce d'enclave, qui empêche l'animal de glisser. Elle agit aussi sur les cartilages qui dirigent l'accroissement futur de la muraille, l'élargissent et l'étendent. Comme les talons des fourchettes sont situés derrière l'os du pied, il en résulte, ainsi que M. Coleman l'a observé, que leur contact avec des substances mobiles, élastiques et libres, fournit à l'animal un levier et un ressort tout-à-la-fois. Les liens ou brides, par leur élasticité particulière, contribuent à celle de ces parties, et parconséquent remplissent le double office d'élargir les talons au moment de l'action, et d'empêcher qu'ils ne se contractent, lorsqu'ils sont en repos.

La première partie qui se présente, quand on a enlevé le sabot, est la sole charnue ou sensible, une expansion vasculaire qui recouvre l'os du pied, et qui, s'étendant au-delà de

la partie postérieure de cet os, laisse un espace pour l'expansion vasculaire qui recouvre la fourchette ligamenteuse, laquelle n'est pas une continuation de la sole sensible, puisqu'elle ne sécrète pas la même substance. La sole sensible, en se portant derrière l'os du pied, s'épaissit et paraît changer, en quelque sorte, de nature; car elle devient plus élastique; elle s'attache alors aux cartilages, et un peu à l'os de la noix; d'où M. Coleman conclut, contre l'opinion de M. Freeman, que l'os de la noix fait l'office de ressort, en pressant le tendon fléchisseur sur lequel il est situé, et que ce ressort est tendu et mis en jeu par son articulation avec le petit pâturon ou os coronaire. Qu'il y ait quelque ressort et quelque jeu dans ces parties, c'est un point sur lequel il ne peut pas y avoir deux opinions; la chose paraît hors de doute. Que ce ressort soit augmenté par la pression de l'os de la noix, sur le tendon fléchisseur, comme le veut M. Freeman, cela est encore probable; autrement il serait impossible d'expliquer l'usage de l'os de la noix et de son articulation particulière; mais il n'est pas vraisemblable qu'il exerce sur le tendon fléchisseur autant d'influence qu'on le prétend. M. Coleman semble croire que cette influence est fort peu de chose; car il observe que cet os est entouré de ligaments non-élastiques, et qu'il n'est pas seulement situé sur le tendon fléchisseur, mais qu'il le touche exactement, puisqu'il n'en est séparé que par la cavité

de l'articulation et par la synovie. La proximité est en effet considérable, comme, on peut le voir *fig.* 4, *pl. IX*; et il est raisonnable de supposer qu'il doit avoir quelque jeu sur le tendon. Un autre motif qui porte M. Coleman à combattre l'opinion de ceux qui attribuent beaucoup de mouvement à cette partie, c'est que, dans cette supposition, la sole charnue serait sujette à être comprimée entre l'os et la sole de corne. C'est la sole charnue qui sécrète la matière dont la sole de corne est formée. Si la première est comprimée et meurtrie, les sécrétions ne sont plus que du sang ou du pus, et produisent ce qu'on nomme bleime, maladie dont le traitement consiste à faire cesser la compression qui en est la cause. Dans la *pl. IX*, *fig.* 2, la sole charnue est indiquée par la lettre *r*; elle présente vers sa partie postérieure quelques lames correspondantes à celles de la sole de corne. La fourchette charnue ou sensible est de la même grandeur que la fourchette de corne, avec un intervalle, formé dans la substance de la fourchette sensible; celle-ci s'attache, par tous les points, à la surface inférieure concave de l'os du pied, se prolonge postérieurement au-delà de l'os, et s'unit à la partie postérieure et inférieure des cartilages, avec lesquels elle semble se confondre, ou dégénérer en une substance plus cartilagineuse que le reste de la fourchette.

La fourchette sensible est plus élastique que la fourchette insensible, et paraît être un composé

de fibres ligamenteuses et de substance grasse. Elle est vasculaire et sécrète la matière qui sert à la formation de la fourchette de corne. Celle-ci étant opposée à la terre, dans l'état de nature, doit, pour prévenir les effets de la compression, se porter en haut, en vertu de son élasticité; ce qui ne peut manquer d'influer sur la substance élastique de la fourchette charnue; et comme la fourchette charnue est placée entre les cartilages et y est attachée, elle doit les étendre, et par conséquent concourir à l'extension du sabot. Telle est l'économie particulière de ces parties, d'après l'ingénieuse théorie que M. Coleman a développée dans son ouvrage sur la ferrure. Selon M. Freeman, la fourchette sensible seconde le resssort des parties, et protège le tendon fléchisseur.

La fourchette insensible est formée, avons-nous dit, de la matière sécrétée par la fourchette charnue. Ainsi, toutes les fois que cette dernière sera dérangée, elle ne fournira que du pus, au lieu de corne, d'où résultera la maladie qu'on a coutume de désigner sous le nom de teigne.

D'après la forme de la fourchette insensible, il est aisé de voir que la nature l'a destinée à porter immédiatement sur la terre, mais non en cédant sous le poids du corps. Si cela était, elle l'aurait conformée autrement; elle l'aurait assujettie à porter le même poids, en tout temps, et la pression perpendiculaire eût été pour elle un état

sain. Cependant, toutes les fois que la fourchette est éloignée de terre, ou soulevée, elle n'est point comprimée à la manière ordinaire, et c'est une loi de la nature, qu'unepartie, quelle qu'elle soit, qui ne remplit pas sa fonction naturelle, se détériore et tombe en ruine. Ainsi, lorsque le sabot se contracte, faute de pression perpendiculaire, il en doit résulter une pression latérale sur la fourchette charnue; ce qui, formant un état contre nature, est nécessairement mal sain, et suivi de maladie; car l'inflammation survenant, la fourchette ne sécrète plus la matière de la corne, mais du pus, ou une substance ichoreuse. C'est pourquoi la fourchette insensible, privée de l'espèce d'aliment qui devait réparer ses pertes, devient fragile, diminue d'épaisseur et se dessèche. La fourchette charnue est indiquée *pl. IX*, *fig.* 2, par *g*; et *fig.* 3, par *d*, *e*.

En détachant la fourchette sensible et la sole, on trouve le tendon fléchisseur, qui a son insertion à la voûte de l'os du pied, et une expansion du perforé prolongée jusqu'à la partie postérieure de la fourchette charnue. Le tendon du fléchisseur perforant passe par l'anneau du perforé pour gagner les os sésamoïdes, comme nous l'avons dit, (*voy. pl. VII et VIII*) et se porte en descendant près des talons, où le perforé le quitte pour se diviser et s'attacher au pâturon et à la fourchette charnue. Le perforant donnne en passant des productions ligamenteuses qui s'atta-

chent aux cartilages latéraux, et forment une espèce de ligament capsulaire à l'os de la noix; il se termine à la surface de l'arcade de l'os du pied, ayant ainsi sa surface supérieure appliquée à cet os, et sa surface inférieure appliquée à la fourchette charnue.

Les cartilages latéraux sont des parties très-importantes par leur situation singulière. Ils sont fixés dans des rainures à la surface latérale et supérieure de l'os du pied, et sont encore plus affermis dans leur situation par des fibres ligamenteuses, par leur connexion latérale avec les ligaments de l'os du pied et de l'os de la noix, et avec un autre ligament, fourni par le tendon fléchisseur, Pour on bien connaître la situation, il faut consulter la *pl. IX, g g, fig.* 3. Ils sont extérieurement convexes, intérieurement concaves. Ils sont plus épais dans le milieu, et deviènent graduellement plus minces et plus petits vers les bords. L'extrémité postérieure s'étend au-delà des apophyses latérales de l'os du pied, et s'unit à la substance semi-cartilagineuse de la fourchette charnue. Ils sont moitié dans le sabot, moitié dehors. Le ligament coronaire qui en recouvre la partie inférieure, empêche qu'ils ne se dilatent trop; cette même partie inférieure a aussi des connexions avec les lames: la cavité formée par l'extension des cartilages au-delà de l'os du pied (*voy. fig.* 3, *pl. IX*) sert à loger la substance ligamenteuse et grasse qui constitue la partie supérieure et postérieure de la four-

chette charnue. C'est par erreur que Lafosse a avancé que dans le javart il fallait couper entièrement les cartilages. (*Voy. l'art. javart.*)

Les lames sensibles sont au nombre d'environ cinq cents, et ont leurs principales attaches à l'os du pied, au ligament coronaire, (*voy a, fig. 3, pl. IX*) et à la circonférence de la sole. Elles paraissent être des productions dela peau, et sont plus longues antérieurement que sur les côtés, et sur les côtés que par derrière. Chacunes d'elles est reçue entre deux autres, qui sont insensibles, et situées dans le sabot; chaque lame insensible, par la même raison, est reçue entre deux lames charnues; ce qui prouve que le sabot est principalement attaché aux parties internes du pied. Celui-ci est incliné de derrière en devant. Cependant le poids du corps ne porte pas obliquement, mais perpendiculairement; d'où il résulte évidemment une tendance constante à la dislocation dans la partie interne du sabot, l'os du pied étant pressé en différents sens, par la direction de la muraille.

Rien ne démontre mieux combien les lames sont utiles au pied, qu'un fait qu'on a eu occasion d'observer au collége vétérinaire. Un cheval qui était dans l'habitude de ruer, continua de le faire, après que les deux soles eurent été emportées, allongeant, à l'ordinaire, les jambes de derrière, sans inconvénient pour le train de devant. Si la sole était destinée à soutenir le poids de l'os du pied, il est clair que cet os ne serait point resté en

place ; cependant il n'en arriva pas ainsi. M. Coleman prétend que ces lames sont élastiques, qu'elles cèdent dans l'action, et laissent descendre l'os du pied sur la sole charnue, laquelle presse légèrement la sole de corne ; ce qui force celle-ci de descendre à son tour, comme on le démontre, en remplissant avec du plâtre de de Paris, l'espace qui se trouve entre le pied et le fer.

Les vaisseaux et les nerfs du pied ont été décrits d'une manière détaillée dans l'angyologie et dans la névrologie, que l'étudiant fera bien de consulter. Pour se fomer une juste idée de l'appareil vasculaire de cette partie, il doit aussi recourir à la *pl. IX, fig.* 1, qui représente fidèlement un pied injecté avec de la cire. Les artères (*voy. b b*) peuvent être apperçues derrière les veines, une de chaque côté, donnant d'abord une branche à la couronne, et se ramifiant ensuite à la partie antérieure et à la partie postérieure du pied. Les veines, situées plus antérieurement, fournissent une large branche de chaque côté, et se ramifient de même que les artères ; mais elles sont infiniment plus nombreuses, et forment, autour des parties internes du pied, un réseau parfait ; elles pénètrent aussi dans la substance du pied, avec cette particularité qu'elles sont sans valvules. (*Voy. a a, fig.* 1.) Les nerfs sont deux petites branches, placées derrière les artères, et

donnent, en descendant, des rameaux aux différentes parties du pied.

J'ai, comme on peut le voir, traité ce sujet intéressant, de manière à exciter plutôt la curiosité qu'à la satisfaire. J'en ai agi ainsi, non-seulement parce que mon cadre ne me permettait pas de m'étendre davantage, mais encore parce que le sujet a déjà été traité d'une manière très-détaillée et très-satisfaisante, par M. Coleman et par M. Freeman, dont les ouvrages, justement estimés du public, seront pour l'étudiant une source précieuse d'instructions.

SECTION XVIII.

Hygrologie.

La division des fluides du corps n'est pas chose aisée. Ils sont en grand nombre, et ont des propriétés très-différentes : la plupart sont séparés du sang, qui est le fluide général, le fluide par excellence.

Le sang est un fluide contenu dans le cœur, dans les artères et dans les veines ; il est formé avec l'animal, et dure autant que lui. Il est composé et circule ; il paraît d'un rouge vif dans les artères et de couleur pourpre dans les veines. Il contient du fer, de l'albumine, de la gélatine, de la fibrine et de l'eau, avec quelques autres

ingrédients. On peut voir, d'ailleurs, les détails dans lesquels je suis entré à ce sujet.

Le *suc gastrique* est un fluide limpide, qui ne paraît doué que d'un petit nombre de qualités sensibles à l'analyse chimique, et qui a la propriété de coaguler le lait. Il est séparé des artères de l'"estomac, et est en moindre quantité dans le cheval, proportion gardée, que dans tout autre animal.

Le *chyle* est un fluide qui offre des apparences différentes dans les animaux différents. Il est couleur de lait dans le cheval, et formé par l'action de la bile et du suc pancréatique sur le chyme; il augmente la quantité du sang.

Le *fluide lymphatique*, fourni par toutes les parties du corps, est nécessairement très-varié. Il est élaboré dans les glandes lymphatiques, et se mêle avec le chyle.

Le *lait* est un fluide sécrété dans les mamelles des animaux lactifères; il est animalisé jusqu'à un certain degré, et tient de la nature du chyle; il se sépare en crême, en coagulum ou caillé et en sérosité ou petit-lait. Comme il contient du phosphate de chaux, on a supposé qu'il concourait à la première formation des os. Son principal usage est de nourrir le jeune poulain.

Le *suc pancréatique* est un fluide qui sert à délayer le chyle et à le décomposer.

La *bile* parait avoir la première part à la décomposition du chyle, et en favoriser l'absorption dans

les intestins. Elle a quelques-unes des qualités du savon ; mais elle ne les a pas toutes, comme bien des personnes semblent le croire ; elle est séparée du sang des veines dans le foie, et d'une seule espèce dans le cheval ; la bile cystique n'y existe pas.

L'*urine* est un fluide, tantôt d'un jaune foncé, tantôt transparent, séparé du sang dans les reins, et paraissant excrémentitiel. Ses propriétés participent de la nature des aliments, et sa quantité est relative à celle de la boisson, à la saison de l'année, et à l'état de la peau. La chimie sépare différents sels de l'urine, et une matière animale : elle sert à la formation du phosphore, et entre dans les procédés de diverses manufactures.

Le *mucus* est un fluide épais, sécrété par les membranes qu'on nomme muqueuses. Il est doux, et destiné à entretenir l'humidité des parties, à les défendre contre les impressions étrangères, et à conserver leur sensibilité naturelle.

La *salive* est un fluide légèrement salé, qui contribue à la saveur des aliments, les délaye et en facilite la descente dans l'estomac. Elle contient du phosphate, et c'est de là que lui vient la disposition à former des concrétions sur les dents, et à déposer une matière terreuse dans les glandes, cependant moins dans les animaux que dans l'homme. Elle est sécrétée par la parotide maxillaire et par les glandes sublinguales.

Les *larmes* ne diffèrent pas essentiellement de

la salive. Elles sont sécrétées par les glandes lacrymales ; leur usage est d'entretenir l'humidité et la transparence de l'œil.

La *semence* est un fluide séparé du sang dans les testicules. Elle contient du mucilage, du phosphate de soude et de chaux, avec du muriate de soude ; mais ses principes les plus sensibles échappent à l'analyse chimique, et sont, pour nous, couverts d'épaisses ténèbres.

La *synovie* est un mucilage animal, sécrété par les membranes des jointures, pour prévenir les effets du frottement.

Le *fluide interstitial* est une vapeur répandue dans toutes les cavités, et destinée à empêcher le frottement et l'union des parties.

La *graisse* est une humeur onctueuse et inflammable, répandue dans presque toutes les parties du corps, et sécrétée dans les cellules de la membrane adipeuse, par les artères ramifiées à la surface intérieure de ces cellules. Sa consistance varie selon les parties et selon les espèces d'animaux. Elle forme la graisse dans le cheval, le suif dans le bœuf et le mouton, le lard dans le porc, l'huile de baleine et le spermaceti dans les poissons. Elle est, ainsi que l'huile, immiscible avec l'eau, et forme du savon étant unie aux alkalis. Son usage est de protéger les parties, et d'offrir une ressource dans les cas d'inanition.

La *sueur* est un fluide excrémentitiel. Elle est d'une odeur forte dans quelques chevaux, et particulièrement quand ils sont nourris au verd. Ses propriétés ne diffèrent point essentiellement de celles de l'urine, et communément l'une diminue, lorsque l'autre augmente.

TROISIÈME PARTIE.

PRATIQUE DE LA MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

OU

Description de la cause, des symptômes, et du traitement des maladies du cheval,

Avec un précis sur celles de quelques autres animaux domestiques, tels que le bœuf, la brebis et le chien.

DE LA MALADIE EN GÉNÉRAL.

La maladie est une affection d'une partie du corps ou de tout le corps, qui altère ou suspend l'exercice de quelqu'une de ses fonctions. Les causes de la maladie sont très-variées; il y en a d'évidentes, et d'autres qui nous sont tout-à-fait inconnues. On les distingue en prochaines ou éloignées, en occasionnelles ou prédisposantes. Jusqu'au temps d'Hoffman, on avait attribué la plupart des maladies à la dépravation de quelque fluide. Depuis ce temps-là, ce système, connu sous le nom de pathologie humorale, est allé en décadence; on est persuadé aujourd'hui qu'un changement survenu dans les solides est la cause la plus ordinaire des maladies, et quoi-

qu'en beaucoup d'occasions, on ne puisse douter de l'altération morbifique des fluides, on regarde cette altération comme la suite de quelque dérangement dans l'action des solides. Les symptomes et les effets des maladies, sont encore plus variés que leurs causes; ce qui doit rendre un peu suspecte la doctrine de ceux qui veulent tout ramener à deux états, comme à l'excès de force ou de faiblesse, de chaleur ou de froid, de sécheresse ou d'humidité. Les maladies ont des caractères généraux, qui empêchent de les confondre, tels que la différence qui se trouve entre la morve et le vertigo, par exemple. Elles en ont aussi d'individuels, c'est-à-dire, que la même maladie ne présente pas les mêmes phénomènes, et ne produit pas les mêmes effets dans toute sorte de sujets; mais ces derniers caractères ne sont pas aussi variés dans l'espèce du cheval que dans celle de l'homme, dont l'organisation est beaucoup plus complexe, les ressources moindres, et la vie plus artificielle. Le climat influe aussi sur cette diversité. L'*avant-cœur* est une maladie dont les écrivains du continent font souvent mention, et qui est presque inconnue dans les îles britanniques. D'un autre côté, l'ophthalmie est plus fréquente ici, je crois, que sur le continent. Il y a des époques de la vie qui sont plus favorables que d'autres à l'existence de certaines maladies. La cataracte attaque plus souvent les jeunes chevaux, et la gourme les regarde presque

exclusivement. On a coutume encore de distinguer les maladies en épidémiques, endémiques et sporadiques.

Les maladies épidémiques sont celles qui, en certains temps, attaquent l'espèce du cheval, en général, quel que soit son âge ou son tempérament. Le danger étant le même partout, et la cause égale, tous les individus de cette espèce éprouvent alors un changement morbifique, soit spontané, soit produit par l'action de quelque substance, telle que l'air, les aliments, certains miasmes. Les maladies épidémiques peuvent être contagieuses ou ne l'être pas. Dans le premier cas, le corps a probablement subi quelque altération antérieure, ou contracté une disposition qui constitue le principe de l'épidémie, que developpe ensuite le contact de quelques miasmes émanés d'un sujet infecté. Dans les temps d'épidémie, une indication bien importante, et qui ne doit pas être négligée dans la pratique de l'art vétérinaire, c'est de prévenir l'invasion du mal. Pour cela, il faut, s'il est possible, en découvrir la cause. Que le plus grand nombre des chevaux d'un régiment soient saisis à-la-fois du vertigo, il est plus que probable que cela vient de quelque changement dans leur nourriture. Peut-être au retour du verd, les a-t-on remis de suite à une trop forte ration de grain ; peut-être sont-ce des chevaux de recrue, qui étaient nourris de son et de paille, que le grain a remplacés. Si plusieurs chevaux

d'un régiment sont attaqués à-la-fois de péripneumonie, on trouvera vraisemblablement, en examinant la chose avec attention, ou que l'air des écuries était trop chaud, ou que, pendant leurs exercices, ils ont été exposés à une température trop froide. Dans le premier cas, l'indication est de diminuer la quantité de la nourriture stimulante, et de prévenir le danger de la pléthore par la saignée. (1) Dans le second, la prudence veut que l'on modère la chaleur des écuries, et que l'on choisisse, pour les exercices, un lieu moins exposé au froid. Si c'est la morve qui règne, on peut, dans quelques circonstances, la regarder comme une épidémie contagieuse, et en diminuer les ravages, en séparant les chevaux qui ne sont pas malades de ceux qui le sont; mais il est encore plus urgent de tâcher de détruire le poison par des fumigations, par des

(1) Parmi ceux qui se croyent plus éclairés que les autres, il est d'usage de tourner en ridicule la précaution de saigner un certain nombre de chevaux en même-temps, et de leur donner la même quantité de remèdes, sous prétexte qu'ils ne peuvent pas tous être malades ou éprouver le même dérangement à-la-fois. Mais rien de plus aisé que de faire voir le faux de ce raisonnement; car, après que tous les chevaux d'un régiment ont pris le verd, si on les remet à la nourriture de grain, avant de les avoir saignés ou purgés, il est infiniment probable qu'un tiers d'entre eux sera attaqué du vertigo, et qu'une partie des autres aura des eaux aux jambes.

arrosements, et de faire cesser la cause primitive du mal, par le choix d'une habitation plus chaude et moins humide.

On nomme maladies endémiques, celles qui sont particulières à certains climats ou à certains endroits, et qui attaquent spécialement les chevaux qui les habitent. Ces sortes de maladies sont en petit nombre parmi les animaux.

Les maladies sporadiques, opposées aux deux espèces dont on vient de parler, forment une classe fort étendue, laquelle comprend toutes celles qui ont une cause particulière, et qui affectent telle constitution individuelle ou tel âge. C'est ainsi que la gourme est une maladie sporadique pour les jeunes chevaux. La connaissance nécessaire pour traiter les maladies doit embrasser la cause, les symptômes, le diagnostic, le prognostic et la cure.

La cause est souvent couverte d'un voile épais; quelquefois, avec de l'attention, on peut la découvrir; et il y a des cas où elle saute, pour ainsi dire, aux yeux.

On donne le nom de symptômes aux effets immédiats de la maladie. Ainsi, dans le mal de feu ou inflammation du cerveau, la rougeur des yeux et le délire qui l'accompagnent toujours, sont des symptômes de l'inflammation du cerveau; mais il faut bien se souvenir que cette dénomination ne convient qu'aux effets immédiats; car la mort est souvent le résultat de cette maladie,

et ne peut pas être mise au nombre des symptômes.

La connaissance des symptômes conduit au diagnostic de la maladie, c'est-à-dire, à la connaissance de son état actuel; et, quand on en est là, il n'est pas difficile d'établir le prognostic, c'est-à-dire, de juger quelle en sera probablement l'issue.

La cure est le point le plus important; elle consiste dans les efforts que l'on fait pour seconder ceux de la nature. Si les efforts de la nature manquent, ou sont inefficaces, on a recours à des moyens artificiels, ou l'on se borne à diminuer les effets de la maladie.

Première Classe.

De l'inflammation universelle.

L'inflammation est un sujet de la plus haute importance pour le praticien. Les causes prochaines de cette maladie ont exercé, dans tous les siècles, la sagacité des physiciens les plus distingués. Mais l'inflammation a des rapports si intimes avec les actions imperceptibles des corps, sur lesquelles la physiologie ne fait encore que balbutier, que, malgré les recherches les plus profondes, il restera probablement toujours quelque incertitude à cet égard.

L'inflammation peut être universelle ou locale. C'est la première que nous nous proposons de

considérer ici, comme plus immédiatement relative aux maladies internes. L'inflammation locale ou circonscrite, a plus de rapport avec la partie chirurgicale de l'art, dont nous traiterons aussi.

L'inflammation universelle paraît consister dans une augmentation de l'action du cœur et des artères, laquelle accélère la circulation et accroît la chaleur. On ne croit plus aujourd'hui que la viscosité du sang, ou une plus grande tendance à la concrétion, y contribue pour quelque chose. On observe, au contraire, que l'inflammation des vaisseaux, loin de hâter la coagulation du sang, en augmente la fluidité, et la prolonge; c'est ce qui fait que les globules rouges tombent au fond du vase, après la saignée, tandis que le gluten ou la lymphe coagulable se soutient au-dessus, et forme ce qu'on appèle la couenne. Voilà pourquoi, lorsque le sang tiré présente une surface blanchâtre et une consistance gluante, on dit qu'il y a inflammation; mais cette apparence n'a pas toujours lieu; ainsi on ne peut pas la regarder comme un signe infaillible. Dans l'inflammation locale, il n'y a que les vaisseaux de la partie affectée qui soient enflammés, à moins que la partie, par sa grandeur ou par son importance, n'intéresse tout le système; dans ce cas, l'inflammation générale accompagne l'inflammation particulière; c'est ce qui constitue la fièvre symptomatique. Quand l'inflammation générale ne dépend pas plus de l'affection locale d'un organe,

que de celle de tout autre, elle produit la fièvre inflammatoire. Cependant il se trouve, dans la fièvre, des circonstances qui ne dépendent pas seulement de l'action des vaisseaux, mais encore de quelqu'autre cause inconnue, qui laisse une grande obscurité dans la théorie de la fièvre, et qui constitue la véritable essence de la maladie.

Il faut bien se garder de confondre l'inflammation universelle qui constitue la fièvre, avec l'accroissement d'action qui naît de l'affection de quelques parties. La première forme une maladie, au lieu que la dernière est souvent un effort salutaire, et n'est jamais que secondaire. Elle peut cependant être portée quelquefois à un degré, tel qu'elle épuise la patience du sujet.

L'inflammation portée au plus haut degré, dans le cheval, paraît se terminer plutôt que celle de l'homme, qui est supposée venir d'une trop grande quantité de substance musculaire dans les tuniques des vaisseaux artériels. C'est ce qui donne un caractère particulier aux maladies inflammatoires du cheval, et empêche d'en établir le diagnostic et le prognostic sur la connaissance des affections semblables dans l'homme. L'inflammation prend différents noms, suivant les parties affectées; l'inflammation du tissu cellulaire général est dite phlegmoneuse; celle de la membrane qui sécrète le mucus s'appèle inflammation de la membrane muqueuse. Il y a aussi une affection inflammatoire de la peau et des cavités ou canaux qu'elle

tapisse. Cette affection se nomme érésipèle ; mais les chevaux n'y sont pas fort sujets.

La terminaison de l'inflammation dépend de son intensité, des causes qui l'ont produite, des parties qu'elle attaque, de la constitution, de l'âge et des autres circonstances du cheval affecté ; mais ces différentes terminaisons peuvent se réduire à quatre, qui sont la résolution, l'effusion, la suppuration et le sphacèle ou la gangrène. Le squirrhe ne peut pas être considéré comme une terminaison de l'inflammation ; il dépend d'une cause particulière, et se rencontre très-rarement dans le cheval. La résolution consiste dans la cessation de la cause, des symptômes et des effets de l'action augmentée, le tissu et le premier état des parties n'ayant rien perdu de leur intégrité. L'effusion produit différents effets ; dans l'inflammation phlegmoneuse, elle jète au dehors une humeur lymphatique ou séreuse ; ainsi, dans la péripneumonie, qui est une affection du tissu cellulaire des poumons, une effusion de lymphe ou de sérosité est une terminaison très-fréquente. Dans l'inflammation des membranes muqueuses, il y a ordinairement effusion d'une humeur qui est d'abord déliée et aqueuse, mais qui ensuite devient épaisse et purulente. La suppuration est un état dans lequel les vaisseaux sécrètent un fluide qu'on nomme pus, ou une humeur qui en prend ensuite le caractère. (1)

(1) M. Hunter attribuait l'origine du pus à une action

Ce pus reste dans la cavité où il s'est formé, jusqu'à ce qu'il soit repompé par les vaisseaux absorbants, ou qu'une partie du sac qui le contenait, venant à être emportée, lui ouvre un passage pour se jeter en dehors. Mais si la cause qui l'a produit continue d'agir, sans que l'une ou l'autre de ces terminaisons ait lieu, le mal s'étend, fait des progrès, et la vitalité de la partie se perd entièrement; de là le sphacèle ou la gangrène. Dans ce dernier cas, la couleur de la partie enflammée, de rouge qu'elle était d'abord, devient pâle, ensuite pourpre ou noire. Il survient de petites vessies remplies de fluide, et la partie morte se détache des parties environnantes, ou l'animal succombe.

Le prognostic, ou jugement porté d'avance sur ces différentes terminaisons, doit être fondé sur la connaissance des circonstances qui ont précédé l'invasion, et sur l'observation attentive de la violence du mal, observation qui doit embrasser la cause qui a déterminé l'inflammation, la partie affectée, l'âge et la constitution de l'animal, et par conséquent tout ce qui sert à former le jugement diagnostic.

Dans l'issue qu'on nomme résolution, non seulement les parties affectées retournent à leur

---

particulière des vaisseaux; mais M. Horne a fait voir que l'humeur ne se convertissait en pus qu'après être sortie des vaisseaux. Voyez *Prize Dissertation of Lyceum medicum Londinense.*

premier état ; le système entier recouvre le sien, lorsqu'il a été troublé par l'inflammation locale, ce qui se reconnaît à la diminution de la tension et de l'enflure, et en ce que le pouls, qui était plein et dur, devient mollet et modéré.

L'effusion est indiquée par le relâchement de la chaleur, et par la petitesse du pouls, que l'on trouve irrégulier aussi, quand le fluide épanché est considérable. Il est rare encore que quelques-uns des organes qui se trouvent dans le voisinage de l'épanchement, ne soient pas gênés, ou tout-à-fait arrêtés dans l'exercice de leurs fonctions.

Lorsque la suppuration s'établit, les symptômes de l'irritation et de la douleur disparaissent, le pouls se relâche, et l'on sent ordinairement une fluctuation dans la partie affectée. Quand l'inflammation se termine par la gangrène, la douleur cesse aussi, et le pouls se relâche encore plus ; mais il devient plus faible et plus petit ; ce qui suffit pour caractériser cette terminaison, et empêcher de la confondre avec l'autre.

Outre les terminaisons dont il vient d'être parlé, il y en a une autre, qui arrive quelquefois naturellement, et d'autres fois par le secours de l'art. On rencontre rarement deux inflammations distinctes dans deux parties voisines l'une de l'autre. Mais une partie, située dans le voisinage de celle qui est affectée, peut être susceptible d'une plus grande irritation, et par conséquent d'une inflammation plus vive. Dans ce cas, l'inflammation la gagne sou-

vent, et abandonne la première ; cette terminaison est ce qu'on appèle métastase. Mais comme elle est beaucoup plus fréquente dans les inflammations érésipélateuses et articulaires auxquelles le cheval est plus sujet, il est rare qu'elle ait lieu naturellement chez lui, si ce n'est dans cette maladie que l'on nomme lunatique, dans laquelle l'un des yeux est quelquefois guéri subitement, et l'autre affecté. Mais souvent l'art opère, dans le cheval, une métastase infiniment avantageuse. C'est ainsi que beaucoup de chevaux échappent aux dangers de la péripneumonie, par une inflammation vive, excitée sur les côtés extérieurs de la poitrine, au moyen du feu, des caustiques ou des vésicatoires ; car on transporte par-là l'affection d'une partie essentielle à la vie, et sympathisant avec tout le système, à une partie qui n'est point essentielle à la vie, ou qui n'est point intimément liée avec la constitution générale, et qui est plus en état de la supporter.

Dans l'inflammation des organes internes et essentiels, qui sont ceux que nous avons particulièrement en vue dans ce moment, et auxquels nous desirons que nos remarques soient appliquées, il faut faire tous ses efforts pour qu'elle se termine, s'il est possible, par la résolution. C'est-là que tout le traitement doit tendre, et le point auquel je vais m'attacher, renvoyant à la description des inflammations locales, ce qui regarde les autres terminaisons.

Pour faciliter la résolution, il faut, avant tout, découvrir la cause de l'inflammation, et tâcher de l'écarter si elle subsiste encore ; après cela, affaiblir l'action des vaisseaux, en diminuant la masse des fluides, par une saignée générale, qui doit être continuée jusqu'à ce que l'action du cœur et des artères soit redevenue régulière et se soit remise en équilibre avec la force musculaire. Mais cette pratique ne concerne guère que l'inflammation générale, et plus particulièrement encore celle des organes internes et essentiels ; car l'inflammation locale étant moins importante, n'exige ordinairement qu'une saignée locale de la partie enflammée ou des parties voisines, surtout quand la constitution n'est point troublée par une fièvre sympathique, parce qu'alors on ne peut pas supposer que la force de la partie enflammée soit augmentée ; elle est moindre au contraire. Il est vrai que l'action est plus forte ; mais le ton est plus faible : voilà pourquoi la saignée locale fortifie en désemplissant les vaisseaux, qui reprènent alors leur contractilité ordinaire ; au lieu que la saignée générale affaiblit en pareil cas, parce qu'elle diminue l'énergie du système entier, et le réduit à l'état de la partie affectée. Dans l'inflammation générale, soit primitive, soit secondaire et dépendante de quelque grande affection interne, c'est sur la saignée générale qu'il faut principalement compter. La chaleur augmente l'inflammation, et l'on fera bien de tenir

l'animal au frais. Si l'on voulait pousser à la peau, c'est la température chaude qu'il faudrait choisir. La constipation accompagne ordinairement l'inflammation; il faut donc tenir le ventre libre par des purgatifs ou des lavements. Il est essentiel d'éloigner toute cause d'irritation ; car l'irritation accélère les mouvements du cœur et des artères. Il faut rendre la circulation égale et uniforme partout, à moins qu'on ne veuille provoquer une métastase artificielle. On doit employer les remèdes connus pour agir le plus promptement sur le cœur et sur les artères, tels que le nitre, les sels neutres et les liqueurs délayantes. Les vomitifs produisent un effet sensible sur le système vasculaire ; et, quoiqu'on ne puisse pas en faire usage pour le cheval, rien n'empêche de les employer pour le bœuf, la brebis et le chien. Il faut favoriser la moiteur de la peau, mais rarement l'exciter. Il convient aussi d'éviter les stimulants, les cordiaux, les couvertures et les écuries chaudes. Telles sont les indications à remplir pour la cure de l'inflammation universelle, et de celle des organes internes et essentiels, dont nous allons maintenant considérer les différentes espèces.

De la fièvre en général.

C'est un sujet aussi embrouillé qu'important, surtout dans l'état actuel de la médecine vétéri-

naire. Je ne prétends pas classer chaque fièvre en particulier. Il y a des praticiens distingués qui ne croyent pas que la fièvre soit une affection idiopathique dans le cheval, et qui ne la regardent que comme un symptôme de l'affection locale de quelque organe essentiel. J'avoue que je ne saurais partager cette opinion. J'ai rencontré des exemples qui prouvent que la fièvre du cheval n'est pas toujours secondaire. Je ne m'arrêterai point à la distinction en fièvre simple et fièvre inflammatoire, parce que je n'ai rien observé dans le cheval, qui parût la justifier. Je ne considérerai ici la fièvre que comme une augmentation d'action, formant une affection spécifique, sans dépendre d'un accroissement de vascularité. On sait que la véritable fièvre inflammatoire est aujourd'hui assez rare parmi les hommes, et que toutes les maladies de cette classe ont subi de grands changements, parce que la civilisation en a introduit de grands dans les habitudes, dans les mœurs et dans le genre de vie. M. Hunter a observé que la manière actuelle de vivre excédait la mesure naturelle de nos forces, et que, par l'effet de cet abus, lorsque la maladie survenait, nous tombions dans un état d'affaiblissement, manquant d'énergie, au lieu d'en avoir trop. Il est plus que probable que quelque chose d'approchant doit avoir lieu chez les chevaux, dont le pouvoir vital n'est pas moins sujet à s'épuiser que le nôtre; je parle ici des che-

vaux qui sont entretenus par les marchands et par les personnes d'un ordre plus relevé. Ces chevaux mènent une vie complètement artificielle ; on en exige trop de travaux ; on les rend, à force de nourriture, capables d'efforts extraordinaires; ainsi, ou ils excèdent leurs forces, ou ils les emploient toutes ; et, dans l'un et l'autre cas, il est difficile que leur fièvre soit véritablement inflammatoire. Si l'on y fait une sérieuse attention, je ne crois pas qu'on puisse admettre, dans les chevaux, ce qu'on entend communément par fièvre simple. Celle qu'ils éprouvent me paraît être d'une nature mixte. L'action générale est d'abord considérable et se soutient quelque temps sur le même pied; mais les pouvoirs s'épuisent, tombent brusquement, et l'abattement succède tout-à-coup à l'inflammation la plus active. Ce phénomène est particulier aux maladies inflammatoires du cheval, et en rend le traitement beaucoup plus difficile que celui des mêmes maladies dans l'homme. Il est de la plus haute importance de prendre garde à ces changements soudains. Ainsi l'on ne doit pas être surpris que tant de chevaux périssent par l'ignorance ou l'inattention de ceux qui les traitent; car les cordiaux qu'on leur donne, dans le premier cas, leur sont funestes, comme les bols purgatifs et les sétons les tuent dans le second. Le cheval doit être gardé à vue, quand il a la fièvre, et il ne faut d'abord employer que des rafraîchissants pour la com-

battre. Comme elle change de caractère au moment où l'on s'y attend le moins, la prudence veut qu'on soit continuellement aux aguets pour saisir le moment où elle prend un autre type; car, dès ce moment, il faut abandonner le traitement antiphlogistique ou rafraîchissant, et soutenir les forces de l'animal de manière que les fonctions corporelles se fassent sans trouble et sans irritation.

Toutes les affections fébriles du cheval peuvent, si je ne me trompe, être rapportées à trois chefs, et comprises sous les titres de fièvre ordinaire, de fièvre symptomatique, et de fièvre maligne épidémique; tel est du moins le plan que je vais suivre.

De la fièvre ordinaire.

La fièvre que je nomme commune ou ordinaire, diffère à quelques égards de celle qui porte le nom de synoque dans la nosologie humaine. Il y entre un degré un peu plus grand d'inflammation; c'est pourquoi son véritable nom serait synoque avec inflammation; c'est-à-dire que la synoque, ou fièvre mixte continue de l'homme, paraissant être une complication de fièvre inflammatoire et de fièvre continue, je crois que celle que je distingue par le nom de fièvre ordinaire du cheval, est composée de diathèse inflammatoire et d'une action spécifique ou disposi-

tion qui entretient la maladie, et à la fin dégénère en débilité ; qu'elle ne dépend pas d'un simple accroissement d'action ; qu'il s'y joint une disposition qui produit cette maladie particulière qu'on nomme fièvre ; et que cette disposition, ou tendance à l'inflammation, est plus grande dans le cheval que dans l'homme ; qu'ainsi il entre une plus grande proportion de synoque dans la fièvre ordinaire du cheval, qu'il n'a coutume d'en entrer dans la fièvre mixte de l'homme.

Les causes qui produisent cette espèce de fièvre sont peu connues. Il y en a qui l'attribuent à un venin particulier ; d'autres à un certain état des solides ou des fluides ; quelquefois elle paraît être occasionnée par le passage trop brusque du chaud au froid, d'autres fois par le passage trop brusque du froid au chaud ; mais ces deux dernières causes produisent plus souvent une affection locale, telle que la péripneumonie, et l'inflammation des intestins. Il est probable que cette fièvre vient d'un stimulus inégal entre le sang et les vaisseaux.

Il est difficile de dire quel est le premier symptôme de la fièvre, dans le cheval ; mais, par les effets qu'on observe en certains cas, on peut présumer qu'il a le frisson. Cependant, il est plus ordinaire de juger de la maladie par la perte de l'appétit et l'air languissant de l'animal. Il a les extrémités froides et le tronc chaud, ou les jambes et les oreilles chaudes et le corps froid.

S'il prend la fièvre, tandis qu'il est au vert, on le voit inquiet, parcourant la prairie d'un pas mal assuré, sans but déterminé, et portant la tête basse. S'il tombe malade à l'écurie, il change souvent de position, et paraît inquiet, mal à son aise; son pouls est en général, plein, fréquent et dur. Les deux dernières qualités s'y trouvent presque toujours, mais la première varie. Le degré de plénitude indique constamment celui de l'action du cœur et des artères, et doit servir de guide dans le traitement. La dureté du pouls est un autre indice de l'état inflammatoire. Si l'on examine la bouche, on la trouvera chaude, aride, et souvent d'une odeur forte; l'haleine est particulièrement chaude, et souvent la membrane intérieure du nez est plus rouge que de coutume, quoique l'affection primitive n'ait pas son siége dans les poumons. Les yeux sont languissants, et quelquefois enflammés; le cheval a des tressaillements lorsqu'il s'assoupit, et son sommeil n'est point régulier. Dans cette fièvre, les sécrétions sont généralement diminuées; c'est pourquoi la fiente est dure et réduite en petites masses, l'urine rare et haute en couleur, et l'excrétion de la peau également en moindre quantité; ce qui la rend aride et rude au toucher. La respiration est prompte, comme on peut en juger au battement des flancs, symptôme qu'il ne faut pas confondre avec la difficulté qui accompagne l'inflammation des poumons. Dans ce dernier cas,

l'air paraît introduit par un canal trop étroit, comme lorsqu'on respire à travers un tuyau, au lieu que, dans la fièvre, la respiration est simplement accélérée.

Tel est le premier période de la maladie, qui est quelquefois immédiatement remplacé par l'attaque de quelque organe particulier, tel que le cerveau, les poumons, les entrailles ou les reins. Dans ce cas, l'affection primitive cesse et devient secondaire et symptomatique. Mais quand le type de la fièvre se soutient, à mesure que la maladie avance, les symptômes deviènent plus irréguliers, et paraissent rarement les mêmes dans deux sujets, à cause de la diversité des constitutions individuelles, et de la différence dans le traitement ou de quelques particularités dans la maladie elle-même. Le pouls, dans le second période, reste dur, mais il devient moins plein et plus fréquent; la peau acquiert de la moiteur, les urines sont un peu plus abondantes, et quelquefois il survient une diarrhée, ou flux de ventre; l'insomnie augmente; quelquefois, dans cet état, on voit le cheval mâcher un bouchon de foin, et le laisser tomber de sa bouche, sans paraître fâché de ce qu'il lui échappe.

Il est rare que la maladie se soutiène longtemps sur ce pied-là. Ordinairement la dureté et la fréquence du pouls diminuent par degrés; la contenance annonce plus de vivacité; la faiblesse musculaire augmente; mais l'irritabilité diminue,

et l'animal paraît être plus tranquille ; les sécrétions reviènent peu-à-peu à leur état naturel ; la bouche s'humecte, et la chaleur devient régulière et égale partout ; c'est ainsi que s'opère la résolution. Cette espèce de fièvre ne se termine pas souvent par une crise, ni par la sueur, mais elle peut quelquefois se terminer par un flux de ventre. Si les symptômes, au lieu de prendre la tournure dont on vient de parler, sont suivis d'une très-grande inquiétude, ou d'un assoupissement presque insurmontable, comme cela arrive quelquefois ; si le pouls devient extrêmement vif, de manière à former 70 à 80 battements par minute, en conservant un peu de dureté ; si le cheval, en même-temps, urine beaucoup, quoique, chez quelques-uns, l'urine reste haute en couleur et en petite quantité, et que chez d'autres, elle se supprime même tout-à-fait ; si, dis-je, à ces accidents se trouve jointe une grande prostration des forces, l'issue de la maladie ne peut être que funeste.

Il est bon d'avertir que tous ces symptômes ne se trouvent pas constamment réunis, et que dans certains cas, il s'en joint d'autres à ceux que nous avons exposés, sans que ces variétés changent la nature de la fièvre. Les jeunes praticiens doivent aussi se souvenir que, quoique nous ayons caractérisé la fièvre comme une maladie produite par une augmentation dans l'action des solides, il y entre quelque chose de plus, et qu'elle nous

a paru se composer d'une fièvre inflammatoire et d'une fièvre interne, en proportion inégale, proportion qui varie suivant la différence des sujets. Dans le plus grand nombre, le caractère inflammatoire prédomine; dans d'autres, il y a presque égalité, et, dans quelques-uns, on observe que la qualité synoque l'emporte sur l'autre (1). Dans ces derniers cas, on trouve en général que la chaleur du corps est plus irrégulière que dans le premier. La bouche reste humide, et l'animal n'est pas altéré; les sécrétions ne paraissent pas ordinairement fort dérangées; souvent, au contraire, les urines sont abondantes, mais pâles, la fiente molle et quelquefois même liquide. Il coule du nez une humeur glutineuse, et les yeux sont humides et larmoyants. Dans ces circonstances, le pouls perd ordinairement toute sa plénitude dans l'espace de 24 à 36 heures; mais il conserve sa dureté et devient fréquent, petit et irrégulier, à mesure que la maladie fait des progrès. Quand la fièvre prend cette tournure, le danger est imminent. De tout cela il résulte que le traitement de cette fièvre doit varier selon qu'elle tient plus de la fièvre inflammatoire ou de la fièvre interne.

Prognostic. Le danger naît de la violence des

(1) Je ne me souviens pas d'en avoir vu de cette espèce; mais M. Bioxham m'a assuré qu'il en avait rencontré où le caractère de la fièvre interne était très-marqué.

symptômes dans le premier cas, et de la prostration des forces dans le second, ainsi que des circonstances particulières de l'individu.

Traitement de la fièvre. Dès le premier moment de l'invasion, si elle s'annonce comme fort inflammatoire, il faut saigner le cheval au cou, et lui tirer trois ou quatre pintes de sang, suivant sa taille. On doit laisser reposer le sang dans le vaisseau où il a été tiré; je dis dans le vaisseau, car il n'est pas besoin d'avertir que l'on doit faire usage d'un vaisseau, au lieu de laisser tomber le sang à l'aventure sur un fumier ou à terre. Quand il aura eu le temps de se reposer, si l'action inflammatoire est très-vive, il paraîtra gluant dans la partie supérieure du coagulum, ou de cette espèce d'île flottante au milieu du fluide, et présentera une espèce de croûte ou peau coriace et jaunâtre, vulgairement désignée sous le nom de couenne. Ce signe indiquant l'état inflammatoire des vaisseaux, il faut répéter la saignée, si les symptômes se soutiènent, et immédiatement après la saignée, vider les gros intestins, en introduisant une main dans le rectum, puis donner le lavement suivant:

N°. 1. Prenez eau ou bouillon de gruau, trois quartes, (trois pintes) sel d'Epsom, ou sel commun, sucre brut (cassonade), et huile douce, quatre onces de chaque espèce. Le tout étant tiède, ou au degré de la chaleur du sang, introduisez-le doucement et avec précaution; en-

suite vous donnerez, deux fois par jour, le remède, que voici :

No. 2. Tartre émétique, deux dragmes ; nitre, une once ; dans une pinte d'eau de gruau, ou réduits en un bol ; par le moyen du miel.

Dans cet état de la maladie, on évitera soigneusement toute potion cordiale, et ce qu'on nomme breuvages fortifiants, comme gruau d'avoine dans de l'aile chaude, (l'aile est une bière douce ou sans houblon) etc. On donnera du bon foin avec un breuvage, tel que eau de son ou de gruau tiède, pour toute nourriture et pour toute boisson, à moins que ce ne soit en été ; car alors on pourrait donner, en petite quantité, quelques aliments végétaux, tels que luzerne, sainfoin, etc. Il faut règler la température de l'écurie, et veiller à ce que la chaleur y soit médiocre. La chaleur augmenterait l'action des vaisseaux, et par conséquent la maladie. La fièvre du cheval se terminant rarement par la sueur, il n'y a point de prétexte pour le tenir très-chaudement. Il faut, par la même raison, faire un usage modéré des couvertures. En été, un simple drap suffit ; les sangles ne doivent pas non plus être trop serrées ; le cheval battant aux flancs à cause de la célérité de sa respiration, il est évident que la gêne de la sangle augmenterait ses souffrances. Il faut renouveler l'air de l'écurie, en ouvrant, non la porte, mais une fenêtre, située, s'il est possible, dans la partie la plus élevée de l'écurie, afin que l'air

raréfié puisse s'échapper plus facilement. La litière doit être abondante et changée souvent. On éloignera soigneusement le bruit et toute autre cause d'irritation. Le valet d'écurie examinera souvent s'il n'y a pas quelque partie du corps qui soit froide, ou même moins chaude que le reste, et la frottera avec la main, pour y rappeler la chaleur et faciliter la circulation dans les vaisseaux capillaires; car il est constant que plus le frisson d'un accès est affaibli, plus celui de l'accès suivant est diminué proportionnellement. (1)

Tel paraît être le véritable traitement de la maladie dans son premier période. C'est à la nature des symptômes qui peuvent survenir, à indiquer s'il faut le continuer ou recourir à un autre mieux adapté aux circonstances. Comme la maladie change souvent tout-à-coup de type, il faut qu'un cheval qui a la fièvre soit visité au moins deux fois dans la journée par l'homme de l'art; et plus souvent s'il est posssible; mais il ne doit

(1) On a traité avec succès la fièvre intermittente de l'homme, par la compression du tourniquet au moment du frisson, appliqué sur deux membres à-la-fois, comme les deux bras ou les deux cuisses; il suspendait sur-le-champ le frisson, quoiqu'il ne fît que de commencer, et le remplaçait par une chaleur douce. Des efforts analogues ont eu lieu en plusieurs occasions, et l'on a toujours trouvé que plus le frisson avait été fort, moins la chaleur qui lui succède avait été considérable.

jamais laisser passer un jour sans le voir; car si les symptômes inflammatoires venaient à cesser brusquement, et à faire place à la débilité, le vétérinaire qui ne ferait qu'une visite en deux jours, ne pourrait pas ordonner le traitement qu'exige le nouvel ordre de choses, et l'on continuerait l'usage des anti-phlogistiques, comme auparavant, ce qui serait funeste à l'animal. On remarque en général que plus l'action du cœur et des artères a été forte, ou l'inflammation vive, durant le premier période, plus l'épuisement est considérable au moment où les symptômes inflammatoires disparaissent.

Après avoir employé ,dan s la première journée, le traitement qui vient d'être exposé, si le lendemain le pouls reste plein et dur, il faut tirer encore deux ou trois pintes de sang du côté opposé. La plénitude, dans ce cas, est un guide plus sûr que la dureté; car, quoique celle-ci indique l'action inflammatoire des vaisseaux, il ne faut cependant pas, si la fièvre paraît vouloir dégénérer en fièvre mixte, continuer de saigner jusqu'à ce que la dureté du pouls ait disparu, autrement l'on jèterait l'animal dans une faiblesse telle qu'il ne serait plus capable de lutter contre la partie spécifique de la maladie. Mais tant que la plénitude est jointe à la dureté, on peut, sans inconvénient, employer la saignée avec modération. Il arrive rarement que la plénitude du pouls se soutiène au-delà du troisième jour, et

qu'on soit dans le cas de répéter la saignée, si le premier traitement a été dirigé avec prudence, et il est bon de remarquer que tout dépend ordinairement de la conduite qu'on a tenue pendant les deux ou trois premiers jours. Il ne faut pas se trop hâter de croire à l'existence de la maladie; mais, dès que l'opinion là-dessus est formée, il faut suivre avec vigueur et sans perte de temps le traitement proposé. Au second et au troisième jour, si les symptômes prènent plus d'intensité, on donnera trois fois dans la journée et une fois dans la nuit, les remèdes ordonnés ci-dessus; on tiendra le ventre libre au moyen des lavements, où l'on pourra mettre quatre, six ou huit onces de sel de Glauber ou d'Epsom; mais s'il y a encore beaucoup de chaleur, d'envie de boire et d'inquiétude, le nitre exciterait la colique, ou une excrétion copieuse d'urine. Dans ce cas, au lieu de la première poudre, prenez:

No. 3. Tartre émétique, deux dragmes, sel de Glauber, six onces; faites dissoudre dans une pinte et demie d'une eau de gruau légère, et donnez de six heures en six heures.

On prescrit quelquefois l'usage des sétons contre la fièvre du cheval; mais, quoique peut-être ils ne nuisent pas essentiellement, cependant il est à craindre qu'ils n'agissent trop lentement pour faire beaucoup de bien; mais quand on les a appliqués, on peut, pour en accélérer l'effet, y joindre une couche d'onguent vésica-

toire. Si l'on se propose d'attirer l'inflammation à l'extérieur, on stimulera une partie de la peau, telle que celle du bréchet (cartilage xiphoïde) ou de la poitrine, avec un peu d'onguent vésicatoire. Mais quand il n'existe point d'affection locale, et que l'inflammation est universelle, ce moyen serait dangereux; car les vésicatoires mis sur une partie sont une source considérable d'irritation, et augmentent souvent l'action des vaisseaux au lieu de la ralentir; c'est pourquoi ils conviènent mieux, lorsque la maladie a pris le caractère de la débilité, comme lorsque le cheval est appesanti, languissant, abattu. Mais ceci n'est pas applicable aux inflammations locales, comme à celles des poumons, des intestins, etc., où les stimulants extérieurs sont souvent de la plus grande utilité.

Dans le cours de la maladie, surtout dans les premiers jours, il ne faut pas exciter l'animal à manger, comme le font d'ordinaire les maréchaux ignorants et les garçons d'écurie. L'estomac partage, avec le reste des organes, le manque d'énergie musculaire et sécrétoire; ainsi la nourriture, quand elle ne peut être digérée, devient un corps étranger et une cause d'irritation pour l'estomac. On peut d'ailleurs remarquer que l'abstinence seule suffit quelquefois pour guérir la fièvre, et qu'il faut retrancher au cheval une partie de la nourriture, quand il montre trop d'appétit; mais cette précaution ne regarde que

les premiers temps de la maladie ; car, lorsque les forces commencent à baisser, on peut donner des breuvages restaurants de gruau et de drèche. Si la dernière relâche, on ne fera usage que de la première boisson. Je crois inutile de faire observer que les purgatifs ne doivent pas être continués, passé les premiers temps de la maladie, et qu'il faut ensuite se contenter de tenir simplement le ventre libre.

A l'aide de ce traitement, on peut espérer que l'animal commencera à reprendre de la vivacité, à boire moins et à manger davantage ; que sa chaleur deviendra moins vive et plus régulière, et que son pouls se ralentira. Alors une diète modérée, et l'attention donnée à toutes les parties du traitement général, achèveront de le rétablir ; mais si, au contraire, le cheval, loin de recouvrer peu-à-peu sa vivacité, paraît plus pesant, plus engourdi, tressaillant quelquefois, s'assoupissant de temps en temps, avec un pouls faible et vif, rendant des excréments liquides, et une grande quantité d'urine, le danger est imminent, et le traitement doit être très-actif, si l'on veut prévenir un dénouement fatal.

No. 4. Prenez ipécacuanha en poudre, une dragme; camphre et opium, de chaque, une dragme aussi ; faites un bol ou un breuvage, que vous donnerez de quatre heures en quatre heures.

Si ce remède n'est pas suivi d'un prompt soulagement, si l'engourdissement, au contraire,

semble de temps en temps augmenter; s'il survient de nouveaux symptômes ; si le pouls ne se relève point; si la faiblesse va en croissant, au lieu du remède ci-dessus, employez celui-ci :

N°. 5. Sel ammoniac volatil, une demi-once ; de vinaigre, suffisamment pour ôter le goût du sel, sans que l'aigre domine ; racine de bistorte en poudre, deux dragmes ; camphre et opium, de chaque, deux dragmes ; mêlez avec de l'eau de gruau, et faites prendre de quatre heures en quatre heures, ou de six heures en six heures.

Il faut, à cette époque, entretenir l'air frais et redoubler de soins, faire souvent descendre dans le gosier de la meilleure eau de gruau, avec de l'aile la plus forte. En certaines circonstances, le vin produit de bons effets : on peut aussi donner avec succès des lavements d'eau de gruau ; on peut employer avec avantage le quinquina, à la dose de deux onces environ. Si l'écorce du Pérou paraît trop chère, on la remplacera par quatre onces d'écorce de saule, et, au défaut de celle-ci, par la même quantité d'écorce de chêne commun, pilée et bouillie.

Récapitulation des symptômes et du traitement de la fièvre commune.

Quand un cheval, soit à l'écurie, soit au pâturage, paraît tantôt chaud, tantôt froid, refuse de manger, et est altéré, et qu'à ces symptômes,

il ajoute l'air de la souffrance, qu'il tremble, qu'il a des sueurs partielles, qu'il se couche et se roule par terre, qu'il écarte les jambes étant debout, et qu'il regarde souvent ses flancs, sans avoir une grande difficulté de respirer, il est probable qu'il a la fièvre. Dans ce cas, il faut lui tirer environ trois ou quatre pintes de sang, selon sa taille, après cela, lui nettoyer les gros intestins, ce qui doit être immédiatement suivi d'un lavement. Cela fait, on donne deux fois par jour la poudre du n°. 2, ou le breuvage du n°. 3. Si, dès le second, le cheval ne se trouve pas mieux, qu'il soit, au contraire, échauffé, dévoré de la soif et inquiet, et que sa respiration soit considérablement accélérée, on lui tirera encore deux pintes de sang environ; ce qui sera surtout nécessaire, si le premier sang qu'on lui a tiré est couenneux. On répétera les médecines et lavements, on tiendra l'animal au frais, on ne lui épargnera pas la litière, et on lui présentera souvent de l'eau de son tiède. Le troisième jour, on continuera l'usage des mêmes remèdes, mais sans la saignée. Si la débilité survient, et que l'animal ait un flux de ventre ou d'urine, avec des sueurs partielles, on fera usage de la recette du n°. 4, en ajoutant des lavements nourrissants, et un breuvage fait avec la drèche. On continuera ce dernier traitement, à moins qu'on n'aperçoive des symptômes, ou d'une grande insomnie,

ou d'un assoupissement considérable. Dans ce cas, on suit la direction du n°. 5; mais, durant tout cet intervalle, on doit éviter tout ce qu'on appèle potion cordiale, surtout dans le premier période de la maladie, où ces sortes de remèdes sont plus sûrement pernicieux.

De la fièvre symptomatique.

Par fièvre symptomatique on entend ces symptômes d'une inflammation générale, qui accompagnent une grande affection locale; quand quelqu'un des organes essentiels à la vie est le siège d'une grande inflammation, ou qu'il existe une inflammation considérable dans quelque partie interne, il en résulte, pour l'ordinaire, un dérangement sensible dans toute l'économie, avec un accroissement général d'action; c'est ce qu'on appèle fièvre symptomatique ou composée. Il est bien évident que dans ce cas-là, elle ne doit être considérée que comme un effet de la maladie, et que, dans la pratique, l'attention qu'on y prête, ne doit être que secondaire. Cependant, comme elle prend quelquefois une tournure très-sérieuse, et aggrave tous les autres symptômes, en usant les forces de l'animal, au point qu'il ne peut plus se remuer, il faut bien, dans ce cas-là, s'en occuper. Il est incertain si la fièvre, à moins qu'elle n'ait pré-

cédé l'affection locale, rètient quelque chose de son action spécifique, et s'il faut s'y arrêter. C'est ce qui arrive le plus souvent à la fièvre des chevaux ; car, quoique les autres affections fébriles puissent avoir lieu, cela est néanmoins assez rare ; au lieu que la fièvre combinée avec l'inflammation de quelque organe essentiel, tel que le cerveau, les poumons, les intestins, etc. se rencontre tous les jours.

Il n'est pas aisé de distinguer si la disposition fébrile est antérieure à l'inflammation locale, et en doit être regardée comme la cause déterminante, ou si elle n'est venue qu'après, et en doit être regardée comme la suite. Les observations que j'ai été à portée de faire m'ont convaincu que l'un et l'autre cas pouvaient se présenter. A la première invasion de la plupart des fièvres, on remarque une contraction particulière des vaisseaux capillaires, qui en fortifie l'action, et qui paraît être causée par l'application de quelques stimulus ; ce qui pousse le sang dans les veines, et produit probablement le frisson qui précède la fièvre, ou du moins y contribue. Lorsque le frisson est passé, ces vaisseaux qui auparavant se trouvaient dans un état de constriction extraordinaire, éprouvent une dilatation proportionnée, sans doute par l'effet de la réaction du cœur et des grosses artères, qui triomphent de la résistance qu'on leur opposait.

Delà le retour de la chaleur, et la sueur qui succède au relâchement des petits vaisseaux de la circonférence. Il y a lieu de croire que toutes les parties agissant de concert pour surmonter la résistance qu'opposait la contraction des vaisseaux capillaires, quelques-uns de ces derniers sont plus affaiblis que les autres, et par conséquent moins en état de se contracter après la dilatation qui suit le frisson. Ces vaisseaux affaiblis, restant constamment distendus, constituent l'inflammation locale de la partie où ils se trouvent; ce qui fait que la fièvre, de primitive qu'elle était auparavant, devient symptomatique. C'est ainsi, je crois, qu'on peut expliquer la plupart des inflammations locales produites par la fièvre, ce qui arrive fréquemment.

Dans d'autres circonstances, au contraire, l'inflammation attaque un organe ou une partie, avant qu'aucun symptôme fébrile n'ait paru. Dans ce cas, la douleur et l'inflammation de la partie croissent graduellement; mais lorsqu'elles sont parvenues à un certain point, on voit qu'elles sont accompagnées de la fièvre. Souvent c'est la fièvre qu'on apperçoit la première, et qui annonce le plus d'intensité.

Quoique le traitement général des inflammations internes soit à-peu-près le même, cependant, comme il y a toujours nécessité d'employer des

topiques, il est d'une extrême importance de distinguer les organes affectés, et c'est ce qui forme une des branches les plus précieuses de l'art. Il est bon de remarquer que souvent plusieurs organes sont affectés à la fois, sans que la fièvre cesse d'être symptomatique ; alors la maladie est compliquée, et les symptômes deviènent difficiles à définir ; mais le traitement doit être le même que celui de l'inflammation générale.

Ainsi, quand les signes caractéristiques de la fièvre, tels que nous les avons décrits ci-dessus, se trouvent joints à d'autres symptômes, on est fondé à croire que la fièvre, au lieu d'être simple, tire son origine ou sa continuation de l'affection locale de quelque organe essentiel. Les remarques concernant la seconde classe des maladies pourront servir à diriger le praticien dans les cas particuliers.

De la fièvre maligne épidémique.

On a mis en question si le cheval était sujet à la fièvre putride, et la chose a paru douteuse. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on en cite peu d'exemples ; cependant, en y regardant avec attention, on trouvera, je crois, que le cheval est quelquefois attaqué d'une maladie inflammatoire d'abord, laquelle dégénère en une maladie maligne contagieuse. Tous les auteurs en font

mention ; et, d'après les symptômes qu'ils rapportent, je ne doute nullement que le cheval n'y soit exposé. Heureusement pour le genre humain, ce fléau terrible n'est pas commun ; mais quand il se déclare, il est ordinairement épidémique et commet d'affreux ravages. Lafosse dit que dans les fièvres épidémiques des chevaux, il a souvent rencontré des aphtes dans la bouche, dans le gosier et dans le canal alimentaire, ce qui est un indice non équivoque de ce qu'on nomme putridité. D'autres écrivains assurent aussi que les maladies épidémiques des chevaux sont accompagnées de tumeurs phlegmoneuses, semblables à celle qu'on appèle anthrax dans l'homme, lesquelles ne vièнent point à suppuration, maïs passent immédiatement à l'état de gangrène.

Plusieurs auteurs parlent de fièvres malignes épidémiques qui ont attaqué les chevaux en différentes contrées. Lancisi, écrivain vétérinaire d'Italie, donne la description de cette maladie, qui détruisit, en 1712, beaucoup de chevaux dans son pays. Osmer, vétérinaire anglais, bien connu, fait mention d'une épidémie parmi les chevaux, laquelle semble supposer un type putride, comme on peut le conjecturer, d'après le terme d'abcès critique qu'il emploie. Il la décrit sous le nom de maladie des chevaux, qui causa de grands ravages, à plusieurs reprises, pendant plus de cinq ans de suite. M. Prosser, qui a écrit sur les fièvres et la gourme des che-

vaux, a voulu établir une comparaison entre le vertigo qui, de temps-en-temps, paraît être contagieux et épidémique, et la fièvre maligne dont il vient d'être parlé; mais il s'est trompé en cela; car ce sont deux maladies totalement différentes. (1).

Cette espèce d'épidémie paraît frapper indistinctement les chevaux, les bœufs, les vaches et les brebis. Les chevaux en sont beaucoup moins rarement attaqués, soit comme maladie épidémique, soit comme maladie sporadique. Elle a été plus souvent meurtrière pour les brebis; mais c'est surtout parmi les bœufs et les vaches qu'elle a exercé les ravages les plus terribles.

Il paraît, d'après l'histoire, que la fièvre maligne épidémique n'était pas inconnue dans les temps reculés, et que ses ravages déterminèrent les peuples à établir des jeûnes solemnels pour appaiser la colère des dieux, et détourner ce fléau.

---

(1) Celle-ci paraît être la maladie des bestiaux, que les anciens médecins de bœufs décrivaient sous le nom de jambe-noire, (*black-leg*) nom qu'on lui a conservé dans quelques écrits plus modernes sur les maladies des bœufs et des vaches. Le conseil qu'on y donne, de séparer, avec un instrument tranchant, les parties gangrenées, est d'une grande imprudence. Les scarifications, en pareil cas, sont extrêmement dangereuses. C'est le vrai moyen d'étendre la gangrène aux parties qu'elle avait épargnées, et qui seraient restées saines.

Mais quoiqu'il soit probable qu'il s'est renouvelé plus ou moins souvent depuis, très-peu d'écrivains en ont parlé avant le commencement du dix-huitième siècle, dont la première moitié fut marquée par les désastres qu'il causa sur le continent. En 1757, cette maladie pénétra dans la Grande-Bretagne, où elle était peu connue auparavant, et où elle n'a pas été très-funeste depuis cette époque, quoique les bêtes à corne y ayent souvent été attaquées de maladies moins pernicieuses.

En 1710, 1711, 1712 et 1713, l'épidémie parcourut la Hongrie, l'Italie et l'Espagne, et y détruisit une partie du bétail. Lancisi, auteur italien, dont j'ai déjà parlé, et qui vivait alors, a publié, sur cette maladie, un traité célèbre, ayant pour titre : *Dissertatio Historica de Bovillâ peste.* Il nous apprend que les symptômes et les apparences de la maladie variaient suivant les circonstances, mais qu'elle était constamment annoncée par un air morne et pesant. Les animaux attaqués avaient la tête baissée ; tout leur extérieur décelait la terreur et l'anxiété dont ils étaient saisis ; leurs yeux étaient humides, ainsi que les naseaux et la bouche, d'où sortait une quantité considérable de sérosités ; la fièvre était violente et la débilité extrême ; la langue et le gosier étaient toujours ulcérés ; ce qui peut servir à expliquer la cause de leur répugnance pour toute espèce de fluide pendant les deux ou trois premiers jours de la maladie. A l'ouverture

de ceux qui avaient vécu quelques jours après l'invasion, (plusieurs succombaient dans l'espace de quelques heures) les différents viscères de la poitrine et du ventre, et de ce dernier surtout, paraissaient gangrenés. Lancisi attribue l'origine de cette maladie à un poison particulier.

Michellotti a aussi publié un traité sur cette même épidémie; mais il suppose qu'elle fut occasionnée par un temps mal-sain, qui avait gâté les herbages et rendu la terre trop humide. Voyez son livre intitulé : *de Morbis Boum.*

Gazola décrit la maladie comme acompagnée de pustules ulcérées, d'où sortait une sérosité ichoreuse. Son livre a pour titre : *de Peste Boum.*

François Fantasti et Jean-Baptiste Mazzini, ont aussi écrit sur le même sujet.

Durant les progrès de la maladie, les chevaux furent à leur tour attaqués, et présentèrent les mêmes symptômes; ce qui fit supposer aux praticiens de ce temps-là, que la contagion pouvait communiquer le mal d'une espèce de bêtes à celles de toute autre espèce. On en a la preuve, entr'autres, dans l'hydrophobie et la vérole des vaches (cow-pox). Il y a aussi des exemples de maladies qui n'attaquent qu'une espèce particulière, comme la morve des chevaux et la maladie des chiens. Ajoutez à cela que les médecins des hommes, appelés pour traiter les maladies des animaux, les ont quelquefois contractées eux-mêmes et en sont morts.

En 1730 et 1731, le Continent fut une seconde fois affligé de ce fléau, qui donna lieu à plusieurs écrits sur cette matière. Le plus considérable de tous, est celui de Goelick. Cet auteur ne trouve pas une grande différence entre les symptômes de cette épidémie et ceux de l'épidémie précédente. Il nous apprend qu'ayant tué une vache, pour juger plus immédiatement des effets de la maladie, il ne trouva aucun des viscères affecté, excepté la vessie du fiel, qui était distendue par un amas considérable de bile, dont la fétidité était insupportable. Mais il est à présumer que c'était-là un symptôme occasionnel et non un symptôme caractéristique de la maladie régnante. Goelick s'élève contre l'usage des alexipharmaques qu'on employait alors, et qu'il regarde comme trop échauffants. Il recommande l'application des sétons, et conseille à ceux qui pansent les animaux affectés, de préserver leurs mains de la matière qui sort des ulcères. Il fonde cette précaution sur ce qu'on a vu souvent survenir des bubons malins qui n'avaient pas d'autre cause.

En 1740, l'épidémie recommença ses ravages sur le Continent, et ne différait pas essentiellement de la dernière, suivant le compte qui en fut rendu.

En 1744, 1745 et 1746, elle reprit en Hollande, s'étendit en Allemagne, et gagna d'autres parties du Continent, avec une fureur épouvantable. Buchard, auteur italien, dit que cette épidémie, à laquelle il donne le nom de fièvre aiguë,

maligne et continue, ou d'affection contagieuse et inflammatoire, était accompagnée de dyssenterie. Le compte qu'il en rend est de main de maître, et le plan de traitement qu'il indique, extrêmement judicieux pour le temps où il écrivait. Son ouvrage a pour titre : BUCHARD, *de lue vaccarum tubugensi.*

Mais l'auteur qui a rendu le meilleur compte de cette horrible maladie, est M. de Sauvages, illustre professeur de médecine à Montpellier. Il la décrit comme extrêmement funeste ; elle s'annonçait d'abord par le dégoût pour toute espèce de nourriture, et lorsque les symptômes avaient acquis plus d'intensité, l'animal affecté avait l'air morne et abattu, laissait tomber sa tête, avait la vue trouble, était inquiet, se couchant, se relevant souvent avec un tremblement extraordinaire; il avait le poil hérissé, les yeux baignés de larmes, les extrémités froides, et toutes les narines excoriées par l'acrimonie de l'humeur purulente qui en coulait. La respiration était gênée et difficile, et le pouls battait 45 à 50 fois par minute, tandis que, dans l'état de santé, il n'allait pas au-delà de 38 battements. La diarrhée était un symptôme constant de cette maladie, passé les deux premiers jours. Elle était ordinairement précédée d'une constipation considérable, durant laquelle l'animal rendait ses excréments par petites masses, dures et noires ; après quoi venait une évacuation de matières fluides et vertes, d'une

puanteur insupportable ; mais ce qu'il y avait de remarquable, c'est que les autres bêtes, que la maladie avait jusques-là épargnées, loin d'éviter cette mauvaise odeur, la recherchaient et semblaient la respirer avec plaisir ; les chiens et les cochons ne demandaient même pas mieux que de manger les matières d'où elle s'exhalait. Ces matières, pendant les cinq ou six jours suivants, avaient l'apparence d'une huile surmontée de bulles d'air. Le prognostic était favorable ou défavorable, en proportion de la violence de la diarrhée, symptôme si redoutable, que souvent le jour où il se déclarait terminait la vie de l'animal attaqué. Le garot et l'épine étaient ordinairement très-tendus et souvent dans un état d'emphysème. A la dissection, l'on trouvait des marques d'inflammation, mais rarement de gangrène; la panse était communément remplie d'une matière dure, sèche, difficile à dissoudre. Les autres estomacs étaient livides et enflammés, ainsi que la surface interne des intestins. La vessie du fiel avait coutume d'être très-distendue par une bile âcre, épaisse, brune; les poumons paraissaient quelquefois enflammés. M. de Sauvages ajoute que sur vingt bêtes attaquées, il en périssait dix-neuf. On ne trouva aucun spécifique contre la maladie, ni d'autre moyen pour la prévenir, que de séparer les sujets sains de ceux qui ne l'étaient pas. Les chiens qui entraient dans les étables infectées, prenaient la maladie, ainsi

que les personnes qui soignaient les animaux attaqués; cet illustre auteur, et les autres professeurs de l'école de Montpellier recommandent de saigner l'animal au moment où l'on soupçonne la maladie, et même par précaution, comme préservatif;de donner immédiatement après une médecine purgative, composée d'aloès et de séné; d'augmenter la transpiration insensible par des stimulants, et de placer ensuite des sétons au fanon.

Les autres remèdes employés étaient la thériaque d'Andromaque ou le diascordium, avec les poudres testacées, afin d'exciter la salive et l'écoulement des narines; on faisait de légères incisions à la peau, pour dégager l'air des emphysèmes, et l'on acidulait la boisson avec du vinaigre. Le même auteur dit dans un autre endroit, que la saignée et la purgation paraissaient nuire dans cette maladie. Je suppose qu'il veut parler de celles qui n'étaient pas mises en usage dès le premier jour, et que passé cela, les fluides mucilagineux, l'ipécacuanha et les astringents légers étaient les meilleurs moyens de combattre la maladie. Peut-être serait-il difficile de prescrire, en ce cas, un mode de traitement plus avantageux. Voyez le *Mémoire sur la maladie épidémique des bœufs du Vivarais.*

En 1756 et 1757, cette maladie régna en Angleterre. Il parut alors plusieurs traités, qui tombèrent dans l'oubli, quand le fléau eut cessé. Cependant, parmi les écrits auxquels il donna lieu,

celui que publia le docteur Layard, médecin de Londres, fut assez estimé pour être traduit en plusieurs autres langues. Selon cet auteur, la maladie se déclarait par une difficulté d'avaler, par une démangeaison des oreilles, et par un mouvement involontaire de la tête, avec quelques symptômes de vertigo ; ce qui était suivi d'une extrême débilité, et d'un constant desir du repos. La toux était fréquente, la fièvre plus forte la nuit, et la diarrhée presque continuelle. La transpiration insensible était d'une odeur désagréable, et en passant la main sur le corps de l'animal, on sentait de petites tumeurs sous la peau ; les symptômes augmentaient ordinairement jusqu'au huitième ou neuvième jour ; alors, si le corps était couvert de larges pustules, venues à suppuration, si les excréments étaient moins liquides, et l'urine plus épaisse ou moins pâle, le prognostic était favorable. Si, au contraire, la diarrhée se soutenait au-delà de cette période, si l'haleine continuait d'être brûlante, et le corps d'être froid, si l'écoulement des yeux et des narines augmentait, l'animal était en danger ; la mort n'était pas loin pour l'ordinaire.

Le traitement recommandé par le docteur Layard paraît judicieux. Il conseille de placer l'animal dans une étable ouverte, de renouveler fréquemment la litière, de saigner les sujets robustes, et non ceux qui sont maigres et chétifs; de laver tout le corps avec une eau dans laquelle on a fait infuser

des herbes aromatiques, (le vinaigre aurait encore mieux valu) et de répéter chaque jour cette espèce de bain. Il recommande aussi de passer des sétons au fanon, et lorsqu'il y a apparence d'inflammation et de constipation, il prescrit de purger avec un électuaire lénitif et le sel de Glauber. Il veut aussi que l'on donne, dans la nuit et la matinée, une infusion de garance, de raifort, de fenouil, de matricaire, de rue et de sauge.

Cette grande épidémie, ou mortalité, se répandit aussi en Suisse, en Allemagne et en Pologne. Les transactions philosophiques représentent la contagion comme se propageant par le moyen d'un brouillard bleu, qui tombait sur l'herbe des pâturages; les bestiaux qui en mangeaient, s'en retournaient malades, et souvent périssaient en vingt-quatre heures. On leur trouvait la langue corrodée et la rate sphacélée. Les mêmes transactions conseillent pour antidote, un mélange à parties égales, de suie, de poudre à canon, de souffre et de sel, donné à la dose d'une cuillerée.

Durant le courant des années 1760, 1761 et 1762, différentes provinces du Continent furent encore affligées de ce fléau. L'ingénieux Plenk découvrit, à l'aide du microscope, que tous les viscères étaient infectés d'une quantité prodigieuse de petits vers, qu'il regarda comme la cause de la maladie; en conséquence il se mit à rechercher le meilleur vermifuge, comme le remède indi-

qué dans ce ce cas-là ; mais on a reconnu que les mêmes vers pouvaient s'engendrer après que la maladie a cessé, et Lewenhoek les aurait probablement apperçus dans l'animal bien portant. Bourgelat, qui fut consulté dans cette circonstance, conseilla l'usage de l'ammoniac et de l'assa fœtida, dissous dans le vinaigre.

DEUXIÈME CLASSE.

De l'inflammation des organes essentiels à la vie.

On entend par-là les inflammations internes, qui, quoique locales et bornées, affectent cependant des organes assez étendus et assez importants, pour former des maladies particulières qui méritent d'être considérées séparément.

De l'inflammation du cerveau.

Le mal de feu, ou mal d'Espagne, (*Phrenitis*) est l'affection que les maréchaux nomment fièvre frénétique, ou vertigo. L'art vétérinaire n'est pas encore assez avancé, et les praticiens n'ont pas encore acquis assez d'expérience pour connaître exactement le rapport qui peut se trouver entre le mal de feu et le vertigo, et démêler lequel des deux doit être regardé comme une modification de l'autre. Plusieurs symptômes leur

sont communs, et c'est apparemment ce qui a fait supposer qu'ils appartenaient à une seule et même maladie. Mais comme il y a des circonstances où les symptômes sont différents de part et d'autre; nous nous croyons autorisés à admettre deux maladies distinctes, jusqu'à ce qu'une expérience ultérieure nous ait désabusés. D'après cela, nous considérerons le mal de feu comme une inflammation interne et phlegmoneuse du cerveau, laquelle dépend non seulement d'une plus grande quantité de sang apporté au cerveau; mais encore d'une disposition inflammatoire particulière des vaisseaux ou de la partie vasculaire de ce viscère, et c'est peut-être cette disposition qui forme le caractère distinctif des deux maladies. Le vertigo ne nous paraissant être qu'une affection du cerveau et des nerfs, nous y reviendrons lorsqu'il sera question des affections de ce genre. Le mal de feu ne doit pas être rangé parmi les maladies contagieuses, quoique différents auteurs ayent soutenu le contraire, fondés sans doute sur ce que plusieurs chevaux en étaient quelquefois atteints en même-temps; ce qui ne prouve rien, vu que plusieurs chevaux peuvent être à-la-fois exposés à l'action de la même cause.

Le mal de feu est, je crois, rarement symptomatique dans le cheval. Pour l'ordinaire il est idiopathique; c'est-à-dire que le délire et l'inflammation générale de la tête font rarement l'effet

de quelqu'autre affection ; qu'ils forment eux-mêmes une maladie, nommée idiopathique et opposée à celle qu'on appèle symptomatique. Il ne faut pas confondre le mal de feu avec le faux vertigo, ou cette indigestion chronique, à laquelle le cheval est sujet, ainsi que le bœuf, et qui consiste dans une distension de l'estomac supérieure à la force contractile de ce viscère. Quand un cheval est resté quelque temps sans manger, et qu'il tombe sur certains aliments, comme son, grain moulu, etc., l'estomac, affaibli par le défaut de nourriture, qui a d'ailleurs dépravé le suc gastrique, se distend par la voracité de l'animal affamé, et devient incapable de se contracter à l'ordinaire. La douleur insupportable que cette distension occasionne, rend le cheval frénétique, et présente exactement tous les symptômes du vertigo, excepté que les membranes du nez et des yeux sont moins rouges; c'est pourquoi il n'est pas toujours facile de distinguer ces deux affections, qui, quoique semblables en apparence, sont entièrement différentes, soit par leur cause, soit par leurs effets. Le vétérinaire, pour ne les pas confondre, doit s'informer des circonstances qui ont précédé, comme si l'animal est resté longtemps sans manger ; si ou a mêlé de la paille à sa nourriture ; s'il n'a pas été conduit trop brusquement sur un terrain humide, etc. (*Voyez* l'article : *Indigestion chronique.*)

Les symptômes du mal de feu ne sont pas toujours les mêmes ; ils ressemblent quelquefois

dans le principe à ceux du vertigo, c'est-à-dire, que le cheval porte la tête basse, ne boit ni ne mange, est lourd, morne et continuellement assoupi. Peu-à-peu il reprend de la vivacité ; ses yeux deviènent étincelants; il porte la tête plus haute, et la tourne à la fin du côté de la nourriture, pour laquelle il avait d'abord marqué de la répugnance. Lorsqu'il est parvenu à cet état, les maréchaux ne distinguant pas assez les symptômes actuels des symptômes précédents, qui sont ceux du vertigo, disent qu'il a cette maladie. Mais le mal de feu ne se déclare pas toujours de la même manière ; ses progrès sont quelquefois beaucoup plus rapides. Le pouls n'est pas invariablement le même dans le cours de la maladie ; quelquefois il est plus fréquent que dans l'état naturel ; mais, chez le plus grand nombre des malades, il est un peu moins fréquent que dans l'état de santé, quoique très-plein et très-dur, avec un battement considérable de tous les vaisseaux de la tête. Dans l'accès de la frénésie, le cheval se laisse quelquefois tomber comme une masse, et reste tranquille. D'autrefois il se relève furieux comme auparavant, et très-dangereux pour les personnes qui se trouvent près de lui. La maladie est toujours accompagnée des symptômes d'une forte fièvre, et la quantité des sécrétions est tantôt augmentée et tantôt diminuée. Le siège de la maladie n'est pas non plus toujours le même; voilà pourquoi les symptômes varient quelquefois.

Le sinus frontal et le sinus nasal sont souvent les parties les plus affectées ; dans ce cas, la membrane pituitaire est menacée de la gangrène; les symptômes de la frénésie ne sont pas tout-à-fait aussi violents, et l'on peut reconnaître l'inflammation à la simple inspection des naseaux. D'autres fois le cerveau et les méninges paraissent être le principal siège de la maladie. C'est pourquoi on trouve le plexus choroïde considérablement aggrandi, et les ventricules souvent remplis d'eau. Les causes de la maladie peuvent varier. Elle peut être la suite de la fièvre primaire ou commune, déterminée plus particulièrement vers le cerveau par une espèce de métastase. Une grande chaleur est capable de produire cette maladie ; on doit dire la même chose d'un violent stimulus, appliqué à une constitution affaiblie par le travail et par une nourriture disproportionnée. Voilà pourquoi on remarque souvent, dans les régiments de cavalerie, que les chevaux de recrue, achetés de marchands qui les avaient mal nourris, venant à être mis à la nourriture de grain, forment plus de sang que leur constitution n'en peut comporter. Il en est de même des chevaux qui, après avoir pris le vert, sont remis sans précaution à une nourriture plus substantielle. C'est ce qui arrive fréquemment, non seulement aux chevaux des régiments, mais encore à ceux des maîtres de poste, des fermiers, etc. ; si plusieurs sont attaqués à-la-fois, ce n'est pas que la maladie soit

contagieuse ; c'est que tous étant exposés en même-temps à l'action de la même cause, il est impossible que plusieurs n'en ressentent pas les effets. Quoique la frénésie, chez les hommes, paraisse quelquefois d'une nature épidémique dans les climats méridionaux, cependant elle ne semble être ni épidémique, ni contagieuse parmi les chevaux. L'exercice violent peut l'occasionner ; elle peut être souvent produite aussi par la cause commune des autres affections locales, c'est-à-dire, par le passage trop peu gradué du chaud au froid, ou du froid au chaud.

Le prognostic ne peut être favorable que quand la rougeur et l'inflammation des yeux, ou celle de la membrane pituitaire diminue, sans faire place à une couleur noire ou à une humeur sanieuse, et quand les symptômes de l'irritation et de la douleur cessent, sans que les forces paraissent très-abattues.

Toutes les variétés de cette maladie semblent dépendre d'une trop grande détermination du sang vers la tête ; si l'on joint à cela l'action augmentée des vaisseaux, il est évident que la première indication qui se présente, est de diminuer la quantité du sang, en appliquant sur d'autres parties quelques stimulus qui y excitent une inflammation. Ainsi la saignée est le premier moyen qu'on doive mettre en usage, et la promptitude avec laquelle on l'emploie décide principalement

du succès de la cure (1). Il ne faut pas tirer moins de trois pintes de sang ; si le cheval est très-gros, on en tirera quatre et même plus. Si les symptômes ne se relâchent point, on répètera la saignée au bout de sept à huit heures, et l'on tirera deux, trois ou quatre pintes de sang. Pour remplir la seconde indication, il faudra, si le cas est désespéré, et qu'on ne puisse répondre du cheval, lier une des carotides, et même les deux, pour diminuer la quantité du sang qui se porte à la tête, en lui laissant un plus long circuit à faire avant que d'y arriver. On aura seulement l'attention de ne pas comprimer les nerfs récurrents avec les carotides, pour ne pas priver l'animal de la voix, ni la huitième paire, ce qui détruirait les fonctions de l'estomac, et entraînerait la perte de l'animal. Outre ces moyens, on appliquera de suite le vésicatoire le plus actif et le plus stimulant sur le sommet de la tête, et un cataplasme de poudre de cantharides et d'esprit de thérébenthine sur les côtés du cou. Ainsi, en même-temps qu'on diminuera la masse du sang par la saignée, on attirera l'inflammation dans une

(1) Un chirurgien vétérinaire, appelé pour donner ses soins à un cheval dont le délire était tel qu'aucune des précautions accoutumées ne pouvait garantir de sa fureur, lui plongea une lancette dans chaque jugulaire, et laissa sortir le sang jusqu'à ce que l'animal tombât en défaillance. Ce moyen le sauva, quoique la maladie eût déjà fait de grands progrès.

autre partie par l'irritation des vésicatoires. C'est dans la même vue que M. Coleman recommande de verser de l'eau bouillante sur les pâturons ; mais cette pratique présente une apparence de cruauté, qui fait que les praticiens ne peuvent s'y déterminer qu'à la dernière extrémité. Cependant, air de barbarie à part, il est sûr que ce moyen pourrait être utile, employé à propos. Il ne serait pas moins avantageux de vider les gros intestins, si cela était possible, en donnant un lavement et un purgatif actif, tel que le suivant :

Prenez Calomel, deux dragmes ; aloès, six ou huit dragmes, selon la grosseur du cheval ; faites un bol, que vous donnerez de suite.

Il faut que le cheval ne boive pas beaucoup, quand même il paraîtrait le desirer, car toute distension de l'estomac détermine le sang vers la tête ; et, quoique les fluides séjournent peu dans l'estomac, il y en reste cependant. Pour la même raison, il faut aussi donner très-peu de nourriture. Un autre motif s'y joint : on prévient par-là le mouvement des mâchoires, qui tend à retarder le retour du sang. On est dans l'usage d'appliquer des orties ; mais quoiqu'elles ne fassent pas de mal, leur effet cependant ne peut être immédiat, et il vaut beaucoup mieux les remplacer par des vésicatoires à la tête.

Quand le délire et les symptômes de la fré-

nésie sont très-considérables, il faut toujours être prêt à traiter l'animal suivant la méthode usitée à bord des vaisseaux.

Récapitulation des symptômes et du traitement du mal de feu.

Quand un cheval laisse aller sa tête, qu'il est engourdi et stupide, ou qu'il lève, au contraire, la tête, qu'il est très-inquiet, qu'il gratte la terre, qu'il frappe du pied, et qu'il a le regard farouche, on peut présumer qu'il a le mal de feu. Dans ce cas, tirez quatre ou cinq pintes de sang, et s'il n'est pas soulagé, six heures après répétez la saignée; videz les intestins, donnez la médecine purgative ci-dessus; appliquez les vésicatoires à la tête et au cou, et tenez l'animal au frais. Si la frénésie est violente, employez la bascule. L'eau froide jetée sur la tête et sur le cou ne peut faire que du bien.

Les bœufs et les vaches sont sujets à cette espèce de maladie, que les gens de la campagne nomment fièvre du cerveau; les symptômes n'étant pas différents, le traitement ne doit pas l'être.

Il ne paraît pas que les chiens y soient sujets; du moins nous n'en avons point vu d'exemple.

De l'inflammation des poumons, ou péripneumonie.

Les poumons, à raison de leur grande vascula-

rité, c'est-à-dire, de la quantité considérable de sang qu'ils reçoivent, sont très-sujets à l'inflammation qui, étant particulièrement dangereuse pour le cheval, mérite de fixer l'attention du vétérinaire. Les erreurs dans lesquelles les maréchaux sont tombés à l'égard de cette maladie, n'ont pas peu contribué à en accroître le danger; et quand les progrès que l'art a faits, se réduiraient à la connaissance des causes, des effets et du traitement de cette maladie, ceux qui ont perfectionné cette connaissance n'auraient pas laissé d'être extrêmement utiles et d'acquérir des droits à la reconnaissance publique. Les maréchaux voyant l'état gangreneux des poumons après la mort, supposaient que le cheval périssait par la durée même de la maladie, qui, selon eux, pourrissait peu-à-peu ces parties; delà le nom de *pourriture* par lequel ils la désignaient (*rot.*) En conséquence, lorsque le même cas se présentait, ils ne manquaient pas d'employer les drogues échauffantes et stimulantes pour arrêter les progrès de la pourriture prétendue. Mais on sait aujourd'hui que la maladie n'est autre chose qu'une inflammation de ces parties, et que le traitement échauffant est le plus pernicieux que l'on puisse employer. D'autres maréchaux voyant la difficulté de respirer, qui accompagne cette maladie, s'imaginaient que les poumons remontaient alors vers le gosier; ce qu'ils appelaient élévation ou gonflement des poumons (*rising of the lights*). C'est

pourquoi ils joignaient aux drogues échauffantes des remèdes qui, par leur poids, pussent faire redescendre les poumons.

Les auteurs qui ont écrit sur le traitement des maladies de l'homme, ont, pour la plupart, distingué, dans l'inflammation de la poitrine, deux maladies différentes; l'une sous le nom de péripneumonie, qu'ils considéraient comme affectant la substance des poumons, et accompagnée d'un pouls mol; l'autre, désignée sous le nom de pleurésie, était regardée comme une inflammation des membranes seulement, avec un pouls ordinairement dur; mais il ne paraît pas que cette distinction puisse être appliquée au cheval. Toutes les fois que les membranes sont enflammées, la substance des poumons l'est aussi; et quand les symptômes décèlent une inflammation dans la poitrine, on est fondé à croire qu'il y a péripneumonie. Les vétérinaires français décrivent cependant une affection des membranes, qu'ils nomment pleurésie; mais il y a apparence qu'ils se trompent en cela.

Les symptômes de l'inflammation des poumons sont une respiration laborieuse et courte, la bouche sèche, l'haleine chaude, avec les jambes et les oreilles froides pendant toute la maladie. Dans les premiers instants, le pouls peut être un peu plus plein, plus fréquent et plus dur que dans l'état naturel, et se soutenir sur le même pied, s'il n'y a que les membranes qui soient affectées;

mais, dès que la maladie est arrivée au point où elle a coutume d'attirer l'attention, le pouls est petit, concentré, et tant soit peu plus fréquent qu'à l'ordinaire. Le côté droit du cœur est affaibli par la distension, et le côté gauche ne reçoit pas assez de sang pour exercer toute sa force contractile; car l'inflammation distend tellement les poumons que la circulation du sang y est gênée. La même distension fait que l'air, ne trouvant pas un passage libre, occasionne cette respiration laborieuse et courte, qui accompagne la maladie; mais un des symptômes qui la caractérisent le mieux, c'est que l'animal affecté se couche rarement, on pourrait même dire jamais. Cela vient de ce que certains muscles des extrémités concourent, comme nous l'avons vu, avec ceux de la respiration, agissant sur la poitrine, lorsque les jambes sont fixes; c'est pourquoi le cheval reste sur ses jambes, afin de procurer, par le moyen des muscles auxiliaires, un peu plus d'extension à la poitrine. L'animal laisse ordinairement tomber sa tête d'un air stupide; il a la langue blanche, la membrane du nez rouge, les veines jugulaires gonflées en général, et les yeux souvent rouges et étincelants. Quelquefois il tousse, d'autrefois non; et quoique la douleur ne soit pas toujours très-aigüe, il reste debout, haletant, battant aux flancs, ouvrant tant qu'il peut les narines, et lorsqu'il est incapable de se soutenir plus long-temps, il tombe et meurt.

En l'ouvrant, on trouve les poumons noirs, fortement enflammés et gangrenés ; le côté droit du cœur paraît enflammé aussi, à cause de la distension qu'il a éprouvée, distension quelquefois si grande, dit-on, que les parois cèdent et se rompent. Souvent il y a épanchement dans la poitrine, et c'est par-là que se termine communément la péripneumonie du cheval, lorsqu'elle doit être fatale ; c'est l'affaire de quarante-huit, de trente-six, et quelquefois même de vingt-quatre heures. On n'en peut attribuer la cause qu'à la masse trop considérable du sang, et surtout à la trop grande force du système artériel. Dans l'homme, dont les tuniques musculaires, et la force contractile sont moins considérables, cette terminaison est rarement aussi rapide ; mais en revanche, il est sujet à d'autres résultats fâcheux, tels que la suppuration, l'induration et l'adhérence. Quelquefois cependant le cheval en est quitte pour rester poussif.

Il faut bien distinguer cette maladie de la colique. Quelquefois, pour les avoir confondues, on a prescrit des remèdes qui n'ont servi qu'à produire ou accélérer un dénouement fatal. Quand le cheval a la colique, il paraît en proie à une vive douleur, et pour l'ordinaire se couche, se roule à terre, et se relève brusquement; au lieu que dans la péripneumonie, il reste stupide, et quoiqu'il regarde quelquefois ses flancs, comme pour exprimer sa douleur, jamais cette douleur ne

paraît aussi violente que celle de la colique. Un indice auquel on ne peut pas se méprendre, c'est qu'il ne se couche pas dans la péripneumonie ; un autre indice, c'est que, dans la colique, sa respiration, quoique gênée, est moins laborieuse ; les efforts pour uriner ou pour rendre de gros excréments, sont fréquents et douloureux dans la colique ; mais ces deux besoins subissent rarement un changement remarquable dans la péripneumonie ; d'ailleurs l'haleine n'est jamais aussi chaude, l'œil aussi rouge, ni les vaisseaux de la tête aussi gonflés.

Le passage rapide du chaud au froid est peut-être la cause générale de la péripneumonie ; l'habitude de la voir naître de ce passage, a fait croire que le chaud succédant au froid, ne pouvait pas produire des effets aussi sérieux ; mais quoique quantité de faits attestent le danger de passer subitement du chaud au froid, nous sommes disposés à reconnaître qu'on ne court pas moins de risque en s'exposant tout-à-coup à une grande chaleur, peut-être parce que la débilité, causée par le froid, rend incapable de résister au stimulus de la chaleur. M. Coleman va même jusqu'à dire que l'exposition au froid ne produit jamais la péripneumonie. Il se fonde sur ce que les chevaux mis au vert, sans préparation, prènent rarement cette maladie, quoiqu'ils perdent ordinairement une partie de leur embonpoint. Mais cette raison, toute plausible qu'elle paraisse,

ne nous séduit pas. Les chevaux, les hommes et tous les animaux qui toussent, sont plus sujets à la péripneumonie dans les climats froids que dans les climats chauds. Les gens qui tuent les chevaux à Londres, savent tous qu'il en périt beaucoup plus de la pourriture, comme ils disent, en hiver qu'en été, et par un temps de gelée qu'en tout autre temps. On objectera peut-être que c'est la chaleur précédente qui rend si pernicieuse l'impression du froid; mais ce raisonnement, ou plutôt ce parologisme est réfuté par l'expérience journalière; car on ne voit autre chose que des chevaux atteints de cette maladie, sans avoir été exposés à la chaleur. Peu de chasseurs ont vu, ou ouï citer des chevaux, qui ayent été attaqués de cette maladie, immédiatement après s'être plongés dans quelque rivière en chassant. Voyager à l'opposite d'un vent froid, et faire halte trop souvent, quand on chasse par un temps rigoureux, sont deux causes fréquentes de la péripneumonie.

Celui qui connaît la structure et les fonctions des poumons, n'a pas de peine à expliquer leur tendance à l'inflammation. Outre leur grande vascularité, ils sont plus exposés à l'action de l'air que tout autre organe intérieur. Dans quelque climat que ce soit, l'air expiré est au même degré de température. Ainsi il doit y avoir souvent une différence considérable entre l'air qui entre dans la poitrine et celui qui en sort. Les poumons sont

d'ailleurs très-sujets à être affectés par le froid, à cause de leur connexion intime avec la peau, qui, en tout temps, est exposée aux vicissitudes de l'atmosphère. La peau et les poumons paraissent être deux émonctoires destinés à purifier le sang, et deux organes absorbants, propres à introduire quelque principe d'amélioration pour ce fluide. Voilà pourquoi tout ce qui gêne la sortie de la matière transpirable par la peau, augmente nécessairement la transpiration pulmonaire, ou pourquoi ces deux organes peuvent être stimulés sympathiquement par l'effet de leur connexion réciproque. La peau de l'homme étant moins exposée à l'impression de l'air est probablement la raison pourquoi il est moins sujet à cette maladie que le cheval. La peau du chien et celle de la brebis, qui ne sont pas des émonctoires aussi parfaits, peuvent aussi servir à expliquer pourquoi ces deux espèces sont rarement atteintes de la péripneumonie.

La vie artificielle des chevaux les rend sujets à ce genre d'inflammation. Ceux qui vivent dans l'état de nature, et qui se nourrissent d'herbages, y sont rarement exposés ; elle est beaucoup plus commune parmi ceux que l'homme a mis au nombre des animaux domestiques, et qui passent fréquemment d'une température à la température opposée. Il en est de même des vaches qu'on nourrit dans le voisinage de Londres, et dans celui des autres grandes cités. Comme leur vie

est beaucoup plus artificielle que la vie de celles qui vivent à la campagne ; elles sont aussi plus sujettes à cette maladie.

Quand un cheval a une péripneumonie, il faut s'informer exactement de la violence des symptômes et des circonstances particulières relatives à son état. La grande force de la circulation chez cet animal et la contractilité de la tunique musculaire augmentée, font que toutes les inflammations aiguës se terminent plus promptement que dans l'homme, ou dans les animaux qui sont encore plus faibles. Une chose à remarquer dans cette maladie, c'est que si elle a débuté avec une certaine lenteur, elle fait ensuite des progrès fort rapides et se termine promptement. La résolution est le mode de détermination le plus favorable, et l'on a lieu de l'espérer, lorsque la circulation revient insensiblement à son état habituel, que le cheval essaye de se coucher, que le pouls s'élève après la saignée, que les vésicatoires ou les sétons opèrent, et que la respiration devient plus facile et l'haleine moins chaude. Si, au contraire, le pouls ne s'élève pas après la saignée, si la respiration continue d'être laborieuse, si le râlement survient, et que le pouls soit très-vif et en même-temps irrégulier, accompagné de sueurs froides partielles, et d'un extrême abattement, on ne peut rien présager que de funeste. La mort, dans ce cas, est l'effet ou de la gangrène des parties, dont les vaisseaux capillaires ont trop souffert de la

distension, ou d'un épanchement séreux dans le tissu cellulaire des poumons, lequel produit la suffocation de l'animal. Comme le corps tire sa puissance vitale de l'oxigène absorbé par les poumons, ceux-ci ne peuvent être malades, sans priver toutes les parties de la machine de leur puissance vitale, et par conséquent de leur irritabilité. Voilà pourquoi on doit toujours mal augurer d'un cheval qui paraît insensible aux stimulants extérieurs, c'est-à-dire, quand les vésicatoires et les sétons n'excitent ni tumeur ni inflammation. C'est une preuve que l'inflammation interne est très-grande, et qu'il n'existe plus d'équilibre entre les parties. Quelquefois cette maladie prend la forme d'une épidémie, et cause d'affreux ravages.

Les principales indications sont de diminuer la distension des vaisseaux pulmonaires par la saignée, et de tâcher d'établir au dehors une inflammation, par des stimulants extérieurs, afin de diminuer l'affection du dedans. Cette maladie étant très-obstinée, et pouvant devenir en peu de temps fatale, le traitement doit être très-actif et suivi sans se relâcher un moment. La péripneumonie est d'autant plus redoutable pour le cheval, qu'il est privé de quantité de secours qui sont à l'usage de l'homme et même de quelques autres animaux. Dans l'homme, par exemple, on diminue considérablement l'action du cœur et des artères, par des vomitifs que l'on peut faire

prendre aussi à quelques animaux domestiques; mais on n'a point cette ressource-là avec le cheval. On a la faculté de diminuer l'inflammation interne de l'homme, en excitant la transpiration insensible; on ne peut tenter ce moyen qu'avec beaucoup de difficulté, à l'égard du cheval. C'est pour cela qu'il faut faire un usage prompt et vigoureux des remèdes qui sont en notre pouvoir. Le traitement doit commencer par une saignée proportionnée à la force de l'animal, à l'état de la maladie, et au temps qui s'est écoulé depuis l'invasion. Mais si l'on a laissé passer les premiers jours de la maladie, la saignée ne doit pas être aussi copieuse qu'elle aurait pu l'être d'abord, dans les premières vingt-quatre heures de l'attaque. On peut poser en principe général que la saignée ne doit jamais être répétée dès que le pouls cesse de s'élever, mais qu'il est utile de la répéter, tant qu'il reste élevé. Il faut aussi se souvenir qu'il vaut mieux renouveler la saignée dans les premières vingt-quatre heures que vers le déclin de la maladie. Dans le cours de la première journée, on peut la renouveler jusqu'à cinq ou six fois, si la violence des symptômes se soutient. Lorsque c'est un gros cheval, il faut tirer quatre et même cinq pintes de sang, et une heure ou deux après, deux autres pintes, pourvu cependant que le pouls se soit élevé après la première saignée. Tant que la respiration reste laborieuse, les extrémités froides, et le pouls

concentré, mais prenant un peu de développement à la suite de chaque saignée, il faut continuer de tirer deux ou trois pintes de sang, dans l'intervalle de deux ou trois heures. Mais si le praticien n'est appelé que vingt-quatre heures après que la maladie s'est déclarée avec des symptômes graves, il doit employer la saignée avec beaucoup de circonspection, considérer le pouls avec une attention particulière, sans quoi il courrait risque de jeter l'animal dans une débilité telle qu'il en résulterait des évènements souvent très-difficiles à réparer. Il faut que le sang sorte par un large orifice, qu'il se refroidisse par degré, sans être agité ni troublé, afin que la peau qui se forme au-dessus, soit plus aisée à distinguer, et fasse connaître s'il faut renouveler ou non la saignée (1). Immédiatement après la sai-

(1) Le vétérinaire ne saurait être trop attentif à l'état du pouls dans cette maladie, s'il veut éviter les méprises funestes qui ont eu souvent lieu, soit à l'égard des hommes, soit à l'égard des brutes. Dans toutes les inflammations des organes essentiels à la vie, le pouls tend toujours un peu à se concentrer, et plus particulièrement dans la péripneumonie. La distension des poumons fait que le côté droit du cœur ne peut se contracter, et que le côté gauche s'affaiblit par le défaut d'une quantité de sang, suffisante pour exciter sa contraction. Il y a quelques années que je fus appelé dans le comté de Hertford, auprès d'une parente, que l'on croyait à l'extrémité. En arrivant, je la trouvai sur son lit, appuyée sur ses mains, ayant la respiration courte et laborieuse, la couleur du visage pourpre, et le

gnée, il faut appliquer les vésicatoires les plus actifs sur la poitrine. On a conseillé le cautère actuel,

---

pouls à peine sensible. Elle était tombée malade la veille au matin, et dans la journée avait eu recours à un apothicaire, qui jugeant de son état par le pouls seulement, avait déclaré que sa maladie était une fièvre putride. Je m'apperçus, en effet, qu'elle prenait, d'un instant à l'autre, du quinquina et du vin de Porto. Ce traitement l'avait réduite à l'état le plus fâcheux, et, si elle eût continué, elle aurait probablement succombé le lendemain ou le surlendemain. Sa confiance en l'apothicaire était telle que j'eus toutes les peines du monde à lui persnader de se laisser saigner. Mais à peine eus-je tiré quelques onces de sang, qu'elle se sentit soulagée, et reconnut, ainsi qne les personnes qui la soignaient, combien j'avais en raison d'insister. Le pouls se développa, la face perdit de sa bouffissure, et la respiration devint moins laborieuse. Au bout de deux heures, la saignée fut répétée avec un succès encore plus marqué. Les vésicatoires appliqués à la poitrine, et quelques onces de sang, tirées dans la soirée, achevèrent de dissiper le danger ; et, dans l'espace de quelques jours, elle se rétablit parfaitement. C'est ainsi que les méprises des praticiens sont quelquefois fatales aux malades, faute de connaître les variations du pouls dans les différentes maladies pour lesquelles on les consulte.

On me rendit compte hier d'une bévue analogue, commise dans le traitement d'un cheval. Un ecclésiastique me demanda mon avis sur un cheval favori, devenu poussif, à la suite d'une péripneumonie ; il m'apprit que cet animal ayant été attaqué de cette maladie avec les symptômes les plus graves, il avait fait appeler le maréchal du voisinage, homme d'une réputation méritée, lequel reconnut, au premier abord, la nature de la maladie ; mais il trouvait,

qui se pratique en promenant, en divers sens, un fer chaud sur la poitrine; mais peut-être les autres stimulus sont-ils presque aussi efficaces, et il est certain qu'ils sont beaucoup moins douloureux. Cependant, lorsque le danger est imminent, les moyens qui excitent l'inflammation la plus vive, sont les plus avantageux. On peut, pour remplir cette indication, appliquer l'acide vitriolique ou nitreux, délayé dans cinq ou six fois autant d'eau. M. Stockley, vétérinaire distingué, employe, en pareil cas, un mélange formé d'une partie d'huile de vitriol et de sept ou huit parties d'huile de térébenthine. Mais, dans cette composition, le dernier article devient presque inutile; car l'acide vitriolique décompose la térébenthine. Les forts stimulants ont souvent l'inconvénient de

---

disait-il, le pouls si concentré, qu'il n'osait hasarder une saignée, ajoutant que l'animal périrait infailliblement, si on ne le soutenait par de puissants cordiaux. Le cheval fut assez fort pour résister au mal et aux remèdes; mais sa convalescence fut longue, et il resta poussif. On voit que le maréchal rendit à-peu-près inutile un cheval de prix, pour n'avoir pas fait attention à l'état du pouls dans cette maladie. S'il n'avait pas craint de pratiquer la saignée, et que trouvant le pouls peu développé, il eût tiré du sang à deux ou trois reprises, la circulation se serait peu-à-peu rétablie, et l'animal aurait fini par respirer librement, au lieu que le stimulus trop actif des cordiaux occasionna la rupture des vésicules pulmonaires; ce qui ne pouvait manquer de gêner la respiration.

faire tomber le poil ; ce qui défigure le cheval, au moins pour quelque temps ; ainsi on fait bien d'en user avec économie ; mais quand les symptômes sont très-violents, ou que la maladie a déjà fait certains progrès, ou que d'autres stimulants, moins actifs, n'ont pas produit les effets qu'on en attendait, on peut avoir recours aux forts stimulants dont il vient d'être parlé ; on doit y avoir d'autant plus de confiance, que leur action est immédiate. Mais un stimulant, plus convenable pour les cas ordinaires, est celui que l'on compose avec une once de cantharides en poudre, et quatre onces d'huile de térébenthine, en y ajoutant une once de térébenthine commune, pour donner plus de corps et de consistance à ce mélange. On peut en frotter les côtés de la poitrine, en se servant d'une brosse ; après cela, former une couche plus épaisse. On fera bien de nettoyer les intestins et de donner des lavements ; mais il est douteux que les purgatifs conviènent dans cette maladie, à cause de la propriété qu'ils ont d'attirer plus de sang dans les viscères. On a aussi recommandé l'usage des bains chauds, pour déterminer le sang vers la peau ; mais peut-être y a-t-il des inconvénients qui doivent y faire regarder à deux fois. La chaleur du bain accélère la circulation, et par conséquent précipite le sang dans les poumons, qui en sont déjà surchargés. Il faut, surtout dans les premiers jours de la maladie, se bien garder d'employer les re-

mèdes qu'on nomme diaphorétiques, c'est-à-dire, propres à pousser à la peau; car, quoique l'évacuation cutanée ne pût qu'être avantageuse, on ne réussirait à l'exciter dans le cheval, que par des moyens qui augmenteraient considérablement l'action des vaisseaux. Tout ce que l'on peut faire de mieux à cet égard, c'est d'échauffer la peau par des frictions rudes, par des couvertures et par des enveloppes de foin aux jambes; il faut en même-temps avoir soin d'entretenir l'air de l'écurie à une température qui n'excède pas cinquante-sept ou cinquante-huit degrés de chaleur (au thermomètre de Fareinheit). Après la première saignée, l'application des vésicatoires, l'évacuation des intestins, suivie d'un lavement, et la chaleur de la peau, excitée au moyen des couvertures, on fera prendre au cheval le remède suivant :

N°. 1. Tartre émétique, trois dragmes; nitre et crême de tartre, une once de chaque; délayez dans du gruau ou de l'eau chaude, et donnez de trois heures en trois heures.

Comme cette maladie se termine souvent par un épanchement séreux, de la surface des poumons dans la cavité de la poitrine ou dans le parenchyme des poumons, et que la suffocation en est la suite, il faut, afin de prévenir cet accident funeste, faire tous les efforts possibles pour diminuer la quantité de la sérosité, ou partie

aqueuse du sang. La voie la plus prompte et la plus convenable pour cela, est celle des reins. Dans ce cas, la crême de tartre et le nitre seront très-utiles. On peut aussi passer deux ou trois sétons le long de la surface de la poitrine, et augmenter l'inflammation, en y appliquant un morceau de peau ou de toile chargée d'onguent vésicatoire.

Il ne faut pas s'inquiéter de la nourriture du cheval pendant les premières vingt-quatre heures; moins le cheval mange à cette époque de la maladie, mieux il s'en trouve. On peut lui présenter du gruau clair et froid; mais il faut bien se garder de lui faire avaler des breuvages, comme on le pratique quelquefois pour provoquer un commencement de suppuration. Ces moyens, dans les premiers jours de la suppuration, sont extrêmement dangereux, ainsi que tout ce qui stimule et augmente l'action des vaisseaux sanguins. Comme cette maladie ne peut être traitée avec succès que par la méthode antiphlogistique ou rafraîchissante, les règles qui viènent d'être indiquées ne sauraient être suivies trop scrupuleusement.

Si la violence des symptômes ne se relâchait pas, il faudrait, comme on l'a déjà dit, répéter la saignée deux ou trois heures après la première, renouveler les vésicatoires, administrer une seconde fois les traitements que nous avons indi-

qués. Quand la maladie est accompganée d'une toux sèche, on peut employer la décoction suivante :

N°. 2. Prenez graine de lin, et racine de réglisse, de chaque quatre onces; mauve, deux poignées; faites bouillir en trois pintes d'eau, et mettez sur une demi-pinte de cette décoction la poudre n°. 1.

Si l'on continue ce mode de traitement pendant les vingt-quatre ou trente-six premières heures, il y a lieu d'espérer que l'état inflammatoire des vaisseaux et leur distension feront place à une résolution parfaite, qui sera indiquée par un pouls plus plein et plus régulier, mais conservant sa souplesse, et par une moindre difficulté de respirer. Il faut alors s'occuper de relever les forces de l'animal, non par des cordiaux échauffants, mais par la nourriture, comme bon gruau, breuvage avec la drèche de petite bierre, etc. Si cependant la faiblesse devenait extrême, il faudrait employer des fortifiants plus actifs, pour prévenir l'épanchement séreux, qui en serait probablement la suite. Dans ce cas, on fera usage de la recette suivante :

N°. 3. Prenez ipécacuanha, deux dragmes; opium et camphre, demi-dragme de chaque; mêlez dans une pinte de forte aile; donnez de quatre heures en quatre heures.

Lorsqu'on a obtenu une terminaison favorable, il faut ne pas perdre de vue que parmi les mala-

dies qui attaquent le cheval, il n'en est aucune qui ne soit sujette à récidive. Ainsi on aura soin de ne l'exposer, dans les commencements, qu'à une température saine, et on le préservera surtout du froid. On évitera tout ce qu'on appèle remèdes expectorants, dans les premiers jours de la maladie; leur utilité est même équivoque, à quelque époque que ce soit. Le tartre émétique est le meilleur expectorant, en ce qu'il provoque la sécrétion et ranime l'action des vaisseaux tout-à-la-fois. On doit user de la même réserve à l'égard des sudorifiques, lorsque l'inflammation est à son plus haut degré. On ne pourrait les employer sans augmenter l'action des vaisseaux, qui est déjà trop considérable; mais, dans les derniers périodes de la maladie, on peut les prescrire quelquefois avec avantage (1).

(1) Les auteurs français décrivent sous le nom de *courbature*, une autre espèce d'inflammation des poumons; mais cette distinction paraît inutile. Ce qu'ils appèlent courbature, n'est qu'une inflammation plus légère, ou peut-être une sorte de catarrhe plus grave que le catarrhe ordinaire. « La courbature est à-peu-près la même maladie que » la *pleurésie*: c'est une inflammation du poumon, causée » par une fatigue outrée, ou un travail forcé. Le cheval » a une fièvre considérable, tient la tête basse, est dé» goûté, respire avec peine, tousse et jète, par le nez, » une humeur glaireuse, quelquefois jaunâtre, quelquefois » sanguinolente. On donne quelquefois le nom de cour» bature à une fatigue ou lassitude simple; mais ce n'est pas » ce que j'entends ici ». *Larosse, dict. d'Hippiatrique.*

Récapitulation des symptômes et du traitement de la péripneumonie, ou inflammation des poumons.

Quand le cheval est lourd, qu'il porte sa tête basse, qu'il respire difficilement, qu'il bat du flanc, que ses expirations sont prolongées, qu'il a les yeux gonflés, le dedans du nez rouge, qu'il reste toujours sur ses jambes, et que son cœur bat moins aisément que dans l'état de santé, on peut croire hardiment que ces symptômes annoncent une péripneumonie ou inflammation des poumons. L'attitude qu'il garde constamment, l'expression d'une douleur moins violente, l'absence des signes de frénésie, comme de frapper la terre du pied, etc., suffiront pour empêcher de confondre cette maladie avec la colique et avec l'inflammation du cerveau. Dès qu'on s'est apperçu de la maladie, il faut, sans perdre un instant, tirer trois, quatre et même cinq pintes de sang, suivant la grosseur du cheval, ensuite vider les gros intestins, passer un lavement, composé de gruau tiède, dans lequel on a fait dissoudre du sel; appliquer les vésicatoires sur les côtés de la poitrine, et faire prendre la boisson n°. 1. On aura soin de réchauffer l'animal avec des couvertures; on lui entourera les jambes avec du foin, après les avoir bien brossées; on veillera à ce que l'air qu'il respire soit frais, ainsi que tout

ce qu'il prend. Si, au bout de trois ou quatre heures, la respiration n'est pas devenue plus libre, et que le pouls ne se soit pas relevé, il faut tirer encore deux, trois ou quatre pintes de sang, répéter l'application des vésicatoires, user de tous les moyens connus pour exciter une inflammation sur les côtés de la poitrine, et après trois ou quatre heures encore, si les symptômes ne sont pas devenus plus favorables, renouveler la saignée et les autres parties du traitement.

Si, après que les premiers symptômes auront disparu, le cheval se trouve très-faible, on lui donnera du gruau et un breuvage préparé avec la drèche, évitant soigneusement toute potion cordiale, et tout remède échauffant.

De l'inflammation des poumons dans les bœufs et dans les vaches.

Cette maladie attaque quelquefois les bêtes à cornes qui ont le poil noir, et, parmi les gens de la campagne, est connue sous le nom d'enflure des poumons (*rising of the lights*). Comme ces animaux sont susceptibles de vomir, on peut, au lieu des moyens prescrits ci-dessus, employer quelque vomitif, qui affaiblisse l'action du cœur et celle des artères. Voici l'émétique que nous indiquons en pareil cas :

Prenez tabac, deux dragmes; faites infuser dans une pinte d'eau chaude; ajoutez à chaque

demi-pinte de cette infusion une dragme de tartre émétique, et faites prendre de trois heures en trois heures.

Sous tous les rapports, le traitement ne doit pas être différent de celui qui a été recommandé pour le cheval, attendu que les symptômes et les effets ne diffèrent point essentiellement; il faut bien se garder d'employer les potions échauffantes conseillées dans les écrits des maréchaux et des médecins de bœufs. Il importe aussi de ne pas confondre cette maladie avec la colique et avec l'inflammation du cerveau.

De l'inflammation des poumons dans les chiens.

Cette maladie attaque aussi de temps en temps les chiens. J'en ai vu plusieurs exemples. Le dernier et le plus marqué, est celui du chien français, qui prit la maladie, pour avoir été tondu par un temps de gelée. Quand je fus appelé, il avait la respiration très-difficile, les oreilles et les pattes singulièrement froides, ainsi que toute la peau. Il périt au bout de trois jours. Comme ses forces n'étaient pas encore beaucoup diminuées, je le saignai à la cuisse, et voyant que le sang ne sortait pas suffisamment, j'ouvris la jugulaire, et en tirai la valeur de deux tasses à thé; ce qui parut le soulager beaucoup. Les vésicatoires furent appliqués à la poitrine, et les antimoniaux administrés; mais le traitement avait été commencé trop

tard. L'animal mourut le lendemain. En le disséquant, on trouva les poumons vivement enflammés, mais tous les autres viscères parfaitement sains. Dans tous les cas de cette espèce, la saignée, les vésicatoires et les vomitifs, pourvu que ce ne soit pas le tartre émétique, sont les meilleurs moyens qu'on puisse employer.

De l'inflammation du cœur (carditis).

Cette maladie attaque rarement le cheval, et je ne la connais que sur le rapport des praticiens qui ont eu occasion de l'observer. Ce qui la distingue de l'inflammation des poumons, c'est que la difficulté de respirer est moins considérable, et que le pouls est non-seulement petit, mais encore vif et irrégulier dès les premiers moments de l'invasion. Les symptômes, d'ailleurs, sont presque les mêmes; ainsi le traitement doit l'être.

De l'inflammation de l'estomac (gastritis).

Cet organe est quelquefois le siège immédiat de l'inflammation ; mais il n'est pas aisé de s'en assurer, à cause de la ressemblance de cette inflammation avec celle des intestins. Je n'entends point parler ici de l'inflammation produite par des substances âcres que l'animal peut avoir avalées. Dans ce dernier cas, les symp-

tômes ne sont pas, à beaucoup près, aussi équivoques. J'y reviendrai dans un autre endroit de mon livre.

Je n'ai jamais rencontré cette maladie isolée de toute autre affection ; si elle existait telle, le cheval ferait de vains efforts pour vomir. Il me semble encore que l'estomac est un organe si essentiel, que le pouls ne pourrait manquer d'être encore plus dérangé que dans l'inflammation des intestins. Le mal aurait son siège vers la dixième ou onzième côte, et serait sûrement très-dangereux, à en juger seulement par la contenance de l'animal, après avoir avalé quoi que ce soit ; la prostration des forces serait d'ailleurs extrême.

Si les symptômes de cette maladie sont violents, le prognostic ne peut être que défavorable. Le traitement doit être le même que celui que j'indiquerai plus bas pour l'inflammation des intestins; mais il faut éviter avec encore plus de soin tout remède capable d'irriter. La saignée, les stimulants extérieurs, l'eau chaude, versée souvent dans le gosier de l'animal, voilà les moyens qui conviènent le mieux. Dans un danger imminent, peut-être serait-il avantageux de faire parvenir de l'eau froide ou fraîche dans l'estomac. C'est du moins une expérience qu'on devrait tenter.

De l'inflammation des intestins (enteritis).

Après l'inflammation des poumons, la maladie inflammatoire la plus fréquente et la plus dange-

reuse pour le cheval, est celle qu'on désigne vulgairement sous le nom de tranchées rouges. On distingue dans les intestins deux sortes d'inflammations : l'une, qui affecte la tunique villeuse, et produit la diarrhée ; l'autre, qui a son siège dans la tunique fournie par le péritoine, et est accompagnée de constipation. C'est la dernière qui es tla plus fréquente, et qui constitue ce que les maréchaux appèlent colique rouge. Nous allons nous occuper d'abord de celle-ci ; l'autre aura son tour après. L'ignorance a souvent fait confondre cette maladie avec la colique spasmodique, et l'on pense bien que le traitement dirigé d'après cette méprise, ne pouvait être que pernicieux, et que les fortifiants et les cordiaux employés dans ce cas-là, ne servaient qu'à augmenter l'inflammation et à accélérer la gangrène (1). Il est donc bien intéressant de ne pas

---

(1) Pour son dernier écrit, M. J. Lawrence, qui, comme il l'avoue ingénuement, ignore la médecine vétérinaire, a puisé dans des sources étrangères, des erreurs qu'il n'aurait pas voulu propager sans doute, s'il en eût connu le danger. Il recommande, pour cette maladie, les drogues les plus contraires, telles que *le camphre, le gingembre, l'huile de genièvre, celle d'ambre, des bayes de genièvre et de la graine de carvi dans du vin blanc.*

La manière intéressante dont l'ouvrage est écrit, l'humanité qui semble l'avoir dicté, tout doit le mettre à l'abri de la critique. Cependant l'erreur que je relève, est si dan-

prendre l'inflammation des intestins pour une colique venteuse ou spasmodique, plus connue parmi les maréchaux sous le nom de tranchées (*the gripes*).

L'inflammation des intestins n'est pas toujours précédée de la fièvre, mais elle en est toujours accompagnée. Elle commence le plus souvent par la perte du sommeil et de l'appétit; la bouche est sèche et brûlante; le mal-aise fait insensiblement des progrès; quand il est parvenu à un certain degré, le cheval ne fait que se coucher et se relever; mais il ne se roule pas ordinairement sur le dos, comme dans la colique spasmodique. Il gratte sa litière, frappe la terre avec les pieds de devant, et quelquefois se bat le ventre; le pouls est généralement fréquent, petit et dur, surtout lorsque la maladie est déjà avancée, et que les symptômes ont acquis beaucoup d'intensité. Quelquefois cependant le pouls est plus plein, mais il est toujours fréquent et dur; ce qui forme une différence très-marquée entre cette maladie et la colique spasmodique, dans laquelle le pouls, quoique un peu dur quelquefois, est rarement vif. Le ventre est très-douloureux au toucher, et la douleur a rarement du relâche, comme dans la colique spasmodique.

---

gereuse, que j'ai dû passer sur toute autre considération, pour l'honneur de la science, et pour la conservation des malheureux animaux qui pourraient en être la victime.

Les extrémités, telles que les jambes et les oreilles, sont froides, mais la peau du corps est chaude et sèche, et la langue blanche (1). La maladie est accompagnée d'une constipation opiniâtre, qui peut aider à la distinguer de toute autre affection : quand l'animal rend des excréments, c'est toujours par petites masses très-dures ; l'urine est aussi en très-petite quantité et très-haute en couleur. Vers la fin de la maladie, la faiblesse est excessive.

L'inflammation des intestins peut venir de différentes causes. La plus fréquente est le passage du chaud au froid. Les chevaux exposés, après une course très-rude, à recevoir de l'eau sur le corps, et ceux qu'on oblige de nager en chassant, y sont forts sujets. L'eau bue froide l'occasionne quelquefois, mais cause plus souvent la colique spasmodique. Elle peut être l'effet d'une longue constipation, produite par une hernie, quand une partie des intestins rentre dans l'autre à cause de quelque mouvement antipéristaltique qui entraîne avec lui une partie du mésentère. Elle dépend aussi quelquefois du transport de la diathèse inflammatoire de la fièvre ; mais elle a plus ordinairement pour cause quelque purgatif trop

(1) « On peut encore, dit Lafosse, tirer un diagnostic, » en examinant le sphincter de l'anus, qui est d'un rouge » vif : la conjonctive l'est aussi quelquefois ».

violent. Comme cette dernière cause produit différents effets, qui ne peuvent pas être traités tous de la même manière, nous en ferons un article séparé.

Le prognostic doit se tirer de l'opiniâtreté de la constipation, de la violence des symptômes inflammatoires, et du temps qui s'est écoulé depuis qu'ils se sont manifestés. Si la constipation cesse assez promptement, si le pouls devient moins dur, moins fréquent et plus plein, si la chaleur du corps est égale à celle des extrémités, on peut compter sur une terminaison favorable. Mais si la constipation résiste à tous les remèdes, ou si l'animal rend des matières noires et fétides, si le pouls est ondoyant, si l'on sent une certaine odeur cadavéreuse, si les jambes et les oreilles restent froides, on ne peut conserver aucune espérance; quand, outre cela, il y a des sueurs froides partielles, une grande faiblesse et une cessation subite de douleur, la gangrène existe déjà. Telle est l'issue ordinaire de la maladie, lorsqu'elle dure plus de deux jours; quelquefois même il n'en faut pas tant.

Cette maladie, ainsi que les autres affections inflammatoires dont nous avons parlé, ne peuvent être traitées avec succès, qu'en s'y prenant de bonne heure, et en employant les antiphlogistiques ou rafraîchissants. Le praticien n'a pas un moment à perdre, car il ne faut que l'espace de deux ou trois heures pour donner à la maladie le

caractère le plus alarmant. C'est par la saignée qu'il est essentiel de commencer ; si le cheval est jeune, gros, pléthorique, on lui tirera jusqu'à cinq pintes de sang, et deux ou trois autres, au bout de deux ou trois heures, si la violence des symptômes se soutient. On fera même, dans ce cas, une troisième, et une quatrième saignée, si les forces de l'animal le permettent. Après que la saignée a produit son effet, le pouls devient moins fréquent et moins dur, mais souvent plus plein. Immédiatement après la première saiguée, on videra les intestins pour enlever les matières dures qui aggravent toujours la maladie, et quelquefois l'occasionnent. Ces matières restant dans le rectum, et comprimant le col de la vessie, sont aussi cause de la strangurie qui accompagne assez souvent la maladie.

On se souviendra seulement qu'une petite quantité d'excréments durcis ne prouve nullement qu'il n'y ait point d'obstruction ni d'embarras. Une supposition de cette espèce pourrait avoir les suites les plus fâcheuses, car elle tendrait à rendre la constipation plus opiniâtre. La constipation peut même exister, et il y en a des exemples, quoique l'animal ait rendu de suite une certaine quantité de matière liquide, parce que celle-ci s'est pratiqué un passage à côté des excréments durcis qui formaient l'obstacle ; ce qui peut tromper les spectateurs. Ainsi, à moins qu'il n'y ait une véritable diarrhée, il faut

toujours vider les gros intestins. On doit aussi se bien mettre dans l'esprit que la constipation est souvent la cause de cette maladie, qu'elle en est presque toujours un des symptômes les plus redoutables, et par conséquent l'un des premiers qu'il importe de faire disparaître ; et comme la situation des intestins est telle qu'ils ne peuvent être fortement irrités sans un danger imminent, il faut tâcher de les évacuer par des moyens doux et mécaniques. Ainsi, dès qu'on aura procuré cette évacuation en introduisant la main dans le rectum, on donnera un lavement de gruau ou seulement d'eau tiède, mais à grande dose, afin qu'il pénètre au-delà du rectum, et parvienne, s'il est possible, au colon et au cœcum. Si la constipation dure depuis long-temps, et qu'elle soit censée être la cause de la maladie, on pourra donner en lavement une pinte d'huile de castor ; mais on ne hasardera rien de plus stimulant, si l'on ne veut pas mettre la vie de l'animal en danger. On ne le fera point trotter, comme quelques praticiens le recommandent ; on le tiendra, au contraire, dans le plus parfait repos.

L'indication qui vient ensuite, est d'exciter, sur le ventre, une inflammation vive, qui puisse affaiblir l'affection interne. L'usage des cantharides n'est peut-être pas ce qui convient davantage ; il vaudrait mieux alors essayer d'autres stimulants, comme huile de vitriol, délayée dans huit fois autant d'une liqueur spiritueuse ; draps dont

on a exprimé l'eau bouillante dans laquelle on les a trempés ; cataplasme composé de moutarde et huile de térébenthine. Le cautère actuel a été recommandé en pareille circonstance. On pourrait, dans les cas désespérés, en tenter l'usage, au défaut de tout autre moyen. Il consiste à appliquer en différentes directions, un fer chaud sur le ventre, pour exciter une vive inflammation. On a aussi conseillé de passer des sétons ; mais l'effet en est bien lent, pour un besoin aussi pressant. Quand on en fait usage, il faut auparavant humecter la peau avec de l'huile de térébenthine, ou quelque acide délayé.

En faisant usage de ces moyens, on ne doit pas laisser de pratiquer la saignée aux intervalles prescrits ci-dessus, si elle est nécessaire. Quand la constipation s'opiniâtre, on donne une seconde pinte d'huile de castor, en ajoutant au lavement, de la cassonade et de l'huile. Dans l'homme, une constipation opiniâtre a quelquefois cédé à l'injection de l'eau froide, continuée pendant un temps considérable. C'est au praticien à décider s'il peut ici recourir au même moyen. Une chose certaine, c'est que la santé ne se rétablira point tant que la constipation subsistera. Tandis qu'elle existe, il faut bien prendre garde d'augmenter la distension des intestins par les boissons ; mais, dès que le passage des matières fécales sera redevenu libre, on fera bien de verser dans la bouche de l'animal, le

plus souvent que l'on pourra, une liqueur délayante, telle que l'eau de gruau ou de son, donnée chaude; une infusion de graine de lin est encore très-bonne dans ce cas-là. Il faudra couvrir le cheval et le tenir chaudement, pour attirer les humeurs à la peau qui a, comme on sait, une si étroite connexion avec les organes qui sont ici affectés, et dont la sécrétion supprimée, est une cause fréquente de la colique rouge. Dans ce cas, le bain chaud, lorsqu'il est pratiquable, peut être utile.

Récapitulation des symptômes et du traitement de la colique rouge.

Un cheval attaqué de cette maladie exprime un grand mal-aise; il se couche à terre et se relève brusquement, se frappe le ventre, mais se roule rarement; il frissonne, et a quelquefois des sueurs froides; sa langue est blanche, et sa bouche sèche, brûlante; il urine difficilement, et a le ventre serré. Dans le traitement, il ne faut pas confondre cette maladie avec la colique spasmodique. On évitera tout ce qui est échauffant, comme évidemment pernicieux. On tirera quatre ou cinq pintes de sang, selon la taille du cheval; on videra les gros intestins, et l'on donnera ensuite force lavements de gruau; on appliquera des draps trempés dans l'eau chaude, en attendant qu'on ait préparé quelques-uns des

stimulus dont nous avons parlé ci-dessus. Si la constipation est extrême, on donnera en lavement une pinte d'huile de castor, ou, si l'on ne peut pas s'en procurer, la même quantité d'huile douce; on répétera la saignée au bout de deux heures, si les symptômes se soutiènent; on reviendra encore à la saignée, trois heures après, s'il n'y a aucune apparence de mieux. On donnera pour boisson de l'eau de gruau tiède; on tiendra le cheval chaudement couvert et parfaitement tranquille.

De l'inflammation des intestins après une super-purgation.

L'affection inflammatoire dont il vient d'être parlé, attaque ordinairement la tunique extérieure des intestins; mais l'inflammation dont il s'agit maintenant, a son siège dans la tunique villeuse de ces mêmes intestins, et peut être regardée le plus souvent comme l'effet des médecines purgatives trop stimulantes, ou données à trop forte dose, lesquelles produisent une irritation qui finit par enflammer la surface à laquelle elles sont appliquées. Il en résulte ordinairement une diarrhée, au lieu que la constipation est un des symptômes les plus constants de la colique rouge. La douleur est aussi moins aigüe; c'est pourquoi le cheval ne se couche et ne se relève pas souvent, comme dans l'autre maladie:

le pouls n'est pas si dur non plus. Si les symptômes sont peu violents, on s'abstiendra de saigner ; mais si la douleur est vive, le pouls très-dur, et les extrémités froides, on tirera deux pintes de sang.

Prenez deux livres de riz ; faites bouillir dans quatre gallons d'eau pendant l'espace de trois quarts d'heure ; après cela, ajoutez une livre d'empois, et faites encore bouillir pendant dix minutes.

Ensuite prenez de cette décoction une pinte et demie ; teinture d'opium, une once ; ipécacuanha, deux dragmes ; et donnez en breuvage.

Après cela, prenez de la même décoction, quatre pintes ; huile douce, quatre onces ; et donnez en lavement.

De l'inflammation du foie (hepatitis).

L'inflammation du foie forme une maladie distincte, à laquelle le cheval ne paraît pas fort sujet. Quoiqu'elle soit souvent l'effet de l'inflammation abdominale, elle n'en dépend cependant pas toujours.

Elle est ordinairement accompagnée de constipation, parce qu'elle suspend la sécrétion de la bile, qui n'est plus versée dans les intestins, mais est déposée dans le tissu de la peau ; ce qui produit la jaunisse, qu'on reconnaît particulièrement à la couleur des yeux et de la

langue. La douleur pourrait s'étendre jusqu'à l'épaule comme dans l'homme. Alors le cheval serait nécessairement boiteux.

Le prognostic est favorable ou défavorable, selon la violence des symptômes.

Le meilleur de tous les remèdes est la saignée proportionnée à l'état du pouls et à l'intensité de l'inflammation. Si elle est vive, on ne doit pas craindre de répéter la saignée, jusqu'à ce qu'elle ait cédé. On appliquera les vésicatoires sur les parties latérales du ventre, et l'on passera un séton à la partie inférieure. Pour enlever la cause de la constipation, on videra les gros intestins, ce qui sera suivi de lavements purgatifs; après quoi on donnera le remède suivant:

Calomel, demi-dragme; aloès, dragme et demie; savon de Castille, deux dragmes; réduits en bols, au moyen du miel, et pris jour et nuit, jusqu'à ce que le ventre se relâche.

De l'inflammation du foie dans les bêtes à cornes.

Cette espèce d'inflammation se rencontre quelquefois dans les bœufs et dans les vaches, mais rarement dans les brebis, et jamais elle n'attaque les chiens; quoique la structure du foie soit plus compliquée chez ces derniers, et paraisse plus susceptible de l'état inflammatoire, par cette raison. Delà vient, sans doute, que les vaches sont plus sujètes à la jaunisse ou bile répandue,

que les chevaux. L'inflammation du foie porte différents noms parmi les gens de la campagne. Le plus commun est celui de jaunisse. Le traitement est absolument le même que pour le cheval.

De l'inflammation des reins (nephritis).

L'inflammation des reins est une maladie très-grave, très-dangereuse, qui, comme plusieurs autres, a été rendue encore plus redoutable par l'ignorance de la classe ordinaire des maréchaux. On croit que les juments y sont plus sujètes que les chevaux, et que ceux-ci, en revanche, sont plus exposés à l'inflammation du col de la vessie; quelquefois elle n'est pas précédée de la fièvre; mais elle en est toujours accompagnée. Quoique ces organes soient peu volumineux, ils ne sont pas moins importants à cause de la quantité de sang qu'ils reçoivent. C'est pourquoi on ne doit pas être surpris de leur disposition à s'enflammer, et du trouble qu'ils jètent dans toute l'économie, lorsqu'ils sont dans l'état inflammatoire.

Quand la maladie se déclare, le cheval est lourd, a l'air de la souffrance et regarde ses flancs, comme pour indiquer la partie qui a besoin d'être secourue. Son urine sort en petite quantité, et se supprime tout-à-fait lorsque le mal a fait certains progrès. Le pouls est d'abord dur, fré-

quent, et un peu plus plein qu'à l'ordinaire ; mais il devient plus petit et se concentre à mesure que la maladie se prolonge. L'animal reste sur ses jambes, qu'il tient écartées comme s'il allait uriner, et plie les reins lorsqu'on passe la main dessus.

Pour ne pas confondre l'inflammation des reins avec celle du corps, ou du col de la vessie, il faut introduire la main dans le rectum. Si c'est le corps de la vessie qui est enflammé, on la trouvera vide, mais brûlante et sensible. Si l'inflammation a son siège dans les reins, la vessie, quoique vide, ne paraîtra ni plus chaude que les parties environnantes, ni plus sensible qu'à l'ordinaire. Quand c'est le col de la vessie, au contraire, qui est directement attaqué, la vessie se trouve distendue par l'urine, dont le passage est gêné ou intercepté.

La maladie peut se terminer par la résolution, par la suppuration ou par la gangrène. Quand elle prend la voie de la résolution, qui est toujours la terminaison à laquelle il faut tendre, la sécrétion de l'urine devient plus abondante ; l'urine est épaisse et blanchâtre ; le pouls s'élève, et la douleur diminue, selon que la nevre elle-même cède. La suppuration est une terminaison rare dans le cheval. La force de son système vasculaire lui donne bien plus de disposition à la gangrène, dans les grandes inflammations. Cette terminaison est annoncée par une débilité plus

considérable, par la faiblesse et l'intermittence du pouls, accompagnée de sueurs froides.

L'inflammation des reins peut être occasionnée, comme les autres affections locales, par une métastase à la suite de la fièvre générale. Elle est quelquefois produite par un exercice trop violent, par les mouvements d'un cavalier lourd ou mal-à-droit, par une pierre formée dans le bassinet des reins. Dans ce dernier cas, il y a toujours quelques légères attaques qui produisent l'inflammation, et qui, lorsqu'elle est établie, prènent une forme constante, et si la pierre est considérable, elle laisse bien peu d'espérance. La maladie peut aussi reconnaître pour cause le passage du chaud au froid ou du froid au chaud; mais la cause la plus fréquente, et celle qui a les suites les plus funestes, c'est l'imprudent usage des substances stimulantes employées comme diurétiques, telles que de fortes doses de résine, etc.

Il y a dans le traitement quelques circonstances qui exigent les plus grandes précautions, et dont nos meilleurs écrivains n'ont point parlé; plusieurs d'entre eux, au contraire, (1) ont re-

(1) Bartlet, d'après Gibson, conseille, en cas de suppression d'urine, de donner du nitre, de la térébenthine, de la mirrhe, etc. Comme cette suppression est l'effet de l'inflammation, les stimulus ne peuvent qu'augmenter le danger et déterminer plus promptement la gangrène.

commandé une pratique extrêmement pernicieuse, en indiquant différentes substances diurétiques, qui, vu la difficulté qu'éprouvent déjà les vaisseaux à séparer la partie aqueuse du sang, ne peuvent que rendre la maladie beaucoup plus grave.

Dès qu'on s'apperçoit de l'existence de la maladie, il faut faire une large saignée, tirer trois, quatre ou cinq pintes de sang, suivant la taille, l'âge et la force de l'animal, et recommencer quatre ou cinq heures après, si les symptômes restent les mêmes; on y reviendra même encore, si la maladie ne paraît point se relâcher. Après la saignée, on videra les gros intestins, et l'on donnera ensuite un lavement. S'il y a la moindre apparence de constipation, on fera prendre un purgatif où il n'entre aucune substance diurétique; et, lorsque le canal des intestins sera parfaitement libre, on y introduira, sans discontinuer, des lavements de gruau ou d'eau tiède, qui, faisant l'office de fomentation, procureront du soulagement. On provoquera une inflammation extérieure dans le voisinage des reins, au moyen de quelque acide caustique délayé, ou du cautère actuel, ou de draps trempés dans de l'eau bouillante; mais on n'emploiera ni cantharides, ni huile de térébenthine, parce que ces substances étant sujètes à être absorbées avant d'avoir subi aucune décomposition, seraient portées par le sang dans les reins, où elles exerce-

raient leur vertu stimulante et diurétique ; ce qui augmenterait infailliblement le mal.

Nous avons déjà eu occasion de faire remarquer la connexion qui existe entre la peau et les reins, connexion telle que quand l'un de ces organes agit avec beaucoup d'intensité, les sécrétions de l'autre diminuent. Comme c'est ici le cas, il est évident qu'on ne saurait rien faire de plus utile que d'attirer le sang à la peau, ou, ce qui revient au même, de provoquer la transpiration cutanée ; mais il ne faut pas oublier que cette sécrétion est difficile à exciter, et que les substances qui, prises intérieurement, pourraient en venir à bout, augmenteraient trop l'action du cœur et des artères. Il faut y suppléer par des couvertures chaudes, par des peaux de mouton, et par une enveloppe de foin aux jambes. Les fomentations et la chaleur de l'écurie sont d'autres moyens généralement connus. On aura soin de modérer la boisson du cheval, parce que, sans cette attention, l'on risquerait d'augmenter la distension des reins. Lorsque la liberté du ventre sera rétablie, on usera de la recette suivante :

Opium, demi-dragme ; antimoine diaphorétique, deux dragmes ; ipécacuanha en poudre, deux dragmes ; faites un bol avec du saindoux, et donnez de quatre heures en quatre heures.

Autre recette. Prenez fleur de moutarde, quatre onces ; raifort ratissé ; ce qu'il en tiendrait

dans une demi-pinte ; liqueur volatile de corne de cerf, deux onces; mêlez et appliquez sur les reins, après l'usage de l'eau chaude. C'est le moyen d'exciter, à l'extérieur, une inflammation considérable.

De l'inflammation des reins dans les bêtes à cornes.

Le bœuf et la vache sont sujets à cette maladie, laquelle attaque rarement la brebis. Les maréchaux et les médecins de bœufs employent, en cette occasion, les diurétiques qui ne sont pas moins pernicieux pour ces animaux que pour le cheval. Dans un ouvrage célèbre sur les maladies du bétail, on conseille de donner deux ou trois fois par jour, une pinte d'infusion de pariétaire, pour l'inflammation des reins. Je ne sais si ce n'est pas inviter à verser de l'huile sur le feu. Le traitement doit être le même que pour le cheval.

De l'inflammation du corps de la vessie (cystitis).

L'inflammation de la vessie a son siège, ou dans le corps entier de la vessie, ou seulement dans le col ; ce qui exige deux articles séparés, à cause de la différence des symptômes.

La vessie peut être enflammée de deux manières, c'est-à-dire que le siège de l'affection peut être dans la membrane extérieure ou dans

la membrane villeuse de ce viscère. Mais l'inflammation de la membrane extérieure dépend de quelque inflammation générale de l'abdomen; c'est pourquoi nous ne parlerons ici que de celle de la membrane villeuse. Quand cette dernière est enflammée, elle cesse de sécréter le mucus destiné à défendre la vessie contre l'acrimonie de l'urine; ce qui rend ce viscère extrêmement irritable et le tient dans une contraction continuelle. Nous avons dit à quoi l'on distinguait cette inflammation de celle des reins, en parlant de cette dernière. On verra par la suite en quoi elle diffère de celle du col de la vessie.

Quand la tunique muqueuse de la vessie est enflammée, l'animal rend à tout moment, une petite quantité d'urine, parce que la vessie ne peut la retenir, lorsqu'elle est dans un état d'inflammation. Si l'on introduit la main dans le rectum, on trouvera la vessie chaude et sensible, mais vide. Le cheval, dans ce cas, a continuellement envie de rendre ses excréments, à cause de la sympathie du rectum avec la vessie. La fièvre est violente pour l'ordinaire, et le pouls plus dur et plus plein que dans l'état naturel; mais il se concentre à mesure que la maladie fait des progrès.

Elle peut être occasionnée par le transport de la matière fébrile, par le passage du chaud au froid, par une pierre; et, dans les juments, par l'in-

troduction de quelque substance irritante dans l'urètre.

Elle se termine, ou par la résolution, ou par une plus grande sécrétion du mucus, ou par la gangrène. La première de ces terminaisons est la plus favorable, et la dernière, la plus à craindre. Le traitement doit commencer par une saignée proportionnée à la force de la fièvre et à l'état du pouls. On la répétera, s'il en est besoin. Immédiatement après, on videra les gros intestins, dans lesquels on introduira ensuite des lavements de gruau ou d'eau simple, pour tenir lieu de fomentations. Sitôt que l'un sera rendu, on en redonnera un autre. Quand c'est une jument qui est dans ce cas, il n'y aurait pas de mal d'injecter une décoction d'huile de lin avec de la gomme arabique, pour garantir la vessie de l'âcreté de l'urine. Ici, comme dans l'inflammation des reins, il faut éviter l'application des cantharides et stimuler d'une autre manière l'abdomen à l'extérieur. On doit également éviter tout ce qui peut augmenter la quantité de l'urine, comme tendant à irriter la vessie, à moins qu'on ne trouve le moyen de dépouiller l'urine de ses sels, parce qu'alors elle serait moins nuisible. On tiendra l'animal chaudement, pour exciter la transpiration insensible, et l'on emploiera les mêmes breuvages que pour l'inflammation des reins.

De l'inflammation du col de la vessie.

Quelquefois le col de la vessie est seul enflammé ; ce qui arrive plus souvent aux chevaux qu'aux juments.

Il faut distinguer cette inflammation de celle des reins, et cela n'est pas difficile ; car en passant la main dans le rectum, on sent bien si la vessie est distendue ou non. Le même moyen servira pour la distinguer de celle du corps de la vessie. La petite quantité d'urine rendue fréquemment, ne pourrait indiquer le vrai siège du mal ; car si, dans l'inflammation du col de la vessie, il y a souvent une petite quantité d'urine rendue à diverses reprises, il y a de même, lorsque la vessie est distendue, quelques gouttes d'urine exprimées et poussées dehors par la force de la distension. Mais, dans ce dernier cas, la fréquente envie d'uriner n'a lieu que lorsque la vessie est considérablement distendue, tandis que, dans l'inflammation du col de la vessie, la fréquente envie d'uriner commence avec la maladie même.

Le prognostic, dans cette dernière inflammation, est plus favorable pour la jument que pour le cheval.

Quant au traitement, il faut, s'il est possible, faire cesser l'inflammation, sinon s'attacher à prévenir les suites des symptômes seulement.

Pour remplir la première indication, on mettra en usage la saignée, l'évacuation des intestins, les lavements et les stimulants extérieurs, comme dans les deux dernières maladies. Mais si l'inflammation ne cède pas assez pour laisser sortir l'urine, il faut en procurer l'évacuation par des moyens artificiels, sans quoi, ou la vessie crèvera, ou la gangrène la détruira, ou la violence de la douleur fera périr l'animal. Dans la jument, l'urètre étant droit et large, on obtient aisément la sortie de l'urine; mais dans le cheval, on n'en vient à bout qu'en pratiquant une ouverture vers le périnée : la manière dont il faut s'y prendre sera expliquée dans l'article concernant les opérations. Cependant on ne doit mettre ce moyen en usage, qu'après avoir tâché d'introduire la main dans le rectum et de presser la vessie; ce qui a suffi souvent pour procurer l'expulsion de l'urine.

De l'inflammation de la matrice.

Cette maladie survient quelquefois aux juments un jour ou deux après qu'elles ont pouliné, et, en tout temps, lorsque l'avortement a eu lieu. Elle n'est pas rare dans les vaches et dans les brebis, en pareil cas; souvent elle n'a d'autre cause que la violence qu'on a employée pour extraire le poulain, le veau ou l'agneau.

Les symptômes de l'inflammation de la matrice

sont absolument les mêmes que ceux de l'inflammation du corps de la vessie, et l'on ne peut distinguer ces deux maladies l'une de l'autre que par les circonstances qui les accompagnent. Il y a ordinairement même envie d'uriner, et même douleur en satisfaisant ce besoin, à cause de l'affection de la vessie, occasionnée par la contiguïté ou sympathie, ou par la pression de la matrice. L'inflammation de cette dernière est pour l'ordinaire accompagnée de frisson, marque d'un grand danger. Les extrémités sont froides, le pouls presque toujours concentré, et l'animal reste long-temps couché.

Cette inflammation doit être traitée de la même manière que l'inflammation de la vessie. Mais comme l'animal doit avoir été affaibli auparavant en mettant bas, l'usage de la saignée et des rafaîchissants ne doit pas être porté aussi loin.

Le diaphragme, le pancréas, la rate, l'omentum, et toutes les parties de l'abdomen peuvent être le siège d'une inflammation locale; mais cela est rare : d'ailleurs le traitement est le même que pour les autres organes essentiels à la vie.

TROISIÈME CLASSE.

De l'inflammation de la membrane muqueuse.

Du catarrhe ou morfondure.

Le catarrhe est cette maladie que le vulgaire appèle rhume ou fluxion, et qui, chez quelques

maréchaux, ainsi que dans la plupart des livres de médecine vétérinaire, est désignée sous le nom de morfondure. Elle paraît consister dans une sécrétion plus abondante de la mucosité, ou du nez, ou du gosier, ou de la trachée-artère, ou des bronches, excitée par l'inflammation de toutes ces parties à-la-fois, ou seulement de quelques-unes. Quand le siège de l'inflammation a beaucoup d'étendue, le catarrhe est ordinairement accompagné de la fièvre; d'autrefois ce n'est qu'une simple affection locale. Il y a une espèce de catarrhe plus grave, que les français nomment courbature, et qui ne diffère point d'une péripneumonie légère. C'est une maladie peu dangereuse par elle-même, mais dont les symptômes varient suivant la constitution de l'animal, la nature de l'inflammation, et le genre de traitement. Voilà pourquoi des gens peu habitués à observer, ou observateurs superficiels, ont établi une foule de distinctions inutiles dans la théorie, et nuisibles dans la pratique, par les erreurs qu'elles peuvent occasionner.

On a prétendu qu'il y avait deux sortes de catarrhes, l'un produit par le froid, et l'autre par le chaud, et qu'il fallait réchauffer, dans le premier cas, et rafraîchir dans le second (1). Mais cette idée ne peut venir qu'à un homme peu versé dans la connaissance de la pathologie.

---

(1) Vid. J. Lawrence *on Horses*, vol. II, page 306.

Quand la maladie, les symptômes et les circonstances sont les mêmes, employer des remèdes opposés, c'est ce qu'on peut appeler un solécisme médical. Dans les affections qui reconnaissent l'irritation pour cause, il peut arriver qu'une nouvelle irritation plus forte détruise l'effet de la première. Ainsi des remèdes échauffants employés pour guérir un catarrhe, peuvent exciter une fièvre momentanée, qui fasse cesser l'irritation du catarrhe, et emporte quelquefois la maladie. Un homme, en s'enivrant, peut par la même raison chasser, comme on dit, son rhume. Ce sont de pareils succès qui ont fait croire aux maréchaux qu'il y avait deux sortes de rhumes, qui exigeaient des traitements opposés; mais cette erreur pratique peut augmenter la disposition à la fièvre, et avoir les suites les plus fâcheuses.

Il est donc nécessaire de considérer tout catarrhe ou rhume, comme une affection inflammatoire de la membrane muqueuse qui tapisse l'organe de la respiration et de ses appendices, affection qu'il ne faut pas combattre par des moyens actifs qui augmenteraient encore l'irritation.

Le catarrhe commence souvent, et peut-être presque toujours, par une irritation de la membrane pituitaire. L'on sait que l'affection inflammatoire se communique aisément d'une membrane à celle qui lui est contigüe, et surtout d'une partie aux autres parties de la même mem-

brane. Cette disposition est particulièrement remarquable dans la membrane pituitaire, qui se prolonge en descendant vers le larynx, et occasionne de fréquents maux de gorge; d'autres fois, l'affection se communique à la fente de la glotte, et excite une toux légère. Si l'inflammation est considérable, elle gagne la trachée-artère, et occasionne une forte toux, avec un râlement produit par l'augmentation de la mucosité sécrétée. Quand l'inflammation s'étend aux ramifications des bronches, elle ajoute à la toux les apparences de la péripneumonie.

Les symptômes sont une pesanteur générale, une teinte plus rouge à la membrane qui tapisse les narines, un écoulement du nez et des yeux, qui est bientôt suivi de la toux. L'humeur qui sort alors est plus épaisse qu'au commencement, mais elle redevient peu-à-peu plus séreuse et moins abondante, à moins qu'un traitement mal entendu n'augmente le mal.

Dans un climat où l'atmosphère est sujète à de fréquentes variations, non seulement les hommes, mais encore les animaux, sont exposés aux catarrhes, à la toux et à l'inflammation des poumons, parce que tout le trajet aérien est lui-même exposé à l'impression de la température. Il est reconnu parmi quelques physiologistes distingués, que ces sortes d'affections sont plus souvent occasionnées par le passage rapide du froid au chaud, que par le passage brusque du chaud au froid.

Le docteur Beddoes insiste fortement sur ce point de pathologie ; mais il est probable que ces affections sont également produites par tout changement de température, lorsqu'il est trop subit.

Le catarrhe se termine de plusieurs manières dont la plus sérieuse est l'inflammation des poumons, qui peut survenir lorsqu'on a négligé d'éloigner la première cause du mal, et qu'elle a acquis plus d'intensité, ou lorsqu'on n'a point ménagé l'animal, ou bien lorsqu'on l'a traité avec des cordiaux qui ont coagulé la lymphe. Celle-ci étant reçue dans la trachée-artère, produit ce qu'on appèle enrouement; si elle tapisse la surface intérieure des bronches, elle forme cette difficulté de respirer que nous nommons *thick wind*, qui est une autre terminaison du catarrhe, sur laquelle nous reviendrons dans un article séparé. Quand la circulation est trop accélérée, soit par la violence de l'exercice, soit par l'usage des cordiaux, elle occasionne la rupture des vésicules, ce qui rend l'animal poussif pour le reste de la vie. Cette terminaison que nous désignons sous le nom de *brocken wind*, fera aussi le sujet d'un article particulier. Quelquefois le catarrhe se termine par une toux chronique, qui ne dépend pas toujours des organes de la respiration. Les lèvres de la glotte deviènent particulièrement irritables à cause du changement survenu dans la mucosité destinée à modérer l'impression de l'air extérieur;

cette mucosité étant ou trop âcre, ou sécrétée en trop petite quantité, ou trop épaisse, est incapable de résister à l'action de l'air froid sur les lèvres de la glotte, ou de la garantir contre l'impression des aliments et de la boisson qui passent au-dessus du larynx. Le catarrhe est quelquefois l'avant-coureur, et probablement la cause déterminante de la gourme, qui, par cette raison, peut être regardée comme une autre terminaison de cette maladie. D'après le témoignage de différents auteurs, il paraîtrait que le catarrhe peut aussi se terminer par la morve, lorsque la maladie se prolonge au-delà d'un certain temps, et que l'écoulement est considérable.

Quand le catarrhe est accompagné de beaucoup de fièvre, c'est à celle-ci particulièrement qu'on doit faire attention dans le traitement. Si l'inflammation des parties affectées est très-forte, il faut saigner, couvrir chaudement la tête, le col et la poitrine, avoir soin que l'air de l'écurie soit d'une chaleur modérée, et éviter tout changement de température. S'il y a difficulté d'avaler, on emploiera le même traitement que pour le mal de gorge. On entretiendra constamment quelque breuvage tiède dans la mangeoire, ou ce qui vaut encore mieux, on attachera, au tour du coup du cheval, ce que nous appelons un sac à nez (*nose bag*), qui disposera les vaisseaux à la suppuration, et terminera ainsi l'inflammation, en prévenant la coagulation de la lymphe, point

très-essentiel à observer ; car tout praticien doit savoir que le catarrhe, qui est traité convenablement, et dont la matière se fait jour par le nez, sans que le froid y mette obstacle, se termine très-rarement par la difficulté de respirer, ou par la pousse. Il faut donner, en abondance, de l'eau blanche ou de son, tiède ; vider les intestins, employer les lavements, mais éviter les purgatifs trop irritants. Si les glandes de la tête sont engorgées, on les frottera avec la composition suivante :

Esprit de corne de cerf, une once ; huile d'olive, quatre onces ; mêlez et frottez.

Si les symptômes de la fièvre ne se relâchent point, faites usage du bol suivant :

Poudre d'antimoine, deux dragmes ; nitre, une once ; réduisez en bol, au moyen du miel ou du savon, et donnez de six heures en six heures.

Lorsque la toux est fatigante, on peut tremper le bol dans une infusion de graine de lin et de réglisse ; mais, en général, il faut peu compter sur les remèdes qu'on nomme pectoraux ; car la toux est moins une maladie qu'un effort salutaire pour éloigner quelque cause d'irritation ; cependant elle peut être excessive et augmenter la maladie, dont elle n'est qu'un symptôme. Si elle subsiste après que les autres auront disparu, on la traitera comme une toux chronique.

On ne doit jamais recourir aux poudres ster-

nutatoires, dans l'idée de faciliter l'écoulement du nez; car elles sont constamment nuisibles, et si la maladie peut se terminer par la morve, ces poudres sont le plus sûr moyen d'accélérer l'évènement. Dès que l'écoulement du nez est devenu purulent, il ne faut plus répéter la saignée, ni provoquer l'évacuation des matières fécales; on peut même interrompre l'usage des bols, à moins qu'il ne reste de la toux ou de la fièvre. On ne doit pas perdre de vue que l'écoulement du nez est une cure naturelle, qu'il importe de favoriser, au lieu d'y mettre obstacle; on soutiendra donc les forces par des breuvages préparés avec la drèche, sans risquer d'augmenter l'action des vaisseaux par des potions cordiales.

Du catarrhe des bœufs et des vaches.

Le catarrhe des bêtes à cornes a les mêmes symptômes, à-peu-près, et exige le même traitement que celui du cheval. Lorsqu'elles en sont attaquées, il faut, dès qu'on s'en apperçoit, les mettre à couvert, mais non dans une étable chaude, et éviter toute potion cordiale; cependant, épuiser les forces de l'animal par un traitement opposé, ce serait fuir un excès pour se jeter dans un autre.

De la respiration courte (thick wind).

La respiration courte et la pousse sont deux

maladies, dont les véritables causes n'ont pas encore été beaucoup approfondies. Comme elles présentent, l'une et l'autre, une difficulté de respirer, on les a considérées comme des variations d'une même maladie. Mais l'état actuel des connaissances, relativement à l'économie animale, à la structure et aux fonctions des parties, doit nous aider à porter un jugement plus éclairé sur l'origine et la nature de ces maladies rebelles; on peut ajouter que les recherches du professeur actuel du collège vétérinaire ont rendu de grands services à cet égard.

La respiration courte et la pousse sont ordinairement produites par des causes différentes et forment, en effet, deux affections qui ne se ressemblent en aucune manière. On les a toujours considérées comme des modifications de l'asthme (1). Mais elles n'ont qu'un rapport apparent avec cette maladie. Le célèbre docteur Lower publia, il y a quelques années, son opinion sur l'origine de la pousse, et prétendit qu'elle n'en avait pas d'autre que la paralysie ou la rupture du nerf phrénique. Mais cet accident ne produirait ni l'une ni l'autre de ces maladies, car il tuerait l'animal à l'instant même; d'ailleurs,

---

(1) « La pousse est une difficulté de respirer sans « fièvre. Elle ressemble assez à l'asthme de l'homme.

LAFOSSE, guide du maréchal.

la principale difficulté, dans la pousse, concerne l'expiration et non l'aspiration. Ainsi, dans l'hypothèse de la paralysie ou de la rupture, l'action des muscles abdominaux et intercostaux pourrait suppléer à celle du diaphragme; et, dans ce cas, la pousse n'aurait pas lieu.

Quelquefois la respiration courte s'établit par degré; mais, le plus souvent, elle succède à l'inflammation de quelques-unes des parties qui composent le système de la respiration. Voilà pourquoi il n'est pas rare de la voir se former à la suite d'un catarrhe ou de l'inflammation des poumons. Elle paraît être alors l'effet d'une inflammation, terminée par une lymphe coagulée, qui s'est attachée à la surface interne des bronches ou des vésicules pulmonaires. Le dépôt de cette lymphe obstruant les passages aériens, doit rendre la respiration courte; car l'animal est forcé d'aspirer plus souvent, parce que le sang, sur lequel une moindre surface des poumons agit alors, n'est pas suffisamment oxigéné; et, comme il n'y a pas assez de vésicules développées, un sentiment de plénitude que l'animal éprouve du côté droit, le porte à introduire promptement de l'air dans ses poumons pour remédier à ce malaise; mais l'air sort aussi précipitamment qu'il est entré, parce que l'obstruction nuit également à l'aspiration et à l'expiration; observation qui doit empêcher de confondre cette maladie avec

la pousse dans laquelle l'air entre aisément, mais ne sort pas de même.

L'enrouement a lieu quand la lymphe coagulée forme des espèces de bandes qui traversent la trachée-artère, ou se ramasse en un paquet, qui la rétrécit et l'obstrue. J'ai vu une trachée preparée, dans laquelle le diamètre de ce canal était réduit à un tiers de sa première longueur, et j'ai toujours été frappé de l'idée qu'on courait risque d'occasionner une inflammation et l'enrouement qui en est souvent la suite, en comprimant, comme on le fait quelquefois, la trachée-artère.

On ne peut pas se flatter de guérir l'enrouement, à moins de procurer l'absorption complète de la lymphe coagulée et déposée dans ce conduit. Si elle n'a pas eu encore le temps de se fixer, rien n'empêche cependant de tenter quelques moyens curatifs, tels que les vésicatoires sur la trachée et la poitrine, les frictions mercurielles sur ces mêmes parties, et des remèdes internes, préparés avec le mercure; mais quand le mal est invétéré, on ne doit plus songer qu'aux moyens palliatifs. Il faut épargner à l'animal les exercices violents, et lui donner la nourriture la moins propre à distendre l'estomac; ainsi il est clair que celle de grain est la plus convenable alors. Il est nécessaire aussi de donner de l'eau avec mesure, et de tenir toujours le ventre libre.

De la pousse.

Cette maladie a fixé l'attention, non seulement des maréchaux, mais encore des personnes de tout état, et a donné lieu à différentes explications. Gibson l'attribue à un accroissement extraordinaire des parties contenues dans la poitrine. Le docteur Lower suppose qu'elle est occasionnée par la rupture du nerf phrénique; beaucoup d'autres la regardent comme un mode de l'asthme. Mais M. Coleman prétend qu'elle vient de la rupture d'un certain nombre de vésicules pulmonaires. Il paraît, en effet, d'après les recherches les plus exactes, que cette maladie peut être produite par la rupture des vésicules aériennes, laquelle est due à une trop grande quantité de sang poussé dans les vaisseaux pulmonaires par quelque cause, telle qu'un exercice violent, surtout lorsque l'estomac est plein, car l'animal est forcé d'aspirer beaucoup d'air pour prévenir l'accumulation du sang dans le ventricule droit du cœur; c'est ce qui fait que les vésicules, se trouvant trop distendues, se rompent, et que l'air s'échappe et se répand dans le tissu cellulaire environnant. Voilà pourquoi, dans la pousse, l'air entre sans aucun obstacle; mais comme il se répand et s'embarrasse dans le tissu cellulaire, il éprouve plus de difficulté à sortir de la poitrine. Aussi le temps de l'expiration est il beaucoup

plus long que celui de l'aspiration, et le cheval est obligé de faire deux efforts, l'un pour expulser l'air contenu dans les vésicules, l'autre, pour chasser l'air extravasé, en comprimant les poumons, au moyen des muscles abdominaux.

La pousse est quelquefois, mais bien rarement, la suite d'un catarrhe; quelquefois aussi elle succède à l'inflammation des poumons; mais le plus souvent elle est l'effet de quelque erreur de régime, comme de monter le cheval et d'en exiger des travaux rudes, immédiatement après qu'il a beaucoup mangé, ou de le faire galopper au sortir de l'abreuvoir, sous prétexte d'échauffer, disent-ils, son eau; car alors le diaphragme ne pouvant point descendre, et la circulation étant accélérée par l'exercice, une forte inspiration est nécessaire pour développer les vésicules et faciliter le passage du sang, qui traverse les poumons pour se rendre du côté droit au côté gauche du cœur; et, comme les poumons n'ont pas un espace suffisant pour leur expansion, les vésicules se crèvent et l'air s'extravase; quand les sangles du cheval sont trop serrées, surtout à la partie postérieure, elles peuvent aussi occasionner la pousse; car alors il est impossible au diaphragme de descendre, et à la poitrine de se développer. Les chevaux qui ne sont point accoutumés à un violent exercice sont plus sujets à devenir poussifs que les autres, apparemment parce que leurs vésicules pulmonaires ont moins

d'élasticité que celles des chevaux qui travaillent continuellement.

Cette maladie n'a jamais été radicalement guérie ; mais, avec un régime sagement conduit, on peut en adoucir les symptômes ; les deux points les plus essentiels pour cela, sont d'éviter tout exercice un peu rude, et la distension de l'estomac. Il faut que la nourriture du cheval contiène, par conséquent, beaucoup de substance sous un petit volume ; le vieux foin et le bled sont dans ce cas-là ; mais le son, la paille, les végétaux aqueux ne conviènent point. Cependant, quelques végétaux qui contiènent du sucre, tels que les carotes, ne peuvent pas faire de mal. L'eau, comme je l'ai déjà dit, doit être donnée avec économie ; mais cette économie ne doit jamais être poussée jusqu'à la cruauté, et il faut toujours augmenter la boisson, lorsque la transpiration ou l'exercice sont considérables.

Il y a quelques remèdes internes qui ont été quelquefois utiles. L'eau de chaux a été employée avec succès, et l'on a fait de grands éloges du goudron.

Prenez chaux, six livres ; eau, deux gallons (environ huit pintes) ; après avoir versé l'eau sur la chaux, ajoutez goudron, quatre livres ; squille fraîche pilée, une once ; et, à son défaut, la même quantité d'ail.

Donnez tous les matins ou de deux jours l'un, une pinte de cette préparation. La toux qui ac-

compagne la pousse n'est qu'un symptôme, qui est rarement violent; mais quand la maladie fait des progrès, la toux devient considérable; ainsi, toutes les fois que le cheval tousse beaucoup, il ne faut rien négliger de ce qui peut arrêter les progrès de la maladie; en conséquence, on emploiera le moyen suivant :

Tartre émétique, deux dragmes; opium, une dragme; nitre, demi-once; miel, la quantité suffisante pour former un bol, qu'on donnera la nuit et le matin.

L'animal ne fera d'autre exercice que celui de la promenade; sa nourriture sera substantielle, mais en petite quantité; s'il est gras, on le saignera deux fois dans l'espace de trois jours, et on lui tirera, chaque fois, trois pintes de sang.

Mais, quoique la rupture des vésicules explique assez bien les symptômes de la pousse, et soit probablement la cause de plusieurs de ces symptômes cependant il y a des cas où la pousse fait insensiblement des progrès, et l'on ne peut pas supposer que la rupture des vésicules soit graduelle aussi. On ne peut donc pas soutenir que cette rupture soit toujours la cause de la maladie.

De la toux chronique.

La toux, considérée en général, est un effort du diaphragme et des muscles, soit intercostaux, soit abdominaux, pour produire une expiration forte,

et capable d'entraîner, hors de la poitrine, un corps étranger quelconque, qui gêne ou intercepte le passage de l'air. Envisagée comme signe de maladie, elle est seulement symptomatique, et doit moins attirer l'attention que la maladie qu'elle accompagne, et d'où elle dépend. Quoique la toux chronique ne soit qu'un symptôme de quelque affection des poumons, cependant, si ce symptôme prédomine, il faut s'en occuper avant tout, parce qu'en l'adoucissant on préviendra la plupart des mauvais effets de la maladie primaire. La toux chronique est un accident ordinaire de la respiration courte et de la pousse; elle accompagne aussi très-souvent la morve et la constipation pulmonaire. Outre cela, on voit quelquefois des chevaux qui respirant avec facilité, et travaillant et mangeant bien, sont incommodés d'une toux permanente, communément plus considérable le matin et le soir, après leur repas, et après toute exertion un peu violente.

Il ne faut pas beaucoup compter sur une guérison radicale, dont il y a peu d'exemples. Mais l'usage des palliatifs peut être avantageux; en voici un qu'on peut employer avec quelque confiance.

Tartre émétique, dix dragmes; gomme ammoniac, quatre onces; baume du Pérou, dix onces; ou à la place, goudron commun, même dose; huile d'anis, demi-once; camphre, une once; le tout bien mêlé et partagé en dix bols.

On en donnera un tous les matins, ou seulement de deux jours l'un; si la dépense effraye, on pourra substituer au bol le breuvage suivant:

Goudron, huit livres ; chaux, douze livres; eau, vingt-quatre pintes, qu'on remuera souvent, et dont on donnera une pinte tous les matins. Le traitement d'ailleurs doit être le même que celui des deux dernières maladies dont on vient de parler.

Du mal de gorge.

La maladie qu'on nomme catarrhe se jète quelquefois sur les amygdales et le pharynx, affectant par-là moins l'entrée de la trachée-artère, que celle de l'ésophage. C'est pourquoi il y a difficulté d'avaler, mais point ou presque point de toux. On ne peut distinguer le mal de gorge que par la sensibilité des parties affectées ; car il y a beaucoup d'autres maladies où le cheval refuse d'avaler. Dans celle-ci, il penche la tête vers l'eau, la remue ordinairement avec les lèvres et le nez, mais semble craindre d'en prendre; et, lorsqu'il s'y détermine, il ne l'avale qu'avec beaucoup de difficulté. Quoiqu'il n'y ait rien de plus commun que cette maladie, cependant très-peu d'écrivains vétérinaires en font mention ; ce qui prouve avec quelle légèreté on observe les maladies des animaux, et combien est rare cette attention scrupuleuse, à l'aide de laquelle Hip-

pocrate et Végèce firent autrefois des progrès si rapides, l'un dans la médecine humaine, l'autre dans la médecine vétérinaire, et qui, dans ces derniers temps, a caractérisé le grand Sydenham. Le mal de gorge a la même origine que le catarrhe. Peut-être l'air humide a-t-il quelque influence sur cette maladie. Je ne l'ai jamais vu épidémique, quoiqu'il en ait quelquefois l'apparence, et je n'ai jamais ouï dire qu'il ait été contagieux.

Lorsque le mal de gorge est accompagné de la fièvre, il ne faut point épargner la saignée. Si l'affection générale est peu de chose, une saignée modérée avec un vésicatoire à la poitrine, et une enveloppe sur la partie affectée, suffisent ordinairement pour opérer la guérison.

De la morve (glanders).

Je voudrais qu'il fût en mon pouvoir d'offrir autre chose que l'histoire de cette maladie dégoûtante et fatale; mais, quoique j'en aye fait une étude particulière, je ne me flatte pas de connaître un virus si pernicieux, encore moins d'avoir quelque chose de satisfaisant à proposer pour le traitement; il est aujourd'hui bien constaté que le farcin et la morve sont spécifiquement une seule et même maladie; identité qui ne paraît pas avoir été apperçue par les anciens, à qui la morve était bien connue, et qui

ont aussi parlé du farcin. On ignore qui a introduit le mot *glanders* dans notre langue, d'où il est dérivé, et en quel temps il a commencé d'être en usage. La morve ne paraît pas avoir été désignée par quelque dénomination particulière avant la restauration des sciences, après l'irruption des Goths; on trouve des auteurs français qui disputent sur la classe dans laquelle Végèce l'a rangée, quoiqu'il l'ait évidemment décrite sous un nom qui, traduit en notre langue, signifie littéralement *humidité*. Il en parle comme d'une matière visqueuse, blanchâtre et de mauvaise odeur, qui coule du nez, accompagnée de larmes aux yeux. Selon cet écrivain, l'animal a l'air hagard et le poil sec et rude. Il ajoute que quand l'écoulement devient sanieux, la maladie est incurable (1). Elle se trouve aussi décrite dans l'ouvrage du célèbre Ruini, publié en 1618.

Les anciens n'avaient sur cette maladie que des idées très-vagues, qui ne pouvaient manquer de donner au traitement le même caractère, et là-dessus nos vieux maréchaux n'étaient pas en reste. Degray dit qu'avant de s'occuper de la morve, il faut d'abord guérir différentes maladies, telles que la consomption des chairs et des poumons, le mal de tête, les affections du foie, la courte

(1) Un écrivain moderne ignorait probablement cela, quand il a avancé que la morve et la maladie vénérienne étaient de même date dans les annales de la médecine.

haleine, la peau collée sur les os, les jambes enflées. etc. Solleysel et Blundeville supposent que la morve a son siège dans la moëlle de l'épine qu'elle consume ; d'autres prétendent qu'elle vient de la substance même du cerveau, par les sinus frontaux. Gibson et Brachen n'ont, ni l'un ni l'autre, cherché à rectifier les idées de leurs devanciers. Le dernier semble regarder la morve comme la suite du catarrhe qui a affecté particulièrement les glandes de la gorge, et nie qu'elle soit contagieuse. Il indique comme moyens curatifs, les œufs, le vin blanc, etc.; et conseille d'injecter des substances stimulantes dans les narines.

On rencontre quelquefois chez les hommes un ulcère qui ronge les os du nez, et une matière formée dans le sinus maxillaire. On a cru pendant long-temps que cette affection, connue sous le nom d'ozène, ne pouvait être guérie que par une ouverture pratiquée dans le sinus, en arrachant une ou plusieurs dents, afin de pouvoir injecter quelque fluide dans la cavité ; mais cette affection n'a aucune analogie avec la morve. L'ozène est une affection locale, qui n'est nullement contagieuse, et qui n'est peut-être pas constitutionnelle, quoiqu'on ait prétendu qu'elle l'était. La morve est bien aussi une affection locale ; mais elle est l'effet d'un virus particulier, et se propage par contagion. Il est vraisemblable que le traitement adopté pour l'ozène, a fait naître à Lafosse

l'idée d'injecter les sinus pour guérir la morve, quoiqu'on ait dit que ce moyen avait été tenté en Angleterre quelques années auparavant; mais je n'ai là-dessus rien de certain.

Les deux Lafosse, père et fils, ont fait de grandes recherches sur la nature et la cause de cette maladie. En 1749, Lafosse, père, démontra devant l'Académie des Sciences de Paris, que le siège de la morve n'était autre que la membrane pituitaire, et proposa d'injecter toute la membrane par des ouvertures faites avec le trépan dans les sinus frontaux et dans les sinus maxillaires et dans les cornets du nez. Le mémoire de Lafosse fut traduit en anglais par Bartlet, et l'expérience répétée par différentes personnes, et particulièrement par Snape, maréchal des écuries du roi; mais j'ignore quel en fut le résultat. Lafosse, fils, nous apprend que la plupart des maréchaux du temps se trouvant outragés par la découverte de son père, bien loin de se rendre à l'évidence, s'élevèrent contre lui, persistèrent dans leur système, et soutinrent que la morve avait son siège dans les reins, le foie et les poumons, etc. En 1752, Lafosse, père, présenta un second mémoire à l'académie royale des sciences, et y développa sa théorie, qu'il appuya de nouvelles observations. Dans ce mémoire, il distingue la morve en sept espèces. Lafosse, fils, continua les recherches sur le même sujet, et, en 1759, fit là-dessus quelques démons-

trations, par ordre du gouvernement français. En 1762, il présenta à l'académie son premier mémoire, dans lequel il ajouta quelque chose aux idées de son père. Le résultat de ses découvertes fut que la morve est une affection spéciale de la membrane pituitaire, qui a son siège dans toute la cavité du nez et dans les sinus qui en dépendent; que quoique toute mucosité qui coule du nez porte le nom de morve, en général, il n'y en a cependant que deux espèces qui puissent être regardées comme affections particulières de la membrane pituitaire; que toute inflammation de cette partie, si elle dure long-temps, peut dégénérer en véritable morve; qu'elle a été quelquefois produite par la fracture des os du nez; qu'elle peut être l'effet d'un catarrhe long-temps continué, ainsi que de la gourme; enfin, qu'il était possible de la donner à un cheval sain, en injectant des liqueurs âcres dans le nez, comme le père et le fils en avaient fait l'expérience. L'opinion de ces deux hippiatres était qu'on ne pouvait guérir cette maladie que par des applications locales sur toute la surface de la membrane affectée, et qu'il fallait pénétrer par les cornets du nez, et par les sinus, soit frontaux, soit maxillaires. Mais quoique cette pratique paraisse avoir été utile dans quelques cas, l'évènement n'a cependant pas justifié l'espérance qu'ils en avaient conçue.

Le dernier professeur du collège vétérinaire a publié des remarques sur cette maladie; mais on

voit qu'il ne savait là-dessus rien, ou presque rien, que ce qu'il avait puisé dans les écrits des deux Lafosse; ainsi, son opinion ne présentait rien de nouveau. Le professeur actuel a continué le même genre de recherches avec beaucoup plus de succès, et par les nombreuses expériences qu'il a faites, a répandu un plus grand jour sur la nature de la maladie; et quoique nous ne soyions guère plus avancés pour ce qui regarde les moyens curatifs, nous avons cependant quelques raisons de moins pour désespérer d'y parvenir. La maladie vénérienne, à laquelle les derniers écrivains ont assez généralement comparé la morve, est une maladie spéciale, qui, pendant long-temps, a exercé les plus affreux ravages, sans que l'on sût comment les réprimer. A la fin, on a découvert que le mercure était le remède spécifique qu'il fallait opposer à ce virus. Pourquoi n'en serait-il pas de même de celui de la morve, qui n'est ni plus opiniâtre, ni plus rapide dans ses effets, ou plutôt, qui l'est moins?

Il résulte des expériences de M. Coleman que le farcin et la morve sont essentiellement la même maladie, qui affecte des parties différentes; pour ne laisser aucun doute à cet égard, il a inoculé des chevaux avec le pus de farcin, et la morve s'en est suivie. Il en a inoculé d'autres avec le pus de la morve, et ils ont pris cette maladie, ce que M. Saint-Bel croyait impossible. On a réussi, par le même moyen, à donner le farcin; mais il

paraît que l'expérience n'a pas été d'abord couronnée du succès, et qu'il a fallu y revenir à plusieurs reprises. Cependant, à la fin, M. White en est venu à bout. Ainsi, de ce que le farcin et la morve ont leur siège dans des parties différentes, il ne s'ensuit pas que ce soient deux maladies distinctes. Chaque virus semble attaquer une partie de préférence à toute autre. Le virus vénérien produit des symptômes fort différents de ces premiers effets, et affecte des parties très-éloignées les unes des autres. Les miasmes de la peste enflamment les glandes lymphatiques; cependant il serait difficile de distinguer celles qu'ils attaquent les premières. Le virus du farcin affecte les vaisseaux lymphatiques de la superficie; celui de la morve n'affecte que ceux du nez. L'analogie, comme l'on voit, est frappante.

M. Coleman se propose, dit-on, de pousser ses recherches sur cette maladie, aussi loin que peut nous conduire une théorie que nous affectionnons. M. Hunter avait posé en principe, et réussi à faire croire qu'aucun virus ne peut affecter le sang d'une manière durable; que le sang était susceptible d'inflammation et non de maladie; que le virus n'avait pas plutôt pénétré dans les vaisseaux sanguins, qu'il était déposé sur quelque partie solide; que si le sang était spécialement affecté, toutes les parties dans lesquelles il circule ne manqueraient pas de l'être à leur tour. M. Coleman objecte avec beaucoup de

raison, ce semble, que chaque maladie doit avoir son siège particulier; à quoi l'on peut ajouter que chaque partie est plus susceptible que toute autre, de telle maladie; c'est ainsi que le virus de la morve attaque la membrane pituitaire du nez; et celui du farcin, les vaisseaux absorbants de la superficie, quoique toute la masse du sang soit infectée.

A l'appui de cette assertion, M. Coleman a saigné un âne à la veine jugulaire, et a laissé couler le sang jusqu'à ce que l'animal tombât en défaillance; ensuite il a remplacé ce sang par celui qu'il avait tiré de l'artère carotide d'un cheval affecté de la morve; en très-peu de jours l'âne a donné des signes non équivoques de cette maladie. On a pris du pus de la morve de l'âne, pour inoculer un autre âne, qui a été également infecté. Cette expérience jète une grande lumière sur la nature de la morve, et sur la pathologie en général. On peut donc espérer que les remèdes internes seront plus efficaces que les remèdes externes dans lesquels on avait placé une confiance exclusive, que rien n'a justifiée; car, pourvu qu'on parvième à détruire le virus qui est dans le sang, et qui exerce son action sur la membrane pituitaire, cette action cessera d'avoir lieu, et la partie affectée pourra être guérie par les moyens ordinaires. Tout dépend d'exciter, dans le système, une nouvelle action qui suspende celle des glandes, et qui expulse complètement le

virus de la morve, en changeant la nature des fluides.

La morve paraît tuer par l'irritation qu'elle produit dans l'économie, par l'affection des poumons et quelquefois par suffocation. On n'est point d'accord sur le degré de facilité avec laquelle cette maladie se communique; il n'y a rien de bien clair là-dessus. Elle est contagieuse, sans doute; mais elle ne me paraît pas l'être autant qu'on l'a supposé, et je suis porté à croire qu'on l'a souvent accusée d'être contagieuse, lorsqu'elle n'était qu'épidémique. Les chevaux maigres, épuisés par une campagne fatiguante, ou par de longs voyages, y sont particulièrement sujets, lorsqu'elle règne dans le pays, tandis que ceux qui sont gras et forts n'en sont point atteints, à moins qu'ils ne soient, pour ainsi dire, inoculés. L'opinion de M. Coleman est que cette maladie s'engendre plus souvent qu'elle ne se gagne, et cela est conforme à mes propres observations. Il ne faut pas une grande expérience en ce genre pour savoir qu'il y a deux espèces de morve, l'une chronique, l'autre aiguë. La première peut être engendrée ou gagnée, et rester plusieurs mois, quelquefois même plusieurs années, sans menacer la vie, n'altérant que légèrement la santé, jusqu'au dernier période de la maladie.

La morve aiguë prend quelquefois la forme d'une maladie maligne au plus haut degré, et se termine dans l'espace de trois ou quatre jours.

Les symptômes ordinaires de la morve sont une sécrétion plus abondante de la mucosité du nez, qui est d'abord transparente comme le blanc d'œuf. Je l'ai vue rester telle jusqu'à la fin. Dans d'autres, elle devient purulente ; mais il y a ordinairement dans la matière de l'écoulement un degré de viscosité qui fait qu'elle s'attache aux naseaux, et qui caractérise fortement la maladie. Lorsque l'ulcération est formée, l'écoulement devient sanieux et quelquefois corrosif, surtout quand la maladie affecte les os. Souvent il n'y a qu'un des côtés de la tête qui soit affecté. Quel que soit ce côté, les glandes y sont toujours plus grosses. L'ulcération s'établit plus tôt dans les uns et plus tard dans les autres ; mais quand la maladie doit être fatale, il se forme toujours des ulcères ; ceux-ci ont un caractère particulier et ressemblent assez aux chancres vénériens. Ils sont d'abord petits, pour l'ordinaire, et déposés sur des lignes qui suivent le cours des vaisseaux lymphatiques. A mesure que la maladie fait des progrès, les ulcères s'étendent et gagnent une plus grande portion de la membrane pituitaire. A la fin, l'ulcération parvient jusqu'aux os mêmes, qui se carient.

Ce n'est que sur la fin de la maladie que la santé est fortement dérangée. Alors l'émaciation devient extrême, les reins sont faibles, la toux fréquente, le poil aride et tombant lorsqu'on le touche. Dans cet état, la mort est inévitable.

Il faut bien prendre garde de confondre cette maladie avec le catarrhe. Dans celui-ci, toute l'économie est ordinairement affectée, les yeux sont larmoyants, l'appétit perdu, la toux fréquente. Rien de tout cela n'existe dans les premiers périodes de la morve, du moins de la morve chronique. Souvent la morve n'attaque qu'un des côtés, le catarrhe les attaque ordinairement tous les deux. Dans le catarrhe, les glandes submaxillaires sont quelquefois gonflées ; mais alors elles sont brûlantes et mobiles ; avec un peu d'attention, il est aisé aussi de distinguer la morve de la gourme ; car, dans celle-ci, le gonflement des glandes est plus considérable ; elles sont, d'ailleurs, douloureuses quand on les touche, et tombent promptement en suppuration ; outre cela, tout le corps est souffrant et la fièvre considérable.

Quant au traitement, rien de ce qu'on a tenté jusqu'ici n'a réussi, du moins à ma connaissance, que dans un ou deux cas, sur un grand nombre où tous les essais ont échoué (1). L'opinion de quelques vétérinaires estimables est que le traitement doit être fondé sur l'usage des topiques

(1) M. Cunningham, maréchal, a été, m'a-t-on dit, très-heureux dans le traitement de cette maladie. Il fait un secret de sa méthode, qui, je le présume, consiste dans l'emploi des poisons minéraux donnés à petite dose, et auxquels les chevaux faibles résistent rarement, mais qui sauvent souvent les chevaux robustes, à ce qu'on assure.

dans les cavités nasales ; et peut-être ce moyen réussirait-il quelquefois dans la morve commençante. D'autres, au contraire, pensent qu'on ne triomphera de cette maladie que par des remèdes qui modifient tout le système ; il est probable, en effet, que si la morve confirmée est susceptible de guérison, on ne l'obtiendra que par un heureux changement opéré dans toute l'économie, et non par quelque application locale que ce soit. Quelques-uns ont assimilé le virus de la morve au virus vénérien, et ont réglé le traitement sur cette analogie. On prétend que les acides ont suspendu l'action de celui de la morve, et que les mercuriaux l'ont beaucoup affaiblie ; ce qu'il y a de sûr, c'est que l'emploi des mercuriaux a réussi dans le farcin. On a proposé une foule de recettes, qui ont eu à-peu-près le même succès que toutes celles qu'on a tour-à-tour indiquées pour la guérison de l'hydrophobie.

Du farcin.

Comme le virus de la morve peut produire le farcin, et que celui-ci dégénère souvent en une véritable morve, nous sommes portés à croire que ces deux maladies n'en forment réellement qu'une, et que ce qui regarde l'une ne doit pas être séparé de ce qui a rapport à l'autre. Quoique les anciens auteurs n'ignorassent pas que ces deux maladies dégénèrent souvent l'une en l'autre, ils

n'ont pas laissé de les considérer comme deux affections distinctes, parce que le farcin avait été quelquefois traité avec succès, au lieu que la morve avait rarement été guérie, si même elle l'avait jamais été ; mais on sait aujourd'hui que, dans plusieurs maladies, telle modification cède aux remèdes, tandis que telle autre résiste à toute espèce de traitement et reste absolument incurable. Lafosse, qui a fait d'importantes découvertes relativement à la morve, n'a pas assez approfondi les causes primordiales du farcin. Il croyait que le principe de cette maladie terrible résidait dans les vaisseaux sanguins, et dans le sang lui-même, dont il viciai tantôt la partie rouge, tantôt la partie blanche. Jusqu'à ces derniers temps, la plupart des auteurs ont regardé le farcin comme une maladie des veines. Mais M. Coleman a communiqué des idées neuves et des observations intéressantes, qui ont répandu un grand jour sur la nature de cette maladie, et qui pourront mettre sur la voie du traitement qu'elle exige. On en distingue deux espèces, l'une chronique, et l'autre aiguë. Celle-ci est la plus maligne.

Le farcin paraît être une inflammation particulière de la peau, qu'il est facile de guérir, tant qu'elle n'a pas pénétré plus avant, mais qui est très-rebelle et le plus souvent fatale, lorsqu'elle est parvenue dans l'intérieur au moyen de la circulation générale. Le farciu a cela de commun

avec la morve, qu'il s'engendre également et se gagne. Dans le premier cas, il est souvent la suite de quelque autre maladie, telle que les eaux aux jambes. Il paraît que la maladie qui le produit engendre elle-même un virus qui, étant absorbé par les vaisseaux lymphatiques, exerce son action délétère, tantôt sur les vaisseaux lympathiques eux-mêmes, tantôt sur la membrane du nez, et quelquefois sur les poumons. Il n'y a aucune partie du corps qui en soit exempte; mais la tête, le col, les extrémités, et particulièrement celles de derrière, y sont le plus exposées. Le virus, absorbé par les lymphatiques, occasionne une inflammation spécifique. Lorsqu'il rencontre une valvule sur son passage, il paraît s'y arrêter; car la valvule se gonfle, prend de la consistance, devient dure et forme un bouton. C'est probablement pour cela que ses progrès sont quelquefois si lents. D'une valvule, il parvient à une autre, enflammant et changeant en une espèce de cordes, les vaisseaux lymphatiques qu'il traverse; la seconde valvule a le même sort que la première, et ainsi de suite, pour toutes celles qu'il atteint. Quand la marche du virus est beaucoup retardée, les boutons deviènent squirreux, et, dans cet état, jètent souvent du pus. Mais pour l'ordinaire, lorsque le virus produit des boutons, il gagne bientôt tout le système lymphatique; il exerce particulièrement ses ra-

vages sur les lymphatiques de la peau, sur ceux du nez, et quelquefois sur ceux des poumons.

Le traitement est plus facile que celui de la morve. Si l'on attaque le virus pendant qu'il n'affecte encore que les lymphatiques externes, on peut s'en rendre le maître; mais si l'on attend qu'il ait gagné tout le systême, le succès est beaucoup plus incertain, quoiqu'il y ait des exemples de guérison même dans ce cas-là.

Il faut donc considérer le farcin en deux états, c'est-à-dire, ou comme local, ou comme constitutionnel. Lorsqu'il n'est encore que local, on ne doit rien négliger pour l'empêcher de s'étendre et de faire des progrès. Dans ce cas, le moyen est de détruire les lymphatiques infectés; ce qui peut se pratiquer en ouvrant tous les boutons par le cautère actuel ou par quelque caustique, qu'il y ait ulcération ou non; mais lorsque l'ulcère est formé, le cautère ne suffirait pas, s'il n'était secondé par les remèdes internes; car il est à craindre que le virus n'ait gagné le systême entier.

S'il n'y a plus de doute à cet égard, c'est-à-dire, quand les vaisseaux lymphatiques sont évidemment convertis en petites cordes, que les boutons jètent du pus, et que l'écoulement du nez a lieu, il faut, sans hésiter, recourir aux remèdes internes. On a employé avec quelque succès, différentes préparations mercurielles; mais de toutes les substances qu'on a mises en usage, le

sublimé corrosif est celle qui a produit les effets les plus heureux. La dose, en commençant, doit être aussi forte que l'estomac et les intestins peuvent la supporter sans diarrhée ni symptômes d'inflammation. On en donnera d'abord un scrupule dans la nuit et dans la matinée. Il faut que le sublimé soit bien pulvérisé et pris en un breuvage de gruau, ou en un bol formé avec du beurre, du sain-doux, ou toute autre substance; s'il n'incommode pas, on portera la dose à une demi-dragme, et successivement jusqu'à deux scrupules; mais si la faiblesse et l'irritabilité du cheval sont trop considérables, on substituera au sublimé une dragme de calomel, deux fois par jour, ou environ une demi-once de pillules bleues, dans la nuit et dans la matinée. On a vanté le turbith minéral, et l'on s'est bien trouvé du vert-de-gris donné d'abord à la dose d'un scrupule, trois fois par jour, et augmenté ensuite graduellement jusqu'à une dragme. L'animal alors a besoin d'une nourriture substantielle. Les végétaux frais ont quelquefois été très-avantageux. On a vu un cheval réduit à un tel degré de faiblesse, qu'il ne pouvait plus se tenir sur ses jambes, lequel ayant été traîné dans un champ pour y attendre sa fin, se mit à paître tout ce qui était à sa portée, et recouvra par-là assez de force pour se lever et continuer sa pâture, qui le sauva.

En hiver, au lieu d'herbes fraîches, on peut donner du bled macéré dans l'eau.

Le mal de jointure est une espèce de petits

ulcères formés à l'entour des jointures des bœufs et des vaches, lesquels ont, dit-on, de l'analogie avec le farcin ; mais n'ayant jamais eu occasion d'observer cette maladie, je n'en puis rien dire.

De la dyssenterie ou gras fondu.

Cette maladie, que les français nomment gras-fondu, et nos maréchaux *molten grease*, est une des plus fortes preuves de l'état pitoyable dans lequel la médecine vétérinaire est restée plongée jusqu'ici. Bartlet, qui avait étudié la chirurgie, et qui, par conséquent, aurait dû avoir des idées plus saines en pathologie, dit que par *molten grease*, il faut entendre une graisse ou huile qui sort avec les matières fécales, et qu'elle est le produit d'une colliquation ou fonte, occasionnée par un violent exercice fait dans une température très-chaude. Bracken et Gipsón avaient tenu le même langage avant lui, et les écrivains qui sont venus depuis, ont copié leurs assertions erronnées (1). Mais ce qu'on a pris pour de la graisse,

(1) Dans un écrit, publié en 1798, on trouve le passage suivant : « Le *molten grease* est une colliquation ou fonte générale de la graisse du corps, dont une partie est absorbée et reportée dans la masse du sang, tandis que l'autre se répand dans le canal intestinal, d'où elle s'échappe ensuite avec les excrémens; le cheval doit être fort sujet à cette maladie, à cause de sa disposition naturelle à engraisser

n'est autre chose qu'une plus abondante sécrétion du mucus des intestins, à laquelle le cheval qui a peu de graisse, est sujet, comme celui qui en a beaucoup.

La dyssenterie paraît être une inflammation particulière de la tunique intérieure ou villeuse des intestins, laquelle sécrète alors une plus grande quantité de mucosité, dont il se fait une fréquente évacuation; comme cette mucosité a une consistance glaireuse, on l'a confondue avec la graisse dissoute par la chaleur ou par l'exercice.

Les symptômes de cette maladie sont une fréquente évacuation, avec un ténesme continuel, ou envie d'expulser les matières fécales, quoique les intestins en contiènent fort peu; ce ténesme est un des principaux caractères de la dyssenterie, et doit beaucoup contribuer à la distinguer de la diarrhée avec laquelle on la confond souvent.

---

en très-peu de temps. » L'auteur ajoute : « j'ai remarqué plus d'une fois, non seulement que le sang d'un cheval qui vient de prendre le vert, se couvre d'une pellicule graisseuse, mais encore que l'animal a acquis plusieurs pouces de graisse, très-fluide et très-raréfiée. Comme elle n'a ni la fermeté, ni la consistance du suif, il n'est pas surprenant qu'elle se fonde si aisément, par l'effet d'une grande chaleur ou d'un violent exercice. » Ce que l'écrivain prend pour une pellicule graisseuse, n'est que la croûte ou couenne inflammatoire, qui est commune à tous les chevaux gras ou maigres quand on leur tire du sang, à la suite d'une circulation plus ou moins accélérée.

La nature du flux de ventre est d'ailleurs fort différente. Quand il sort quelque matière fécale, c'est en petites masses très-dures, accompagnées d'une matière écumeuse. A mesure que la maladie fait des progrès, il se forme une espèce de tissu membraneux, qui a l'air d'une peau mouillée; c'est une production de la lymphe coagulée qu'on a prise pour une portion de la membrane villeuse des intestins. Quelquefois c'est du sang qui sort au lieu de lymphe coagulée. Si les déjections sanieuses sont l'effet de quelque ulcération à la surface interne des intestins, le danger est très-sérieux. Le pouls est diversement affecté dans cette maladie; quelquefois il est fréquent et petit; d'autres fois il est dur et plein. Le cheval a toujours la bouche sèche, avec dégoût pour la nourriture.

La dyssenterie peut être l'effet de la fièvre; elle peut aussi quelquefois être épidémique dans une contrée humide, quand la température est très-chaude; mais elle n'est jamais contagieuse parmi les chevaux : je ne connaîs rien du moins qui doive me porter à le croire. L'exposition soudaine au froid peut l'occasionner; il faut dire la même chose de la nage en automne, de la boisson d'eau froide et de tout autre passage subit du chaud au froid. Les purgatifs violents la produisent aussi, et plus souvent que toute autre cause, à ce qu'il paraît.

Si la douleur n'est pas considérable, et que la

mucosité sorte avec les matières fécales, sans beaucoup de sang, il y a lieu d'espérer que l'inflammation se terminera heureusement par la résolution. Mais si la douleur, la fièvre et la faiblesse sont portées à un très-haut degré, et que les déjections soient en même-temps fréquentes et sanieuses, il est à craindre qu'il ne se forme une ulcération qui se termine par la gangrène, ou qui, étant prolongée pendant quelque temps, tuera par la violence de l'irritation qu'elle pourra produire.

Dès que la maladie s'est déclarée, si le cheval est jeune et gras, ou seulement si le pouls est dur, il faut commencer le traitement par la saignée, et tirer deux ou trois pintes de sang, selon la taille du cheval. On ne prendra pas la couenne inflammatoire pour de la graisse qui surnage, ni pour une indication de répéter la saignée, comme dans quelques autres maladies; car souvent dans la dyssenterie, la croûte inflammatoire continue et se renouvèle, quelle que soit la qualité du sang que l'on tire. Il est bon d'avertir que, malgré l'apparence de diarrhée, il y a souvent une constipation opiniâtre; que la plupart du temps les matières fécales sont retenues, et qu'il n'y a que la mucosité qui sorte librement. C'est pourquoi il faut, dès le commencement de la maladie, donner une pinte d'huile de castor, sans employer aucune médecine irritante. Si cependant la constipation

ne cédait point, et que le cheval fût fort, on pourrait faire usage de la recette suivante :

Calomel, quatre dragmes ; gomme arabique, deux dragmes ; miel, assez pour former un bol.

Les lavements ne doivent pas être épargnés ; mais on aura soin de ne les composer qu'avec des substances adoucissantes, telle que graine de lin, gruau, etc.

Si la maladie ne se relâche point, on substituera le lavement suivant :

Têtes de pavots, dix ; eau, six ou huit pintes ; faites bouillir ensemble ; ajoutez empois, ce qu'il en faut pour réduire la décoction à la consistance d'un mucilage délié, et donnez trois ou quatre fois par jour.

En outre, prenez opium, deux dragmes ; ipécacuanha, demi-once ; noix vomique en poudre, une dragme ; vin rouge, une pinte ; mêlez bien le tout, et réitérez matin et soir.

La température de l'écurie doit être douce, mais point chaude, quoique le cheval doive être couvert chaudement. Si la maladie se prolongeait trop, on pourrait rendre l'air de l'écurie plus frais, et employer des couvertures plus légères, mais par degré, et non brusquement ; et même laver tout le corps avec une éponge imbibée d'eau froide.

Il y a des exemples de dyssenterie invétérée, guérie par l'usage du calomel combiné avec l'o-

pium, de manière à exciter la salivation, sans irriter les intestins.

De la dyssenterie des bêtes à cornes.

Cette maladie, dans les bœufs et dans les vaches, prend le nom de cours de ventre, ou de flux glaireux. Elle a les mêmes symptômes et produit les mêmes effets que celle du cheval; ainsi le traitement ne doit pas être différent. Les médecins de bœufs ont coutume d'employer le suif, la térébenthine, l'alun, etc., qui sont très-contraires, surtout dans les premiers temps de la maladie. Si cependant elle est longue et opiniâtre, on peut mettre une once d'alun dans deux pintes de lait bouilli, pour faire du petit lait, dont on donnera un tiers à-la-fois dans la nuit et dans la matinée.

Du cours de ventre ou dévoiement.

Cette maladie n'est autre chose qu'une augmentation du mouvement péristaltique des intestins, qui occasionne une plus grande sécrétion de sérosité dans le canal alimentaire, ou, ce qui revient au même, une moindre absorption de la partie fluide des matières nutritives. C'est pourquoi il y a une fréquente évacuation d'excréments sous forme liquide. Le cours de ventre diffère de la dyssenterie, en ce que l'évacuation est complète dès le commencement, en ce qu'elle est plus co-

pieuse, tous les excréments se trouvant dissouts dans une matière glaireuse semblable au blanc d'œuf; enfin, en ce qu'elle est ordinairement sans fièvre et sans une grande altération de la santé générale, à moins qu'elle ne dure trop long-temps. Il y a des chevaux qui, au moindre exercice un peu extraordinaire, éprouvent ce dérangement; ils ont le coffre étroit, sont efflanqués; ce qui fait que les intestins ont trop peu d'espace pour leurs fonctions naturelles et sont forcés d'expulser les substances alimentaires à demi-assimilées.

Le cours de ventre peut venir de quelque compression mécanique ou d'une faiblesse constitutionnelle des intestins. La faiblesse peut être aussi l'effet des purgatifs drastiques. La cause la plus générale est un changement survenu dans les sécrétions de l'estomac et des intestins, ou dans la bile. La nourriture mal digérée peut, en se combinant avec le suc gastrique, former une matière qui irrite le canal intestinal. On a supposé que cette matière était de nature acide; c'est pourquoi on a souvent employé les terres absorbantes contre le dévoiement. Les chevaux qui passent du foin à l'herbe, ou même du vert au sec, y sont sujets, parce que l'estomac et les intestins accoutumés à l'une de ces espèces, sont moins propres à assimiler l'autre, qu'ils se hâtent d'expulser comme une matière étrangère et inutile.

Le dévoiement peut être symptomatique, ou l'effet de quelque autre maladie; dans ce cas, il

ne faut pas trop se presser de l'arrêter. Souvent il est occasionné par le froid, qui supprimant l'exhalaison cutanée, fait refluer dans les intestins une plus grande quantité de fluide, et y augmente les sécrétions. La matière de ces sécrétions extraordinaires irrite les intestins, non seulement par son volume, mais encore par quelque chose d'étranger qu'y a mêlé l'humeur répercutée. Quand le dévoiement vient de là, on ne peut le faire cesser qu'en rétablissant l'action de la peau, et même en l'augmentant, afin de diminuer celle des intestins. Voilà pourquoi les astringents sont quelquefois utiles, à moins que les humeurs n'ayent déjà été déterminées vers la peau, comme dans un commencement d'enflure aux jambes, etc.

Le dévoiement est rarement dangereux, il ne l'est que quand il est violent, ou qu'il dure trop long-temps, ou qu'il dégénère en dyssenterie par un traitement mal conduit.

Le dévoiement n'exige point de médecines purgatives; elles ne peuvent être prescrites que par ceux qui confondent cette maladie avec la dyssenterie. Mais on peut faire usage du lavement préparé avec des têtes de pavots, (Voyez le traitement de la dyssenterie.) et y joindre la boisson suivante :

Opium, deux dragmes; ipécacuanha en poudre, trois dragmes; craie préparée, quatre onces; empois clair, une chopine; mêlez et faites boire deux fois par jour.

Si au bout de deux ou trois jours le dévoiement ne s'est pas arrêté, on substituera du vin de Porto à la boisson ci-dessus, ou à défaut de vin, du petit lait préparé comme pour la dyssenterie, avec de l'alun. Mais, dans le premier cas, les astringents seront supprimés. Il faudra tenir le cheval bien couvert et avoir soin qu'il boive toujours chaud. On lui donnera de l'avoine, du froment, de l'orge, pour nourriture, mais point de breuvages préparés avec la drèche.

Du dévoiement des bœufs et des vaches.

Le cours de ventre de ces animaux est quelquefois très-opiniâtre et très-funeste. Il continue pendant un temps considérable et les épuise peu-à-peu. Cette maladie est connue, dans le nord, sous le nom de pourriture (*rot*). Les maréchaux et les médecins de bœufs emploient, pour la combattre, la fiente de cochon, la térébenthine, le lait de beurre, la racine d'oseille bouillie dans de l'eau salée, celle d'ortie bouillie dans de l'eau de forge; quelques-uns ajoutent le sandal rouge, le lait, le soufre et le diapente; tandis que d'autres réduisent le traitement à l'usage du sel et de l'eau de fontaine. Est-il surprenant que la maladie résiste à des drogues aussi bizarement assorties! On emploiera d'abord le traitement indiqué pour la diarrhée du cheval; si le dévoiement ne cède pas, on fera usage de la recette suivante :

Ipécacuanha réduit en poudre grossière, une once; noix vomique, une dragme et demie; noix de galle, une demi-once; alun, deux dragmes; vitriol blanc, vingt grains; faites bouillir le tout dans une pinte d'eau, jusqu'à réduction de moitié, et donnez dans la nuit et dans la matinée (1).

Du dévoiement des veaux.

Immédiatement après que les veaux ont été sevrés, ils sont sujets à une espèce de diarrhée très-opiniâtre. Il y en a qui, pour la prévenir, les gardent à l'étable, et leur donnent de la craie à lécher. On peut l'arrêter en faisant bouillir de l'empois dans leur lait, ou en y mettant des fleurs de fèves. Quelquefois la diarrhée est occasionnée par le lait de quelque vache du troupeau. Dans ce cas, il faut employer le lait d'une autre. Si la maladie s'obstine, on en viendra à bout en mettant dans le lait une petite quantité de bol d'arménie, d'alun et de gingembre.

Du devoiement des chiens.

Les chiens sont très-sujets à cette maladie;

(1) Dans cette diarrhée obstinée et fatale qui attaque quelquefois le bétail, on pourrait faire l'essai d'une nourriture entièrement animale, donner pour boisson du bouillon ou du sang d'autres animaux, et faire avaler des bols de viande. Il est probable que ce régime opérerait un changement dans la constitution, et préparerait les voies pour une cure radicale.

quand elle prend la forme épidémique, et qu'elle approche de la dyssenterie, elle est très-rebelle. Comme elle a évidemment des symptômes dyssentériques, on ne peut pas compter sur la craie, l'opium et les astringents actifs qui échouent souvent. Dans cette espèce, le bain tiède, les fomentations sur le ventre avec de la corne de cerf et de l'huile, une enveloppe de flanelle, et l'eau de riz bue fréquemment, sont les moyens curatifs qui m'ont le mieux réussi.

Quant à la diarrhée ordinaire des chiens, elle est produite par quelqu'une des causes qui produisent celle du cheval. Celle des jeunes chiens reconnaît une cause de plus, ce sont les vers auxquels ils sont sujets. Quand leur diarrhée vient de là, les déjections sont glaireuses, verdâtres, et quelquefois sanieuses. Les remèdes sont de légères doses de craie préparée, d'ipécacuanha, de casse et d'opium. On peut encore faire usage de la racine d'arrow et de vin de Porto; mais tant que les vers ne seront pas détruits, on ne doit pas regarder la maladie comme véritablement guérie.

QUATRIÈME CLASSE.

Des maladies du cerveau et des nerfs.

De la léthargie (vertigo).

C'est une maladie qui affecte le cerveau à cause de la trop grande quantité de sang qui s'y porte,

et qui produit des symptômes de léthargie, d'épilepsie et de vertigo. Elle est généralement connue sous le nom de vertigo dormant ou léthargique (*sleeping staggers*); quelques-uns l'appèlent vertigo, étourdissement, maladie tournante (*turnsick*). On le décrit ordinairement comme accompagné d'inflammation du cerveau, ainsi que le vertigo avec fureur (*mad-staggers*); et les maréchaux sont dans l'usage de confondre ces deux maladies et de les regarder comme n'en formant qu'une seule; mais il y a, je crois, cette différence que dans le vertigo dormant ou léthargique; le sang arrive trop abondamment au cerveau, sans qu'il y ait inflammation, et que, dans le vertigo furieux, la trop grande quantité de sang est accompagnée d'inflammation.

Les symptômes ne sont pas toujours les mêmes. Quelquefois ils sont simplement léthargiques; d'autres fois ils sont mêlés de symptômes d'épilepsie, et même d'affection comateuse et de délire. La maladie vient tantôt lentement, tantôt brusquement; mais de quelque manière qu'elle se déclare, il y a toujours, au moment de l'invasion, une accumulation considérable de sang dans les vaisseaux de la tête; on peut remarquer qu'aux approches de la maladie, le cheval paraît pesant, engourdi, stupide, continuellement disposé à dormir. Les sécrétions sont diminuées en général, l'urine sort goutte à goutte, le ventre est resserré, le regard triste, l'œil humide; le pouls est lent

pour l'ordinaire, surtout après l'épanchement de la sérosité, et se soutient dans cet état.

La cause de cette maladie est tout ce qui détermine le sang à se porter en trop grande quantité à la tête, ou ce qui y gêne la circulation. Les chevaux maigres et faibles y sont plus sujets que les autres. Elle est quelquefois produite par des hydatides au cerveau; dans ce cas, elle tient plus de la nature du vertigo, et porte le nom d'étourdissement ou de maladie tournante parmi les maréchaux. Quand elle est occasionnée par un épanchement séreux au cerveau, elle prend le caractère de coma ou l'éthargie profonde. Enfin, si elle est produite par quelque irritation, elle est accompagnée d'inflammation, et forme le vertigo furieux.

Si le pouls n'est pas beaucoup changé, et que les sécrétions soient peu diminuées, on peut espérer une terminaison favorable.

Le traitement ne diffère pas essentiellement de celui du vertigo avec fureur (*Voyez cet article*). Il faut, dès les premiers instants de l'invasion, faire une large saignée, à moins que la faiblesse ne soit considérable, et qu'on n'ait quelque raison de croire que la maladie vient de là; et, dans ce cas, il faut tirer peu de sang et ne pas répéter la saignée. Mais si on ne peut pas l'attribuer à cette cause, et surtout si le pouls est concentré et qu'il se relève un peu après la saignée, on doit la répéter. Ensuite on nettoiera les intestins par des lavements

et des purgatifs actifs. On provoquera aussi la sécrétion de l'urine par le remède suivant, afin que la sérosité se porte moins au cerveau, et que celle qui pourrait s'y être arrêtée, reprène son cours et se filtre dans les reins.

Prenez nitre, crême de tartre et résine, trois dragmes de chaque ; réduisez en poudre très-fine, et avec du miel formez un bol, que vous ferez prendre tous les matins, jusqu'à ce que l'urine soit devenue abondante.

De la léthargie du bétail.

Les vachers et les gens de la campagne nomment cette maladie léthargie, maladie ou fièvre assoupissante. Le traitement doit être le même pour les bêtes à cornes que pour les chevaux.

De la léthargie des brebis.

C'est une affection causée par une espèce de tænia, et dont nous traiterons à l'article des maladies vermineuses.

Du tetanus ou mal de cerf (locked jaw).

Le tetanus, que les maréchaux nomment mal de cerf, est une des maladies les plus opiniâtres et les plus funestes. Elle paraît naître de quelque cause qui agit sur le système nerveux, et occasionne la rigidité ou contraction de tous ou pres-

que tous les muscles extérieurs. Ceux de la tête, du col et des mâchoires, sont les premiers affectés. C'est ce que les maréchaux appèlent roideur des mâchoires.

La maladie semble n'attaquer d'abord que les muscles extérieurs de la gorge, et produit une difficulté d'avaler. Elle gagne par degré la mâchoire, et si tous les muscles de la tête sont affectés, les narines se portent en dehors, les jambes restent très-écartées, le poil et les oreilles se dressent; les yeux, pour l'ordinaire, sont tournés en dedans. Ces diverses contractions occasionnent les sensations les plus douloureuses, et semblent mettre le cheval hors de lui-même.

Les anciens auteurs qui ont écrit sur la maréchallerie, ne connaissaient rien du tout à cette maladie. Lafosse a porté son attention sur le régime à observer dans le mal de cerf, et sur l'usage des sétons. Ses conseils relativement à la diète, quand le cheval ne peut ouvrir la bouche, lui sont particuliers. Bartlet prescrit deux bols par jour, lors même que la boisson a de la peine à passer.

Le mal de cerf paraît tantôt idiopathique, tantôt symptomatique. Le dernier est en général, le plus dangereux; le pouls est quelquefois irrégulier et vif; d'autres fois il est très-peu changé. Il y a rarement de la fièvre, mais souvent des sueurs froides; les fonctions intérieures ne sont que légèrement altérées dans le commencement.

Le tetanus peut être produit par le passage subit du chaud au froid. Comme il est fort commun dans les climats chauds, il est probable qu'une grande chaleur suffit pour l'occasionner ; il peut être aussi causé par quelque irritation interne, telle que celle des vers, etc. Mais quand il est symptomatique, il vient le plus souvent de quelque dérangement local, qui occasionne la lésion ou une irritation particulière d'une portion du système nerveux ; voilà pourquoi il est souvent la suite des foulures, des piqûres, des blessures de toute espèce, et quelquefois des incisions pratiquées pour couper la queue ou la renverser.

Le prognostic est toujours défavorable. Cependant il y a des cas où le mal cède aux remèdes, lorsqu'il est idiopathique. La guérison du tetanus sympathique est beaucoup plus rare.

Il y a deux modes de traitement employés pour les hommes atteints de cette maladie ; ce sont l'opium et le bain chaud, ou le vin avec le quinquina et le bain froid. Tantôt on l'a considérée comme une affection spasmodique, tantôt on l'a regardée comme dépendante d'une débilité particulière avec augmentation d'irritabilité. L'une et l'autre méthode ont été appliquées au cheval avec quelque apparence de succès. Gipson rapporte qu'il en a guéri un, en lui donnant un lavement dans lequel il y avait une demi-once d'opium, et en lui faisant avaler des pilules d'opium, au moment

où les muscles de la bouche commençaient à se relâcher.

On a essayé de comprimer le cerveau, et ce moyen a paru diminuer l'intensité des symptômes, mais le relâchement n'a duré qu'autant que la compression même ; celle-ci cessant, la contraction des muscles est revenue à son premier point. On cite une ou deux expériences où l'application de l'eau froide a procuré un avantage partiel. On peut aussi faire cesser la contraction des muscles, en couvrant de glace ou de neige l'animal affecté ; mais dès qu'il se trouve dans une température plus douce, le mal recommence. La contraction de la bouche est un obstacle à l'introduction des remèdes internes ; mais on y peut suppléer, en les injectant par le nez ; il n'y a ni danger ni difficulté à cela. Les substances qui donnent de la force et du ton, et qui stimulent puissamment, sont celles qui promettent le plus de succès. On peut faire l'essai de la recette suivante :

Teinture d'opium, trois onces ; éther vitriolique, une once et demie ; eau-de-vie, une demi-chopine; aile, une chopine et demie; donnés en une seule fois.

Pour seconder l'effet du remède, on fera des frictions avec la térébenthine, etc. Si l'on obtient le plus léger relâchement, on répétera le breuvage. Quoique les doses des drogues qui le composent paraissent un peu fortes, on n'en doit pas craindre de pernicieux effets dans cette

maladie. On peut même les doubler sans aucun danger. On a vu des hommes prendre jusqu'à trente grains d'opium, ce qui, proportions gardées, forme une dose bien plus considérable. On peut aussi donner le lavement suivant :

Esprit de corne de cerf, deux onces; huile de térébenthine, quatre onces ; deux ou trois jaunes d'œufs ; mêlez le tout avec une chopine de l'aile la plus forte, et donnez en lavement.

Si la maladie est l'effet d'une blessure ou la suite de quelque opération, on trouvera la partie dans un état de mollesse et sans inflammation. Il est important de l'exciter par des scarifications, par des vésicatoires et par des applications stimulantes de toute espèce, ou par le cautère actuel. Si c'est une simple piqûre, on élargira la plaie; et, si elle est aux pieds, on relèvera les nerfs de chaque côté du pied blessé ; car, quoique cela paraisse occasionner un boitement passager, ce sera l'affaire de quelques semaines, si l'on parvient à sauver le cheval.

CINQUIÈME CLASSE.

Maladies du canal alimentaire.

De la colique spasmodique ou tranchées.

La colique spasmodique, connue parmi les maréchaux sous le nom de tranchées, paraît être

une contraction spasmodique d'un ou plusieurs intestins, soit gros, soit grêles. Elle est rarement accompagnée d'inflammation, à moins qu'elle ne dure long-temps, et qu'elle ne soit mal traitée.

Les signes qui l'annoncent, sont l'air de la souffrance, le poil hérissé, et quelquefois des sueurs froides. Le cheval se couche et se lève brusquement, se roule souvent sur le dos, s'agite, se tourmente, et a des intervalles de relâche et de soulagement, qui n'ont point lieu dans la colique rouge ou inflammatoire. Il a de fréquentes envies d'uriner, regarde ses flancs avec inquiétude, et quelquefois se bat le ventre avec les pieds de derrière. Le pouls est en général peu dérangé; cependant on le trouve quelquefois un peu plus vif, d'autres fois un peu plus dur que dans l'état habituel; ce qui indique une disposition à l'affection inflammatoire. La tension du ventre est en outre considérable.

Il est essentiel de ne pas confondre cette colique avec la colique rouge. Dans celle-ci, la souffrance est continuelle; dans celle-là, il y a des moments où le cheval est tranquille et sans douleur. Dans la colique rouge, le pouls est très-vif et ordinairement petit; dans la colique spasmodique, il reste à-peu-près le même, ou n'éprouve qu'une légère altération. Dans la première, les extrémités sont froides; dans la dernière, il est rare qu'elles le soient. Le cheval, d'ailleurs, se roule sur le dos, ce qu'il ne peut pas faire lorsqu'il est tour-

menté de la colique rouge. Un autre caractère qui doit encore servir à les distinguer, c'est que la colique rouge n'est jamais sans fièvre, au lieu que la colique spasmodique en est rarement accompagnée.

La colique spasmodique peut être l'effet d'une transpiration subitement arrêtée. Elle est très-souvent occasionnée par la boisson de l'eau froide, au moment où l'animal est en sueur. Elle provient aussi quelquefois d'une constipation opiniâtre, d'une mauvaise nourriture, ou d'une certaine quantité d'air qui s'est dégagé des aliments, et qui distend l'estomac et les intestins.

Elle est rarement dangereuse, quand elle n'est accompagnée ni d'inflammation, ni de constipation opiniâtre. Mais elle est toujours grave, lorsque les intestins sont irrégulièrement contractés, que des matières fécales durcies occupent les cavités distendues, et qu'il y a des marques d'inflammation.

Si le pouls est dur, il faut commencer le traitement par la saignée, qui ne peut jamais être dangereuse quand le cheval est robuste; mais on ne gagne rien à le saigner à la bouche, comme cela se pratique. On s'appliquera ensuite à faire cesser la constipation, si constipation y a. Pour cet effet, on videra les gros intestins, et l'on donnera force lavements d'eau tiède, qui diminueront infailliblement la contraction spasmodi-

que, après quoi on fera prendre le breuvage suivant :

Esprit d'éther nitreux, une demi-once ; teinture d'opium, même dose ; huile de térébenthine, ou si l'on n'en a pas sous la main, esprit de térébenthine, trois onces ; aile douce ou gruau, une chopine ; mêlez et faites avaler.

S'il y a inflammation, les fomentations d'eau chaude et les embrocations stimulantes sur le ventre, ne sont pas à négliger, non plus que les frictions sur cette partie. On pourrait aussi soulager le cheval, en lui faisant faire quelques mouvements doux ; mais cette pratique serait pernicieuse dans la colique rouge. Il ne faut pas perdre de vue que si la constipation est la principale cause de la maladie, on doit, avant tout, s'occuper des moyens de rétablir la liberté du ventre. Pour cela, on pourra faire usage des recettes suivantes :

Calomel, une demi-once ; miel, de quoi faire un bol.

Huile de castor, une demi-pinte ; huile de mente, une dragme ; huile de genièvre, une dragme ; eau, quatre onces ; deux jaunes d'œufs ; mêlez le tout, et faites boire après le bol ci-dessus.

S'il y a constipation opiniâtre, c'est par ces remèdes qu'il faut commencer ; car, tant qu'elle subsisterait, les spasmodiques ne pourraient que nuire. Mais la liberté des intestins une fois ré-

table, les autres moyens curatifs pourront être employés avec succès. C'est au praticien à décider si les symptômes exigent la répétition de l'un ou de l'autre des remèdes que je viens d'indiquer.

Lafosse dit que, pour chasser les vents, il ne connaît rien de meilleur qu'un oignon et un morceau de savon de la grosseur d'un œuf, hachés et assaisonnés de poivre, puis introduits avec la main dans l'anus, le plus avant qu'il est possible, ayant soin de faire promener le cheval tout de suite. Mais il faut bien prendre garde à la quantité du poivre qui entre dans cette composition ; car, pour peu qu'elle soit considérable, l'inflammation des intestins est à craindre.

De la colique venteuse des bêtes à cornes.

Les bœufs et les vaches sont sujets à cette maladie, dont les symptômes et le traitement sont les mêmes que pour le cheval. Ils sont aussi sujets à cette espèce de constipation, dans laquelle les matières fécales durcies s'accumulent sans nuire au passage des parties fluides. Dans ce cas, il serait fort dangereux de prendre le change, et de se fier aux apparences, en confondant la sortie de ces parties fluides avec les excrétions d'un ventre libre ou relâché. La cure consiste alors à vider les intestins, en y introduisant le bras. Au défaut de tout autre moyen, on peut provoquer

Si la perte de l'appétit est causée par les vers, voyez l'article particulier qui les concerne, et le traitement qui y est indiqué. Si elle paraît l'effet d'un défaut de ton dans l'estomac même, l'aloès combiné avec les amers, pourra déterminer le sang à se porter en plus grande quantité à l'estomac, et, par-là, augmenter la sécrétion du suc gastrique.

Prenez aloès, une dragme; casse, une once; gingembre, deux dragmes; faites un bol que vous donnerez tous les matins. Autrement :

Prenez fleurs de camomille, quatre onces; gentiane, même dose; faites bouillir dans deux pintes d'eau réduites aux trois quarts. Lorsqu'elle sera refroidie, ajoutez vitriol blanc, une once; et donnez-en le tiers chaque matin.

De l'indigestion aigüe.

Cette espèce d'indigestion est très-sérieuse, mais peu connue des maréchaux, qui ne la distinguent pas du vertigo, avec lequel elle a, en effet, beaucoup d'analogie.

Les chevaux, les bœufs, les brebis y sont sujets; mais elle produit des effets différents dans les uns et les autres, et exige une grande différence dans le traitement. Elle attaque moins souvent les chevaux; en revanche, lorsque cela arrive, le danger est extrêmement pressant. Voilà pourquoi il faut, autant qu'il est possible, pré-

venir le mal. En parlant de la digestion, nous avons exposé les motifs qui semblent avoir déterminé la nature à donner au cheval un si petit estomac. Nous avons vu que les aliments ne faisant, pour ainsi dire, que le traverser à la hâte, l'indigestion ne pouvait guères avoir lieu dans l'état de nature, et qu'elle n'était probablement produite par une certaine quantité de nourriture, qu'après une longue privation d'aliments, qui doit être fort rare parmi les chevaux vivant librement et abandonnés à leur instinct; que par cette raison, sans doute, ils n'avaient pas, comme la plupart des autres animaux, la faculté de vomir; mais aussi que s'ils étaient surpris par l'indigestion, ils avaient bien plus à craindre, parce qu'ils avaient beaucoup moins de ressources.

Il n'en est pas de même du bœuf et de la brebis. Leur structure et leurs habitudes les exposent plus souvent à cette maladie; car, sans que leur appétit ait été aiguisé par la faim, ils dévorent avec avidité des végétaux succulents, au-delà de ce qu'ils peuvent digérer; ce qui les oblige de les regorger et de les remâcher. Pour eux, paître n'est pas manger; c'est accumuler des aliments, pour les assimiler ensuite à loisir: ils craignent d'autant moins d'avaler promptement, qu'ils comptent sur une seconde mastication.

On pourrait donner à l'indigestion du cheval le nom de vertigo stomachal. Elle a cela de commun avec le vertigo, qu'elle produit aussi une

espèce de frénésie. Ce qui fait que les symptômes de cette maladie sont beaucoup plus graves dans les chevaux que dans la vache, c'est que dans celle-ci, il n'y a d'affecté que la panse, qui n'est ni aussi vasculaire, ni aussi sensible que l'estomac du cheval. Lorsque l'indigestion est fatale à la vache, c'est le plus souvent par la suffocation qu'elle occasionne ; au lieu que l'indigestion tue le cheval par une simple irritation, dont les effets portent sur le sensorium. Il arrive fort rarement que le cheval prène une indigestion sans avoir auparavant souffert de la faim, qui affaiblit beaucoup plus son estomac que celui des autres animaux. Les personnes qui ignorent la structure, les fonctions et l'économie des divers animaux, ne peuvent fonder leurs raisonnements que sur l'analogie. On sait qu'un homme qui a bien déjeûné, peut ensuite voyager jusqu'au soir sans être beaucoup tourmenté de la faim. Il en est de même du bœuf. Le chien et le chat peuvent, pendant vingt-quatre heures, se passer de manger, sans qu'il en résulte aucun inconvénient. Mais l'estomac de l'homme est, proportion gardée, beaucoup plus large que celui du cheval. C'est pour cela qu'il retient plus long-temps les aliments, et que la partie de la digestion qui concerne l'estomac, se fait beaucoup plus lentement. Le bœuf mange une grande quantité de fourrage, le retient et le remâche ; ainsi, il peut rester quelque temps sans prendre de nouvelle nourriture. Le chien et

le chat n'ont pas la même ressource; la nature de leurs aliments s'y oppose, mais la nutrition y supplée. Il en est autrement du cheval; ses forces sont considérables, ses exertions excessives, et ses besoins nombreux. Destiné à des mouvements rapides, il lui faut un petit estomac, où les aliments ne fassent, pour ainsi dire, que passer; il doit donc manger souvent. Personne n'ignore que l'estomac sympathise avec le systême entier; qu'il lui fait partager ses besoins, son mal-être; et que s'il est long-temps privé de toute substance alimentaire, le systême, et surtout la portion musculaire de l'estomac, deviènent faibles, et la sécrétion du suc gastrique viciée. Cette sympathie, pour les raisons qu'on vient de voir, a plus d'influence sur la manière d'être du cheval, que sur celle de la plupart des animaux. C'est pourquoi, lorsqu'il est resté long-temps sans manger, et qu'on lui donne ensuite une grande quantité de nourriture à-la-fois, surtout de celle qui exige peu de mastication, comme le son, le grain moulu, etc. ou qu'il tombe sur des aliments tendres et succulents, tels que foin vert, bled, etc., il mange avec voracité; mais son estomac est doublement incapable de remplir la rude tâche qu'il lui impose. Les sucs digestifs sont viciés, et la portion musculaire de cet organe, déjà affaiblie, est d'autant moins propre à se contracter, qu'elle se trouve alors plus distendue. Aussi voit-on ordinairement qu'un cheval qui n'a pas mangé depuis vingt-quatre heures, et

qui a travaillé pendant presque tout ce temps-là, s'il a ensuite à discrétion quelques-uns des aliments dont je viens de parler, ne tarde pas à exprimer un mal-aise, qui va en croissant, cesse de manger, alonge la tête, regarde ses flancs, frappe du pied, éprouve des sueurs froides, symptômes qui augmentent par degrés jusqu'à la fureur. La simple distension de l'estomac produit cet effet symphatique sur le cerveau, et le résultat ressemble tellement au vertigo, que la rapidité des progrès peut seule empêcher de les confondre. Quand l'indigestion du cheval est portée à ce point, elle s'y soutient, pour l'ordinaire, jusqu'à la mort de l'animal, c'est-à-dire, pendant l'espace de deux ou trois heures; car il est rare que la maladie dure plus long-temps que cela. Un maréchal du comté de Sussex m'a communiqué ses observations sur deux indigestions aigües, occasionnées dernièrement par une nourriture de grain. Dans l'une, l'estomac creva; dans l'autre, le cheval rejeta une grande quantité d'aliments, et fut sauvé. C'est le seul exemple de ce genre qui soit parvenu à ma connaissance.

Cette maladie est presque toujours mortelle. Il est impossible de pratiquer une légère ouverture à l'estomac du cheval, et il n'est pas aisé d'y introduire un tube, quoiqu'on puisse l'essayer. Ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de chercher à augmenter les sécrétions de l'estomac et à en relever les forces musculaires, à l'aide de quelque stimulus. Il ne faut point épargner les es-

prits ardents, tels que eau-de-vie, donnée à la quantité d'une chopine, au moins ; liqueur de genièvre, rum, etc.; térébenthine, six onces; esprit d'éther nitreux, une dragme; huile de mente, une once; huile commune, une chopine. Les purgatifs sont tout-à-fait inutiles. On peut risquer une saignée ; mais elle est d'une petite ressource ; car, quoiqu'elle diminue la quantité du sang qui se porte à la tête, elle affaiblit en même-temps l'estomac, dont il faudrait plutôt augmenter les forces. Ce qui est plus avantageux, c'est de vider les intestins, et de donner des lavements, dans lesquels on mettra de la liqueur de genièvre et de l'eau de mente.

De l'indigestion des vaches, des bœufs et des brebis.

Cette maladie est plus fréquente parmi ces animaux, mais elle est plus facile à traiter, et moins dangereuse. Cependant elle en a fait périr des milliers, et elle est assez terrible dans ses effets, pour mériter toute notre attention. Comme elle se présente souvent, elle n'a pu manquer d'exciter les recherches des nourrisseurs, et de tous ceux qui se mêlent d'agriculture. Aussi est-elle traitée aujourd'hui avec succès par les hommes du métier, lorsqu'ils sont instruits ; mais elle est ordinairement fatale, lorsqu'on ne vient pas promptement au secours de l'animal attaqué. Elle est plus fréquente dans les temps chauds, et quand les pâturages sont humides.

Les bœufs, les vaches, les brebis qui rencontrent des aliments qu'ils aiment beaucoup, ou dont ils ont été long-temps privés, comme patates, turneps, différentes herbes, et en particulier le trèfle rouge, les mangent avec avidité, et oublient de se coucher pour ruminer; ce qui fait que leur panse, ou premier estomac, se distend au point de ne pouvoir plus se contracter. Les matières qui y sont entassées, fermentent bientôt, et il s'en dégage une grande quantité d'air, qui ne peut qu'augmenter encore la distension. Alors il faut, ou que l'estomac crève, ou que l'animal soit suffoqué par la compression qu'éprouve le diaphragme.

Les symptômes de cette maladie sont faciles à reconnaître, à l'air de la souffrance et à l'enflure générale de l'abdomen, surtout si l'on présume que l'animal ait été à portée des espèces d'aliments qu'on vient de désigner.

Il y a trois manières de traiter cette maladie; le choix dépend du degré de distension et du temps écoulé depuis l'attaque. Ces trois manières sont les remèdes internes, l'introduction d'un tube par le gosier, dans la panse, et l'ouverture qu'on y pratique sur les côtés. Le docteur Whyatt, d'Edimbourg, a, dit-on, sauvé dix-huit ou vingt vaches, en leur donnant une demi-pinte de gin (eau de genièvre). L'huile, comme propre à absorber l'air, a aussi été employée avec succès. Toute autre substance absorbant l'air,

serait également bonne. L'introduction d'un tube dans l'estomac, est une méthode généralement admise aujourd'hui, et ne doit pas être négligée. Le Docteur Monro, d'Edimbourg, a inventé un tube flexible, formé avec un fil de fer, d'un seizième de pouce de diamètre environ, retors circulairement autour d'une verge de trois huitièmes de pouce de diamètre; on le recouvre d'une peau, et l'on retire la verge. A l'une des extrémités est adapté un tuyau de cuivre, terminé par une espèce de bulbe rond. Pour empêcher le tube de plier, on y passe un fil de fer d'un huitième de pouce de diamètre. L'instrument est long de six pieds environ. On l'introduit par le gosier; et quand il a pénétré, on retire le fil; alors l'air sort avec impétuosité et continue de même. On peut laisser pendant quelque temps le tube en place, sans qu'il en résulte aucun inconvénient pour l'animal. On vend de ces tubes à Londres. On peut également s'en servir pour les veaux et pour les brebis. Mais M. Eages, fermier de Graffham, près de Guildford, a beaucoup simplifié ce procédé, par l'invention d'un instrument pour lequel il a reçu cinquante guinées, de la Société pour l'encouragement des arts. C'est tout uniquement une canne d'un diamètre considérable, longue de six pieds, et terminée par un nœud, ou bosse au bout qu'on introduit dans l'estomac. Celle qu'on employe pour les brebis n'a que trois pieds de long. Cet instrument mérite

la préférence par sa simplicité, et procure la sortie de l'air tout aussi bien que l'autre. Dans les cas d'urgence, une main un peu adroite obtiendra le même résultat avec la partie flexible d'un fouet ordinaire de charretier.

Mais il y a des circonstances où ce moyen n'est pas praticable, et où il faut recourir au troisième mode de traitement. Lorsque l'indigestion subsiste depuis long-temps, que l'animal n'en peut plus, et que son estomac est tellement distendu, qu'il est sur le point de crever ou de causer une suffocation, il faut, sans délibérer, ouvrir la panse. L'ouverture peut se pratiquer aisément sur le côté gauche à égale distance de l'iléon ou os des hanches, et de la dernière côte. On se sert, pour cela, de la pointe d'un canif bien acéré. Les hommes de l'art doivent toujours faire usage d'un trois-quarts un peu long. La ponction se fait beaucoup mieux ; l'air s'échappe avec vitesse et court moins risque de s'épancher dans l'abdomen, ce qui ne ferait qu'échanger une distension contre une autre. Après que l'air a été entièrement dissipé, et que la panse a été mise en état de reprendre ses fonctions, on retire l'instrument et l'on referme la plaie avec quelque substance glutineuse. Il est bon d'observer que cette opération est si facile et si peu dangereuse, que le premier venu ne doit pas hésiter de la pratiquer, au défaut d'un homme de l'art.

Des vers.

Toute partie du règne animal doit contribuer au bien-être des autres parties. Les animaux de proie s'entre-dévorent et deviènent notre proie à leur tour, comme nous devenons nous-mêmes celle d'une foule d'êtres animés de différentes espèces, à qui nous servons de pâture, soit pendant notre vie, soit après notre mort. Les quadrupèdes sont également soumis à cette loi, et nourrissent de même un grand nombre d'animaux plus petits qu'eux. L'espèce la plus remarquable, et celle qui doit attirer plus particulièrement l'attention du vétérinaire, c'est la famille des vers. Quelques-uns de ceux-ci paraissent indifférents sur le choix de leurs aliments, et se nourrissent du premier animal qui se présente; en conséquence, les mères déposent leurs œufs, sans distinction, sur le premier qu'elles rencontrent; mais cela n'est vrai que du plus petit nombre. Les autres ont des animaux qu'elles préfèrent pour la conservation de ce dépôt. Il y a une espèce de vers qu'on ne trouve que dans le foie des rats. Le docteur Rush en a observé, dit-on, dans seize rats, sur dix-huit qu'il avait ouverts. J'ai moi-même eu occasion de faire une remarque semblable au sujet des souris. Le vers que nous nommons *Bot*, ne se trouve guère que dans le cheval. Il y en a un autre qui semble être destiné à vivre dans les conduits biliaires de la brebis. L'existence des vers a été

connue de tous temps. Dans chaque siècle on a effrayé les hommes par l'idée du mal que ces petits animaux leur pouvaient faire ; mais on ne croit pas aujourd'hui qu'ils soient aussi dangereux qu'on le supposait autrefois.

Parmi les diverses espèces de vers qui tourmentent les animaux, on distingue particulièrement celle qui porte le nom d'œstre. L'œstre du cheval (*œstrus equi*), et l'œstre hémorrhoïdal (*œstrus hœmorrhoidalis*) se ressemblent beaucoup et font leur séjour dans l'estomac du cheval. L'œstre du bœuf (*œstrus bovis*), pique le dos des veaux et des vaches, et dépose ses œufs entre leur peau et leurs chairs. L'œstre de la brebis (*œstrus ovis*) dépose probablement les siens dans le nez de cet animal, d'où les larves gagnent ensuite les sinus maxillaires et frontaux. Il y en a un autre que Linné nomme nasal (*œstrus nasalis*), et les gens de la campagne, mouche du nez. Mais M. Clark rejète cette dénomination, qu'il remplace par celle d'œstre des bêtes de somme (*œstrus veterinus*). Si, comme il le soutient, cette mouche n'entre point dans le nez, il est sûr du moins qu'elle voltige tout autour, inquiétant et impatientant beaucoup ces animaux. Selon Linné, elle ne se contente pas de voltiger autour du nez ; elle y pénètre et dépose ses œufs dans la gorge (1). Mais quoique cette opinion pa-

(1) Habitat in equorum fauce, per nares intrans. *Linn.*, *syst. nat.*, 2, *p.* 960.

raisse maintenant peu probable, on n'en est pas mieux instruit sur la véritable situation des larves de cet œstre. Nous parlerons d'abord des vers qui concernent le cheval.

L'œstre du bœuf, ou celui qui pique le dos des bêtes à cornes, est, selon Linné, le même que celui qui produit les vers de l'estomac du cheval. D'autres naturalistes l'ont cru, sur la parole de l'illustre suédois; mais M. Clark a fait voir que c'étaient deux espèces différentes; que l'œstre du bœuf résidait exclusivement dans la peau, et l'œstre du cheval dans l'estomac. J'ai dit plus haut qu'on trouvait dans l'estomac du cheval deux sortes de vers qui se ressemblaient beaucoup; ils ne diffèrent, en effet, qu'en ce que l'un est un peu plus petit et d'une couleur un peu moins foncée que l'autre. La larve de l'œstre du cheval est la plus grande des deux.

Cette larve se trouve communément dans les chevaux, surtout dans ceux qui ont pris le verd. Elle y est très-multipliée, et s'attache à la surface intérieure de l'estomac, sans distinction de la portion cuticulaire et de la portion veloutée. M. Clark dit qu'elle est cependant en plus grand nombre vers le pylore. Ces larves se cramponent à la membrane, au moyen de deux crochets situés à l'une de leurs extrémités, et n'ont pas besoin d'autre chose que des mouvements du cheval, pour s'affermir dans leur situation. Leur corps est un long ovale, de couleur rougeâtre,

composé de onze ou douze anneaux garnis de poils arrondis à leur extrémité. Les naturalistes ne sont pas d'accord sur la situation du suçoir de ces larves. MM. Lafosse et Clark le placent entre les deux crochets ou crampons. C'est par cette espèce de bouche qu'elles prènent leur nourriture, qui ne paraît être autre chose que le chyle même du cheval. Voilà, sans doute, pourquoi elles se multiplient au point qu'on en compte quelquefois plusieurs centaines. Cette multiplication ne peut se faire qu'aux dépens de leur hôte; aussi dit-on d'un cheval de chétive apparence, qu'il a des vers. Ces larves ne vivent que de chyle pur, et n'ayant pas besoin d'une grande provision pour leur subsistance, il n'est pas étonnant qu'une médecine, même très-active, introduite dans l'estomac, ne paraisse pas les affecter. On a supposé qu'aucun animal ne pouvait vivre dans l'estomac d'un autre. Une pareille idée ne pouvait venir qu'à des hommes qui avaient peu approfondi les lois de l'économie animale, et en particulier celles de la digestion. Il est reconnu aujourd'hui que non seulement ces larves existent dans l'estomac, mais qu'elles y existent d'après le choix formel de leur mère. Comment y sont-elles parvenues? c'est une question qui a beaucoup embarrassé les curieux. M. Vallisneri croit que ces espèces de chenilles viènent des œufs d'une mouche semblable à l'*humble bee* (sorte de grosse abeille), laquelle voltige sans cesse

autour de l'anus du cheval, s'y insinue à la fin, et y dépose ses œufs. Le docteur Gaspary adopte la même conjecture, fondée apparemment sur ce passage de Linné « *mirè per anum intrans* »; mais les naturalistes actuels regardent cette opinion comme erronée; car, outre la difficulté de pénétrer dans le rectum, la chaleur que la mouche y éprouverait, et la privation d'air qu'elle aurait à endurer, doivent faire présumer qu'elle dépose ailleurs ses œufs, et qu'elle préfère pour cela les poils des épaules, des jambes, et des autres parties qui sont à la portée de la bouche du cheval. Soit instinct, soit raison, elle choisit les endroits que le cheval a coutume de lécher; la langue y recueille les œufs et les introduit dans la bouche, d'où ils passent dans l'estomac. La mouche, lorsqu'elle veut déposer ses œufs, se tient droite, et recouvre, avec une liqueur glutineuse, celui qui vient de sortir. Un moment après, elle change de place, et recommence, continuant ainsi jusqu'à ce qu'elle en ait déposé quelques centaines. On prétend qu'ils ne descendent dans l'estomac qu'après être éclos, ce qui est l'affaire de quelques jours.

L'œstre hémorrhoïdal produit un ver semblable à celui dont on vient de parler, et seulement un peu plus petit et plus blanchâtre. La situation, les mœurs, les habitudes, la manière de vivre, sont absolument les mêmes. Les maréchaux ont rarement fixé leur attention sur ces deux espèces.

L'une et l'autre, après avoir séjourné quelque temps dans l'estomac, s'avancent dans les intestins et sortent par le rectum. Alors chaque ver conserve sa forme pendant quelques jours, puis devient chrysalide avant d'arriver à sa dernière métamorphose, qui est celle de mouche.

Il y a apparence que ces insectes font moins de mal qu'on ne se l'était imaginé. Il est même probable qu'en stimulant les parois de l'estomac, ils y attirent une plus grande quantité de sang, et par-là contribuent à augmenter la sécrétion du suc gastrique. Cependant lorsqu'ils se trouvent en trop grand nombre, ils enlèvent une portion considérable de la nourriture du cheval, et, sous ce rapport, peuvent être pernicieux. Ajoutez qu'en passant de l'estomac dans les intestins, et en traversant ceux-ci, ils doivent y produire quelque irritation, sans cependant qu'on puisse mettre sur leur compte ces coliques aigües et fatales qu'on leur attribue.

Ces vers ont la vie singulièrement tenace, et c'est faute de connaître l'anatomie comparée en général, et l'économie de ces animaux en particulier, qu'on a recommandé tant de prétendus remèdes sous le nom de vermifuges. On a vu que de l'huile répandue sur les mouches, les faisait périr, et on en a conclu qu'elle produirait le même effet sur les vers nés de ces mouches. Mais quoiqu'ils reçoivent de l'air par des vaisseaux particuliers destinés à cet usage, il est constant que l'huile

ne suffit pas pour intercepter, à cet égard, toute communication, ou du moins pour donner la mort. J'en ai tenu dans de l'huile commune, dans de l'huile de térébenthine, dans différentes huiles essentielles ; je n'ai même pu les tuer immédiatement avec les acides vitrioliques ou nitreux. Ils résistent très-bien aux amers, puisqu'ils traversent impunément les intestins où ils doivent en trouver de très-âcres. Quand on craint qu'ils ne nuisent en passant de l'estomac dans les intestins, on peut en accélérer l'expulsion par une médecine très-active.

Les vers longs et ronds (*teretes*) ont beaucoup de ressemblance avec les vers de terre ordinaires. Ils sont communément blancs, longs de huit à neuf pouces, et se trouvent le plus souvent dans les intestins grêles. S'ils ne sont pas aussi communs que les vers de l'estomac, en revanche ils sont bien plus à craindre, et occasionnent quelquefois de vives coliques et l'inflammation des intestins. Leur vie est aussi moins tenace, mais assez cependant pour résister à la plupart des moyens inventés pour les détruire. Il paraît qu'ils se propagent et s'engendrent dans les intestins mêmes.

Les vers qu'on nomme *ascarides* se rencontrent quelquefois dans les gros intestins du cheval, et l'incommodent sans être bien dangereux.

On est assuré qu'il existe des vers dans l'estomac, quand on en voit de cramponés au bord extérieur de l'anus. Dans ce cas, il faut les enlever

avec la main, sans quoi ils tourmenteraient le cheval, par l'irritation qu'ils produiraient dans cette partie. S'il y en a beaucoup, l'animal cherche à se gratter la queue, et l'on apperçoit une matière jaunâtre en dehors de l'anus. Il mange avec appétit, sans que la nourriture paraisse lui profiter. La peau, comme nous l'avons déjà remarqué, sympathise avec les organes digestifs; c'est pourquoi le poil se hérisse, et il y a en même-temps de fréquentes attaques de colique légère. Le cheval reste sur ses jambes qu'il tient écartées.

Il serait peut-être inutile de chercher à détruire les vers de l'estomac. Quant aux autres vers, on en est quelquefois venu à bout. On a essayé de dissoudre le mucus dans lequel on supposait qu'ils étaient comme incorporés; en conséquence, on a fait usage de l'eau de chaux, injectée dans le rectum. On a donné de forts purgatifs dans les mêmes vues. On a aussi proposé des remèdes pour les tuer, lorsqu'ils se portent vers l'anus avec les matières fécales. Lafosse insiste beaucoup sur l'emploi de la suie. On a vanté la rapure d'étaim; mais il paraît qu'on s'est mieux trouvé de la poudre de sabine. La cévadille, ou orge caustique des Indes, a quelquefois réussi à tuer les vers qui souvent incommodent les hommes. On en cite un qui s'en est délivré, en prenant accidentellement de l'huile de térébenthine, autant qu'il en tiendrait dans deux cuillères à café. Le sel commun passe aussi pour anti-vermineux.

Des vers de la brebis.

Cette espèce se trouve dans les chevaux, dans les ânes, et quelquefois dans les rats; mais elle est très-commune dans les brebis, dans les chèvres, et dans les bêtes fauves. C'est elle, à ce qu'on prétend, qui occasionne les hydropisies funestes, et toutes les autres maladies des viscères abdominaux; ce qui lui a valu la dénomination de tac (*rot*). Cependant ces vers ne sont pas aussi pernicieux qu'on l'a supposé. Peut-être même ne sont-ils nuisibles que lorsqu'ils sont assez nombreux pour obstruer les conduits biliaires. Dans ce dernier cas, ils peuvent affecter le foie et produire une hydropisie particulière, ou tuer, en suspendant les déjections; car on remarque que les brebis éprouvent alors une constipation opiniâtre. Elles sont plus sujètes à cette espèce de vers dans les endroits humides; mais lorsqu'elles prènent leur pâture dans des marais salins, qui sont pourtant toujours humides, elles n'ont point de vers. Cette différence est si constante, que M. Bakewell, pour empêcher que ses brebis ne passassent en d'autres mains, lorsqu'elles étaient hors de service, leur procurait le tac, en les faisant pâturer dans des terrains inondés, bien sûr que l'automne suivante elles seraient rongées de vers. Le sel ne paraît pas seulement propre à prévenir cette maladie; il peut encore contribuer à la gué-

rir. Il est probable que le sel fait le principal ingrédient du remède patenté de M. Flesh, relatif à la guérison des brebis qui sont dans ce cas là. La patente porte que ce remède est composé de térébenthine, de sel ammoniac, de turmerick, de mercure, de soufre, de *sel*, d'opium, de quinquina, d'antimoine, de camphre et d'eau distillée. Un si bizarre assemblage de drogues, ne peut être utile que par le sel qui s'y trouve mêlé.

Des hydatides, ou vertigo de la brebis.

C'e n'est que depuis peu qu'on est instruit de la cause de cette maladie, et qu'on sait qu'elle est produite par des animaux très-simples, que l'on prenait pour des sacs membraneux appartenants à la partie affectée, et pour un pur effet de la maladie. Mais il est bien reconnu aujourd'hui que ces prétendus sacs sont autant d'animaux distincts; ils sont ordinairement situés dans toutes les cavités naturelles du corps; mais ceux dont il s'agit en ce moment se trouvent dans quelqu'un des ventricules, ou dans la substance du cerveau de la brebis, et quelquefois seulement à la surface de cette substance. Ce sont eux qui, en comprimant l'origine des nerfs, produisent le vertigo ou disposition à tourner en rond et toujours du même sens.

Le mal qu'ils ont fait, et dont le vertigo n'est que la suite, rend souvent inutiles tous les moyens

curatifs que l'on peut employer. Cependant lorsqu'on s'y prend de bonne heure, et qu'on sait faire usage du trépan, il n'est pas impossible de sauver la brebis.

De l'œstre ou vers frontal de la brebis.

On voit, en été, les brebis se rassembler en peloton, se serrer les unes auprès des autres, et cacher avec soin leur tête, pour éviter les attaques de cet insecte, qui cherche à déposer ses œufs dans leurs narines, où ils deviènent larves; celles-ci rampent ensuite, et gagnent à la fin les sinus maxillaires et frontaux. Les bergers du continent trépanent, dans ce cas-là, leurs brebis et les sauvent; mais les nôtres n'ont pu encore réussir avec cette méthode.

De l'œstre du bœuf.

Il y a un insecte qui s'attache au dos des bœufs, des vaches, des veaux, pique leur épiderme, et dépose ses œufs entre les couches du tissu cellulaire. Ces œufs, devenus larves, produisent une irritation, d'où résulte la formation d'un pus ou matière qui leur sert de nourriture. Lorsque les larves ont acquis un volume considérable, elles percent la peau et tombent à terre. Le tort qu'elles font au cuir doit engager à les détruire; ce qui sera facile, en introduisant, dans la partie

affectée, un fil de métal chaud, en la comprimant ou en y injectant quelque fluide stimulant, tel que l'huile de térébenthine, etc.

Des vers des chiens.

On en distingue trois espèces. Il y en a de longs et ronds ; de petits grêles et ronds aussi, désignés sous le nom d'ascarides, et d'autres applatis en forme de ruban. Les vers sont la cause de quelques maladies funestes aux chiens, et plus particulièrement à ceux qui sont jeunes. Ils les jètent dans le marasme, affaiblissent leurs intestins, et rendent leur constitution irritable au plus haut degré.

Les symptômes des vers dans les chiens ont beaucoup de rapport avec les symptômes des vers dans les enfants. La seule différence, c'est que dans les chiens, le poil se hérisse d'une manière particulière, ayant la pointe tournée à rebours. L'animal est maigre, a le ventre gros, et rend souvent des matières glaireuses ; il a en outre un écoulement presque continuel du nez et des yeux.

Les intestins sont en général trop irritables pour supporter une médecine un peu forte. Je n'en connais point, d'ailleurs, qui soit capable de tuer les vers qui sont dans cette partie du corps. J'ai employé la raclure d'étaim, le mercure, le calomel, la sabine et d'autres substances. Les effets que j'en ai obtenus ont été très-variés, et n'ont

pas répondu à mes espérances. Ainsi, je ne crois pas qu'on doive s'y fier. Ce qui vaut beaucoup mieux dans ce cas-là, surtout lorsqu'on n'attend pas trop tard, c'est un purgatif composé de scammonnée en poudre et de calomel.

Du tic, ou habitude de mordre la mangeoire (crib biting).

C'est une action particulière du cheval, par laquelle il est supposé introduire de l'air dans son estomac, en appuyant les dents supérieures sur la mangeoire ou sur quelqu'autre point fixe; mais peut-être se sert-il du même moyen pour en rejeter une petite quantité, quoiqu'il paraisse quelquefois faire le contraire. Cette mauvaise habitude nuit à la nourriture et use les dents; ainsi on doit chercher à empêcher le cheval de tiquer, du moins aussi souvent. Pour cet effet, on lui serrera le col avec un collier de cuir, que l'on tiendra cependant assez lâche pour laisser passer librement la nourriture et l'air.

SIXIÈME CLASSE.

Des maladies des glandes.

De la jaunisse (icterus).

Le cheval est peu sujet à cette maladie, parce que la structure de son foie n'est pas aussi

compliquée que celle du foie des autres quadrupèdes. Nous avons remarqué ailleurs que la bile cystique n'avait pas lieu dans le cheval.

L'ictère se reconnaît à une teinte jaune dans le blanc des yeux, au palais de la bouche, et sur la langue. Les déjections sont dures et d'une couleur moins foncée que dans l'état naturel; c'est tout le contraire pour la couleur de l'urine. Si la maladie dure quelque temps, le cheval devient lourd, triste, indolent.

La jaunisse peut venir d'une augmentation dans la sécrétion de la bile, ou d'une obstruction dans les conduits qui doivent la verser dans les intestins. L'obstruction est occasionnée par une maladie du foie, ou par des calculs biliaires, auxquels le défaut d'exercice a donné naissance. Cette dernière cause est la plus ordinaire.

Il ne faut pas chercher à dissoudre la concrétion en pareil cas; il vaut mieux employer les purgatifs, qui, en agissant sur les intestins, dégageront les canaux et rétabliront la liberté des passages.

Prenez, en conséquence, calomel, une dragme; aloès et savon de Castille, de chaque deux dragmes; formez un bol, que vous donnerez tous les matins, jusqu'à ce que les matières fécales soient devenues liquides, en observant, d'ailleurs, les précautions d'usage dans les purgations. Si le cheval est petit, une demi-dragme de calomel suffira.

De la jaunisse des bœufs et des brebis.

Ces animaux ayant une vessie du fiel, et un conduit cystique, sont plus sujets à ce genre d'obstruction, et par conséquent à la jaunisse. Cette maladie est très-commune dans quelques provinces froides du continent, où ces animaux sont nourris à l'étable pendant l'hiver, et pour la plupart attaqués de la jaunisse, le printemps suivant; le meilleur remède est de les mettre au verd. Quand cela n'est pas possible, il faut les purger, comme le cheval, avec quelque préparation d'aloès. On peut aussi les faire vomir avec l'antimoine.

De l'urine sanguinolente.

L'urine sanguinolente, plus connue parmi les maréchaux, sous le nom de pissement de sang, est quelquefois l'effet de l'inflammation des reins. D'autres fois elle est occasionnée par une pierre, située dans le bassinet des reins, ou par une ulcération dans quelque partie du trajet urinaire. Un violent exercice peut la produire par la rupture de quelques petits vaisseaux sanguins; c'est pourquoi elle est souvent la suite des courses trop rapides et trop prolongées.

La cure consiste à rétablir les parties dans leur état naturel, et à procurer la guérison des vaisseaux. Les diurétiques sont toujours nuisibles

dans ce cas-là. Les astringents modérés sont les seuls remèdes convenables, tels que l'alun, la terre du Japon, le sang-dragon, le bois de campèche, etc.

Du flux d'urine, ou diabétes (profuse staleing).

Cette maladie n'est pas rare parmi les chevaux. Celui qui en est atteint, rend cinq ou six fois autant d'urine que dans l'état naturel. Cette urine est laiteuse ou aqueuse, et dépose un sédiment qui, pour le goût, la couleur ou l'apparence, ne diffère point du sucre ordinaire. Elle est accompagnée d'une grande émaciation, parce que les vaisseaux absorbants agissent avec violence non seulement sur les fluides, mais encore sur les solides. Tout semble se convertir en sang, et tout le sang se changer en eau. Delà une extrême faiblesse, une soif inextinguible, et un appétit dévorant; le pouls est aussi plus vif que de coutume.

Le diabétes a été généralement regardé jusqu'ici comme une affection locale des reins. On a cru que cette augmentation de sécrétion provenait de ce que l'organe destiné à l'opérer, étant dérangé, livrait passage au sang, contre l'ordre naturel, et que le sang, ainsi sorti de ses voies ordinaires, subissait une nouvelle combinaison et dégénérait en urine. Mais il est reconnu que l'affection des reins, n'est, le plus souvent, que secondaire, quoique dans le diabétes du cheval, elle soit souvent primitive. Cullen a pensé qu'il était produit

par un vice dans la sanguification, qui faisait que le chyle passait avec l'urine et lui donnait cette douceur qui la caractérise dans le diabétes. Mais on a objecté que le chyle contenait peu de matière saccharine. D'autres ont attribué le diabétes à une absorption extraordinaire de la peau; mais on a observé qu'en frottant d'huile tout le corps, on n'arrêtait pas le flux de l'urine, et qu'il n'augmentait pas dans une atmosphère plus humide. Le docteur Darwin n'a pas été plus heureux, en supposant que ce flux était causé par un mouvement rétrograde des vaisseaux absorbants et une communication des vaisseaux lactés avec les vaisseaux lymphatiques de la vessie; on a fait voir qu'un pareil mouvement était impossible.

Le docteur Rollo de Woolwick a répandu un nouveau jour sur ce sujet. Il considère le diabétes comme l'effet d'un changement morbifique dans les pouvoirs assimilateurs, et d'un vice dans la sécrétion du suc gastrique, d'où résulte, selon lui, la formation de la matière sucrée, surtout lorsque les substances alimentaires sont tirées de la classe des végétaux. Il prétend que le système est alors superoxigéné, et que le traitement consiste à diminuer la quantité de l'oxigène, et à rétablir les fonctions de l'estomac. C'est pourquoi il recommande l'abstinence absolue de toute nourriture végétale, et l'usage exclusif des matières animales putrides, des vomitifs, des narcotiques et de l'ammoniac hépatisé, moyens qui

ont réussi deux fois jusqu'ici contre cette funeste maladie, et ont sauvé la vie à deux individus de l'espèce humaine.

Une cause fréquente de cette maladie, dans les chevaux, est la mauvaise nourriture, et particulièrement le mauvais foin; mais une cause encore plus fréquente, est l'usage des forts diurétiques.

Lorsque la maladie est l'effet de la nourriture, il faut la changer. S'il n'y a aucune cause manifeste de la maladie, on peut présumer qu'elle provient des aliments qui, dans ce cas, exigent une attention particulière. Quand elle a été occasionnée par des diurétiques violents, l'alun et le vitriol blanc, employés à des doses modérées, suffisent ordinairement pour opérer la guérison. Si ces remèdes échouent, ou si la maladie paraît avoir son principe dans un état morbifique de l'estomac, je ne vois rien de mieux à faire que de la traiter d'après la méthode du docteur Rollo. Il ne serait guère possible de retrancher toute nourriture végétale à un animal naturellement granivore; ce qui serait préférable, peut-être, ce serait de le restreindre à l'usage des grains qui contiènent le plus de gluten animal, tel que le froment; à quoi on pourrait ajouter du bouillon ou décoction de viande pour toute boisson. Au défaut de bouillon, deux ou trois pintes de sang animal, par jour, rempliraient la même indication. On pourrait aussi faire l'essai du foie volatil

de soufre, ou de l'ammoniac hépatisé, avec l'usage de l'opium, du quinquina et de la craie.

SEPTIÈME CLASSE.

Amas morbifique de fluides dans une cavité circonscrite.

De l'hydropisie de la tête (hydrocephalus).

Je n'ai ouï parler que d'un seul exemple de cette hydropisie dans le cheval, mais elle doit se rencontrer de temps en temps à la suite de l'inflammation du cerveau, lorsque la sérosité s'épanche dans les ventricules, ou dans quelqu'une des cavités du crâne. Peut-être un état chronique de cette hydropisie n'a-t-il jamais lieu. Les symptômes sont à-peu-près les mêmes que ceux de la léthargie. Les remèdes indiqués sont ceux qui provoquent la dissipation de la partie aqueuse du sang, comme les diurétiques, et ceux qui augmentent l'action des vaisseaux lymphatiques, comme le mercure, etc.

De l'hydropisie de la poitrine (hydrothorax).

Cette hydropisie, quoique rare, l'est moins que la précédente. C'est un amas de fluides, formé plus ou moins lentement dans l'une des cavités de la plèvre, ou dans les deux tout-à-la-fois.

Les symptômes sont la difficulté de respirer, un pouls faible et irrégulier, occasionné par l'état de compression où se trouve le cœur, et l'urine en moindre quantité qu'à l'ordinaire. On peut aussi entendre le bruit de l'eau en frappant la poitrine; mais il faut prendre garde de confondre le bruit de cette eau avec le bruit de celle qui est dans l'estomac.

L'hydropisie de la poitrine peut être occasionnée par l'inaction des vaisseaux absorbants, ou par la trop grande action des vaisseaux exhalants; cette dernière cause est la plus ordinaire. La maladie est ou chronique ou aiguë, mais plus souvent aiguë, à la suite de l'inflammation des poumons. Elle se termine communément par la suffocation.

Le traitement consiste à stimuler les vaisseaux absorbants et à diminuer la quantité de la sérosité qui circule avec le sang. Si ces moyens ne réussissent pas, il faut, pour sauver le cheval, pratiquer une ouverture sur le côté où l'on soupçonne l'épanchement, et la faire entre la septième et la huitième côte, près du sternum, afin d'être plus maître de l'orifice. On forme l'ouverture en tirant la peau, qui recouvre la septième ou la huitième côte, et en faisant, avec le scalpel, une incision qui pénètre jusqu'à la plèvre, ou plutôt dans la plèvre même. On adapte ensuite à l'ouverture une canule, qui doit rester en place jusqu'à ce que toute l'eau soit évacuée.

Lorsqu'il s'est formé du pus dans la poitrine, on peut en procurer la sortie par le même procédé.

De l'hydropisie du ventre (ascites).

L'hydropisie abdominale est un amas extraordinaire de fluides dans la cavité du péritoine. Elle est rarement enkistée.

On la reconnaît à la tension de l'abdomen, et à l'ondulation que l'on sent en frappant doucement d'une main, tandis qu'on tient l'autre appuyée sur le ventre du cheval.

Elle peut être produite par une trop grande action des vaisseaux exhalants, ou par un défaut d'action des vaisseaux inhalants ; excès ou défaut qui sont déterminés par une inflammation, par des hydatides, ou par une jaunisse invétérée.

Il faut, s'il est possible, ranimer, dès le principe, l'action des vaisseaux inhalants, ou tempérer celle des vaisseaux exhalants. Le traitement consiste à stimuler les artères de manière que le fluide surabondant puisse s'évacuer par d'autres émonctoires, tels que la peau et les reins. Ainsi, les diaphorétiques et les diurétiques sont indiqués. Les purgatifs drastiques doivent aussi être mis en usage, comme propres à attirer dans les intestins la sérosité superflue. D'un autre côté, les vaisseaux inhalants ou absorbants doivent être stimulés et rendus plus actifs par le mercure et les autres moyens connus. Quand l'enflure aura

cédé, on en préviendra le retour, en fortifiant la constitution générale.

HUITIÈME CLASSE.

Amas morbifique de fluides dans le tissu cellulaire.

De l'hydropisie de la peau ou anasarque.

Les maréchaux la désignent ordinairement sous le nom de farcin aqueux. Elle ne diffère point essentiellement de l'ascite, soit pour la cause, soit pour les effets, soit pour le traitement. La différence n'est que dans le siège de la maladie. Tantôt elle affecte tout le tissu cellulaire, tantôt elle n'en affecte qu'une partie. Dans ce dernier cas, elle attaque plus communément les jambes, le foureau, les lèvres. Lorsqu'elle est générale, elle occupe toute la superficie du corps; elle accompagne quelquefois l'hydropisie du ventre; plus souvent elle est jointe au farcin, mais sans être occasionnée par un virus particulier, quoiqu'il survienne quelquefois des ulcères, qui l'ont fait regarder, par les maréchaux, comme une espèce de farcin, qu'ils ont distingué par le nom de farcin aqueux. On le reconnaît à l'empreinte des doigts, qui reste sur la peau après qu'ils ont cessé de la presser.

Elle reconnaît les mêmes causes absolument que l'ascite. Elle est fréquente au printemps et dans l'automne, époques où les chevaux sont affaiblis par la mue.

La cure dépend de la bonne nourriture. Les moyens curatifs, d'ailleurs, sont les mêmes que pour l'ascite ou hydropisie du ventre. Seulement on y ajoutera de fortes frictions sur toutes les parties du corps, et beaucoup d'exercice, mais sans fatigue. Les stimulus de la peau, tels que l'huile de térébenthine, sont utiles, ainsi que les diurétiques. Si les jambes seules sont enflées, on fera bien de les comprimer avec le foin, la flanelle, etc. Mais quand l'enflure est générale, ces moyens seraient nuisibles.

De l'enflure des jambes.

Cette maladie affecte tantôt les jambes de devant, tantôt celles de derrière, et quelquefois les unes et les autres; mais si elle ne les attaque pas toutes à-la-fois, il y a dix contre un à parier que l'enflure tombera sur celles de derrière. L'enflure peut être la suite de l'inflammation, et tenir de la nature des tumeurs phlegmoneuses; mais l'espèce dont il est question en ce moment, est une anasarque locale, qui consiste dans un dépôt de fluides entre les lames du tissu cellulaire. Lorsqu'elle dure trop long-temps, elle affaiblit la peau. L'âcreté de l'humeur stagnante finit par corroder et ulcérer peu-à-peu tous les petits vaisseaux de ces parties. Il s'y forme des crevasses, et l'œdème dégénère en cette autre maladie plus grave, qu'on nomme eaux aux jambes.

L'enflure dont il s'agit, dépend toujours d'un principe de faiblesse. Mais cette faiblesse peut être générale et commune à tout le système, ou particulière aux jambes, et n'être que relative. On sait qu'à la suite des maladies qui, par leur longue durée, ont affaibli tout le système, les jambes ont coutume d'enfler. Elles doivent y être d'autant plus sujètes, qu'elles sont plus éloignées du cœur, et que la circulation s'y fait plus lentement, les fluides étant obligés de remonter en ligne perpendiculaire contre leur propre poids. Il n'est donc pas surprenant que les veines éprouvent quelque difficulté à remplir leurs fonctions, qu'il y ait quelque embarras dans les tuyaux capillaires, et que l'espèce de stimulus qui résulte de là, occasionne un amas de sérosités dans le tissu cellulaire, en augmentant les sécrétions. Les vaisseaux absorbants peuvent contribuer à la formation du dépôt; mais il est probable qu'ils n'y ont que la moindre part; car le stimulus ne saurait augmenter, sans influer en même-temps sur leur action comme sur celle des autres vaisseaux. Aussi ne faut-il souvent qu'un peu d'exercice pour dissiper l'engorgement, en donnant de légères secousses à toutes les parties, en rétablissant le ressort des fibres, et en ranimant la circulation.

Le changement trop subit de température auquel les chevaux sont exposés, et le passage trop rapide d'une nourriture à une autre, peuvent occasionner l'enflure des jambes, soit en débili-

tant le principe vital, soit en produisant une pléthore générale qui stimule les artères, y détermine de plus grandes exertions, et accumule les humeurs dans le tissu cellulaire des jambes, à cause de la faiblesse relative de cette partie.

Quand les chevaux quittent l'herbe et le grand air, pour être tenus chaudement dans une écurie, et mis à un régime plus substantiel, leurs jambes ne tardent pas à enfler, parce que leur pouvoir vital se trouve affaibli par la nourriture précédente, ou parce que la pléthore, qui est occasionnée par la nourriture actuelle, stimule toutes les artères, augmente la quantité des sécrétions, et par-là produit l'engorgement des jambes, où le pouvoir vital est relativement plus faible.

Il faut donc, dans ce cas-là, recourir à la saignée et aux purgatifs, qui seront d'autant moins nécessaires, que le changement aura été plus graduel, et que les parties auront eu plus de temps pour acquérir la capacité qu'exige leur nouvelle manière d'être.

Un cheval qui reste chaudement à l'écurie, mangeant beaucoup et faisant peu ou point d'exercice, doit, par la même raison, être sujet à l'engorgement des jambes. Ainsi le mouvement lui est doublement utile, par l'accélération qu'il produit dans le cours des fluides, et par l'augmentation de chaleur qui en est la suite.

Lorsqu'un cheval, au contraire, quitte une écurie chaude et une nourriture substantielle,

pour passer brusquement au grand air et à une toute autre nourriture, il peut se faire que ses jambes s'engorgent aussi, à cause de la débilité générale que ce changement occasionne; mais à mesure qu'il se rapproche de l'état de nature, il éprouve que, quoique l'un et l'autre changement trop subit dussent, en apparence, lui être également défavorables, le dernier l'est cependant beaucoup moins.

Les jambes du cheval enflent quand elles restent trop long-temps dans la neige ou dans l'eau froide, parce que ces parties sont affaiblies, et que l'absorption y est diminuée.

L'engorgement des jambes du cheval est aussi très-fréquent dans l'automne, soit parce qu'à cette époque le pouvoir vital est affaibli, soit parce qu'il est alors occupé à procurer l'accroissement rapide du nouveau poil; ce qui ne peut se faire qu'aux dépens des autres parties, et surtout de celles qui sont très-éloignées du centre de la circulation. En un mot, l'enflure des jambes a lieu, tantôt parce qu'une pléthore générale augmente la quantité des sécrétions, tantôt parce que la débilité du système entier ajoute encore à celle des parties trop éloignées du centre d'action.

Le traitement ne doit pas embarrasser, quand on connaît bien la cause de la maladie. On peut la prévenir en usant des précautions que nous avons indiquées pour le passage du pâturage à l'étable, et du verd à une nourriture plus substantielle.

Mais lorsqu'elle est produite, malgré ces précautions ou faute de ces précautions, le traitement consiste à affaiblir l'action générale du système et à fortifier en même-temps celle des parties affectées. Pour remplir cette indication, il faut saigner; diminuer la quantité de la nourriture, si elle est trop abondante; donner de l'eau de son; promener chaque jour le cheval pendant trois ou quatre heures, et joindre à cela deux ou trois purgatifs; si l'enflure s'obstine, on passera un séton à chaque cuisse; mais si elle paraît disposée à céder, il vaut mieux n'en point mettre.

Lorsque ce sont les jambes d'un cheval maigre et chétif qui sont engorgées, il faut, au contraire, augmenter la quantité de la nourriture, et employer les diurétiques doux, prescrits pour l'hydropisie, mais ne point faire usage des purgatifs; car quoiqu'ils diminuent pour un moment l'enflure, en enlevant une portion de la sérosité du sang, ils affaiblissent toujours, en dernier résultat, le système général. Les frictions sur les jambes et un exercice modéré ne peuvent faire que du bien; mais pour cela, il ne faut pas que l'exercice soit poussé jusqu'à la fatigue. Comme les vaisseaux ont été affaiblis par une longue distension, ils ne reprènent que difficilement leur ton naturel. Les compresses, dans ce cas, seront d'une grande utilité. Pour un cheval de charrette, des bandages de foin seront suffisants; les valets d'écurie et les charretiers sont au fait de cela. Mais,

pour les autres chevaux, on employera de fortes compresses de laine. Il arrive quelquefois que l'enflure va en augmentant, quelques soins qu'on se donne pour en arrêter les progrès. Lorsque cet accroissement a lieu, qu'il soit continuel ou qu'il reviène par intervalle, il n'importe, on doit avoir recours au feu pour former une sorte de bandage permanent. On mettra le feu par raies perpendiculaires, lesquelles fronçant la peau et diminuant un peu son élasticité, feront l'office d'une compresse, à l'égard des vaisseaux affaiblis. Mais il est absolument nécessaire que les raies soient dans une direction perpendiculaire, autrement le but serait manqué.

NEUVIÈME CLASSE.

Des concrétions pierreuses.

De la pierre formée dans les intestins.

La situation horizontale du cheval fait que la pierre formée dans ses intestins, n'est pas aussi facilement entraînée par son propre poids, que dans l'homme, en pareil cas ; aussi y séjourne-t-elle quelquefois jusqu'au point de devenir trop volumineuse pour pouvoir être expulsée avec les déjections. C'est dans les gros intestins, et surtout à la pointe du cœcum, que ces sortes de pierres se forment le plus souvent, parce que

cette partie du canal intestinal paraît moins exposée à l'action du mouvement péristaltique. Tant que la pierre reste petite, son séjour dans les intestins est sans conséquence ; mais lorsqu'elle a pris un accroissement considérable, elle cause de fréquentes coliques, et devient ordinairement fatale, sans qu'on puisse y mettre obstacle, ni même procurer le moindre soulagement.

De la pierre dans les reins.

Quelquefois il se forme des pierres dans la cavité du bassinet d'un des reins. Ces pierres, dans l'homme, sont bientôt entraînées dans la vessie, par leur propre pesanteur. Mais il n'en est pas de même à l'égard du cheval ; elles restent et s'accumulent dans la cavité du bassinet, jusqu'à ce qu'il en soit rempli. Le rein ne paraît pas en être d'abord très-incommodé ; il continue pendant quelque temps de remplir ses fonctions à la manière accoutumée. Mais à la fin, le simple mal-aise devient douleur insupportable, et la violence de l'irritation tue le malade.

On ne peut prévenir ce malheur qu'en employant de bonne heure les diurétiques, afin de relâcher les parois des conduits et de faciliter le passage des pierres pendant qu'elles sont encore petites.

De la pierre dans la vessie.

Quoique cette maladie ne soit pas commune parmi les chevaux, il est cependant certain qu'ils n'en sont pas exempts. M. Clarck d'Edimbourg, nous apprend qu'il en a vu plusieurs qui en étaient atteints. Le docteur Mead, avait dans son cabinet, une de ces pierres pesant onze onces.

On s'assure de la présence de la pierre, en introduisant la main dans le rectum. Le mode de traitement est le même que pour les hommes.

DIXIÈME CLASSE.

Des poisons et des venins.

De la rage, ou hydrophobie.

L'hydrophobie est rare chez les chevaux. Quand ils en sont atteints, c'est qu'elle leur a été communiquée par la morsure d'un animal enragé, ou par le contact du virus hydrophobique.

Lorsqu'un cheval a été mordu par un animal enragé, il faut de suite couper en rond et profondément toute la partie mordue, si elle est charnue, y appliquer le feu ou les caustiques, et recommencer les scarifications au bout de trois ou quatre jours.

Si la maladie est une fois déclarée, il n'y a d'autre parti à prendre que de tuer le cheval.

De la morsure des reptiles venimeux.

Dans les climats chauds, il y a plusieurs reptiles dont la morsure est mortelle, soit pour les hommes, soit pour les animaux. Dans les Indes orientales, il s'en trouve dont le venin tue le plus gros animal en quelques minutes. Heureusement nous n'avons à craindre que la vipère, qui pique quelquefois les chevaux, les bœufs et plus souvent les chiens de chasse, mais dont le venin n'est pas toujours fatal. Dans ce cas-là, les gens de la campagne frottent, avec un oignon, la partie blessée, et en écrasent un autre qu'ils font avaler; précaution qui n'est point du tout déraisonnable. Le remède suivant peut être utilement employé pour les chevaux, ainsi que pour les bœufs et les vaches.

Prenez sel volatil d'ammoniac, une once; huile d'olive, une demi-pinte : mêlez et faites avaler.

Pour une brebis, ou un chien, on ne prendra que le tiers de cette dose, et l'on bassinera la blessure avec de l'huile de térébenthine. Si l'on n'a pas sous la main le mélange ci-dessus, on y substituera l'huile de térébenthine, prise intérieurement, ou une once d'esprit de corne de cerf, avec une chopine de beurre fondu, ou enfin une demi-chopine de beurre fondu et autant d'eau de genièvre (*Gin*).

Des poisons végétaux.

Quoique le cheval ne soit pas aisé à empoisonner, à cause de la membrane cuticulaire dont une grande partie de son estomac est tapissée, cela peut cependant arriver quelquefois. Les effets des poisons végétaux sont fort différents de ceux des poisons minéraux. On ignore de quelle manière ils agissent. Le laurier-cerise parvenu dans l'estomac tue sur-le-champ. La morelle et la noix vomique sont extrêmement délétères pour les animaux. Les poisons végétaux les plus pernicieux tuent sans causer presque aucune douleur ni agonie; quelques-uns éteignent peu-à-peu la vie, et agissent avec lenteur. Mais la plupart produisent leurs funestes effets par une action immédiate sur le sensorium ou le système nerveux. Les animaux tués par un poison végétal se putréfient promptement.

Avec le cheval, on n'a pas la ressource des vomitifs, pour expulser le poison qui aurait pu pénétrer dans l'estomac; mais si c'est une vache, une brebis ou un chien, on les sauvera en leur faisant avaler de fortes doses de tartre émétique, ou de vitriol blanc. Tout ce qu'on peut faire pour le cheval, dans ce cas-là, c'est de contrebalancer l'effet du poison par les acides et les adoucissants, comme huile, beurre, etc.

Des poisons minéraux.

Les poisons minéraux agissent d'une manière toute différente. La grandeur de la portion cutienlaire de l'estomac du cheval fait qu'il peut avaler une certaine quantité de poisons minéraux, sans aucun danger. Quatre onces de tartre émetique ne sont pas capables de le tuer. Une quantité de sublimé corrosif suffisante pour ôter la vie à quatre ou cinq hommes, ne produit aucun effet sur le cheval. L'arsenic à petites doses ne lui fait point de mal ; mais à grandes doses, il lui cause des douleurs atroces, fait l'office d'un caustique sur son estomac, y produit des ulcères ou la gangrène, et le tue dans l'espace de quelques heures. Le vert-de-gris enflamme l'estomac, fait faire de violents efforts pour vomir et est très-pernicieux. Le mercure veut être combiné avec les dissolvants acides pour devenir poison. Quand on le donne à trop forte dose, sous la forme de sublimé corrosif, il produit des effets semblables à ceux de l'arsenic. J'ignore quels effets le plomb peut produire comme poison, mais je sais que l'estomac du cheval peut en supporter une immense quantité sans éprouver la moindre irritation. Quand quelqu'un des poisons, dont on vient de parler, a pénétré dans l'estomac du cheval, le meilleur traitement consiste à lui faire prendre de l'huile et de l'opium à grandes doses, comme

deux onces de teinture d'opium, avec une pinte d'huile. Si l'on a sous la main de l'huile de castor, on doit la préférer. Au défaut d'huile, on se servira de beurre fondu, donné en grande quantité, ou l'on fera avaler des bols de beurre frais.

DE L'INFLAMMATION LOCALE.

Principes et théorie de l'inflammation.

Le corps est sujet à des dérangements dans la structure et dans les fonctions de ses différentes parties, par l'effet des causes qui ont une connexion avec les actions du corps lui-même; c'est ce qui constitue les maladies locales, qui sont plus particulièrement du ressort de la chirurgie vétérinaire. En prévenir ou réparer les mauvais effets, constitue proprement ce qu'on appèle la pratique de la chirurgie.

L'inflammation étant la cause de plusieurs maladies locales, et ce qu'il y a de plus à redouter dans toutes, il est indispensable de la considérer en elle-même, abstraction faite des parties sur lesquelles elle exerce son action. Elle ne paraît être autre chose qu'un surcroît d'action dans les vaisseaux d'une partie, et une augmentation de fluides dans ces mêmes vaisseaux. Lorsque le cœur et toutes les artères sont dans cet état, l'inflammation est générale. S'il n'y a que les vaisseaux sanguins d'une seule partie qui soient dans

cet état, l'inflammation est dite locale. Nous avons déjà traité de la première ; il nous reste à parler de la dernière.

Une partie enflammée n'a pas plus de force, comme on l'a supposé ; elle paraît, au contraire, avoir plus de débilité ; car son action alors excède ses pouvoirs, et elle devient faible en proportion des efforts qu'elle fait pour résister à la distension occasionnée par l'affluence des humeurs.

L'inflammation ne doit pas toujours être regardée comme une maladie ; quelquefois même elle est très-salutaire. Sans elle, la guérison des blessures serait impossible, et il y a beaucoup d'autres occasions où il est avantageux de l'exciter.

Les symptômes de l'inflammation varient suivant les causes qui la produisent. Tantôt elle attaque les fonctions d'une partie ; tantôt elle en menace l'organisation même. Quelquefois elle est plus violente, d'autres fois elle l'est moins.

L'inflammation causée par le sang extravasé, à la suite d'une meurtrissure, est fort différente de celle qui est produite par l'application d'un vésicatoire. Il y a bien de la différence entre les effets d'une simple incision et ceux d'une blessure produite par un coup de feu.

Les fonctions individuelles d'une partie influent essentiellement sur l'inflammation qui s'y forme. L'inflammation d'une surface, simplement sécrétoire, y produit du pus sans ulcération. Si la

partie est pourvue de vaisseaux exhalants, l'ulcération précède constamment la formation du pus. L'inflammation des organes essentiels à la vie produit l'inflammation des autres parties qui ne sont pas immédiatement nécessaires. Elle se termine ordinairement plutôt; le dérangement qu'elle apporte dans les fonctions vitales, et la sympathie qu'elle occasionne dans tout le système, rendent grave ce qui serait léger pour toute autre partie. L'étendue de l'inflammation dépend aussi de l'analogie des fonctions. Voilà pourquoi l'inflammation des reins ne se communique ni à la substance adipeuse qui les environne, ni au muscle psoas; au lieu que les intestins ne peuvent être enflammés, sans que le péritoine ne le soit: car il y a, dans le dernier cas, sinon analogie de fonctions, du moins analogie de structure; ce qui n'a pas lieu dans la dyssenterie, qui n'affecte que la membrane villeuse, dont la structure et les fonctions n'ont rien de commun avec celle du péritoine.

La structure particulière des organes apporte beaucoup de variétés dans les symptômes, dans les effets et dans la terminaison des affections inflammatoires. L'inflammation des poumons du cheval se termine rarement par la suppuration, mais souvent par la gangrène; c'est le contraire dans l'inflammation de la membrane pituitaire. Aussi y a-t-il bien de la différence dans la structure des parties enflammées. Si une portion quel-

conque d'un os se trouve mise à nud par accident, elle se gangrène, ou ne se reproduit qu'à la longue, parce que le pouvoir vital y est très-borné; mais si une portion d'un muscle est brûlée ou déchirée, elle s'enflamme et se reproduit promptement. Les tendons s'enflamment difficilement, ainsi que les ligaments et les os; mais par la même raison, ils se rétablissent avec beaucoup de lenteur.

Le degré de l'inflammation met aussi une grande différence dans les symptômes, dans les effets, et dans la terminaison des affections inflammatoires. Une inflammation légère des poumons se termine par la résolution. Si l'inflammation est médiocre, elle se termine par un épanchement; mais celle qui est portée au plus haut degré d'intensité, finit par la gangrène. Une blessure par incision donne lieu à l'inflammation. Si elle est modérée, l'adhésion a lieu; si elle est considérable, la suppuration s'y établit.

L'inflammation locale se termine en général de trois manières, qui sont la résolution, la suppuration et la mortification ou gangrène. Elle dégénère rarement en tumeurs dures et indolentes, si ce n'est dans le farcin, et plus rarement encore en tumeurs véritablement squirreuses.

La résolution a lieu quand la distension des vaisseaux diminue, et qu'ils recouvrent leur ton naturel; ce qui se reconnaît à la diminution du gonflement, de la chaleur et de la sensibilité de

Digitized by Google

la partie affectée, sensibilité qui est quelquefois très-vive, même dans les parties qui n'en paraissaient pas susceptibles, telles que les os, les ligaments et les tendons.

La suppuration succède à l'inflammation, quand celle-ci est portée au-delà de certaines limites. C'est un état particulier dans lequel les vaisseaux sont disposés à rejeter au dehors une matière blanchâtre, qu'on nomme pus. La formation de cette matière dans l'inflammation est d'une espèce particulière. Lorsqu'il y a eu perte de substances, il se forme des granulations pour la réparer. Le pus est produit sur les surfaces sécrétoires sans aucune ulcération. Dans d'autres parties, l'ulcération est toujours la suite de la suppuration.

La gangrène reconnaît pour cause l'augmentation de la débilité, soit naturelle, soit acquise; la débilité naturelle est celle qui dépend de l'état antérieur du système; et j'entends par débilité acquise, celle qui provient de l'excès d'action d'une partie seulement, excès tel qu'il en a épuisé tout le pouvoir vital, et l'a, pour ainsi dire, tuée.

Le traitement de l'inflammation doit varier suivant la terminaison qu'il s'agit de favoriser. Quand la chose est en notre pouvoir, il y a peu d'occasions où nous ne devions préférer la voie de la résolution. Dans ce cas, la première indication est de rétablir l'équilibre entre les parties; ce qui ne peut se faire qu'en élevant le système entier

au niveau des organes affectés, ou en ramenant le ton des organes affectés à celui du système entier.

Le premier moyen ne doit être adopté que dans le cas d'une pléthore générale ; alors la saignée générale, les purgations et autres évacuations sont ce qui convient le mieux ; mais, dans d'autres occasions, il vaut mieux faire une saignée locale, afin de fortifier la partie et de l'élever à l'état général de la constitution ; ce que l'on obtiendra, en désemplissant les vaisseaux immédiatement affectés, et en leur rendant par-là le ton qu'ils avaient perdu. Pour arriver au même résultat, par la saignée générale, il faudrait opérer un trop grand changement dans le système entier, avant de modifier, d'une manière sensible, la partie enflammée. Ainsi, dans l'inflammation locale, c'est la saignée locale qui mérite la préférence ; elle doit être faite le plus près possible de la partie affectée. Les fomentations et les cataplasmes seront très-utiles pour attirer les humeurs à la peau ; ce qui déchargera les vaisseaux capillaires de la partie, et leur laissera la faculté de reprendre leur ton naturel. Mais il faut en même-temps faire attention que la chaleur augmente l'action et le volume des parties, qui se trouvent par-là disposées à la suppuration. En employant les cataplasmes et les fomentations, il ne faut donc pas leur donner un trop grand degré de chaleur, ni faire usage de l'huile dans les cataplasmes, parce que l'huile appli-

quée à la peau arrête la transpiration insensible. On ne doit pas oublier non plus qu'on ne peut diminuer l'action et l'énergie des vaisseaux, sans en augmenter la faiblesse. C'est pourquoi il est nécessaire de bien essuyer la partie avant d'y rien appliquer ; de cette manière, on favorise l'évaporation, qui est, comme on sait, une des plus grandes sources du froid. Il est reconnu qu'un cataplasme n'est utile qu'autant qu'il est humide ; mais celui qui est médiocrement chaud, et un peu éloigné du siège du mal, est plus avantageux, et peut-être ne favorise-t-il jamais si bien la résolution, que lorsque l'inflammation est un peu loin de la surface sur laquelle on l'applique, parce qu'alors il tend à désemplir les vaisseaux voisins des parties affectées, sans y augmenter la chaleur. Quand l'inflammation affecte une partie très-éloignée de la surface, on emploie les vésicatoires pour désemplir les vaisseaux voisins ; mais on ne doit pas les employer, lorsque le siège de l'inflammation est très-près de la surface. Il y a un période de l'inflammation où il faut peut-être supprimer entièrement l'usage des fomentations et des cataplasmes, c'est lorsque la partie est sur le point de suppurer. Un autre moyen d'accélérer la résolution consiste à faire des applications immédiatement sur les vaisseaux, pour leur donner du ton et les rendre propres à réagir sur les fluides qu'ils contiènent. C'est le parti qu'il faut

prendre, surtout lorsqu'on a lieu de craindre que la chaleur des cataplasmes ne soit préjudiciable, comme lorsque le siège de l'inflammation est trop voisin de la surface ; car, dans ce cas, rien n'empêche d'agir immédiatement sur les vaisseaux eux-mêmes. Les meilleurs remèdes alors sont les préparations de plomb, le vinaigre, etc., en forme de cataplasmes ; mais il faut en même-temps chercher à diminuer la distension des vaisseaux, en diminuant la masse générale des fluides, sans occasionner une grande débilité ; ce que l'on peut obtenir, comme je l'ai dit, en faisant une saignée locale. On y contribuera aussi en employant les diurétiques et les sudorifiques, dont la propriété est d'évacuer les parties excrémentielles et aqueuses des fluides. Mais, quand on ne peut déterminer la résolution, et que la chaleur et la tension vont en augmentant, on doit s'attendre que la suppuration aura lieu.

S'il est bien démontré que la suppuration est inévitable, il faut en hâter les progrès, de peur que la débilité n'amène la gangrène. Pour éviter ce malheur, on soutiendra les forces du système entier, tandis que l'on diminuera celles de la partie affectée, par des cataplasmes très-chauds et souvent renouvelés. Les fomentations fréquemment répétées, concourront au même but. Il faut seulement veiller à ce que la partie ne reste ni froide ni humide. Si l'on ne peut faire usage,

ni de cataplasmes, ni de fomentations, on y entretiendra la chaleur au moyen d'une emplâtre, ou d'une couverture de laine. Les cataplasmes les plus propres à accélérer la suppuration, sont ceux où il entre de l'huile ou de la graisse. Il faut, outre les cataplasmes, couvrir de graisse la partie affectée, afin de prévenir les effets de l'évaporation. On aura soin de réprimer l'action du système, si elle est trop forte, sans quoi la partie enflammée tomberait dans une débilité qui produirait une atonie complète, et par suite, la gangrène. Quand la suppuration a lieu, les vaisseaux s'y habituent tellement, qu'il est quelquefois fort difficile de leur faire reprendre leurs fonctions. Dans ces circonstances, il faut avoir recours aux sétons.

Quand la débilité de la partie enflammée est extrême, la gangrène en est la suite nécessaire, et s'étend même aux parties voisines dont les forces se trouvent trop diminuées. Mais si elles les ont conservées, on stimulera les vaisseaux lympathiques, lesquels éloignant les bords des parties saines, les préserveront de la contagion; pour cet effet, il faut porter son attention sur le système général. C'est par-là seulement qu'on pourra arrêter les progrès du mal. Les applications extérieures sur les parties déjà mortes ne servent pas de grand'chose; les remèdes qui méritent la préférence sont ceux qui augmentent l'énergie et la force tonique sans augmenter l'ac-

tion. Le quinquina est très-bon pour cela. Si l'on emploie les cordiaux, il faut que ce soit à petites doses, souvent répétées, afin que leur effet soit modéré et permanent. L'opium sera utile aussi comme propre à diminuer l'irritabilité ; mais il n'y a rien à espérer des scarifications ; elles ne sont propres qu'à mettre les parties vivantes au niveau des parties mortes. Ce qu'on peut faire de mieux, c'est d'en augmenter le ton par l'application de quelques liqueurs spiritueuses, telles que le vinaigre et l'eau-de-vie mêlés à égales quantités.

ONZIÈME CLASSE.

Des blessures.

Une blessure est une solution de continuité ou une division de quelque partie du corps. Cet accident étant aussi fréquent parmi les animaux domestiques, la manière d'y remédier est l'objet d'une étude très-importante. Le traitement des blessures du cheval et celui des blessures de l'homme ne diffère que dans la partie mécanique. Les progrès de la santé sont les mêmes de part et d'autre, quoique les détails de l'art présentent quelques variétés.

Le traitement des blessures est un sujet que le chirurgien vétérinaire ne saurait trop approfondir.

Il doit varier suivant les circonstances, suivant

la nature de la blessure, suivant la partie blessée, suivant la structure organique de cette partie, suivant le tempérament particulier et les mœurs de l'animal, etc.

Une blessure subit divers changements avant d'être entièrement guérie. M. Hunter les a décrits de la manière la plus satisfaisante, et le chirurgien vétérinaire fera bien de le prendre pour guide à cet égard. Toute blessure est accompagnée d'hémorrhagie. Si les bords de la partie blessée sont rapprochés l'un de l'autre, le sang qui en sort, et qui est retenu par ce rapprochement, sert à réunir les bords en se coagulant; car après avoir été arrêté dans ses vaisseaux, il ne tarde pas à se faire jour à travers le caillot; alors la circulation se rétablit, l'union se consolide et la blessure disparaît entièrement. Mais la plupart des maréchaux empêchent cette réunion, en fermant la blessure avec une tente, des étoupes, de la chandelle, ou autres substances, pour produire ce qu'ils appèlent un pus louable.

Afin d'effectuer l'union dont je parle, il faut rapprocher les bords de la blessure aussi exactement que possible, et les retenir en cet état au moyen d'une suture.

Les sutures consistent uniquement à coudre la blessure avec une aiguille et du fil ou de la soie. Les aiguilles dont on se sert en cette occasion, doivent être plates et courbes, et le fil ou

la soie pliés en plusieurs doubles et cirés, afin qu'ils ne puissent pas couper les parties, ni être gâtés par l'humidité. Il suffit d'un point de suture pour chaque pouce de blessure; mais chaque point doit être aussi profond qu'il est possible. Il faut prendre une portion considérable de la peau, pour éviter toute déchirure, commençant par un des côtés de la blessure, et venant à l'autre, que l'on rapproche de manière que les bords se touchent, sans froisser les parties situées sous la suture. Si tous les points de suture sont exactement faits, la réunion des bords sera complète. Mais s'il reste une portion des bords qui ne soit pas cousue, ou qui le soit mal, il y aura inflammation, suppuration, etc. dans cette partie; ce qui différera la cure d'autant. Il faut bien se souvenir, en faisant les points de suture, de laisser entre eux assez d'espace pour l'écoulement du sang, afin de prévenir l'inflammation. D'un autre côté, il faut éviter que les points soient trop éloignés les uns des autres; car ils rendraient la blessure pire qu'elle n'était d'abord. La distance d'un pouce entre les points de la suture forme, comme je l'ai dit, un espace suffisant, et l'on doit s'en tenir-là. Il est inutile d'avertir les élèves que dans la suture, qu'on nomme interrompue (*interrupted suture*), et qui est celle dont il s'agit ici, il faut pour chaque point un fil séparé.

La suture entrelacée (*twisted suture*) dont on fait usage pour les hommes, serait trop compliquée pour le cheval.

Il y en a une autre espèce qu'on emploie pour les blessures des intestins, et qu'on nomme suture du gantier (*Glover's suture*). Elle consiste à mener le fil en forme spirale, d'un bord de l'intestin à l'autre, à la manièree du gantier.

L'usage de la suture doit être secondé par l'application de petites bandes collantes, que l'on pose d'un bord à l'autre de la blessure, et que l'on soutient par un bandage. Ces petites bandes ne doivent pas toucher immédiatement la surface de la blessure ; on mettra entre deux de la charpie ou des étoupes. Par ce moyen, la réunion s'opérera sans aucune inflammation, et c'est ce qu'on nomme réunion immédiate. Je dois ajouter que, lorsqu'on veut procurer la réunion par cette voie, s'il n'y a ni ordure, ni substances étrangères autour de la blessure, il vaut mieux ne la pas laver, pour ne pas enlever cette partie du sang qui, en se coagulant, forme un premier bandage naturel et une première suture. Je ne parle pas de l'hémorrhagie qui accompagne toujours la blessure ; on sent bien que si cette hémorrhagie est excessive, il faut la réprimer par les moyens usités pour les blessures des artères ; car le cas est ici le même.

Lorsqu'on tente la réunion par suture, il faut bien surveiller la partie. Si la douleur, la chaleur

et l'inquiétude sont considérables, il est prudent de diviser les points, parce qu'il est à supposer qu'il y a quelques substances étrangères renfermées dans la blessure, ou qu'il s'est fait quelque extravasion, ou que quelques points sont trop serrés.

Le cheval est un animal impatient, insensible à son propre danger, et difficile à assujétir. C'est pourquoi les points de suture sont quelquefois inutiles, parce qu'il les enlève en se frottant, ou les déchire avec ses dents. D'ailleurs il y a beaucoup de blessures où la suture n'est pas praticable; les blessures très-profondes sont de ce nombre. Dans ce cas, la réunion immédiate, *ou de première intension*, est impossible. Les parties doivent subir différents procédés et former un abcès, quand même les bords extérieurs de la blessure se rapprocheraient. Il ne faut pas non plus songer à faire usage de la suture, quand on présume qu'il y a quelque corps étranger logé dans la partie blessée. La suture est également impraticable quand il y a déchirure des parties, avec meurtrissure aux bords de la blessure. La réunion ne saurait avoir lieu dans ce cas-là, parce que le véritable lien manque, je veux dire le caillot. Il faut alors qu'il s'établisse une inflammation dans les vaisseaux de la partie blessée, et que le coagulum de la lymphe supplée à celui du sang. C'est le mode de réunion le plus desirable, lorsque la blessure est simple et que la

réunion immédiate a été inutilement tentée. L'essentiel est de modérer l'inflammation, pour prévenir la formation du pus ; en conséquence, on s'abstiendra de toute application de choses humectantes ; on se contentera de garantir la partie du contact de l'air, et l'on aura soin que rien n'enlève ou ne trouble la croûte qui se formera sur la blessure.

Mais quand la nature et l'étendue des parties blessées, nos propres efforts, l'enlèvement de l'appareil, la déchirure, ou quelqu'autre cause, s'opposent à l'une et l'autre des réunions dont je viens de parler, il survient une inflammation dont l'intensité dépend du tempérament de l'individu. Si la blessure est très-étendue, le pouls est dur, avec des symptômes fébriles. La partie se durcit, se gonfle, devient sensible et exhale une matière subtile. Alors la maladie se termine, ou par la mortification de la partie, si la blessure est très-grave, ou par la sécrétion d'une matière purulente sur la surface de la blessure. La suppuration une fois établie, les symptômes de l'inflammation disparaissent. Mais s'il y a une grande débilité telle qu'on peut la supposer dans un vieux cheval ; si l'hémorrhagie est considérable, si la partie a été beaucoup meurtrie, ou exposée au froid, si les progrès de la suppuration ont été rapides, la mortification est inévitable, et gagne bientôt les autres parties du corps, lorsqu'on n'a pas soin d'intercepter la communication. Ainsi, quand il survient

une blessure dans les circonstances dont il a été fait mention, qu'elle a beaucoup d'étendue et qu'elle arrive à un cheval déjà très-affaibli, il faut soutenir les forces, soit du système entier, soit de la partie blessée, et faire usage des moyens indiqués ci-après pour la gangrène. Si le cheval blessé est pléthorique, il convient d'employer la saignée afin d'abattre la diathèse inflammatoire et de diminuer en même-temps l'irritabilité par l'usage de l'opium, et par l'application de fomentations ou emplâtres sur la partie ; par-là on accélérera la suppuration, et si la gangrène doit avoir lieu, on séparera les parties vivantes de la partie morte.

Quand la suppuration commence, les symptômes inflammatoires disparaissent ; alors il se forme une nouvelle substance, qu'on nomme *granulations*, et qui est destinée à combler le vide résultant de la perte des parties. La granulation continue jusqu'à ce qu'elle ait atteint la surface. Cela fait, les parties se sèchent et se recouvrent de peau. Vient ensuite l'épiderme, qui ne tarde pas à se garnir de poils, si les parties n'ont pas été trop endommagées ; car lorsqu'elles ont trop souffert, le poil ne repousse plus. Le nouveau poil est toujours d'une couleur moins foncée que l'ancien, parce que la partie est encore dans un état de débilité. Pendant le procédé de la granulation, la plaie doit rester couverte, mais les substances que l'on applique dessus, ne sau-

raient être trop simples. Il s'agit uniquement de mettre la partie à l'abri des injures extérieures. Ainsi un emplâtre de cire est tout ce qu'il faut. Si la granulation devenait exubérante et dépassait le niveau des parties saines, cet excès serait un inconvénient grave ; car la plaie ne pourrait se fermer tant qu'elle resterait dans cet état-là. Mais, pour l'ordinaire, elle s'agrandit, parce que la granulation pressant les bords, produit une absorption des parties saines ; ce qui ne peut arriver sans élargir la plaie. Pour réprimer l'exubérance, il faut recourir à l'usage du vitriol bleu, ou de quelque autre escarotique et en arroser la plaie.

Pendant le traitement des blessures quelles qu'elles soient, on ne doit jamais perdre de vue la santé générale. Les chevaux qui se portent le mieux, sont ceux qui endurent le plus difficilement les maladies accompagnées de douleur ; voilà pourquoi les symptômes inflammatoires sont chez eux si violents. Il est donc essentiel de les modérer par les moyens que nous avons déjà recommandés tant de fois, tels que la saignée, les diurétiques doux, les emplâtres et les fomentations ; mais il faut éviter les purgatifs actifs, parce qu'ils causent trop d'irritation dans l'espèce du cheval. Ce qui vaut beaucoup mieux, c'est de vider les gros intestins, en y passant la main, et de donner ensuite force lavements. Les chevaux qui sont naturellement faibles ont un sur-

croît de faiblesse dans la partie blessée, laquelle sympathisant avec le système, en augmente l'irritabilité; et, quoique l'action générale soit faible, l'action locale est considérable, et amène ordinairement le spasme des mâchoires, ou la gangrène. Pour y obvier, il faut soutenir le système par des cordiaux, et diminuer l'irritabilité par l'opium.

Le spasme des mâchoires est rarement la suite d'une simple incision, mais il est souvent occasionné par une blessure avec lacération, et plus souvent encore par une piqûre. Dans la déchirure, le spasme paraît dépendre de l'étendue de la blessure; mais, dans la piqûre, il dépend probablement de la division de quelque substance, ou de la lésion de quelque petit rameau nerveux. Le moyen de parer à cet accident est d'élargir la blessure et d'exciter une vive inflammation, par des emplâtres stimulants; car, lorsque le mal de cerf est la suite d'une blessure, celle-ci est toujours flasque, de mauvaise apparence, et reste constamment dans le même état.

Quelque blessure que les maréchaux ayent à traiter, leur pratique invariable est d'y introduire quelque chose, comme des tentes de différentes espèces, des étoupes, de la chandelle, ou quelque autre substance; vrai moyen de rendre la blessure plus grave, plus compliquée, plus longue à guérir. Une pareille conduite ne manque pas d'occasionner la formation de quelques sinus, et de convertir en maladie sérieuse, une maladie qui

était peu de chose d'abord. Ajoutez que les bords de la blessure étant en contact avec un corps étranger, deviènent durs et calleux, par conséquent incapables de se réunir, si l'on n'emploie le fer ou les caustiques pour enlever les callosités. Telles sont les suites d'un traitement aussi mal-entendu. Il n'y a qu'un seul cas qui puisse justifier l'usage des tentes dans une blessure, c'est lorsqu'elle est très-profonde et l'orifice très-petit; car alors il n'est pas prudent de laisser fermer la plaie, que le fonds ne soit guéri; ou lorsqu'on suppose la présence d'un corps étranger dans la blessure, comme un éclat de bois, une partie des harnois, un morceau d'habit, etc.; ou enfin lorsque l'os a été enflammé, parce que l'exfoliation se faisant lentement, tandis que la partie musculaire se guérit promptement, l'os exfolié deviendrait un corps étranger, qui occasionnerait une nouvelle irritation et un second abcès.

Des blessures de la tête.

Les blessures de la tête exigent des ménagements proportionnés à l'importance de la partie blessée. Il faut s'assurer avant tout, si les os n'ont pas souffert; car lorsque le crâne a éprouvé quelque fracture, il ne suffit pas d'un pansement ordinaire. On doit employer les moyens curatifs prescrits pour les fractures. (Voyez cet article). Si une partie de l'oreille a été beaucoup endom-

magée, il vaut mieux l'enlever tout-à-fait, quitte à faire la même chose pour l'autre.

Si les parotides ou quelques autres glandes salivaires ont été blessées, il ne faut rien négliger pour procurer une prompte réunion des parties divisées; car la salive, continuant de couler, pourrait occasionner une fistule.

Lorsque l'œil ou la paupière ont reçu quelque blessure, on doit se hâter de rapprocher les parties le plus près et le plus exactement possible, de manière à ne pas gêner leurs mouvements, afin qu'elles puissent reprendre leurs fonctions. Ainsi, loin d'employer des choses qui puissent irriter, on mettra tout en usage pour prévenir l'inflammation.

Si la paupière est divisée, on réunira les parties par des points de suture très-petits et très-rapprochés les uns des autres, et l'on placera le cheval de manière qu'il ne puisse se frotter l'œil avec son genou ou ses pieds de derrière; pour cela, on le tiendra dans une espèce de boîte, ayant la tête suspendue à hauteur naturelle, au moyen d'un cordon attaché au plafond de l'écurie. On aura aussi l'attention de ne laisser à sa portée ni râtelier ni mangeoire.

Dans les blessures de nez, on replacera les os, s'il y en a de démis, et l'on n'appliquera rien d'irritant, pour ne pas donner lieu à la morve. Ces sortes de blessures sont souvent l'effet de la

brutalité du cavalier, ou d'un boulet, dans une action militaire. On replacera les os par l'introduction de quelque substance ferme, qu'on aura soin de garnir auparavant de charpie ou de chiffons, ou en y portant les doigts, s'ils peuvent y atteindre. La blessure intérieure du nez doit être préservée du contact de l'air.

Des blessures du col.

Si le col est blessé dans sa partie ligamenteuse, il faut, sur-le-champ, y pratiquer une ouverture, et panser la blessure avec le baume de friar, ou tout autre emplâtre échauffant, et propre à exciter une inflammation salutaire, afin de prévenir la formation de quelque fistule.

Lorsque la blessure pénètre l'ésophage, il faut éviter, avec grand soin, tout ce qui serait capable d'irriter, et fermer exactement la blessure, en rapprochant les bords avec beaucoup de précaution. Pour cela, il est nécessaire de mettre à découvert la partie blessée, et quelquefois même de diviser les parties adjacentes.

On peut être forcé d'ouvrir l'ésophage, pour empêcher le cheval d'être suffoqué par un bol trop gros, par une pomme, ou par un amas de son et de paille, qui ne peut passer. Dans ce cas-là, comme l'ésophage est un peu incliné sur le côté gauche, c'est de ce côté qu'on pratique l'ouverture du conduit alimentaire, par une in-

cision longitudinale dans la direction des fibres musculaires, évitant soigneusement l'artère carotide, la veine jugulaire et la huitième paire de nerfs; ce qui est facile, si la section est faite avec précaution. Si l'on ne peut mettre l'œsophage à découvert qu'en divisant la trachée-artère, on fera de même à celle-ci une incision longitudinale, suffisante pour le passage du corps qui obstrue l'œsophage; après quoi on rapprochera les bords de la partie incisée; mais on aura soin que les points de suture soient superficiels, et que les bouts du fil restent en dehors de la blessure qui doit être fermée et préservée de toute irritation.

La section de l'œsophage doit se faire dans la partie supérieure. De cette manière, il est moins à craindre que les fluides ne s'échappent et ne prènent une autre route. Il serait difficile de priver le cheval de toute boisson; cependant chaque effort qu'il fait pour boire, est dangereux. Il est plus aisé de l'empêcher de manger. Il suffit de verser dans son œsophage deux onces de laudanum, qui le soutiendront et appaiseront son appétit. On pourrait lui offrir de douze heures en douze heures un peu de gruau; mais on ne doit pas le forcer à le prendre; car on pourrait par-là exposer la blessure à se r'ouvrir; on calmerait probablement aussi le desir de boire, en tenant le cheval couvert de linges mouillés; l'humidité qu'il absorberait alors, lui tiendrait lieu

de boisson. On pourrait également remplacer les aliments par des lavements nourrissants de bouillon ou de gruau, injectés dans les intestins le plus avant possible.

Lorsque la trachée-artère est blessée, on ne peut pas faire usage de ligatures, parce que l'irritation produirait une toux continuelle ; il faut ménager la blessure de manière que rien ne puisse pénétrer dans le canal, et la préserver en même-temps du contact de l'air extérieur. L'ouverture de la trachée-artère, opération connue sous le nom de bronchotomie, n'exige qu'une simple incision entre les cartilages, pour l'introduction d'un tube ; par lequel l'air puisse passer. Mais, dans un animal aussi impatient que le cheval, il vaudrait peut-être tout autant couper un morceau en carré, qu'on laisserait libre de tous tégumens, sans faire usage du tube.

Des blessures de la poitrine.

Les blessures des parties extérieures de la poitrine doivent se traiter comme celles de toutes les autres parties, ayant égard aux variétés qu'elles peuvent offrir, c'est-à-dire, qu'on doit examiner leur profondeur, extraire les corps étrangers qui y sont renfermés, tels que morceaux d'étoffe, etc., mais sans les farcir d'étoupes, de chandelles et autres substances. Quand les blessures de la poitrine sont pénétrantes, elles forment des mala-

dies très-compliquées, dont le traitement exige beaucoup de prudence; sans quoi elles sont presque toujours mortelles. Lorsqu'il existe une ouverture qui communique avec la cavité de la poitrine, l'air qui s'y précipite affaisse le poumon de ce côté, et le rend inutile à la respiration. C'est ce qui arrive en un grand nombre de cas; mais cela a-t-il invariablement lieu dans tous les cas? C'est une question sur laquelle on est partagé. Ce qui est certain, c'est que si l'un des poumons est affaissé, le sang ne pouvant plus traverser qu'une partie du viscère, s'accumule dans le côté droit du cœur: delà l'engorgement des vaisseaux pulmonaires, et par suite l'inflammation. Dans tous les cas de cette espèce, il faut faire des saignées copieuses, et tâcher d'empêcher le sang de la blessure d'entrer ou de séjourner dans la cavité de la poitrine, ainsi que le pus. Il faut aussi faire en sorte d'extraire les corps étrangers qui pourraient y être entrés. Si la blessure pénètre les poumons mêmes, le cas est extrêmement dangereux à cause de l'hémorrhagie qui est toujours fatale, lorsque l'affaissement du viscère ne l'arrête pas; l'inflammation qui a coutume de survenir n'est pas moins dangereuse. On reconnaît cette espèce de blessure à l'air qui en sort avec sifflement, et au sang écumeux et vermeil qui en jaillit. Il convient alors de diminuer la force de la circulation par d'abondantes saignées. S'il y a du sang épanché

dans la cavité de la poitrine, on tâchera de le faire sortir par l'ouverture que la blessure a formée, et si ce moyen ne réussit pas, on en viendra à l'opération de l'empyème. (*Voyez l'article sur l'hydropisie de la poitrine*).

Des blessures de l'abdomen.

Quand ces blessures sont extérieures, le traitement n'a rien de particulier; mais lorsqu'elles pénètrent dans la cavité, elles sont infiniment dangereuses. Néanmoins comme le cheval a plus de ressources que l'homme, et que sa vie est plus tenace, les mêmes blessures qui tuent l'un, ne sont pas toujours mortelles pour l'autre. Lorsqu'une blessure de cette espèce a lieu, il faut en examiner avec soin l'étendue, afin de découvrir quels viscères ont été offensés. On est beaucoup aidé dans cette recherche par la connaissance des différentes régions de l'abdomen et des viscères qui les occupent. Lorsqu'une partie a été poussée hors de sa place, il faut l'y rétablir exactement. Si une partie est totalement gelée ou mortifiée, il faut l'enlever, et replacer celles qui sont saines. Quand les intestins sont blessés, on réunit les parties divisées en formant les points de suture à la manière des gantiers. Si l'ouverture est considérable, il vaut mieux coudre ensemble les bords de la blessure des intestins et ceux de la blessure extérieure, que de faire deux sutures sé-

parées. Dans les cas de cette nature, on supprime les aliments ordinaires, et l'on donne peu de boisson, mais on y supplée par des lavements nourrissants. Quant à la saignée et aux opiates pour prévenir l'irritation et la fièvre, c'est l'espèce de l'intestin blessé qui en décide et règle l'usage. Quelquefois l'ouverture de l'abdomen est produite par un pieu ou par un coup de corne ; dans l'un ou l'autre cas, la profondeur de la blessure la rend plus ou moins dangereuse. Il faut alors coudre les téguments, et appliquer un bandage ferme et très-étendu, qui exerce une pression permanente sur les parties, et éviter avec un soin particulier la distension des intestins ; dans cette vue, on retranche une grande partie de la nourriture, que l'on remplace par des lavements. Pour cela, la nourriture doit être substantielle et composée de blé ou de drèche ; donnée en petite quantité, mais souvent.

Des blessures des jointures.

Les blessures des jointures sont les plus pernicieuses de toutes pour les chevaux, et le sont d'autant plus, que jusqu'ici on n'a rien entendu au traitement qu'elles exigent. La plupart des éléments qui entrent dans la formation des jointures sont très-peu sensibles, si ce n'est dans l'inflammation, où leur sensibilité est exquise. Leur structure particulière est d'ailleurs un obstacle

au succès du traitement, lorsqu'elles sont blessées ; car la surface interne du ligament capsulaire est très-vasculaire, tandis que la surface externe est presque de la nature des autres ligaments, et par conséquent très-peu vasculaire ; ajoutez que les parties environnantes sont douées d'une force vitale très-bornée, et par cela même difficiles à rétablir dans leur premier état. Cette inégalité de pouvoir dans les différentes parties des jointures, en rend le traitement très-compliqué.

Les jointures sont sujètes à diverses maladies, qui auront chacune leur article ; celle dont il s'agit en ce moment est une blessure qui, suivant l'expression des maréchaux, prive les jointures de leur huile. Le défaut de synovie fait que la surface interne, qui est, comme on l'a vu, très-vasculaire, s'enflamme à un très-haut degré par le frottement ; inflammation encore augmentée par l'action des vaisseaux qui, au lieu de synovie, ne sécrètent qu'une humeur âcre et séreuse. En pareil cas, si la jointure affectée est d'une grande étendue et importante, comme celle du jarret, par exemple, l'irritation ne tarde pas à devenir générale, et la fièvre symptomatique qui l'accompagne, est presque toujours funeste. Si l'irritation occasionnée par la blessure ne suffisait pas pour causer la mort, il ne faudrait, pour la produire, que le traitement qu'on emploie alors ; car la plupart des maréchaux ne manquent pas de verser dans la blessure quelque

liqueur fortement stimulante, sous prétexte d'arrêter l'écoulement de l'huile, comme ils disent. D'où il arrive que l'inflammation augmente au point, ou de tuer l'animal, ou de coaguler la lymphe et de produire ainsi une ankylose. Voilà pourquoi tant de chevaux périssent ou restent boiteux à la suite des blessures qui intéressent la cavité de quelque jointure.

On a long-temps supposé, et bien des gens croient encore que ce haut degré d'inflammation auquel l'ouverture de la cavité d'une jointure donne lieu, n'est produit que par l'accès de l'air extérieur. Mais cette opinion trouve aujourd'hui beaucoup d'adversaires. Le docteur Haighton a introduit de l'air par le scrotum, dans la cavité de l'abdomen d'un chien, sans qu'il en soit résulté rien de fâcheux pour l'animal, et a conclu de cette expérience que l'inflammation qui succède à l'opération césarienne, ne vient pas, comme on le conjecturait, de l'introduction de l'air extérieur, mais de la blessure même de la matrice. Il est bon d'observer qu'une cavité n'est pas plutôt exposée au contact de l'air, que toute la surface de la cavité s'enflamme tellement, qu'il est difficile de distinguer ensuite la partie blessée, de celles qui ne le sont pas. Or, l'inflammation de la surface entière d'une cavité très-vasculaire et très-irritable, ne peut manquer de produire sur le système les effets les plus sérieux. Qu'on juge après cela de ce qui doit arriver, si l'on aug-

mente encore l'inflammation par l'application de quelque matière stimulante. M. Coleman est le premier qui ait indiqué le traitement convenable en ces occasions, et le public lui devra la conservation d'un grand nombre de chevaux, si le plan qu'il a tracé prévaut jamais sur la routine.

Toutes les fois qu'une piqûre pénètre dans la cavité d'une jointure, il faut, sans perdre de temps, rapprocher les bords de la blessure. Les méthodes ordinaires ne suffiraient pas ici. Il en faut choisir une d'un effet plus sûr et plus avantageux. L'application d'un bouton de fer chaud fermera immédiatement l'orifice de la blessure, qui se trouvera guérie par-là. Mais l'application du fer chaud ne peut se faire que sur la surface externe de l'ouverture; car le fer ne pourrait toucher la surface interne sans augmenter l'inflammation. Il faut que la surface externe soit assez cautérisée pour fermer complètement l'orifice de manière qu'aucune sécrétion ne puisse y passer, et qu'elle soit en même-temps préservée de tout frottement. Comme la partie n'est pas long-temps exposée à l'air, la surface entière ne sera point affectée et ne produira pas les mêmes effets que si elle l'était. Quand on cautérise la blessure, on doit immédiatement après la couvrir de charpie sèche, et étendre sur le tout un cataplasme froid fait avec du son et de l'eau de goulard. Outre cela, il est nécessaire d'avoir égard à l'état général du système. Si le cheval est gras et fort, une

saignée copieuse, l'évacuation des intestins, et un séton passé dans le voisinage de la jointure, seront très-utiles. Peut-être un vésicatoire placé à trois pouces au-dessous de la partie lésée serait-il avantageux dans le cas d'une grande inflammation. Il est d'observation que les blessures du jarret sont infiniment plus dangereuses que celles du genou.

Des blessures des artères.

Le vétérinaire praticien a besoin de connaître parfaitement la situation des grosses artères, pour ne les point blesser lorsqu'il opère, et pour être en état d'arrêter le sang, lorsqu'elles sont ouvertes par quelque accident. Les blessures des artères sont dangereuses à cause de la grande hémorrhagie qui les accompagne ordinairement, et qu'il faut arrêter sur-le-champ, sans quoi c'en est fait de la vie. Cependant la grande portion de tunique musculaire qui se trouve dans les artères du cheval, et qui y forme une contraction complète, fait que la division d'une artère principale ne produit pas une hémorrhagie fatale. Mais la division d'une branche artérielle considérable demande toujours les soins et les secours du chirurgien. On arrête les hémorrhagies par l'application des styptiques, par la compression, par le feu ou par la ligature.

Le mot *styptique* est abusivement employé dans

la chirurgie humaine, et a coûté la vie à quantité de personnes. Les styptiques agissent en mêlant avec le sang quelque chose qui le convertit en une pâte fine, comme la vessie de loup, la toile d'araignée, etc., ou en le coagulant dans ses vaisseaux, comme l'alun, le vitriol, etc. Lafosse, le père, présenta, en 1750, à l'Académie royale des Sciences, un mémoire sur les vertus du lycoperdon ou vessie de loup, dans les cas d'hémorrhagie. La vessie de loup est une espèce de champignon qui, selon cet écrivain, se trouve dans les bois et dans les endroits un peu humides. Je l'ai rencontrée le plus souvent dans des bruyères. Elle contient une poudre brune impalpable, qui forme une pâte fine, laquelle arrête le sang, quand on l'applique à l'orifice des artères. Les vaisseaux sont dits comprimés, quand les fluides n'y peuvent circuler aisément. Ainsi un morceau d'éponge introduit dans un vaisseau, produit le même effet que tout autre corps qui pèse sur les parois de ce canal. L'artère ou la veine sont censés fermés par le feu, quand l'effusion du sang cesse par l'application d'un bouton de fer chaud. Mais le meilleur, le plus sûr moyen d'arrêter l'hémorrhagie est la ligature, que l'on fait avec une aiguille et du fil, ainsi qu'il a été dit à l'occasion des sutures, ou bien en se servant de l'instrument à crochet qu'on nomme tenette. Quand on peut atteindre l'orifice du vaisseau, on le relève avec le crochet, et on le tire assez en dehors pour

passer un double fil à l'entour. Si cela ne se peut pas, on coud toutes les substances voisines avec chaque côté de la section. Cependant lorsque l'artère est d'un diamètre considérable, il vaut mieux réunir les deux côtés de la section, à cause des branches que l'on courrait risque de blesser, si l'on faisait autrement.

Quand une petite artère n'est coupée qu'en partie, il n'y a rien de mieux à faire, pour prévenir l'hémorrhagie, que d'achever la section. Alors chaque portion séparée se replie sur les bords de la blessure.

Des blessures des veines.

Si une grosse veine est divisée, il faut faire deux ligatures, l'une au-dessus, et l'autre au dessous de la section. Autrement l'hémorrhagie continuerait par les branches anastomosées avec elle. Quant à la section des petites veines, elle n'a rien de dangereux; l'hémorrhagie cesse bientôt d'elle-même. Une veine qui a été divisée, reprend et redevient propre à la circulation; mais il n'en est pas de même de l'artère.

Des suites morbifiques de l'effusion du sang.

Les suites de l'hémorrhagie sont de deux espèces: ou il y a une simple effusion dans la substance cellulaire, laquelle occasionne une inflam-

mation dans les parties environnantes, ou la veine elle-même s'enflamme par l'effet de la piqûre. Dans le premier cas, l'extravasion du sang produit un thrombe ou une échymose, qu'il faut souvent attribuer à la manière dont on s'y est pris pour fermer l'orifice du vaisseau. Si après la saignée on allonge trop la peau, pour placer l'épingle, il ne peut manquer d'y avoir un épanchement. Quelquefois l'ouverture de la peau et celle des tuniques de la veine ne se correspondent pas, ce qui doit produire le même effet; d'autres fois on néglige de retenir la veine dans cette situation, pendant que le sang coule; c'est assez pour qu'il s'en épanche dans le tissu cellulaire. Quand on s'apperçoit de cette extravasion, il faut presser exactement, avec les doigts, les parties environnantes; et si le sang ne paraît pas disposé à sortir, s'abstenir de mettre l'épingle, l'ôter même si elle était déjà mise, mais avoir l'œil de temps en temps sur le cheval. Dans tous les cas, il ne faut pas laisser passer vingt-quatre heures sans retirer l'épingle; car elle pourrait causer une irritation nuisible. Si l'épanchement a lieu après l'inflammation, on appliquera sur la partie une dissolution de sel ammoniac dans le vinaigre, ou une dissolution de sucre de saturne. S'il y a fluctuation du sang, ou pus formé, on ouvrira, ou l'on passera un séton.

De l'inflammation des veines.

La surface interne de la veine s'enflamme quelquefois, et donne naissance à une fistule, qui peut tuer le cheval. Quand l'inflammation produit une fistule, la plaie suinte ordinairement, et il se forme une coagulation dans les tuniques distendues ; quelquefois il survient une hémorrhagie. Si l'orifice est petit et le coagulum peu considérable, on peut appliquer un bouton de fer chaud sur la tunique extérieure de la veine ; souvent il n'en faut pas davantage pour réunir les bords de la blessure ; mais si la maladie a beaucoup d'étendue, il faut recourir à la ligature. On liera d'abord la veine du côté du cœur, ensuite du côté de la tête, s'il y a place.

Quand la tumeur est très-considérable, et que la veine et les téguments sont extrêmement distendus, il peut être avantageux d'y passer un séton ; c'est un moyen qui a souvent réussi. S'il se forme des sinus, ce qui arrive fréquemment, on les ouvrira, ou l'on y passera un séton. Les maréchaux ont coutume de les emporter avec le sublimé corrosif. Cette pratique est fort dangereuse, et je suis loin de l'approuver.

L'impéritie de ceux qui se mêlent de saigner, produit d'autres accidents graves, lorsqu'ils ouvrent la veine de la cuisse. La force qu'ils y emploient, l'endroit qu'ils choisissent, la blessure

du fascia qui couvre les muscles, et sur lequel la veine passe, occasionnent souvent une inflammation, et la formation d'un pus, qui, ne pouvant se faire jour au dehors, se répand dans les parties voisines. Dans ce cas, il faut, ou faire une ouverture pour évacuer le pus, ou poser un séton qui produise le même effet.

Des coups de feu.

Ces sortes de blessures diffèrent beaucoup des autres dans quelques-uns de leurs symptômes et de leurs effets. Quoiqu'on fasse, en général, peu attention aux chevaux blessés dans une affaire, cependant, quand les circonstances le permettent, un traitement convenable en sauverait plusieurs centaines que l'on abandonne, et qui, s'ils ne pouvaient plus servir comme chevaux d'escadron, feraient du moins d'excellents chevaux de bât, chose très-importante pour une armée. J'ai vu avec regret un grand nombre de chevaux blessés, qu'on laissait sur le champ de bataille, et qu'on aurait pu guérir, si l'on n'avait pas été en pays ennemi. L'indifférence, à cet égard, est même portée au point de ne faire presque aucun triage, et de livrer à eux-mêmes, indistinctement, tous ceux qui tombent. Ces malheureux animaux témoignent peu d'inquiétude lorsqu'ils sont blessés, et paraissent peu touchés de leur situation, tant que le système entier n'est pas affecté. Je me suis

trouvé à côté d'un cheval à qui un boulet de six emporta une des jambes de derrière, au-dessus du jarret, et qui, malgré cela, resta debout, tandis qu'à quelques secondes de là, un officier atteint par derrière, d'un boulet perdu, qui ne pénétra que les tégumens, fut jeté à quelques pieds de distance par le choc. J'ai souvent vu arriver la même chose dans les différentes actions où je me suis trouvé.

Les coups de feu sont des espèces de blessures dans lesquelles les parties sont tout à-la-fois comprimées et déchirées, quelquefois d'une manière très-singulière. Ceux qui sont au fait de ces sortes d'accidents, savent qu'il n'y a qu'un examen fort attentif qui puisse faire découvrir le cours de la balle. Son entrée ne peut faire juger de l'espace qu'elle a parcouru. Il ne faut quelquefois que les substances les plus légères, pour détourner la balle; d'autres fois elle pénètre tout ce qu'elle rencontre. La vue de la blessure ne peut indiquer quelles parties sont blessées. La lacération et la contusion sont rarement accompagnées d'hémorrhagie; mais celle-ci survient souvent au bout de quelques jours, lorsque l'escarre s'est formée. Ainsi, il faut toujours pratiquer la ligature, lorsqu'on peut atteindre les vaisseaux; car le tourniquet est inutile avec le cheval. On ne saurait juger de l'étendue de la blessure par la simple apparence; la lésion peut être telle, qu'elle détruise le pouvoir vital dans plusieurs

parties, sans que celles-ci changent de couleur. C'est ce qu'on remarque particulièrement dans les blessures produites par les balles perdues qui frappent par ricochet. La couleur noire qu'on observe dans cette dernière espèce, ne vient pas de la chaleur de la balle, et le traitement ne doit pas être dirigé d'après cette supposition.

Ce qui rend difficile le traitement des coups de feu, c'est que le degré de contusion n'a point de rapport avec la blessure extérieure, et que la direction de la balle est presque toujours inconnue. L'introduction des substances étrangères, telles que la balle elle-même, les parties du harnois, etc., ne peuvent qu'ajouter encore à l'embarras du praticien. On croyait jadis qu'il était essentiel d'extraire ces substances étrangères, et qu'on devait dilater la blessure et torturer l'animal jusqu'à ce qu'on les eût trouvées. M. Hunter a le premier démontré que les substances étrangéres étaient un mal moins grave que l'accroissement de la blessure, et que lorsqu'il fallait absolument en venir à l'extraction d'un corps étranger, comme d'une balle que l'on sent, d'un fragment considérable de harnois, etc., on devait l'extraire en une seule fois. Dans tous les cas, la première chose qu'il convient de faire, c'est de retirer la balle. On songera ensuite aux moyens de prévenir le danger de l'hémorrhagie. Quand l'escarre est formée, il faut provoquer la séparation des parties vivantes d'avec celles qui sont

mortes, et pour cela employer des topiques chauds et stimulants, tels qu'un mélange de térébenthine et d'huile commune. Lorsque la suppuration est établie, on doit, si elle est trop abondante, la diminuer, en lavant la partie avec une décoction d'écorce de chêne, et en faisant prendre, chaque jour, une dragme de vitriol blanc dans cette même décoction; ce qui facilitera la régénération des chairs.

DOUZIÈME CLASSE.

Des ulcères.

Lorsqu'une blessure est venue à suppuration, que les granulations ne se forment pas bien, que la partie se rétablit très-lentement, qu'elle reste quelquefois stationnaire, ou que la plaie s'étend, elle prend le nom d'ulcère. Comme dans la plupart des ulcères il y a une action morbifique, le succès du traitement dépend de la répression de cette action et du soin d'en exciter une autre. Alors la partie ramenée à la condition d'une simple blessure, se guérit sans peine.

Dans les ulcères invétérés, il ne faut pas faire moins attention à la constitution générale, qu'à la partie immédiatement affectée, et, à moins qu'on ne voye des symptômes d'une grande irritabilité, employer les purgatifs et les diurétiques, pour donner une autre détermination aux vais-

seaux. Les sétons sont très-utiles sous ce point de vue. Mais lorsque les ulcères sont accompagnés d'une grande irritabilité, l'usage intérieur de l'opium avec l'écorce de chêne et le vitriol bleu ou blanc, est indiqué.

Souvent les ulcères sont d'une grande étendue, tant intérieurement qu'extérieurement. Lorsque le pus s'amasse dans une cavité, n'importe la direction de cette espèce de sac, on l'appèle sinus. Si la cavité a un orifice externe avec des bords durcis, on la nomme fistule. Plus l'ulcère est ancien, plus il est difficile de ramener les vaisseaux à leur ton naturel. Les moyens curatifs extérieurs qu'on emploie ordinairement se réduisent à trois, l'injection, les sétons et l'incision. Les maréchaux manifestent, en cette occasion, comme en tant d'autres, leur profonde ignorance; car y ayant le plus souvent des sinus ou des pipes, pour parler leur langage, ils sont dans l'usage de pomper le pus, attirant à eux toutes les parties environnantes. Ils nettoyent d'ailleurs si rarement les ulcères, qu'ils donnent au pus le temps de se décomposer et de contracter de l'âcreté; enfin ils ne savent ce que c'est que d'ouvrir les sinus pour opérer la sortie du pus.

De la taupe.

Un des ulcères les plus fâcheux est celui qui naît d'une affection des capsules muqueuses à la

jonction de la tête, avec la première vertèbre, vers l'insertion du ligament cervical. Il est occasionné par la pression du collier, lorsque le cheval recule, ou par le frottement de la tête contre le râtelier, la mangeoire, etc. Situé au milieu des parties dont le pouvoir vital est très-borné, il se guérit difficilement. Quelquefois il ne se forme que dans les tégumens; mais il gagne bientôt chaque côté du ligament cervical, passe par dessous et le corrode; d'autres fois il carie les vertèbres du col.

Il ne faut rien négliger pour empêcher la formation du pus. L'on en viendra facilement à bout, si l'on s'y prend de bonne heure, en appliquant sur la tumeur du sel ammoniac dissout dans du vinaigre. On peut aussi, lorsqu'il n'y a pas beaucoup de chaleur dans la partie, y appliquer un vésicatoire diaphorétique, qui stimule les vaisseaux absorbants, et par-là dissiper les fluides extravasés. Car, lorsque le coup est soudain et violent, il survient quelquefois une simple extravasion, sans beaucoup de chaleur, mais qui, à cause de la débilité des parties, les irrite, les enflamme et y produit un abcès à la longue.

Lorsque le pus est mûr, il faut se hâter d'en procurer l'évacuation au moyen d'une ouverture déclive, afin de prévenir la formation des sinus. Ce qui vaut encore mieux pour cela, c'est de passer un séton à chaque côté de la tumeur.

Mais si l'on a donné au pus le temps non seu-

lement de se former, mais encore de séjourner, ou s'il s'est évacué de lui-même par une ouverture naturelle ou artificielle, non déclive, les parties contractent une disposition qui rend la maladie très-rebelle. La matière qui sort de la tumeur devient claire, ichoreuse, corrosive, et forme des sinus qui suivent toute sorte de directions.

Dans ce cas, extrêmement grave, il faut s'assurer de l'étendue et de la direction de tous les sinus. S'ils sont nombreux et petits, on les ouvrira; mais on se gardera bien de le faire s'ils sont larges et profonds, ou s'il n'y en a qu'un ou deux; car c'est ainsi que les maréchaux rendent souvent le mal plus dangereux. Ils se hâtent d'ouvrir les sinus par une incision cruciale sur le sommet de la tumeur; la peau et les fibres musculaires se retirent, la surface de l'ulcère s'élargit, mais le pus ne s'évacue point pour cela.

Quand les sinus sont étendus, mais en petit nombre, il faut passer dans chacun d'eux un séton, auquel on donnera la direction la plus déclive, et qu'on frottera tous les jours avec l'onguent vésicatoire, jusqu'à ce que le pus ait pris une bonne consistance. Si ce moyen ne réussit pas, on emploiera l'injection suivante :

Prenez mercure nitré, ou caustique lunaire, une dragme; dissolvez dans deux onces d'eau, et bassinez les bords de la plaie avec un plumasseau, ou injectez avec une seringue. Autrement:

Prenez sublimé corrosif, une demi-once; eau, six onces. Usez comme du précédent. Cette lotion est presque aussi efficace et moins chère.

Ces moyens, convenablement employés, suffiront pour triompher de cette maladie rebelle. Cependant elle affecte quelquefois si complètement les parties ligamenteuses, et en déprave tellement l'action, qu'on est forcé de recourir à un autre traitement. Dans ce cas, la manière de brûler des maréchaux est la seule ressource qui reste pour obtenir l'évacuation du pus, et une inflammation suivie de granulations.

Prenez mercure nitré, une dragme; huile de térébenthine, une once et demie; vert-de-gris, une demi-once. Faites fondre ensemble et versez chaud dans le sinus. Si un premier pansement ne suffit pas, on en fera un second, qui manquera très-rarement son effet.

Des fistules au garot.

Quand, par l'imprévoyance et l'inattention du cavalier, la selle a porté pendant toute une journée sur le garot, il s'y forme une tumeur inflammatoire, que l'on dissipe de la manière indiquée dans l'article précédent. Si la chaleur et l'enflure subsistent, on applique des cataplasmes, pour accélérer la formation du pus; et, dès qu'il est mûr, on en facilite la sortie par une ouverture déclive que l'on fait sur le côté affecté. Il

vaudrait mieux, je crois, passer un séton du sommet à la base de la tumeur. Si l'ulcère est dans un état fistuleux, on procédera comme pour les sinus dont il a été parlé ci-dessus. On a vu quelquefois le pus pénétrer sous l'épaule, et se faire jour à la pointe du coude. Dans les cas de cette espèce, il faut pratiquer une ouverture déclive, et faire des injections de haut en bas.

La longueur du trajet et le voisinage des gros vaisseaux et des nerfs rendent alors le séton impraticable. Cette maladie peut (il y en a des exemples) carier les apophyses épineuses qui forment le garot. Lorsque cet accident a lieu, l'exfoliation est la seule ressource qui reste.

Des ulcères à la bouche.

Il se forme quelquefois dans la bouche du cheval, des ulcères qui approchent de la nature des aphtes de l'homme. Quand ils paraissent avec les symptômes d'une affection constitutionnelle, on ne doit s'occuper que de la maladie générale; mais s'ils sont idiopathiques, il faut les détruire en les touchant légèrement avec le mélange suivant :

Vert-de-gris, une dragme; miel, une once. Quant aux ulcères qui dépendent du farcin, de la morve et des eaux aux jambes, on peut voir ce que nous en disons dans les articles particuliers concernants ces maladies.

De la gourme.

Rien de plus contradictoire que les opinions de la plupart des auteurs qui ont écrit sur cette maladie, et rien de plus inexact, disons mieux, rien de plus pitoyable que les descriptions qu'ils nous en ont données. M. Prosser, qui a composé un traité *ex professo* sur ce sujet, et un autre sur les fièvres, a fait d'excellentes remarques sur les erreurs des écrivains qui l'avaient précédé, mais n'a d'ailleurs rien appris de nouveau. Gipson a comparé la gourme à la petite vérole, Braken à l'esquinancie, d'autres à la coqueluche, à la rougeole, à la petite vérole volante, etc., toutes suppositions qui annoncent des connaissances peu approfondies sur l'économie animale, et sur la nature de cette maladie en particulier; car elle n'a aucune ressemblance avec celles auxquelles on l'a comparée, et n'est autre chose qu'une maladie spécifique du cheval, accompagnée d'une disposition à l'inflammation des glandes de la tête et de celles du gosier.

Lafosse distingue la gourme en benigne, en maligne et en fausse ou bâtarde. Mais cette division semble peu fondée; car quoique dans certains cas, les symptômes soient plus modérés que dans d'autres, on ne peut pas dire qu'il reste aucune partie du virus, pour former, par la suite, les dépôts qu'on nomme avives. Lafosse trouve

aussi de l'analogie entre la gourme et la petite vérole. Il n'est pas bien prouvé que la gourme soit contagieuse, quoiqu'on soit parvenu, dit-on, à l'inoculer. Si un grand nombre de chevaux en sont atteints dans le même temps, cela ne prouve pas plus qu'elle soit contagieuse, que l'exemple de ceux qu'elle a épargnés, ne prouve qu'elle ne le soit pas.

Elle attaque les chevaux à tout âge au-dessous de six ans, rarement après, et plus communément entre quatre et six. Elle commence avec les symptômes ordinaires de la fièvre, avec la toux, le gonflement des parotides et des glandes submaxillaires et avec l'écoulement du nez. Ces tumeurs, si l'on n'y veille, viènent à suppuration; mais c'est une erreur de croire que cela soit nécessaire. La suppuration, au contraire, ne sert qu'à rendre la maladie plus longue et plus fâcheuse. Comme elle peut nuire aux glandes, il vaut mieux la prévenir, s'il est possible, et favoriser l'absorption. Les meilleurs moyens pour cela sont la saignée faite de bonne heure, la liberté du ventre et l'usage des diurétiques légers, afin de donner au sang une autre détermination. On entretiendra les parties dans un état d'humidité, au moyen d'une dissolution de sucre de saturne ou de quelque cataplasme froid. Si les tumeurs restent dures, enflammées, volumineuses, on y appliquera des cataplasmes chauds, faits avec le son et l'eau; on les frottera d'onguent, on sup-

primera les diurétiques, et l'on donnera des boissons préparées avec la drèche, si la fièvre n'est pas forte. L'écoulement du nez étant un des symptômes les plus favorables, on le facilitera par des fumigations fréquentes. Si la fièvre est violente, on donnera nuit et jour le remède suivant:

Nitre, six dragmes; crême de tartre, même quantité; tartre émétique, une dragme et demie; gruau, les trois quarts d'une pinte.

Quand le mal de gorge est considérable et que le gonflement fait craindre la suffocation, on applique un vésicatoire sur toute cette partie. La gourme, selon Lafosse, peut se terminer par la morve; mais je n'ai jamais rien observé de semblable.

Du chancre aux oreilles des chiens.

La partie extérieure de l'oreille des chiens est quelquefois le siège d'un ulcère très-rebelle, qui, même en guérissant, laisse après lui des callosités qui se r'ouvrent au bout de quelques mois. Dans ce cas, il faut les détruire par l'usage des caustiques, ou, ce qui est encore plus sûr, les emporter avec le bistouri. Il survient aussi quelquefois un abcès dans l'intérieur de l'oreille, mais qui n'a rien de commun avec le chancre, quoiqu'on lui en donne le nom. Quant à l'hémorrhagie dont l'intérieur de l'oreille est éga-

lement susceptible, ce n'est qu'une simple modification de l'abcès dont on vient de parler, et non une affection particulière.

TREIZIÈME CLASSE.

Des tumeurs inflammatoires.

On distingue les tumeurs en deux espèces, les unes inflammatoires, et les autres sans inflammation. Parmi celles de la première espèce, le phlegmon est la plus commune.

Le phlegmon est une tumeur avec chaleur, tension et douleur. Lorsqu'il ne fait que de commencer, il faut le combattre par les différents moyens sur lesquels j'ai eu si souvent occasion de revenir, tels que la saignée, les purgatifs, les diurétiques et les répercussifs.

Dans l'inflammation phlegmoneuse, les vaisseaux sont distendus par le sang qui y séjourne, et se rompent, ou fournissent une lymphe coagulable, qui se colle autour de la partie enflammée, et se convertit ensuite en pus par l'effet de la chaleur. Si les moyens qu'on met alors en usage, procurent l'absorption de la lymphe que l'accroissement et la durée de la chaleur ont changée en pus, le phlegmon se termine par la voie la plus salutaire de toutes, par la résolution. Mais si le pus continue de se former, le kyste se distend de plus en plus, les vaisseaux lymphatiques le

repoussent vers la surface, et l'abcès est dit se porter en avant. Pour l'évacuer, on a coutume de pratiquer une ouverture à la peau, qui fournit une issue au pus; mais il faut, pour bien faire, que cette ouverture soit la plus déclive possible. En parlant des ulcères, nous avons décrit différents abcès qui, dans leur premier état, sont des tumeurs, parce que c'est ce même état qui les rend le plus fâcheux. De ce nombre sont la taupe, les fistules au garot, la morve, etc. . .

QUATORZIÈME CLASSE.

Des tumeurs dures.

Des cors.

Il y a des tumeurs qui sont produites par la foulure de la selle. Si elles sont accompagnées d'irritation, et que la pression continue, elles suppurent et incommodent le cheval pendant quelques semaines. Si, au contraire, elles sont indolentes et sans irritation, la lymphe coagulée se porte en dehors, et, n'étant point réabsorbée, forme ce qu'on appèle des cors.

Dès qu'on s'apperçoit de la foulure, il faut, pour en prévenir les suites, laisser le cheval dans un repos absolu. Si cela n'est pas possible, on fera du moins en sorte que la pression de la selle n'augmente pas la meurtrissure, sur laquelle on

appliquera une dissolution de saturne ou de sel ammoniac dans le vinaigre. Le cor étant formé, on se gardera bien de l'arracher. S'il est considérable et fort incommode, on y appliquera un vésicatoire; et si on ne peut pas en venir à bout autrement, on le disséquera avec précaution.

De l'anticœur ou avant-cœur.

C'est une espèce de tumeur qui se forme dans les tégumens de la poitrine ou de l'abdomen. Tous ceux de notre nation qui ont écrit sur la maréchallerie, ont décrit cette tumeur; mais il est probable que la plupart d'entre eux en ont parlé sans l'avoir vue. Elle est, dit-on, commune sur le continent; cela peut être. Ce qui est constant, c'est qu'elle est très-rare dans les îles britanniques.

Du lampas ou fève.

On remarque dans les jeunes chevaux un débordement de gencives supérieures, que l'on ne voit point aux vieux. Quand un jeune cheval ne peut pas manger, on examine sa bouche, et, parce qu'on ne la trouve pas faite comme celle des chevaux âgés, on attribue son dégoût à ce débordement. Voilà ce qu'on appèle avoir le lampas. Il peut arriver cependant que le palais se tuméfie en effet; mais, au lieu de brûler la

tumeur, il faut y appliquer de l'alun et du miel, et si ce moyen ne réussit pas, scarifier légèrement la partie tuméfiée.

Des meurtrissures.

Les meurtrissures sont des tumeurs produites par quelque coup, sans solution apparente de continuité, mais formées par l'extravasion du sang des petits vaisseaux qui se sont rompus. Lorsque le coup est léger, la partie se rétablit d'elle-même, le sang extravasé rentre dans la circulation, et la tumeur disparaît. Mais si le coup est violent, la partie est incapable de se rétablir sans secours, le sang extravasé devient une source d'irritation, qui amène la suppuration à sa suite. Un coup extrêmement violent détruit tout-à-fait la force tonique; d'où résulte bientôt la gangrène. Alors les parties vivantes font effort pour éloigner les parties mortes; ce qui ne peut qu'agrandir le mal.

Quelquefois le sang extravasé se coagule, au lieu de rentrer dans la circulation; dans ce cas, la partie reste constamment élargie. D'autres fois la lymphe elle-même se coagule et produit également une tumeur.

Le traitement doit varier suivant les circonstances. Il faut toujours chercher à rétablir la partie, en favorisant l'absorption des fluides ex-

travasés ; ce que l'on ne peut faire qu'en fortifiant cette même partie par des substances qu'on y applique extérieurement, telles que le sel ammoniac dissout dans le vinaigre, le vinaigre chaud, l'esprit-de-vin camphré, etc. Lorsque le sang conserve sa fluidité, il suffit de lui pratiquer une issue. S'il y a suppuration, on emploiera le traitement usité pour les abcès ordinaires. Dans les cas de gangrène, on se conduira comme il a été prescrit ci-devant. Si la tumeur dure, on stimulera les vaisseaux absorbants, par les mercuriaux, par les frictions, ou par les vésicatoires, et l'on aura recours au cautère actuel, si la dureté ne cède pas.

De la distension des muscles.

La distension violente qu'éprouvent les ligaments et les gaînes des tendons, est désignée parmi les maréchaux, sous le nom d'entorse. Elle n'est pas toujours l'effet de la trop grande extension d'une partie, comme ils le supposent. Elle reconnaît le plus souvent pour cause la lésion de quelques fibres et de quelques petits vaissseaux, laquelle occasionne de l'inflammation et de la douleur dans les parties musculaires. Lorsque la distension n'est pas répétée, les parties se rétablissent promptement dans leur premier état. C'est pourquoi un repos abso lu est

alors nécessaire, et suffit ordinairement pour opérer la guérison.

De la distension de l'épaule.

Ce qu'on nomme vulgairement entorse de l'épaule, n'est qu'une distension des muscles de cette partie, quoiqu'on puisse quelquefois l'attribuer à la violence faite aux ligaments de l'articulation de l'humerus avec l'omoplate. On conçoit aisément qu'une partie destinée à exercer des mouvements si variés et si étendus, et qui n'est appliquée à la poitrine que par ses propres muscles, doit être fort sujète à ce genre d'affection, et que cet accident arrive fréquemment aux muscles adducteurs, quand le cheval glisse ou fait un écart, et aux muscles suspenseurs, tels que le grand dentelé, lorsque le cheval fait des sauts. S'il boite, les maréchaux croient souvent que cela vient de l'épaule, tandis que d'autres parties en sont cause. Quand, dans un cheval vu de face, les muscles d'une épaule paraissent ruinés, il faut une expérience plus qu'ordinaire, même aux personnes intelligentes, pour croire que le mal n'est pas dans l'épaule elle-même, mais qu'il a son siège dans quelque autre partie qui, gênant les mouvements de ce membre, en paralyse les muscles qui semblent alors ruinés.

Cette affection commence toujours par une inflammation ; c'est pourquoi la saignée est nécessaire. Si l'inflammation est considérable, on fera usage des purgatifs et des autres moyens antiphlogistiques. On passera un séton au poitrail, on fera de fréquentes fomentations à l'épaule avec de l'eau chaude ; car un des meilleurs moyens de diminuer l'inflammation est d'augmenter l'action des artères exhalantes. Le repos absolu est indispensable. Un fer à patin secondera les mêmes vues. L'inflammation étant calmée, on s'occupera des moyens de relever la force tonique des parties. Pour y parvenir, on les bassinera avec de la lie de bierre, avec du vinaigre, du verjus, etc. Si la faiblesse continue, on emploiera les vésicatoires, et, pour dernière ressource, le feu.

Des efforts des tendons et des ligaments.

On donne vulgairement le nom d'entorse aux simples lésions des parties tendineuses et ligamenteuses des membres ; ce qui offre de grandes variétés à raison de la situation des parties lésées, et du degré de violence de la lésion. Les fausses idées qu'on s'est faites de ces prétendues entorses, ne pouvaient manquer d'influer sur le traitement. Si les tendons et les ligaments étaient élastiques, ils ne seraient point propres à exécuter leurs fonctions. La nature a donné aux

fibres musculaires la faculté de se relâcher et de se contracter; mais elle l'a refusée aux tendons, qui sont aux muscles ce que la corde est à l'arc. Les ligaments ont le même caractère. Ils ne sont que des moyens de connexion entre différentes parties; voilà pourquoi ils sont très-peu vasculaires, et sont doués d'un pouvoir vital très-borné. Il faut excepter les ligaments capsulaires et les gaînes des tendons, qui, pour opérer les sécrétions dont ils sont chargés, avaient besoin qu'une de leur surface fût vasculaire. Les maréchaux, sans s'inquiéter de ces distinctions, n'ont vu dans ces lésions que différents degrés de relâchement, auquel on pouvait remédier par des bandages. Ils n'ont pas senti que de pareilles applications n'étaient propres qu'à augmenter le dépôt de la lymphe coagulée, par conséquent à gêner les mouvements de la partie et à rendre l'animal boiteux pour le reste de sa vie. C'est sur ces parties non élastiques que porte spécialement la lésion des membres, et c'est parce qu'elles sont douées d'une puissance vitale très-bornée, que le traitement est si difficile, la guérison si lente, et le retour de la maladie si fréquent.

Cette espèce d'entorse n'est donc qu'un effort violent et extraordinaire, qui porte sur une partie privée d'élasticité et en dérange le tissu. L'accident est d'autant plus grave, que la partie n'est pas susceptible de dilatation; voilà pour-

quoi l'inflammation qui en est souvent la suite, est plus considérable qu'elle ne semblait devoir l'être dans une partie si peu vasculaire.

De la violence faite à la gaîne des tendons fléchisseurs.

Quand l'effet n'est pas très-violent, il n'affecte ordinairement que la gaîne des tendons; mais quand la violence est portée à un très-haut degré, elle affecte les tendons eux-mêmes. Cet accident peut avoir lieu pour le train de derrière comme pour celui de devant, et être occasionné par toute cause qui agit sur les parties au-delà de la résistance qu'elles peuvent opposer, comme une contraction soudaine et violente des muscles dans un faux pas. Ces parties étant incapables de s'étendre, leur tissu est dérangé, l'inflammation en est la suite et produit une tension et un gonflement, d'où résulte souvent l'épanchement d'un fluide qui est d'abord purement séreux, et susceptible d'être réabsorbé. Mais si la cause est répétée, ou si l'on emploie des topiques contraires, la lymphe se coagule entre les tendons et leurs gaînes, ne peut plus être rassemblée, et forme cet élargissement durable qu'on observe à la suite de ces accidents, et qui gênant les mouvements du cheval, le rend boiteux pour toujours.

Dans ces cas-là, il y a aussi une faiblesse permanente, mais que le cheval sent moins, lors-

qu'on l'a tenu pendant quelque temps en haleine, parce que l'action porte ailleurs son attention, et dissipe en outre une partie du dépôt qui gênait ses mouvements. C'est pourquoi il va mieux quand il a travaillé. Aussi quelques maréchaux ont-ils posé en maxime que le cheval qui a pris un effort, peut se guérir par l'exercice. Autant vaudrait dire qu'un soldat qui est estropié d'une jambe, n'a qu'à marcher sur celle qui lui reste, jusqu'à ce que l'autre soit rétablie. Ce qui a donné lieu à cette méprise, ou plutôt à cette opinion barbare, c'est que s'il se forme un amas de lymphe coagulée, sans que la force de la partie soit beaucoup altérée, une action vive peut stimuler les vaisseaux absorbants, et par-là dissiper cette lymphe; ce qui rend, en effet, plus libres les mouvements du cheval; mais comme le dépôt existe rarement sans une grande faiblesse, il y a peu de chevaux boiteux qui se guérissent par le travail.

Pour ne se pas tromper sur le traitement qui convient alors, il faut donc considérer cette affection comme une inflammation de la gaîne du tendon fléchisseur, qui produit ordinairement une plus grande détermination des humeurs dans cette partie; d'où résulte l'enflure qu'on y remarque, et la sensibilité dont elle devient susceptible. Ainsi on doit mettre en usage tous les moyens curatifs que nous avons si souvent recommandés pour les inflammations locales; tels

que la saignée, les cataplasmes faits avec quelque préparation de saturne, les fomentations, etc. L'inflammation étant dissipée, on réparera, s'il est possible, les forces de la partie, par le moyen des stimulants légers, tels que l'esprit-de-térébenthine, l'esprit-de-vin camphré, le vinaigre, le verjus, la lie de bierre, dont on imbibera une compresse qui entourera la jambe, et qu'on renouvèlera souvent. Si l'enflure ne disparaît pas, on emploiera le vésicatoire qu'on appèle diaphorétique, lequel sera composé d'une once de cantharides en poudre, infusée dans quatre onces d'esprit-de-vin ou d'esprit-de-térébenthine, dont on frottera la partie deux fois chaque jour. On peut employer un bas lacé en guise de bandage, qu'on ôtera la nuit, et qu'on remettra le matin. On favorisera l'accroissement du talon, en donnant plus d'épaisseur à la partie correspondante du fer. Si la tumeur s'obstine, on y appliquera le feu, qui formera, pour cette partie, un bandage permanent, propre à seconder l'absorption. Mais quand on appliquera le feu, on aura soin que ce soit en lignes presque perpendiculaires.

De la nerferrure.

On nomme Nerferrure un coup que le cheval se donne avec un des pieds de derrière, sur quelque partie des extrémités antérieures. Quand le

coup porte sur le tendon fléchisseur, il en résulte une inflammation semblable à celles dont nous avons déjà eu occasion de parler, et qui exige le même traitement.

De la rupture des ligaments suspenseurs.

On a coutume de regarder cette rupture comme une suite de la rupture des tendons fléchisseurs; mais ceux-ci sont rarement affectés. Le membre alors décèle la plus grande faiblesse. Le fanon touche presque à terre; cependant le cheval peut étendre le pied, lorsqu'il le lève, au lieu que cela est impossible lorsque ce sont les tendons fléchisseurs qui sont rompus.

On obtient très rarement une guérison complète. Mais si l'on a soin de prévenir les effets de l'inflammation, de soulever le membre, et particulièrement le talon, pour procurer le relâchement des parties, il pourra se former une substance intermédiaire, qui, unissant les portions divisées, rendra au membre l'exercice de quelques-unes de ses fonctions.

De la rupture des tendons fléchisseurs.

Cet accident, quoique très-rare, l'est moins que le précédent, avec lequel on l'a souvent confondu, et dont il ne diffère pas en effet sous le rapport du traitement. Mais, dans la rupture du

ligament suspenseur, c'est la flexion au-dessous du pâturon qui serait nécessaire, au lieu que dans la rupture des tendons, c'est la flexion de tout le coude, et depuis le coude en descendant, qui manque et qu'il faudrait rétablir ; ce que l'on ne peut faire qu'en suspendant l'animal. Il est probable que de cette manière il se guérirait.

Lafosse prétend qu'on ne doit pas tenter la guérison sans dessoler le cheval, et sans faire une ouverture à la sole charnue, pour donner issue à la partie distendue, qui doit tomber en pourriture, et qui devient toujours un corps étranger. Mais quand le cas s'est présenté, nous n'avons pas trouvé ce traitement nécessaire.

De l'effort de la hanche.

Les ligaments de l'articulation de la cuisse avec le bassin, peuvent se trouver dans un état violent, par l'effet du mouvement rotatoire de la cuisse, poussé au-delà de la portée naturelle. Mais le traitement doit être absolument le même que celui qui a été indiqué ci-devant pour les cas analogues.

De l'effort de la rotule.

Les muscles de la cuisse, ou les ligaments de la rotule peuvent être affectés de la même manière que ceux dont il est parlé dans l'article pré-

cédent. On distingue ces deux affections en ce qu'ici la jambe tourne au lieu de fléchir, et que dans l'effort de la hanche, le membre est entraîné d'une manière particulière. Pour le traitement, il est le même que celui des autres efforts ou entorses.

Des varices.

On nomme varice, une dilatation contre nature des tuniques des veines. Cet accident est rare dans le cheval, parce que ses veines superficielles sont relativement plus petites que celles de l'homme et moins sujètes à être comprimées. L'espèce de varice à laquelle le cheval est le plus exposé, est celle qu'on nomme éparvin de sang, lequel consiste dans la dilatation de la veine superficielle qui passe sur le côté antérieur du jarret. C'est improprement qu'on le range parmi les maladies; il n'est que l'effet d'une autre affection; car, s'il a lieu, c'est parce que cette veine étant située au-dessus des capsules muqueuses du jarret, celles-ci ne peuvent se dilater sans comprimer la veine, et sans mettre ainsi obstacle au cours du sang, ce qui nécessite la dilatation des tuniques de la veine. Ordinairement c'est à l'élargissement des capsules qu'il faut remédier; si cependant la dilatation de la veine devenait trop considérable, il serait nécessaire d'apposer une pression extérieure plus forte que celle des capsules.

La pression que je recommande doit être ménagée de manière que le jarret soit entouré, et que la partie affectée soit seule comprimée. On pourrait employer pour cela une compresse garnie de tubes élastiques, propres à exercer une pression permanente sans nuire à la liberté des mouvements. Si ce moyen ne réussit pas, on essayera d'emporter l'éparvin. Dans cette vue, on pratiquera deux ouvertures, l'une au-dessus et l'autre au-dessous de la tumeur ; on formera autant de ligatures ; après quoi on percera la tumeur pour faire écouler le sang qui causait la distension.

QUINZIÈME CLASSE.

Des tumeurs enkistées.

De la dilatation contre nature des capsules muqueuses, ou Molette.

Les tendons des muscles près des jointures ont des dépendances qu'on nomme capsules muqueuses ; ces capsules sont des espèces de sacs membraneux et vasculaires remplis d'un mucus destiné à faciliter les mouvements de la partie. Elles sont distribuées autour de toutes les jointures ; mais il y en a quelques-unes qui nous sont plus connues que les autres. Celles qui sont situées entre les tendons fléchisseurs, près des pâ-

turons, soit de devant, soit de derrière, sont très-proéminentes lorsqu'elles se dilatent; ce qui arrive souvent. Il en est de même de celles qui se trouvent à la partie antérieure et sur les côtés du jarret. Il y a sympathie entre elles et les parties qui les mettent en action pour la sécrétion de la synovie qui leur est nécessaire. Voilà pourquoi l'exertion de ces mêmes parties ne peut augmenter, sans augmenter proportionnellement la sécrétion du mucus; car l'extension augmentée, occasionne une plus grande détermination du sang, qui fournit la matière de cette sécrétion. C'est ainsi que la molette est presque toujours la suite de la fatigue et des efforts du boulet.

Tant que la molette reste petite, elle est sans conséquence; mais lorsqu'elle prend beaucoup de volume, elle devient préjudiciable, à cause de l'inégale pression qu'elle occasionne. Cette pression stimulant les parties, attire une plus grande quantité de lymphe coagulable qui en gêne les mouvements, et cela d'autant plus qu'elle dégénère souvent en une espèce de concrétion.

Il faut se proposer trois choses dans la cure de la molette; de réparer l'altération morbifique qu'elle peut avoir occasionnée, de faire cesser la distension et d'en prévenir le retour. Les stimulants extérieurs sont les moyens les plus propres à dissiper les dépôts de lymphe coagulée; ainsi on peut les employer d'abord pour résoudre

les humeurs contenues dans la molette; le vésicatoire diaphorétique, dont nous avons déjà plusieurs fois recommandé l'usage, sera ici très-convenable. Mais pour procurer l'absorption de l'humeur, dont l'accumulation forme la molette, il n'y a pas de méthode plus sûre et plus efficace que la pression, qu'on emploiera en forme de bandage, avec une compresse placée immédiatement sur la tumeur.

De la varice.

Ce n'est autre chose que la dilatation de la capsule muqueuse située sur le côté intérieur du jarret, laquelle occasionne ordinairement l'élargissement de la veine qui forme la varice ou l'éparvin de sang.

Du vessigon.

C'est le nom que les maréchaux donnent à la dilatation des capsules, situées à la partie supérieure et postérieure du jarret, entre les tendons du grand fléchisseur du pied et ceux des muscles jumeaux. Il est rare qu'elle rende le cheval boiteux.

Le traitement de cette affection et de celle qui précède, doit être le même que celui de la molette.

Du capelet ou jarret coiffé (capped hock).

Le capelet ou passe-campagne est une grosseur produite par l'humeur capsulaire qui environne l'insertion du tendon des muscles jumeaux à la pointe du jarret. Comme il n'attaque que la peau et ses tissus, il gêne rarement le mouvement.

Le traitement est aussi le même que celui de la molette.

De la loupe au coude.

Le coude est quelquefois sujet à des tumeurs de ce genre, lorsque le cheval se couche en vache, c'est-à-dire, de manière que le coude appuie sur l'éponge de dedans.

Le traitement ne diffère point de celui des autres tumeurs ci-dessus.

SEIZIÈME CLASSE.

Des fractures et des luxations.

On fait rarement attention aux fractures du cheval. Quand il en éprouve, on l'abandonne à sa destinée, ou bien on le tue, à cause de la difficulté du traitement, ou de l'incertitude des avantages qu'on trouverait à le guérir. Il y a cependant beaucoup de cas où l'attention aux os

fracturés satisferait amplement le praticien, et indemniserait le propriétaire bien au-delà de ce qu'il aurait pu lui en coûter.

La nature répare les os fracturés de la même manière que les parties molles, c'est-à-dire, par l'inflammation. Quand un os est cassé et qu'il n'y a pas de blessure, la fracture est dite simple, pour la distinguer de celle qui est accompagnée d'une blessure extérieure que l'on nomme fracture composée.

Dans la fracture simple, la lymphe coagulable passe de l'extrémité de l'os par les vaisseaux qui lui sont propres, et dépose la matière osseuse, laquelle acquérant de la consistance, unit les extrémités des os fracturés, et prend le nom de calus. Mais, dans la fracture composée, la lymphe s'échappe au dehors, et l'union ne peut s'opérer que par le moyen de la suppuration et de la granulation. Les vaisseaux qui s'étendent dans l'intervalle des extrémités fracturées, y déposent également la matière osseuse. Ainsi, le résultat est à-peu-près le même dans l'une et l'autre espèce de fracture; toute la différence est dans le procédé qui est plus ou moins long. Il est plus lent dans la fracture composée.

De la fracture du crâne.

Cet accident peut être occasionné par toute espèce de coups violents à la tête. Le plus sou-

vent il est produit par un coup de pied d'un autre cheval. La première chose à faire, dans ce cas-là, c'est de s'assurer de l'état du crâne, et de la nature de l'offense qu'il a reçue. S'il paraît quelque dépression dans une partie de cette boîte osseuse, si l'on a même quelque doute à cet égard, il faut, au moyen de deux incisions cruciales, écarter le péricrâne, et mettre les os à découvert ; alors on ôtera les portions détachées et flottantes, et on relèvera, avec un instrument, celles qui se trouveront enfoncées. On replacera ensuite le péricrâne, auquel on fera quelques points de suture ; mais on aura grand soin de ne pas fermer entièrement la plaie. On n'y appliquera rien d'irritant, et l'on se contentera de la préserver du contact de l'air extérieur. S'il n'y a pas eu une grande perte de sang, lors de l'accident, il faudra en tirer de la veine jugulaire, pour éviter le vertigo.

De la fracture de l'arcade zigomatique.

Cette apophyse osseuse est sujète à être fracturée par des coups de pied ou autres. Les portions fracturées peuvent gêner les mouvements de la mâchoire, et par-là faire mourir de faim l'animal. Pour y obvier, les portions de l'os fracturé ne peuvent pas être remises en place sans ouvrir la peau ; il serait prudent d'y pratiquer une ouverture, et d'enlever les parties

détachées de l'os. Car, si la lymphe coagulée y formait un dépôt considérable, elle gênerait nécessairement les mouvements des apophyses coronoïdes et condiloïdes.

De la fracture des os du nez.

La brutalité des gens d'écurie donne souvent lieu à cet accident, qui reconnaît aussi quelquefois pour cause les coups de pied des autres chevaux. Sur le continent, il est souvent l'effet des coups de sabre ; j'ai été à portée d'en faire la remarque. Lorsque cela arrive, il faut remettre, autant que possible, les os dans leur situation naturelle, et préserver exactement la blessure de toute communication avec l'air extérieur. Mais il est besoin d'une attention plus qu'ordinaire pour opérer une cure très-prompte, sans quoi la morve est à craindre.

De la fracture des côtes.

Les maréchaux ont la mauvaise habitude de frapper les chevaux avec leur marteau à ferrer ; j'ai été plus d'une fois témoin des effets de leur brutale impatience. Les charetiers font de même avec leur fouet. Il y a beaucoup d'autres causes accidentelles de la fracture des côtes. Si l'extrémité fracturée pénètre dans la cavité de la poitrine, et blesse les poumons, il est fort à craindre que l'air ne s'insinue dans le tissu cellu-

laire, et ne produise un emphysème. Le traitement alors consiste à appliquer un bandage, qui préviène l'infiltration de l'air, et retiène extérieurement la côte en place, jusqu'à ce que l'action des poumons puisse l'y retenir intérieurement.

De la fracture des extrémités.

Lorsque les gros os des extrémités ont été fracturés, on tue ordinairement les chevaux, soit parce qu'on regarde le mal comme irréparable, soit parce qu'on ne voit pas bien ce qu'on gagnerait à le réparer. Mais non seulement plusieurs de ces accidents sont remédiables, comme l'atteste l'expérience, il est sûr encore qu'un cheval peut, après cela, rendre des services, et même être un animal de prix. Ainsi il est de notre intérêt de le soigner à tout évènement.

La fracture du bras serait probablement difficile à réparer. Celle de l'avant-bras offre moins de difficulté et permet l'usage de l'écharpe et des éclisses. La nature toute seule opère quelquefois la guérison du canon fracturé. La mécanique, d'ailleurs, peut être alors d'un grand secours. On trouve dans le traité de maréchallerie, par Brount, la description d'une machine très-ingénieuse en ce genre, avec une planche qui la représente. La fracture du pâturon et celle de l'os coronaire comportent aussi

l'usage du bandage, mais donnent souvent lieu à la formation d'une ankylose. Dans ces cas, on est libre de se servir de l'écharpe, si on le juge à propos.

La fracture de la cuisse est incurable; celle du tibia laisse quelque espérance; celle du canon de derrière est très-remédiable, mais exige absolument l'usage de l'écharpe.

De la luxation des jointures.

La nature a tellement veillé à la conservation des jointures, par la grande force des ligaments et des muscles dont elle les a pourvues, que la luxation y est extrêmement rare. Lorsqu'elle a lieu, la contre-extension est le seul moyen qu'on puisse employer pour replacer les os. Mais la force immense des muscles du cheval me fait croire qu'il n'y a point encore eu d'exemple d'une pareille réduction.

DIX-HUITIÈME CLASSE.

Les maladies des os.

De la carie ou mortification.

Les os sont sujets à l'inflammation qui se termine comme celle des parties molles, par la résolution, par la suppuration ou par la gangrène.

La puissance vitale des parties est proportionnée à leur vascularité en général. Ainsi, les os contenant peu de sang, sont doués d'une puissance vitale très-bornée. C'est pourquoi leur action, soit ensanté, soit en maladie, est très-lente. Ils ne deviènent pas aisément malades; mais, par la même raison, quand ils le sont une fois, ils se rétablissent très-difficilement. La privation des moyens de subsistance peut aussi occasionner la gangrène des os. Ainsi, comme ils ne reçoivent leur nourriture que du périoste, celui-ci étant détruit ou enlevé, l'os doit nécessairement périr.

De l'exfoliation.

Lorsqu'un os est gangrené, le procédé par lequel une portion ou feuillet s'en sépare, se nomme exfoliation. Ce procédé est secondé par les vaisseaux absorbants de l'os vivant avec lequel l'os mort est en contact. Le dernier est un stimulus pour ces vaisseaux qui éloignent le vivant, comme pour laisser le mort s'unir avec le mort. Par ce moyen, la portion gâtée ne tenant plus à la portion saine, se détache, ou, pour parler le langage reçu, s'exfolie. Voilà pourquoi, lorsqu'un os est carié, il faut en favoriser l'exfoliation par tous les moyens qui peuvent stimuler les vaisseaux absorbants de la portion vivante. Quelquefois le manque de force vitale étend la carie. Pour en empêcher les pro-

grès, il faut exciter l'action de l'os vivant par les stimulants les plus énergiques, tels que l'huile de térébenthine, la teinture de myrrhe et d'aloès, l'eau-de-vie, ou quelques autres spiritueux. Mais le mode le plus efficace est le cautère actuel, appliqué sous la forme de petites pointes tout autour du bord extérieur de la partie gangrenée.

De l'exostose.

Les maréchaux ont multiplié les noms pour désigner les tumeurs osseuses des chevaux; mais elles ont un caractère générique, et la plupart ont une cause prochaine qui leur est commune, c'est l'inflammation. Les jeunes chevaux sont plus sujets à certaines exostoses. Il y en a d'autres qu'on trouve plus souvent chez les vieux chevaux. Quelques-uns semblent se former à tout âge indistinctement. Le sur-os, l'éparvin osseux, la courbe, sont très-communs chez les jeunes chevaux, tandis que l'ankylose, l'absorption des cartilages latéraux et les sur-dents sont plus fréquents chez les vieux.

Dans les jeunes animaux, les vaisseaux destinés à l'entretien des os sont dans un état continuel de dilatation, parce qu'ils ont non seulement à remplacer ce qui a été absorbé, mais encore à fournir ce qui est nécessaire pour l'accroissement et la consistance de la machine.

Ces vaisseaux sont par conséquent plus sujets que les autres à être distendus à la moindre exertion. Plus faibles, ils sont plus exposés à l'inflammation, d'où résulte le dépôt de la matière osseuse. Ce dépôt se forme ordinairement dans les parties qui se trouvent le plus souvent dans le cas d'être comprimées comme celles qui sont situées sur le côté interne du canon ou jambe de devant, et sur le côté interne du jarret de derrière. Dans les premières, le dépôt peut être occasionné par des coups du pied opposé, ou parce que le cheval reste à l'écurie sur un plan trop incliné, et par quelques autres causes. Dans les dernières, le dépôt peut venir de ce que les bords extérieurs du fer s'élèvent trop. Dans ce cas, une plus grande proportion du poids porte sur le petit os interne du métacarpe, et l'expose au danger de la luxation. C'est pourquoi la nature fournit une matière osseuse pour consolider son union avec le grand os du métacarpe ou canon. Delà cette tumeur osseuse, qui prend le nom de sur-os, quand elle se forme sur les os du tarse, et celui d'éparvin osseux, lorsqu'elle a son siège sur le jarret.

La pression causée par la dilatation des ligaments ou des tendons, à la suite des affections inflammatoires, donne aussi naissance à l'exostose. Lorsque quelques ligaments ou gaînes de tendons ont été dans un état d'inflammation, ou de distension contre nature, ils restent constam-

ment épaissis, et exercent sur les os une pression qui, à la longue, modifie l'action des vaisseaux absorbants, et déplace les os en partie. Il en résulte un plus grand dépôt de matière osseuse, pour réparer cette perte; mais l'emploi de cette matière n'est point régulier; c'est pourquoi il occasionne une exostose. Il ne faut cependant pas oublier que l'épaississement des ligaments est quelquefois lui-même l'effet d'une exostose antérieure, qui, par sa surface raboteuse, a produit une irritation morbifique.

Cette espèce d'exostose, plus commune chez les vieux chevaux, semble être plutôt le produit de la sympathie que celui de l'inflammation. Les vaisseaux absorbants, dans les derniers périodes de la vie, agissent plus fortement que les artères qui fournissent la matière du dépôt osseux. Delà la pression, et peut-être un sentiment de faiblesse les doit stimuler à relever les cartilages des parties qui sont le plus exposées aux effets de la pression et de l'exertion musculaire, comme ceux des articulations des vertèbres, ceux des parties latérales du pied et quelques autres; ce qui nécessite le dépôt d'une matière plus solide pour réparer les pertes qu'ils ont éprouvées; voilà pourquoi cette matière prend souvent la forme osseuse, au lieu de la forme cartilagineuse. D'où il suit que le terme d'ossifié, vulgairement employé au sujet des cartilages, est un terme très-impropre. Un cartilage ne peut jamais se

changer en os ; il peut faire place à un os, mais pour cela, il faut qu'il soit lui-même absorbé auparavant. Que ce procédé ressemble à celui de la sympathie, c'est ce qui est encore mieux prouvé par ce qui arrive lorsque les cartilages ne sont pas absorbés, et que la matière osseuse est déposée à leur surface, comme on l'observe quelquefois. C'est par l'effet de la même sympathie que l'ossification a lieu dans d'autres parties, telles que les grosses artères, la trachée, les parties internes de quelques glandes, au moyen desquelles la nature cherche à renouveler la constitution, en consolidant toute la masse du corps, afin qu'elle puisse en quelque sorte lutter contre la ruine universelle et inévitable qui la menace.

La cure de l'exostose doit consister, ou à faire cesser la disposition à former des dépôts osseux, ou à éloigner les dépôts déjà formés. Quant aux moyens de parvenir à ce double but, ils trouveront leur place aux articles des maladies particulières qui dépendent de cette cause.

Du sur-os.

C'est le nom que les maréchaux donnent à une espèce d'exostose, située sur quelque partie des os du carpe ou du métacarpe, ou, selon d'autres, sur quelque partie du genou ou du canon. Quand l'exostose est sur le genou, et formée par quelques os du carpe, elle prend le nom d'osselet parmi les maréchaux. Si elle est d'une

forme oblongue, et située entre le tendon et l'os du canon, elle se nomme fusée ; mais lorsqu'elle occupe la partie supérieure de la jambe ou du canon, elle est généralement désignée sous le nom de sur-os. Les exostoses du genou sont moins communes, et paraissent être l'effet de quelque violence extérieure, comme d'une blessure à la cavité de la jointure, ou des coups que le cheval se donne en tombant, surtout lorsqu'ils sont souvent répétés. Ces sortes d'exostoses ont coutume de rendre l'animal à-peu-près inutile. Les sur-os sont très-communs et se trouvent plus fréquemment chez les jeunes chevaux que chez les vieux ; par les raisons indiquées plus haut. Ces parties étant pourvues de vaisseaux plus larges dans les jeunes chevaux, le dépôt de la matière osseuse doit excéder l'absorption, et donner plus souvent lieu à un accroissement contre nature, accroissement facilement déterminé par tout ce qui peut occasionner l'inflammation des parties où les sur-os ont ordinairement leur siège.

Les sur-os peuvent être accompagnés de douleurs ; c'est pourquoi ils font quelquefois boiter le cheval, même lorsqu'ils ne gênent ni tendon ni ligament ; car, indépendamment de la sensibilité de l'os lui-même, dans l'état inflammatoire, le périoste n'étant point élastique et susceptible de céder, doit se trouver distendu, et quoique sa sensibilité soit naturellement très-

faible, elle cesse de l'être dans ces circonstances, et devient une source de douleurs très-vives pour l'animal tant que la tumeur subsiste. Cependant l'inflammation n'étant pas très-aiguë, et le dépôt se formant lentement, le périoste peut se prêter à la distension, et s'y faire en quelque sorte, principalement lorsque le sur-os n'est pas situé sous un tendon; dans ce cas, il n'occasionne qu'une légère incommodité, un mal-aise supportable, et fait rarement boiter; mais s'il intéresse le mouvement d'un tendon, ou un ligament essentiel, on conçoit aisément qu'il doit non-seulement causer de la douleur, mais encore rendre boiteux, et par conséquent être très-nuisible; car un ligament fortement comprimé, finit par perdre sa souplesse, et un tendon trop gêné par un sur-os, ne peut manquer de s'enflammer dans la partie vasculaire de la gaîne; d'où résultera une plus grande sécrétion de lymphe coagulable entre le tendon et la gaîne, par conséquent difficulté dans les mouvements.

Le succès du traitement dépend beaucoup de la promptitude avec laquelle on attaque le mal dès qu'il se déclare. Car, lorsqu'on donne à la matière déposée le temps de se durcir, elle devient comme une partie de l'organe même, et résiste bien plus à l'action des vaisseaux absorbants. Lorsque le sur-os est invétéré, les ligaments qui l'entourent ont tant d'épaisseur, qu'il est presque impossible de stimuler les

vaisseaux qui sont dessous, et c'est probablement dans quelque cas de cette espèce que le traitement employé par les anciens maréchaux réussissait quelquefois. Car en frappant la partie avec le marteau, ils excitaient une inflammation non seulement dans les ligaments épaissis, mais encore dans la texture même de l'os situé dessous. Les vésicatoires qu'ils appliquaient ensuite facilitaient l'absorption du sur-os. Les vésicatoires sont en effet très-convenables, comme propres à stimuler à-la-fois les ligaments et les lymphatiques.

Les anciens maréchaux avaient un autre usage qui leur réussissait aussi quelquefois, mais plus souvent rendait le cheval boiteux pour le reste de la vie. C'était d'enlever le sur-os avec le ciseau et le maillet. Lorsque la tumeur est très-proéminente, on pourrait la mettre à nud, et l'emporter avec une scie très-fine.

Mais comme cette opération n'est praticable que dans certains cas particuliers, les vésicatoires sont le mode de traitement le plus général et le plus convenable, pourvu qu'on ne les applique qu'après avoir fortement frictionné la partie avec quelque substance un peu rude, pour en évoquer tous les pouvoirs. Peut-être serait-il utile d'employer quelque préparation mercurielle pendant huit ou dix jours; après avoir frotté chaque nuit le sur-os avec une demi-once d'onguent mercuriel, on ferait les frictions sèches

qui seraient immédiatement suivies de l'application d'un vésicatoire actif, tel que celui-ci :

Prenez sublimé corrosif, un scrupule; mouches cantharides et térébenthine de Venise, de chaque, une demi-once; saindoux, quatre onces : mêlez bien le tout.

Lorsque ce vésicatoire a été appliqué, et que les parties sont presque guéries, on peut le répéter, en évitant le degré d'irritation, capable de faire tomber le poil. S'il est impossible de soumettre le cheval à un traitement régulier, parce qu'on a besoin de son travail, on emploiera un vésicatoire liquide ou, comme on l'appèle, diaphorétique, tel que le suivant :

Prenez mouches cantharides en poudre, une once; sublimé corrosif, dix grains; térébenthine de Venise, une demi-once; esprit-de-térébenthine, quatre onces. Mêlez et frottez légèrement la partie, la nuit et le matin, jusqu'à ce qu'il s'y forme une espèce de suintement.

Si aucun de ces moyens ne réussit, employez le feu; après quoi vous appliquerez un vésicatoire, en évitant toute irritation trop forte.

De l'éparvin osseux.

C'est une exostose de quelques-uns des os qui entrent dans la formation du jarret, ou de quelque partie des os du métatarse. La stimula-

tion de cet éparvin n'est pas déterminée. Il occupe le plus souvent la partie supérieure du petit os interne du métacarpe, ou quelques-uns des os cunéiformes sur la partie intérieure du jarret. Dans le premier cas, il est souvent occasionné par l'usage des crampons; il est souvent aussi l'effet de la difformité naturelle des chevaux qui ont le jarret du chat, de la vache, ou en faucille, comme on dit. Mais ces défauts produisent plus communément un éparvin sur le côté intérieur du jarret. L'union des petits os qui le composent en détruit l'élasticité, et rend l'animal boiteux, lorsque l'éparvin a lieu. Outre cela, il intéresse, comme nous l'avons dit, les ligaments et souvent le petit tendon fléchisseur; ce qui fait une seconde source de douleur et de gêne dans les mouvements.

Il faut avoir examiné attentivement l'état de ces parties après la mort du cheval, pour savoir à quel degré d'épaisseur parviènent les ligaments aussi bien que les os, lorsque l'éparvin subsiste pendant quelque temps. Il paraît être quelquefois l'effet de l'exostose; souvent aussi il paraît être la suite de la dilatation des ligaments, produite par un effort; ce qui doit faire sentir la nécessité de prévenir de bonne heure l'inflammation, par un repos absolu et par un traitement antiphlogistique, afin d'empêcher l'épaississement des ligaments, et d'éloigner, par-là, une des causes de l'éparvin osseux. Car nous avons

déjà remarqué que les ligaments, lorsqu'ils ont pris beaucoup d'épaisseur, nuisent à l'absorption de la matière osseuse, qui est déposée dessous. Le traitement général de l'éparvin osseux ne diffère point de celui du sur-os.

De la courbe.

On a coutume de la ranger parmi les excroissances osseuses; mais elle n'affecte pas seulement les os; elle affecte encore, et même plus souvent, si je ne me trompe, les ligaments. Elle doit son origine à un effort qui a produit une inflammation, suivie d'une lymphe coagulable, qui s'est durcie à la longue. La courbe occupe la partie postérieure du jarret, un peu au-dessous de la pointe. Ainsi, quand elle affecte un os, ce ne peut être que celui du jarret. Cette affection peut être primitive et produire l'endurcissement des ligaments, ou secondaire et occasionnée par la pression des ligaments devenus plus épais. Mais comme, dans l'un et l'autre cas, les ligaments qui couvrent l'os sont affectés, il faut mettre en usage les moyens les plus actifs. C'est pourquoi il est prudent d'appliquer un ou deux vésicatoires fortement stimulants, et le cautère actuel, quand la partie sera guérie.

De la forme.

C'est une exostose du petit os du pâturon,

qui produit une tumeur dure autour de l'os coronaire, et que l'on confond souvent avec un dépôt osseux établi sur les ligaments latéraux ou à leur place. Dans ces deux cas, la pression qu'elle exerce sur les ligaments, fait ordinairement boiter. Le traitement est absolument le même que celui des autres exostoses.

De l'ankylose.

Une jointure roide est en général l'effet d'une exostose, dans laquelle la matière osseuse, fournie par les extrémités de deux os articulaires, se confond en une seule masse. Ainsi, on peut regarder l'ankylose comme la soudure de deux os, par le suc osseux qui a passé de l'un à l'autre, et qui, en acquérant de la solidité, a formé une seule et même pièce de deux qui étaient séparées auparavant. Elle peut être produite par tout ce qui est capable d'irriter la cavité d'une jointure, comme l'extravasion d'une synovie trop fluide, une piqûre faite à l'articulation ou autre injure.

Le traitement doit être prophilactique, et, comme tel, exige l'usage des vésicatoires et du cautère actuel. Si l'on attend que l'ankylose soit formée, les remèdes viènent trop tard, ou plutôt il n'en existe aucun qui puisse réparer le mal.

DIX-HUITIÈME CLASSE.

Des maladies de l'œil.

De l'inflammation de cet organe.

Il est à remarquer que quoique les maladies de l'œil humain soient au nombre de plus de cent, selon certains pathologistes, il n'y en a guère qu'une qui attaque le cheval, mais qui, par son opiniâtreté et par ses mauvais effets, peut équivaloir à toutes celles qui attaquent l'œil de l'homme; je veux parler de l'ophtalmie des membranes, ou inflammation des tuniques de l'œil, nommée par les maréchaux *cécité lunaire* ou lunatique. L'ophtalmie du tarse ne se trouve pas dans le catalogue des maladies du cheval. L'ophtalmie des membranes est une inflammation spécifique et constitutionnelle de l'œil, et comme telle, ne peut probablement être guérie sans une altération complète du tempérament. Le professeur actuel du collège vétérinaire est l'homme de ce royaume et peut-être du monde entier, qui a le plus profondément étudié ce sujet; cependant le résultat de ses savantes recherches a été de le convaincre de l'opiniâtreté de cette maladie et de sa fatalité pour l'organe qu'elle affecte.

Il est étonnant de voir combien les anciens écrivains étaient peu au fait de cette maladie, et

combien quelques-uns d'entre les modernes ont peu à se louer de leurs découvertes à cet égard. Un accroissement de la membrane clignotante, qui est seulement le produit de cette maladie, a été communément regardé jusqu'ici comme ce qui l'occasionnait, ou du moins comme ce qui l'augmentait; en conséquence, on nous a gravement conseillé de l'enlever. Un auteur très-populaire, qui a donné onze éditions d'un ouvrage, dans lequel se trouve un chapitre sur les maladies d'une partie qui n'existe pas dans le cheval (*la vessie du fiel*), ne nous cause point de surprise, lorsqu'il décrit cette défense naturelle comme un élargissement contre nature du coin de l'œil, devenu ferme comme la cornée transparente. Les écrivains du continent ne paraissent pas mieux instruits là-dessus que les nôtres. Ils décrivent la plupart des affections de l'œil du cheval d'après les traités de la pathologie humaine, et ont introduit quantité de maladies dont le cheval paraît être exempt.

Une autre erreur relative à cette affection, a été de ne la pas considérer comme spécifique, et de la prendre, au contraire, pour l'effet d'un accident, pour une simple inflammation, vu que les affections inflammatoires, suite de quelque violence extérieure, produisent rarement de mauvais effets, et sont d'ailleurs très-faciles à combattre.

On n'aura pas de peine à croire que la pratique

s'est ressentie des vices de la théorie. Les maréchaux et les gens d'écurie, persuadés que l'opacité était causée par une pellicule membraneuse, distinguée de celles de l'œil, et étrangère à cet organe, ont dû, pour être conséquents, mettre en œuvre les substances qu'ils croyaient propres à la consumer. Mais, lors même que ces substances produisaient de bons effets, c'était comme stimulus appliqué aux vaisseaux absorbants et les déterminant à faire disparaître la lymphe coagulée qui obstruait la transparence de la cornée.

Les symptômes de la maladie sont bien connus de ceux qui ont l'habitude de voir des chevaux. Souvent ils se manifestent tout-à-coup. Les paupières sont gonflées et presque fermées ; la membrane clignotante est à moitié étendue sur la surface de l'œil ; les larmes coulent le long de la face ; les yeux supportent difficilement la lumière, sont rouges, appesantis ; mais lorsqu'il n'y a pas augmentation dans la sécrétion des larmes, comme cela arrive quelquefois, l'œil est plutôt jaune que rouge. Si les progrès de l'affection sont lents, tous les symptômes ont moins d'intensité. Il faut y regarder de près, pour découvrir la maladie ; dans ce cas, l'œil paraît trouble. Lorsque l'inflammation est vive, les vaisseaux qui entourent la cornée opaque, sont pleins d'un sang de couleur foncée, et même quelques-uns de ceux qui appartiènent à la circonférence de la cornée transparente. Dans tous les états de la maladie,

l'œil paraît terne ; car ce que l'on nomme la partie non-colorée du sang, n'est pas un fluide strictement dénué de couleur. Comme il circule dans des tubes extrêmement minces, il paraît être d'une transparence parfaite. Mais si les vaisseaux sont distendus, et que les colonnes formées par les parties blanches du sang soient plus considérables, ces tubes perdent leur transparence, et donnent une apparence terne à la cornée. Quelquefois il y a non seulement diminution de transparence, mais opacité complète, produite par le dépôt de la lymphe coagulée. Ce changement survient souvent avec une étonnante rapidité, et disparaît de même. Je l'ai vu cesser en moins de vingt-quatre heures, tandis que les stimulants extérieurs ne dissipent quelquefois l'opacité de l'œil humain qu'au bout de plusieurs semaines. M. Coleman attribue cette différence à la lymphe coagulable, qui, dans l'œil de l'homme, est extravasée, et qui, dans celui du cheval, ne l'est pas.

La cornée transparente de l'homme n'est que très-peu affectée dans cette maladie, au lieu que celle du cheval est toujours enflammée, et même fortement pour l'ordinaire. Dans l'homme cette maladie attaque les deux yeux à-la-fois ; dans le cheval, au contraire, elle n'en attaque qu'un le plus souvent ; mais rarement s'y fixe-t-elle ; la plupart du temps elle passe à l'autre, laissant le premier dans un état à-peu-près naturel ; c'est ce

qui a engagé M. Coleman à la considérer comme une affection spécifique goutteuse. La même instabilité du siège de la maladie a donné lieu à la coutume barbare de crever un des yeux pour conserver l'autre. On prétend aussi que l'espèce qui est accompagnée de larmes, attaque ordinairement les deux yeux ; je l'ai vue cependant plus d'une fois bornée à un seul. Le cheval atteint de cette maladie, sue rarement ; et, lorsque cela arrive, il a la peau froide et gluante.

L'attaque ainsi formée et parvenue à son plus haut période, exige un traitement méthodique. Quelquefois cependant la maladie cesse d'elle-même sans les secours de l'art ; mais l'œil ne recouvre jamais parfaitement sa première transparence. En l'examinant de près, on apperçoit une petite tache opaque dans l'œil enflammé, et la cornée de ce dernier ne paraît jamais aussi nette que celle de l'œil que la maladie a épargné. Que l'un ou l'autre, ou que tous les deux ayent recouvré la santé, une observation constante, c'est qu'ils ne restent pas long-temps sains, et qu'à la moindre occasion, la maladie se reproduit avec sa première violence et ses premiers symptômes. Mais les périodes de ce retour sont indéterminées ; la situation, la saison particulière et le mois n'y font rien. Chaque fois que ces attaques sont répétées, elles laissent l'œil moins transparent qu'auparavant ; les taches internes acquièrent un nouveau degré d'opacité.

A la fin, l'inflammation paraît gagner le crystallin, dont le centre devient opaque. L'opacité s'étend ensuite progressivement, et forme à la fin cette maladie qu'on nomme cataracte, par où la plupart de ces inflammations se terminent. Il est à remarquer que le crystallin ayant une fois commencé à devenir opaque, ou étant une fois en train de former la cataracte, l'inflammation abandonne entièrement les membranes de l'œil, et n'y revient plus.

M. Coleman suppose que la cause éloignée de cette affection n'est autre chose que la pléthore qui a lieu dans le cheval, parvenu à l'âge adulte, c'est-à-dire, à cette période où l'animal a pris tout son accroissement, période où il est le plus sujet à la maladie en général. Jusques-là le sang avait fourni tout ensemble à l'entretien et à l'accroissement du corps; mais, à cette époque, il ne sert plus qu'à entretenir des organes tout formés. Il doit donc y avoir une surabondance de ce fluide dans les canaux de la circulation. A cette époque aussi, le système artériel est dans un état d'accroissement général, et par-conséquent exposé à la distension. Mais il reste à expliquer pourquoi les yeux sont alors plus particulièrement attaqués. En admettant la pléthore, comme cause éloignée de la maladie, on peut supposer que la cause occasionnelle réside dans les émanations stimulantes des écuries trop chaudes, dans l'exertion à laquelle le cheval

est soumis quand on le dresse, dans les travaux trop rudes qu'on en exige d'abord, et qui déterminent une plus grande quantité de sang à la tête; dans les écuries obscures, qui sont alors presque nouvelles pour l'animal, et qui lui affaiblissent les yeux. Quantité d'autres circonstances peuvent concourir à rendre ces organes plus susceptibles de maladie. Mais quoique la pléthore générale y contribue probablement, cependant elle n'est pas tellement propre à l'âge adulte, qu'elle puisse suffire à l'explication de tous les cas. Il paraît qu'il y a une disposition constitutionnelle, dépendante de quelque particularité du système, et que cette disposition est plus grande à cette époque de la vie qu'à toute autre. Il est vraisemblable qu'une connaissance plus approfondie des fonctions animales et de l'anatomie de la tête, nous mettra, avec le temps, à portée de découvrir à quoi tient cette disposition. La cause occasionnelle de la maladie peut être aussi expliquée. Une plus grande détermination du sang à la tête doit être l'effet de l'exertion à laquelle le jeune cheval est exposé, lorsqu'il commence à être assujéti à un exercice actif et pénible, lequel, vu le défaut d'habitude, doit particulièrement affaiblir et distendre les organes qui, par quelque particularité dans leur structure, ont une forte tendance à certaines affections morbifiques. Les vapeurs âcres d'une écurie trop chaude peuvent faire une impression vive

sur un jeune cheval, accoutumé à respirer l'air frais et libre d'une grange et d'un enclos, et mettre facilement en jeu cette disposition. Il est probable que cette cause est même celle de toutes qui a le plus d'influence.

Cette maladie étant tout à-la-fois constitutionnelle et spécifique, il faut changer entièrement la constitution, et détruire l'action spécifique elle-même, pour opérer une cure parfaite. Il ne paraît pas si difficile d'éloigner la cause immédiate de la maladie, que d'en prévenir le retour, qui a presque toujours lieu et qui le plus souvent dégénère en cataracte. Il n'y a point de moyens curatifs que M. Coleman n'ait mis en usage pour combattre cette affection. J'ai assez généralement réussi à éloigner pour un temps la maladie, par des saignées locales et générales, par des vésicatoires appliqués aux différentes parties de la tête, et autres moyens usités contre l'inflammation. Lorsque l'action inflammatoire était peu vive, il m'a suffi d'introduire du laudanum, du calomel et autres substances dans les paupières, d'employer quelques frictions mercurielles, etc. Mais je n'ai jamais été assez heureux pour prévenir le retour de l'attaque.

A moins qu'un cheval ne soit très-gras et très-pléthorique, on ne doit pas faire plus d'une saignée générale; mais on peut répéter la saignée locale tant que l'inflammation ne s'est pas relâchée. La saignée locale peut se pratiquer en

ouvrant les vaisseaux de la conjonctive avec une lancette ou une paire de ciseaux très-fins. Les sang-sues sont aussi très-convenables en ces circonstances. La division de l'artère ou de la veine temporale, quoique souvent recommandée, ne décharge que les vaisseaux de la tête en général, mais ne produit aucun effet immédiat sur ceux des yeux ; car cette artère et cette veine se distribuent entièrement dans le muscle masseter. Il faut aussi se souvenir que la division des branches considérables des veines ne fait qu'aggraver le mal, et en prévenir tout au plus le retour par la même voie. Souvent on s'est bien trouvé de l'usage des sétons placés le plus près possible de l'œil affecté. Quelquefois on en a passé à la partie inférieure de la conjonctive, c'est-à-dire, précisément sous la partie transparente, dans le blanc de l'œil. On peut aussi en passer à la gorge. L'inflammation, dans cette maladie, ne paraît pas avoir un caractère uniforme. Dans quelques cas, elle est accompagnée d'une plus grande irritabilité que dans d'autres. Quelquefois elle est évidemment tempérée par des stimulants extérieurs, tels que vitriol blanc, alun, teinture d'opium, eau-de-vie, etc. ; d'autres fois l'œil peut à peine supporter une faible solution de saturne. Dans ce cas, la forme la plus convenable est celle de cataplasme froid, renouvelé souvent, pour garantir l'œil de l'impression de la lumière ; attention qu'il faut tou-

jours avoir. Comme, dans cette maladie, la peau est constamment sèche et peu disposée à la sueur, il est évident que tout ce qui tend à provoquer une détermination des humeurs à la surface, sans trop augmenter l'action générale du système vasculaire, ne saurait manquer d'être utile. Ainsi, les couvertures chaudes seront très-convenables. On peut y joindre le bol suivant :

Prenez tartre émétique, une dragme ; poudre d'antimoine, même dose ; nitre, six dragmes : mêlez avec saindoux, et donnez en bols, la nuit et le matin.

Comme nous avons vu que la maladie était souvent occasionnée par les émanations d'une écurie trop chaude, il est indispensable d'y introduire un air frais et continuellement renouvelé par le ventilateur, ou quelque autre moyen qui y supplée. On entretiendra la liberté du ventre par des breuvages ou eaux de son. Le cheval sera tenu à la diète ; mais on évitera de le trop affaiblir. La ligature des carotides a procuré des succès momentanés, mais la maladie est revenue avec sa première violence. On tire des Indes orientales une huile, connue sous le nom de cajeput, qui a été fortement recommandée pour l'ophtalmie humaine. On a aussi employé le fiel au même usage. On peut introduire dans l'œil l'un ou l'autre, ou tous les deux, en petite quantité. Le sel commun, introduit de la même manière, a aussi été trouvé utile dans l'ophtalmie du cheval.

Après ce que nous avons dit au commencement de ce paragraphe, il est inutile d'insister sur la pratique absurde d'enlever la membrane clignotante dont l'accroissement est uniquement l'effet et non la cause de la maladie.

De la cataracte.

Cette maladie mérite à peine une place distincte dans l'hippo-pathologie, étant purement l'effet et la terminaison de la maladie précédente. Mais elle diffère essentiellement de la même affection dans l'homme, chez qui elle forme une maladie particulière, étant rarement précédée d'une forte inflammation, si même elle l'est jamais. Il y a aussi dans la cataracte du cheval, outre l'opacité du crystallin, un grand dérangement des autres parties internes de l'œil, et principalement de l'iris, qui est adhérente, tantôt à la lentille, tantôt à la cornée, et qui quelquefois est contractée au point de rendre la cataracte comme imperceptible. Ainsi on ne gagnerait pas grand'chose à l'enlever. Ajoutez qu'après cela le cheval serait obligé de porter toujours des verres, sans quoi il serait privé des avantages de l'opération.

De la goutte sereine.

L'opinion commune est que cette maladie consiste dans la paralysie du nerf optique, et les

remèdes employés avec succès contre la goutte serène de l'homme, semblent justifier cette idée. On suppose en outre qu'elle est occasionnée par une inflammation qui déposant sur le nerf optique une certaine quantité de lymphe coagulée, rend la rétine inaccessible aux rayons de la lumière.

Dans un cheval affecté de goutte serène, la pupille est d'un diamètre invariable, c'est-à-dire, incapable de se dilater et de se contracter aux approches de la lumière. Elle n'est plus modifiée par la rétine, qui est elle-même insensible à ses propres stimulus. C'est à cet état uniforme de la pupille qu'on reconnaît cette maladie, regardée jusqu'à ce jour comme incurable.

DIX-NEUVIÈME CLASSE.

Des maladies de la peau.

Des eaux aux jambes.

Cette maladie paraît être une inflammation des vaisseaux capillaires de la partie inférieure des jambes, dépendante, ou d'une débilité générale, ou d'une débilité locale, et plus souvent de la dernière.

La peau du pâturon et du fanon n'est pas tout-à-fait semblable à celle des autres parties en général; elle a, jusqu'à un certain degré, les pro-

priétés d'une membrane muqueuse, et peut être considérée comme formant une surface sécrétoire, qui fournit une matière destinée à prévenir les effets du froid et de l'humidité. C'est pourquoi les vaisseaux des jambes ont une terminaison de plus que ceux des ligaments en général. Les téguments des pâturons contiènent des vaisseaux capillaires qui sécrètent un mucus pour les usages que je viens d'énoncer; c'est ce qui les rend légèrement onctueux au toucher.

Il paraît y avoir dans l'inflammation des membranes muqueuses, un certain état qui, en diminuant leurs sécrétions naturelles, en occasionne d'autres qui sont contre nature et plus copieuses. C'est ainsi que, dans les eaux aux jambes, les parties sécrètent une grande quantité de pus, au lieu de la matière qu'elles sécrètent ordinairement, et cela sans aucune ulcération. Mais si la maladie dure long-temps, elle produit à la fin un ulcère, qui n'est point nécessaire pour la formation du pus. Les membranes muqueuses ont une disposition à des inflammations spécifiques, et la plupart d'entr'elles diffèrent les unes des autres à cet égard. La gonorrhée affecte l'urètre de l'homme; la morve, la membrane pituitaire des chevaux; l'esquinancie, la gorge. Que les eaux aux jambes soient une inflammation spécifique du pâturon et du fanon, c'est ce que nous pouvons conclure de ce qui arrive dans la vérole des vaches (cow-pox), qui est une

affection spécifique, puisée peut-être à cette source. Mais les ulcères aux jambes de l'homme ou à celles des autres animaux, ne produisent rien de semblable, parce que, dans ces cas, l'inflammation est ordinaire et non spécifique.

Les eaux aux jambes ont, comme je l'ai déjà dit, leur principe dans une débilité générale ou locale. Cette maladie reconnaît pour cause une débilité générale, quand le système entier a été affaibli par une longue maladie, par une mauvaise nourriture, par des travaux excessifs. Ces parties étant un peu éloignées du centre de la circulation, qui se trouve déjà ralentie, doivent plus souffrir en proportion, que celles qui sont plus rapprochées du cœur. C'est pourquoi les humeurs s'y accumulent, et comme elles ne peuvent être suffisamment absorbées, elles dégénèrent par leur séjour, et donnent lieu à la maladie. Cette espèce de débilité générale paraît prédominer au printemps et dans l'automne, pendant la mue des chevaux, époque à laquelle leurs jambes ont coutume de se gonfler.

Cette maladie est censée avoir pour cause une débilité locale, quand les pouvoirs du système ne sont pas en équilibre entr'eux, et que le cheval, naturellement gras et vigoureux, se trouve dans un état de pléthore très-peu diminuée par l'exercice. Les fluides alors pressent non en proportion de leur diamètre, mais du poids de la colonne. Ainsi, on peut supposer que le sang

veineux éprouve de la difficulté à remonter ; car les veines ont très-peu de contractilité par elles-mêmes ; et comme toute leur force, à cet égard, réside dans les vaisseaux capillaires, on conçoit que ceux-ci doivent avoir de grands efforts à faire pour surmonter la résistance que les fluides éprouvent à s'avancer dans un sens contraire à leur propre poids. Cette résistance est toujours considérable dans un cheval long-jointé, et augmente dans un cheval pléthorique, qui fait peu d'exercice, parce que les veines privées de la pression des parties environnantes donnent aux humeurs le temps de s'accumuler, d'autant plus que tout le système vasculaire est dans un état de distension, qui doit affaiblir particulièrement les vaisseaux les plus éloignés du centre du mouvement.

On n'aura pas de peine à comprendre que cette accumulation dépend de la situation perpendiculaire, si l'on fait attention à ce qui nous arrive à nous-mêmes, lorsque nous restons debout toute la nuit. Nos jambes, dans ce cas, sont toujours gonflées, et il n'y a pas de meilleur remède à cela, que la situation horizontale. C'est par la même raison que les jambes de beaucoup de personnes sont plus grosses le soir que le matin. Ce qui se passe dans les femmes pendant leur grossesse, suffirait d'ailleurs pour faire sentir combien tout ce qui s'oppose au retour du sang, est capable d'accumuler les humeurs. La position droite de la femme fait que l'uterus pèse sur la

partie postérieure du bassin, et par-là comprime les veines iliaques ; au lieu que dans les femelles des quadrupèdes, ce sont les muscles abdominaux qui supportent presque tout le fardeau, sans que les mêmes vaisseaux soient gênés.

Ainsi, les capillaires du pâturon sont incapables de faire avancer la colonne du sang veineux, si à leur distance du centre de la circulation se joint une augmentation de faiblesse en eux, ou de résistance dans les veines. On ne doit pas croire pour cela que nous admettions un vice d'organisation dans ces parties. La nature a balancé les pouvoirs et les fonctions ; mais cette balance est maintenue dans quelques parties par leurs propres forces, et dans d'autres, par des forces auxiliaires. Les animaux étant tous formés pour vivre dans l'état de nature, leur structure ne peut se prêter au-delà d'un certain point aux diverses modifications qu'exige la vie artificielle. Ainsi, quoique les vaisseaux soient individuellement trop faibles à cause de leur éloignement, cependant ils se trouvent en état de remplir leurs fonctions moyennant les secours qu'ils tirent des parties environnantes, et surtout de la pression des muscles, des tendons et des ligaments, au moment de leur action. Car les capillaires de la peau étant pressés, poussent dans les veines le sang qu'ils contiènent ; les veines elles-mêmes sont aidées dans leurs fonctions, et soulagées

momentanément par la même cause. La membrane cellulaire, à son tour, profite de cette pression, pour résister à l'accumulation des fluides. Enfin, les vaisseaux absorbants, stimulés par le même moyen, dissipent le dépôt qui peut avoir été formé. C'est ce qu'on remarque dans les chevaux qui ont les jambes engorgées, et à qui il ne faut qu'un exercice de quelques minutes pour dissiper l'engorgement.

Dans l'état de nature, les chevaux jouissent de l'avantage qui résulte d'un exercice continuel et modéré ; exercice si nécessaire à leur bien-être, que leur nature leur a rendu le mouvement presque aussi agréable que les aliments. Ce goût pour le mouvement semble même être proportionné au besoin qu'ils peuvent en avoir. Dans les jeunes chevaux, il accélère la circulation et favorise le développement des parties ; dans les chevaux robustes et pléthoriques, il établit un juste équilibre entre l'action des vaisseaux absorbants et celle des vaisseaux sécrétoires. Voilà pourquoi les chevaux qui trouvent leur nourriture trop promptement et sans être obligés de faire du mouvement pour la chercher, deviènent trop gras et tombent malades ; aussi voyons-nous ceux qu'on met au vert, parcourir la prairie plusieurs fois dans la journée, par passe-temps, et pour le seul plaisir attaché à un exercice libre et modéré. Les chevaux vieux et affaiblis, chez qui

l'absorption est égale et souvent supérieure aux sécrétions, n'ont pas le même goût pour l'exercice, parce qu'il ne leur est pas aussi nécessaire.

Le cheval est un animal naturellement actif. Si on le prive du mouvement, on dérange l'équilibre qui doit exister entre les diverses parties dont il est composé, et l'on doit s'attendre à quelque maladie; il suffit de le tenir à l'écurie et de lui fournir en même-temps une nourriture abondante, pour que les jambes se gonflent. C'est par la même raison qu'elles enflent, quand il quitte le vert, ou qu'il cesse de se nourrir de paille.

Surcharger le cheval d'aliments, c'est l'éloigner de l'état de nature. Il se forme alors une trop grande quantité de sang, qui distend les vaisseaux en général. Si à la pléthore se joint le défaut d'exercice, il est presque impossible que les parties n'en souffrent pas. Elles commencent par se distendre, ce qui amène l'état inflammatoire des vaisseaux, et par suite le dérangement des sécrétions. C'est ainsi que des parties qui séparaient une petite quantité de mucus, forment des crevasses et une quantité considérable de sérosité purulente qui constitue les eaux aux jambes.

Le froid et l'humidité contribuent aussi à la production de cette maladie. Le froid nuit à l'absorption, affaiblit l'énergie générale des parties, et ralentit ou suspend la circulation. Le

retour de la chaleur la ranime, mais les vaisseaux affaiblis ne peuvent suffire pour chasser les humeurs qu'ils contiènent. L'humidité favorise aussi l'accumulation des humeurs; car elle les attire, et affaiblit, ainsi que le froid, les vaisseaux déjà distendus. On en a une preuve assez remarquable dans ce qui arriva à un régiment de dragons, stationné en Amérique. Un officier de ce régiment, qui approuvait l'usage de baigner les pieds des chevaux, fut autorisé à le pratiquer pour les chevaux de sa troupe; le résultat fut que, dans l'espace de trois mois, il en eut plus de vingt attaqués d'eaux aux jambes, tandis que le reste du régiment n'en présenta que deux ou trois qui fussent dans ce cas-là. Il est probable que la simple lotion des pieds n'a rien en soi de pernicieux; mais lorsqu'on les laisse sécher, sans y faire de friction, l'évaporation produit le froid, et par-là devient nuisible.

M. Richard Lawrence a ingénieusement observé que les eaux aux jambes venaient souvent de ce qu'on avait coupé le poil des pâturons et du fanon. Mais ce poil, quand il vient à être mouillé par accident, retient une grande quantité d'eau, et mettant long-temps à se sécher, occasionne une évaporation qui ne peut manquer de refroidir cette partie. Ainsi, la question de savoir s'il faut le laisser ou le couper, doit paraître encore problématique. Il est difficile aussi, quand il y a beaucoup de poil, d'enlever la boue

qui s'attache aux jambes, quoique M. Lawrence semble croire que le poil les garantit de la boue et de l'humidité. Il est vrai qu'il écarte la boue jusqu'à un certain degré ; mais il ne les préserve nullement de l'humidité ; aussi la nature y a-t-elle pourvu par la sécrétion d'une matière qui en défend la surface.

Dans l'état naturel, le poil procure deux avantages incontestables ; il entretient la chaleur de ces parties, qui, étant éloignées du cœur, ont plus besoin d'être tenues chaudement, et prévient les blessures qu'y pourraient occasionner les troncs d'arbres et les pierres, dont la terre est presque toute couverte dans l'état de nature. On remarque en effet que les chevaux qui naissent sur un sol sablonneux et chaud, et qui, par conséquent n'ont pas besoin de défense contre le froid ou contre le choc des troncs d'arbres, ont le poil du fanon très-court. Dans nos climats, le poil est incontestablement une défense contre le froid. Mais quand cet avantage est contrebalancé par l'humidité de l'écurie, le froid gagne les parties qui devaient être entretenues chaudement. Nos champs étant unis, et nos routes nivelées, le poil n'est nécessaire comme défense contre les corps durs, que pour les chevaux des fermiers et pour ceux des forestiers.

Si l'on conserve le poil de ces parties, outre le froid qu'il occasionne quand l'humidité détruit le bon effet des frictions destinées à exciter la

chaleur et à favoriser l'absorption, il est sujet à un autre inconvénient : c'est, lorsqu'il est long, de nous empêcher de découvrir les premiers progrès des maladies dont ces parties sont attaquées.

L'inclinaison du plan des écuries a été regardée, et non à tort, comme propre à seconder les autres causes des eaux aux jambes ; car elle tend à faire porter sur le train de derrière un poids considérable, et par la position peu naturelle des pieds, nécessite une exertion qui finit toujours par affaiblir.

Les extrémités de derrière sont plus souvent affectées des eaux aux jambes, que celles de devant; étant plus éloignées du cœur, elles sont plus abandonnées à leur propre énergie. Elles sont d'ailleurs privées d'une partie de ressources que le pansement pourrait leur procurer. Car la plupart du temps les garçons d'écurie frottent moins les jambes de derrière que celles de devant ; rarement ils y emploient les deux mains; ajoutez que les jambes de derrière, ainsi négligées, sont cependant les plus exposées au froid dans l'écurie, et aux mauvais effets de l'humidité de la fiente et de la litière.

La couleur aussi, comme signe de débilité, doit avoir quelque rapport avec les eaux aux jambes. On a remarqué, il y a long-temps, que les chevaux qui ont les jambes blanches, sont plus sujets aux crevasses, aux eaux et autres affections morbifiques des extrémités, que ceux

qui les ont noires, ou de couleur foncée. Que cette particularité dépende de la faiblesse, c'est ce que plusieurs faits bien connus ne permettent pas de révoquer en doute. Les personnes qui ont le poil blanc, sont d'une constitution faible. Les animaux blancs sont plus irritables que les autres; or, l'irritabilité est ordinairement l'apanage de la faiblesse. Le poil des enfants est blanc en général; il en est de même de celui des gens avancés en âge, car les deux extrêmes de la vie sont des états de faiblesse. Le nouveau poil d'une cicatrice est blanc, parce que la partie est encore dans un état de débilité. La blancheur du poil, restreinte à une seule partie, est un indice encore moins équivoque de faiblesse, parce que la balance est alors beaucoup plus inégale. C'est l'expérience qui a fait tomber dans le discrédit les chevaux qui ont les jambes blanches, long-temps avant qu'on se fût avisé de regarder cette couleur locale comme défavorable à la beauté.

Du traitement des eaux aux jambes.

Cette maladie a plusieurs périodes, dont chacun présente quelques variétés, qui doivent influer sur le traitement. La cause qui l'a produite, y doit influer aussi. Quand cette affection a son origine dans une grande vigueur générale, ou plutôt dans une débilité locale, déterminée par cette vigueur, elle se montre souvent sous la

forme de fentes ou crevasses, sans aucun gonflement antérieur. Si, au contraire, elle dépend de la débilité générale de la constitution, elle se déclare ordinairement par l'enflure des jambes. Ces différentes apparences des eaux aux jambes ont reçu différents noms, et ont été envisagées comme des maladies distinctes. Mais les causes qui produisent l'une, pouvant aisément produire l'autre, et le traitement devant être fondé sur les mêmes principes, nous allons considérer séparément les différents périodes de la maladie, en joignant au caractère de l'affection spécifique, le traitement particulier qu'elle exige. Nous commencerons par l'enflure des jambes.

Des crevasses.

La pléthore générale n'augmente pas seulement les sécrétions des capillaires, dans la partie inférieure des jambes, elle les altère aussi. Il n'y a d'abord qu'un simple échauffement avec démangeaison dans la partie. On voit le cheval se frotter les jambes l'une contre l'autre, et quelquefois se frapper avec son pied. Toute la surface paraît plus rouge qu'auparavant. Si l'on néglige ce premier période de la maladie, bientôt il s'établit un suintement séreux, par une ou plusieurs crevasses, car quelquefois elles se multiplient. Souvent les crevasses commencent par jeter du pus; mais si on les laisse aller leur

train, elles finissent toujours par en jeter un peu plutôt, un peu plus tard. Ce premier état exige que l'on fasse plus attention à la régularité de l'exercice, que la nourriture soit proportionnée à l'exertion musculaire, et que les parties soient préservées de la boue, de l'humidité et du froid. Si le cheval est très-pléthorique, on fera une saignée, et l'on y joindra les purgatifs doux, ou les diurétiques légers. On aura soin aussi de laver les crevasses avec de l'eau de savon.

De l'enflure des jambes avec suppuration.

Quand les eaux aux jambes ont leur origine dans une débilité générale, comme à la suite d'une longue maladie, ou d'une mauvaise nourriture, il se forme d'abord un amas d'humeurs dans le tissu cellulaire, et un suintement, soit par des crevasses, soit par la surface générale des tégumens. Dans ce cas, la cure diffère de la précédente, à quelques égards, et est plus compliquée. Il faut diminuer la masse du dépôt séreux, et pour cela diminuer la colonne même du sang, non par une saignée générale, qui ne servirait qu'à affaiblir davantage la constitution, et par conséquent à augmenter le mal; mais par une saignée locale, qui, en soulageant les vaisseaux trop distendus, fortifiera la partie, sans débiliter le système entier. On joindra à la saignée l'usage des diurétiques, des diaphorétiques et

quelquefois des purgatifs ; mais les remèdes qui provoquent l'urine et la transpiration, les premiers surtout, sont plus immédiatement utiles dans la débilité générale, parce qu'ils tendent simplement à séparer les parties aqueuses de la masse des fluides, au lieu que les purgatifs opèrent en augmentant les sécrétions, et mettent plus en jeu les pouvoirs de la constitution générale, ce qui peut être quelquefois nécessaire. Si la débilité n'est pas très-considérable, l'accumulation des humeurs peut être accompagnée d'une inflammation plus ou moins vive. Dans ce cas, une saignée locale et une légère purgation, seront avantageuses. Mais il ne faut pas oublier que si l'inflammation est portée à un certain degré, il serait très-imprudent de l'arrêter tout-à-coup par des substances astringentes, appliquées sur la partie affectée, car ce serait le moyen de coaguler la lymphe, de la fixer dans cette partie, ce qui ne pourrait qu'augmenter le volume et la dureté de l'organe. On se contentera d'y appliquer un cataplasme légèrement chargé de quelque préparation de saturne, dont on continuera l'usage, jusqu'à ce que l'inflammation ait cédé ; ce que l'on reconnaîtra au changement de la matière qui en sortira, et qui, au lieu d'être ichoreuse, sera purulente ; car toutes les fois que ce changement a lieu, l'inflammation peut être regardée comme terminée, du moins quant au degré qui la rend nuisible. Ainsi, jusqu'à ce que

les cataplasmes ayent produit cet effet, on traitera l'enflure par les diurétiques, tels que celui-ci :

Prenez tartre émétique, une dragme ; nitre et crême de tartre, de chaque une once : faites avaler tous les matins.

Quand ce remède aura produit un flux d'urine, on cessera d'en faire usage. Mais si le cheval est gros et fort ; il est à craindre qu'un remède aussi doux ne soit sans effet. Dans ce cas, on y substituera le remède suivant :

Prenez résine, six dragmes ; crême de tartre, une once ; miel, ce qu'il en faut pour former un bol.

Ce remède opérera dès la première fois ; si l'on est obligé de le répéter, on laissera un intervalle de quatre ou cinq jours entre chaque bol.

Quand l'enflure sera diminuée, la chaleur abattue, et la matière épaisse et purulente, on mettra sur l'ulcère la poudre suivante :

Prenez vitriol bleu et alun, de chaque une once.

Ou bien,

Prenez vert-de-gris et alun, de chaque, quatre onces ; goudron, deux onces ; saindoux, quatre onces : mêlez et frottez-en les parties.

Autrement,

Prenez vitriol blanc et sucre de saturne, de chaque deux onces ; vinaigre, une chopine : mêlez et bassinez-en les parties.

En employant l'un ou l'autre de ces remèdes,

on se servira de bandage. Pour les chevaux de peine, il suffira d'un bandage fait avec du foin. Pour les autres, on fera usage d'un rouleau de toile, en commençant à la couronne et remontant jusqu'à la moitié de la jambe, et même un peu au-dessus.

Pour prévenir le retour de la maladie, on évitera les causes qui peuvent la produire, et à cette précaution, l'on joindra un exercice convenable, une bonne nourriture, et de fréquentes frictions sur les jambes.

Du dernier période des eaux aux jambes.

La maladie étant parvenue à son dernier degré, la matière qui sort de l'ulcère est d'une fétidité particulière, qui caractérise fortement cette affection, au point que les personnes qui ont un peu d'expérience, devinent, en entraut dans une écurie, s'il y a un cheval qui ait des eaux aux jambes. A cette époque de la maladie, l'inflammation qui avait d'abord affecté principalement les vaisseaux sécrétoires, paraît concentrée dans les téguments, et y produit une ulcération avec une croûte calleuse. Le poil se tient droit; toute la surface devient très-vasculaire, très-sensible, et saigne au plus léger contact des corps extérieurs. Non seulement les vaisseaux de la partie sécrètent du pus, mais ceux des téguments font de même; tellement que l'on voit

dans le pâturon et autour du boulet, une réunion de boutons, les uns vasculaires, les autres durs, que l'on nomme grappe ou grappin, parce qu'ils forment, par leur multiplicité et par leur arrangement, une figure qui ressemble à une grappe de raisin. La constitution sympathise beaucoup avec cette maladie lorsqu'elle est confirmée. Les chevaux deviènent faibles, maigres et irritables. Au lieu d'un pus louable, ce n'est plus qu'une matière d'une fétidité particulière.

C'est une question de savoir jusqu'à quel point il est prudent d'arrêter tout d'un coup l'écoulement de cette matière. Car, lorsque les vaisseaux ont agi pendant long-temps d'une certaine manière, il est rare que l'on puisse impunément rompre cette habitude, si l'on s'y prend trop brusquement; et il est plus que probable qu'il en résultera quelque effet morbifique.

Ainsi, pour procéder au traitement de cette maladie, lorsqu'elle est parvenue à son dernier degré, il faut, avant tout, disposer quelque autre partie à former du pus. L'écoulement des eaux aux jambes est rarement salutaire; c'est pourquoi il est beaucoup plus difficile à arrêter que celui qui est simplement purulent; jusqu'à ce que d'autres parties ayent été disposées à former du pus, les pâturons et le boulet doivent donc être soumis à un traitement qui puisse produire une sécrétion plus saine. Ce qui m'a le mieux réussi en pareil cas, c'est un cataplasme fait avec de

la farine d'orge, du gruau d'avoine, de la graine de lin, ou toute autre matière farineuse, susceptible de fermenter avec de la levure de bierre. Il faut appliquer chaque jour ce cataplasme aussitôt qu'il est formé, et lui laisser exécuter tous ses procédés fermentatifs sur la jambe. Le dégagement de l'acide carbonique, ou air fixe, opérera un changement sensible dans la partie. La matière, d'ichoreuse qu'elle était, deviendra purulente, et l'irritabilité diminuera dans la même proportion. Le cataplasme suivant a été employé avec succès, et mérite aussi de la confiance.

Prenez charbon de bois et gruau d'avoine, de chaque, égale quantité; faites-en un cataplasme avec de la levure de bierre, et appliquez-le froid, une fois au moins chaque jour, jusqu'à ce que vous apperceviez un pus louable.

Mais avant d'en faire usage, il y a deux choses à prendre en considération; il faut que l'ulcère ne montre aucune disposition à se guérir, avant que sa surface ne soit revenue au niveau des parties saines qui l'environnent; et si cette surface déborde en effet, on la ramènera au niveau des autres parties. Le meilleur moyen pour cela est de ratisser avec un couteau très-émoussé toute la callosité. Cela fait, on appliquera l'un des deux cataplasmes indiqués ci-dessus.

Pour disposer les autres parties à former du pus, il faut, le premier jour qu'on emploie le

cataplasme, si le cheval est gros et passablement fort, passer un séton au ventre, et un autre au côté intérieur de chaque cuisse. Si le cheval est petit, ou très-faible, on ne fera point usage du séton. Dans l'espace de trois jours, la maturité des sétons sera complète; alors le pâturon et le boulet auront une action moins morbifique, et l'on tentera d'arrêter l'écoulement au moyen de quelques substances astringentes, employées extérieurement; telles que :

Eau forte, une once; eau commune, six onces : mêlez ensemble.

Autrement,

Prenez huile de vitriol, une once; eau commune, six onces : mêlez de même.

Autrement,

Prenez sublimé corrosif, une once; esprit-de-vin, même quantité; dissolvez-y le sublimé; ensuite ajoutez eau commune, une demi-chopine.

Autrement,

Prenez vert-de-gris, alun, vitriol blanc et sucre de saturne, de chaque, une once; huile, six onces : frottez-en les parties qui en auront besoin.

On peut, pour favoriser l'action de ces remèdes extérieurs, employer les diurétiques et les purgatifs doux; mais on supprimera les derniers, s'il y a beaucoup de faiblesse et de maigreur.

Après que l'écoulement a cessé, il se trouve

quelquefois que le membre reste dans un état de dureté et de densité, causée par la coagulation de la lymphe qui y a été déposée. Dans ce cas, les vésicatoires peuvent être utiles; s'ils échouent, on a la ressource du cautère actuel. Cette maladie, je le répète, est sujète à de fréquents retours. Quand les parties ont contracté une certaine habitude, elles y reviènent aisément, quelque chose qu'on fasse. Dans ce cas, la surface sécrétoire prend de l'accroissement. Ce qu'il y a de mieux alors est le feu; car il diminue la surface sécrétoire, en formant une grande cicatrice ou escarre, et le membre gagne de la force par l'espèce de bandage artificiel que procure l'application du fer chaud.

De la malandre et de la solandre.

Quand il survient une maladie dans les téguments avec une crevasse, d'où découle une humeur âcre, qui corrode la peau, elle prend le nom de malandre, si elle occupe le pli du genou, et celui de solandre, si elle est située au pli du jarret. Lorsqu'on les néglige, l'humeur qui en sort devient quelquefois ichoreuse. Ces maladies sont aisées à guérir, en bassinant les parties avec de l'eau de savon, et en y appliquant la composition suivante :

Camphre, une dragme; sucre de saturne, une demi-dragme; onguent mercuriel, une once.

Autrement ;

Vitriol blanc et sucre de saturne, de chaque, une demi-dragme ; goudron, une once.

Des poireaux ou fics.

La meilleure manière de les emporter est de passer tout autour un fil bien serré. On peut aussi les enlever avec un couteau, et toucher la racine avec quelque caustique. Mais il y en a une espèce dont la racine est plus large que la tête, et qui, par cette raison, rend l'usage de la ligature très-difficile. On l'enlève en touchant chaque jour la surface avec ce que les maréchaux nomment beurre d'antimoine. Ils ont pour ces sortes d'excroissances fongueuses, quantité de recettes qu'ils se transmettent les uns aux autres. Cette espèce de fungus n'est pas rare parmi les bœufs. J'en ai trouvé un très-large sur la cornée transparente, et n'ai pu venir à bout de le déraciner, à cause de la forte action du muscle rétracteur.

De la galle (mange).

Cette maladie est trop connue pour qu'il soit besoin d'en donner ici la description. Elle a différentes origines. Elle peut être également l'effet de la mal-propreté, de la débilité et de la contagion. Les chevaux la prènent par infection. La

mauvaise qualité de la nourriture et le défaut de pansement peuvent aussi y donner lieu. On a cru qu'elle était le produit d'un insecte. Tous les remèdes indiqués contre les affections psoriques conviènent contre la galle, qui a en effet beaucoup d'analogie avec ces affections. J'ai connu deux personnes qui avaient gagné la galle en pansant des chevaux galleux. Pour le traitement, prenez :

Arsenic en poudre très-fine, une dragme ; soufre en poudre, six onces ; goudron, une demi-livre ; huile de baleine, quatre onces : mèlez bien ensemble.

C'est une application très-sale, mais très-efficace, si elle est faite avec soin et profusion.

On peut y substituer l'onguent suivant :

Prenez soufre en poudre, une demi-livre ; alun et vitriol blanc, de chaque une demi-once ; térébenthine, deux onces ; saindoux, ou huile de baleine, une demi-livre.

Il est inutile, sans doute, d'avertir que la propreté et la bonne nourriture doivent faire partie du traitement.

VINGTIÈME CLASSE.

Des maladies des pieds.

De la fourbure.

Cette maladie, quoique l'une des plus destructives, a été généralement méconnue, et prise

par la plupart des maréchaux, pour une affection, tantôt des reins, tantôt de la poitrine; ainsi il n'est pas étonnant que les remèdes qu'ils ont employés ayent ordinairement rendu l'animal boiteux pour le reste de sa vie, quand ils n'ont pas fait pis encore.

La fourbure est une maladie particulière du pied; elle n'a rien à faire avec les autres parties du corps, si ce n'est par la fièvre symptomatique qu'elle peut occasionner. Ce n'est autre chose qu'une simple inflammation de la partie vasculaire interne du pied. Elle peut n'en attaquer qu'un seul, ou les attaquer tous quatre. Elle affecte plus communément ceux de la partie antérieure, parce que ce sont eux qui, dans les travaux trop rudes, ont le plus à souffrir. Lorsqu'ils sont enflammés, ceux de derrière se rapprochent du centre de gravité le plus qu'il est possible, afin de diminuer la pression qui ne ferait qu'aggraver le mal. Le cheval, quand il se meut, affecte d'une manière sensible cette position des pieds de derrière. C'est apparemment ce qui a fait croire aux maréchaux que la maladie avait son siège dans les reins, et ce qui les a dirigés dans le choix du traitement. Si, au contraire, l'inflammation s'établit dans les pieds de derrière, le corps se porte de ce côté, et les pieds de devant se rapprochent à leur tour du centre de gravité, pour soulager ceux de derrière; l'instabilité du corps, lorsque le cheval

est forcé de se mouvoir et de se soutenir sur un seul pied, tandis que la majeure partie du poids porte sur l'autre, a donné lieu aux maréchaux de conclure que la poitrine était alors affectée, et d'admettre une fourbure de la poitrine. Un de nos écrivains dit en propres termes, et cela de nos jours : « La fourbure du pied peut être associée à la fourbure du corps. » Est-il surprenant qu'une ignorance aussi profonde sur la nature de cette maladie ait influé sur les moyens qu'on a mis en usage pour la combattre ? Les auteurs français sont beaucoup plus avancés que les nôtres à cet égard, quoique quelques-uns d'entr'eux ayent confondu cette maladie avec une affection générale ou de rhumatisme ou de pleurésie. Saint-Bel, d'après Lafosse, l'a traitée comme une affection distincte. La fourbure parcourt ordinairement ses temps avec beaucoup de rapidité, et prend quelquefois une forme plus chronique. Mais, en général, elle se déclare quelques heures après une course forcée sur un terrain pierreux; ou quand, après une marche longue et fatigante, on laisse les pieds du cheval dans la neige, ou qu'on l'expose imprudemment à l'eau froide. Elle peut encore survenir lorsqu'ayant enduré pendant quelque temps la neige ou le froid, le cheval passe brusquement à la température chaude de l'écurie; car les vaisseaux du pied ne pouvant se prêter à cette alternative soudaine, tombent dans un état in-

flammatoire. Mais une des causes les plus fréquentes de cette maladie, est, si je ne me trompe, la mauvaise coutume de conduire les chevaux à l'abreuvoir pendant qu'ils sont en sueur. On aurait tort de m'opposer l'exemple des chevaux de poste ; ceux-ci ont pour eux ce que les autres n'ont pas, l'habitude qui concilie les pratiques les plus contradictoires.

La fourbure se reconnaît à la difficulté des mouvements et à la position des jambes. Si elle affecte tous les pieds, le cheval reste continuellement couché, et ne se lève qu'avec peine. Les jambes, et surtout les pieds, présentent au toucher beaucoup de chaleur ; le pouls bat fortement ; il y a souvent de l'enflure au fanon. Les effets de la maladie sont très-variés. Quelquefois les vaisseaux de la lame sensible se séparent entièrement de ceux de la lame insensible, et versent une lymphe qui, en se coagulant, détache le sabot du pied. Dans ce cas, si la mortification n'a pas lieu, un nouveau sabot peut se former ; mais il est rare que les effets de l'inflammation lui permettent d'acquérir assez de consistance. Alors le cheval reste pour toujours boiteux. D'autres fois la sécrétion prend la dureté de la corne, le cheval boite et souffre beaucoup ; l'os du pied se porte en arrière, et il se forme des cercles ou cordons autour du sabot. Souvent il s'établit une couche de lymphe coagulée entre l'extrémité de l'os du pied et la sole sensible, et

il n'en faut pas davantage pour faire boiter. Il y a aussi des circonstances où la sole de corne perd sa concavité et devient convexe et bombée. C'est là une des terminaisons les plus fréquentes de la fourbure. Dans ce cas-là, il se trouve une cavité entre l'os du pied et la sole de corne, mais qui, pour l'ordinaire, ne subsiste pas long-temps, parce qu'elle se remplit de matière osseuse, dont le dépôt rend le pied parfaitement bombé ; quand cela arrive, la maladie peut être regardée comme incurable. Mais elle est susceptible de se terminer par la résolution, et c'est vers cette terminaison qu'il faut diriger tous ses efforts, puisque le cheval reste boiteux, quand elle se termine de toute autre manière.

Si le cas est très-grave, il faut commencer par lier les artères latérales. Mais lorsqu'on a l'espérance de réussir sans cela, on doit pratiquer la saignée à la peau, et l'ouvrir en descendant, jusqu'à ce que le sang coule un peu abondamment. On ouvrira ensuite la veine jugulaire. Cela fait, on cherchera à relâcher les intestins par le remède suivant :

Prenez tartre émétique, une dragme ; crême de tartre et nitre, de chaque une demi-once ; et donnez deux fois par jour.

On ne doit rien appliquer que de froid sur les pieds, comme sel ammoniac et vinaigre, sel commun, ou sucre de saturne et eau, etc. Il faut, si cela se peut, amincir doucement la mu-

raille. Pour soulager le cheval, on peut passer un drap autour de lui, et le suspendre au moyen d'une poulie attachée au plafond de l'écurie, de manière que ses pieds touchent à terre, mais ne supportent qu'une partie du poids du corps. Cependant s'il veut rester couché, cela me paraît préférable, parce que la circulation du sang sera plus libre.

Quand l'inflammation a cédé, et qu'on peut supposer en voyant le cheval boiter, que cela vient de ce que la lymphe, qui s'est coagulée entre la sole sensible et la sole de corne, en a formé comme une troisième intermédiaire, il est avantageux de relever la sole de corne, et d'emporter cette couche, qui est alors épaisse, ferme et membraneuse.

Du javart.

Cette maladie n'affectant que des parties dont la puissance vitale a peu d'énergie, les anciens maréchaux croyaient qu'on ne pouvait la combattre par des moyens trop actifs; voilà pourquoi ils faisaient usage des caustiques et du cautère actuel. Le célèbre Lafosse, père, qui avait du goût pour les idées nouvelles, fit abandonner cette pratique en France et introduisit une autre méthode, fondée sur la persuasion où il était que l'opiniâtreté et le désordre qui accompagnent cette maladie, dépendent originairement de l'af-

fection des cartilages qui, selon lui, sont susceptibles de la contracter, mais ne peuvent s'exfolier comme les os, ni se résoudre comme les ligaments. En conséquence, il imagina de couper entièrement le cartilage latéral de la partie affectée. Mais il partait d'un principe erroné; car les cartilages sont vasculaires, puisqu'ils prènent la teinte de la bile, et qu'ils sont quelquefois absorbés; ce qui est vrai, surtout des cartilages latéraux, qui, dans la plupart des vieux chevaux, sont absorbés en partie. Comme vasculaires, ils doivent être capables de quelque action vitale, un peu lente à la vérité. Ainsi, lorsqu'ils sont atteints de maladie, ils peuvent s'exfolier comme les autres parties. Cette pratique de Lafosse a été adoptée pendant quelque temps dans ce pays par les maréchaux les plus intelligents, et a été surtout propagée par le professeur Saint-Bel. Quantité de chevaux ont été la victime de cette méthode peu judicieuse, dont l'effet est de priver le pied de son élasticité, qui dépend, en grande partie, des cartilages. Nos maréchaux, quoique plusieurs d'entre eux fondent leur traitement sur l'usage des caustiques et du feu, sont tombés dans une autre erreur non moins pernicieuse pour les chevaux; c'est que l'enlèvement de ce qu'ils appèlent l'os du javart, est nécessaire pour opérer la cure de cette maladie; par-là, ils produisent un plus grand mal que les partisans de la méthode de

Lafosse ; car la perte du sabot est la même, mais le danger de blesser les ligaments capsulaires ou les vaisseaux, est bien plus grand.

En décrivant la structure, les fonctions et l'économie des pieds, nous avons exposé dans le plus grand détail la forme et la situation des cartilages latéraux, et fait remarquer en même-temps leur disposition à s'ossifier dans les vieux chevaux, ou plutôt à s'absorber, et à céder la place à une matière osseuse. Mais l'os qui en résulte est organisé, et fait aussi bien partie du pied, que le cartilage primitif lui-même. Comme la longueur de la maladie en fait disparaître une portion, les maréchaux joignant cette observation à la prétendue nécessité d'enlever les cartilages latéraux, en sont venus à supposer qu'il fallait toujours emporter l'os du javart, et n'ont point eu de repos qu'ils n'eussent fait disparaître cet os, ou les cartilages eux-mêmes, car il ne s'y forme que très-rarement un autre dépôt de matière osseuse. Ainsi il est évident que ce qu'ils nomment os du javart, n'est point un os mort, qu'il faille séparer. S'il était mort, il ne manquerait pas de s'exfolier comme tout autre os en pareil cas ; et à tout évènement, il y aurait moins d'inconvénient à le laisser subsister, même en supposant quelque autre dépôt de matière osseuse, qu'à donner lieu à un faux quartier, après un traitement de trois mois. Il ne faut

donc jamais chercher à l'emporter, mais se conduire comme il sera dit ci-après.

De la piqûre du pied.

La piqûre de quelque partie de la surface inférieure du pied est une cause fréquente du javart. Elle peut être produite par un élan de la ferrure, ou par un clou, un morceau de verre, un caillou, ou tout autre corps aigu, sur lequel le cheval marche. Les blessures de ce genre sont proportionnées dans leurs effets, à la nature des parties offensées, et non à la profondeur de l'ouverture. Aussi la connaissance de la structure anatomique du pied est nécessaire, soit pour le prognostic, soit pour la curation. La piqûre de la fourchette du pied, même lorsqu'elle pénètre jusqu'aux chairs, n'est pas ordinairement aussi sérieuse que celle de la sole. Ainsi, toute blessure à la partie postérieure du pied, peut être plus impunément profonde que celle qui se fait vers le centre ou à la partie antérieure, quoiqu'il en résulte souvent une inflammation considérable. Lorsque le ligament capsulaire est piqué, la roideur de la jointure en est ordinairement la suite. Toutes les fois que cet accident a lieu, il faut élargir l'ouverture extérieure, et fermer l'intérieure par le cautère actuel, pratiqué non à la surface du ligament capsulaire, mais de la peau qui en recouvre la surface immé-

diatement. Quelquefois la blessure du tendon ou la piqûre de la gaîne occasionne une grande irritation. Ce qu'il y a de mieux à faire dans ce cas-là, c'est d'élargir l'ouverture à travers la sole de corne, et de tenir le pied dans l'eau ; ce qui suffit ordinairement pour faire cesser le danger. Dès qu'il s'y est formé du pus, on doit mettre en usage les moyens ordinaires pour opérer la cure, sans cela l'inflammation suppurative s'étendra et formera le javart.

Mais la cause la plus ordinaire des piqûres est due à quelque clou de la ferrure, qui, au lieu de pénétrer la surface extérieure de la muraille, se porte en dedans, et par-là blesse la lame sensible. Les maréchaux s'en apperçoivent dans le moment par la résistance qu'ils éprouvent, et par la déviation du clou. Si celui-ci est retiré sur-le-champ, et qu'il n'ait pas pénétré trop avant, la blessure n'est rien, et se guérit promptement d'elle-même. Mais si on le laisse séjourner, il occasionne une inflammation qui est suivie de suppuration. Celle-ci étant formée, il faut, sans perdre un instant, pratiquer une ouverture déclive dans la direction du trou que le clou a fait en entrant. Il est toujours prudent, quand un clou a pénétré et a rendu le cheval boiteux sans suppuration apparente, d'enlever le fer, et d'élargir l'ouverture, pour y appliquer un plumasseau d'étoupes, trempé dans l'esprit-de-vin, qui suffit souvent pour prévenir les mauvais effets

qu'on pourrait avoir à craindre; mais ce parti est surtout nécessaire quand la suppuration est établie; car autrement le pus se porterait en haut, se formerait une issue à la couronne du pied, et donnerait naissance au javart. Si, par l'effet du traitement ci-dessus, la matière purulente a pris une route déclive, et que l'inflammation ait cédé, on peut panser la partie avec quelque onguent doux; mais lorsque le pus augmente en quantité, il est essentiel de verser une solution de vitriol blanc dans l'ulcère, pour arrêter l'écoulement et les progrès de l'ulcération. Dans toute espèce de piqûre, si la chaleur et l'inflammation sont considérables, il est indispensable de faire une saignée à la pince du pied, pour décharger les vaisseaux.

De la foulure ou nerf-ferrure.

C'est une autre cause très-fréquente du javart, par l'effet du mauvais traitement qu'on a coutume d'employer. Une légère contusion produite par un coup de pied d'un autre cheval, un coup que le cheval se donne avec le pied de derrière, le froissement du fer sur le côté opposé, tout cela ne fait pas grand mal, quand le choc n'est pas violent, car il porte sur une partie peu sensible. Mais si le coup intéresse une grande étendue, s'il produit une solution de continuité considérable, s'il est répété ou très-fort, s'il a désorga-

nisé ou tué les bords de la partie, l'inflammation est nécessaire, pour mettre le pied en état de séparer ces bords. Dans ces circonstances, les remèdes extérieurs dont on fait communément usage, sont d'une nature caustique et irritante, et ne servent qu'à étendre l'inflammation et à faire dégénérer la plaie en ulcère.

Toutes les fois que le cheval a reçu ou s'est donné un coup, il faut bassiner la partie avec de l'eau tiède, pour enlever la boue et la poussière, appliquer une compresse trempée dans l'eau-de-vie, le rhum ou toute autre liqueur spiritueuse, et intercepter exactement toute communication avec l'air extérieur. Cela suffit ordinairement pour arrêter les progrès du mal. Mais lorsque le pus se fait jour du côté de la couronne, ou se porte en bas vers la sole, la maladie prend une tournure plus formidable, et se nomme javart. S'il est nouvellement formé par l'une ou l'autre de ces directions du pus, les maréchaux se contentent quelquefois de brûler superficiellement l'ouverture, et n'excitant une inflammation que sur la peau, renferment la matière purulente dans son foyer, et donnent lieu à de grands ravages. Quand l'ouverture communique avec le fond de la blessure, et parvient primitivement de la lésion des parties, le cautère actuel ne convient pas du tout. Cependant si le mal n'est dans son principe qu'une simple contusion, et que le sinus soit très-superficiel, le cautère actuel peut

être utilement employé, pourvu que l'inflammation embrasse la totalité de la blessure.

Il y a deux manières générales de procéder pour la cure du javart : l'une est d'enlever une portion du sabot, afin de couper les parties affectées, et de favoriser la formation de l'escare, ou de l'exfoliation; l'autre, d'appliquer un caustique aux surfaces ulcérées, en l'introduisant dans les sinus.

La méthode d'enlever le sabot est sujète à des inconvénients graves : avant qu'un cheval puisse servir, il faut qu'il forme un nouveau sabot, ce qui est l'affaire de trois ou quatre mois. Il est fort à craindre qu'il ne se trouve dans ce nouveau sabot, un faux quartier, qui ferait un tort notable à l'animal. Pendant la formation du nouveau sabot, il peut s'établir d'autres sinus. Ainsi, il est plus prudent de renoncer à cette méthode, et de recourir au traitement ci-dessus indiqué, à moins que la maladie ne soit telle que l'étendue des sinus ne laisse aucun autre espoir de guérison.

En faisant usage des caustiques, il ne faut pas oublier que les parties sont dans un état contre nature, disposé à s'étendre, à creuser les sinus et à aggrandir le siège de la maladie; qu'ainsi la cure doit consister à réprimer cette tendance et à en produire une autre en sens contraire; ce qu'on obtiendra en appliquant autant de caustique qu'il en faut pour détruire les surfaces ulcérées, et pour stimuler celles qui sont saines à les

rejeter lorsqu'elles sont détruites. Mais comme les surfaces ulcérées ont de la disposition à gâter celles qui ne le sont pas, tant qu'il reste une partie ulcérée à détruire, on ne peut pas regarder la maladie comme anéantie, et tout le traitement est à recommencer. Ainsi, quoiqu'on puisse introduire dans la blessure toute substance capable de produire cet effet sur la surface, il faut faire en sorte qu'elle agisse sur la totalité de cette surface, et qu'elle pénètre dans tous les sinus que la maladie peut avoir formés. Il est donc essentiel de reconnaître, avant tout, le siège du mal, et de découvrir le cours et l'étendue des sinus, que l'on remplira avec quelqu'une des substances suivantes; savoir, sublimé corrosif, vitriol blanc, ou romain, vert-de-gris crystallisé, etc. J'ai trouvé que le sublimé corrosif formait un excellent caustique, employé avec une pâte composée de fleur de farine et de beurre. On l'introduit à l'aide d'une sonde garnie d'une petite éponge, et dirigée, en tous sens, de manière qu'elle atteigne successivement tous les points des parties ulcérées; après quoi on applique sur la partie une bande un peu lâche. Au bout de deux ou trois jours, on répète le pansement, que l'on continue aux mêmes intervalles, jusqu'à ce que l'escarre soit formée; alors on accélère la guérison par les moyens usités, que l'on substitue aux caustiques. J'ai aussi vu résulter de bons effets de la dissolution du caustique

lunaire. Mais quand les sinus sont nombreux, il ne faut qu'introduire quelque chose de moins liquide; prendre l'un ou l'autre des caustiques ci-dessus, l'incorporer avec du saindoux, et en former de petites pelotes couvertes d'un papier-gaze, pour les introduire dans tous les sinus.

De l'encastelure.

Le professeur actuel du collège vétérinaire a très-judicieusement commencé sa carrière, par enseigner la manière de prévenir quelques-unes des maladies les plus destructives du cheval. En cela, il a tout à-la-fois fait preuve d'un excellent esprit, et rendu d'importants services au public. Comme il vaut mieux prévenir le mal que d'y remédier, les moyens propres à éloigner les maladies du pied, doivent obtenir la préférence sur ceux qui servent à les guérir. C'est ce qui a sans doute déterminé M. Coleman à approfondir la physiologie du pied et l'art de la ferrure; aussi n'est-il jamais plus brillant que lorsqu'il explique les usages du sabot et des cartilages.

M. Coleman ne considère pas la fourchette comme un support pour les tendons, mais comme une partie que la pression de la terre fait remonter, et qui presse les cartilages latéraux contre la muraille nouvellement formée et encore tendre en cet endroit, et par conséquent susceptible d'expansion. Ainsi la fourchette éloignée de terre doit être considérée comme la principale

cause de la contraction du pied. J'ai passé quelques années à l'armée, attaché à des régiments de cavalerie, ou vivant avec eux. Durant tout ce temps, j'ai eu de fréquentes occasions d'observer les progrès de cette maladie. Le défaut de pression sur la fourchette m'a toujours paru être une cause excitante, ajoutée à l'accroissement morbifique de la sécrétion de la corne elle-même. Si les chevaux d'un régiment restent plus d'une semaine sans être inspectés, la maladie ne manque pas de survenir; car les maréchaux négligent de les ferrer; le sabot s'allonge, mais la fourchette ne croît pas dans la même proportion; c'est pourquoi elle n'éprouve plus la pression ordinaire, et le sabot se contracte de haut en bas.

Quand on considère combien est exquise la sensibilité des parties intérieures du pied, et avec quelle justesse elles sont adaptées à la cavité qu'elles occupent, on n'est plus surpris que le cheval boite, lorsque ces parties molles et sensibles se trouvent resserrées entre l'os du pied et le sabot, qui sont des corps durs. Cette pression occasionne une réaction dans les vaisseaux sanguins, qui s'enflamment, déposent une lymphe coagulable, stimulent les vaisseaux absorbants à relever les cartilages latéraux trop comprimés; ce qui entraîne les os avec eux. De tels dérangements font nécessairement boiter le cheval

et produisent pour l'ordinaire une fourbure chronique.

Cette maladie est considérablement aggravée par la chaleur de la température, par celle de l'écurie surtout, et par le frottement des routes; accroissement d'autant plus grand, que les talons se trouvent plus éloignés de terre. Il y a presque toujours, en ce cas-là, un écoulement purulent, fourni par la fourchette de corne; car la fourchette interne étant comprimée, ses vaisseaux tombent dans un état inflammatoire, et sécrètent du pus au lieu de corne.

La première indication est de presser la fourchette, mais doucement d'abord, si le mal est considérable: pour y parvenir, on abaissera les talons, sans cependant les abaisser trop à-la-fois, de peur de rendre le cheval boiteux, en faisant porter sur le derrière du pied une trop grande portion du poids du corps. Si la fourchette est en très-mauvais état, on appliquera un fer barré; ce qui permettra de presser légèrement la fourchette, au moyen d'une plaque qui s'étende depuis le talon jusqu'à la pince; ou bien on fera usage de la fourchette artificielle de M. Coleman. On entretiendra aussi la fourchette dans un état d'humidité, pour en favoriser l'accroissement, et l'on amincira toute la partie supérieure du sabot, et plus particulièrement les quartiers, conformément à la théo-

rie exposée ci-dessus, comme plus soumis à l'action des cartilages. Il y en a qui amincissent plus la partie antérieure que le reste, et cette pratique m'a paru justifiée par le succès. M. Coleman prétend que, suivant les principes d'après lesquels il explique la contraction des talons, rien de ce qu'on met au-dessous de la couronne, ne peut servir à les dilater. Mais j'ai éprouvé qu'il était possible d'en retirer quelque avantage, médiocre à la vérité. J'avais acheté par spéculation une jument de race. Elle était d'un poil marron foncé, et ce n'est pas la seule occasion que j'aye eue de remarquer que les chevaux de cette couleur étaient plus sujets à cette maladie, que ceux de toute autre couleur.

Cette jument avait les quatre pieds resserrés. C'est pourquoi je fis forger quatre fers, traversés chacun par une barre glissante, et retenue en place, au moyen d'une clavette. A mesure que la barre s'avançait vers la pince, le fer s'élargissait. Le sabot ayant été aminci, je fis placer ces fers, qui formaient une espèce de botte, et qui restèrent constamment remplis d'eau tiède pendant trois mois. Par ce moyen, le sabot se trouva élargi, mais à un degré peu considérable. Cependant le résultat fut tel que quoique la jument m'eût été vendue comme hors de service, je la montai avec grande satisfaction pendant environ douze mois, et la revendis en-

suite à un gentilhomme, qui s'en servit trois ans pour la chasse.

Dans d'autres circonstances, les talons ont été divisés dans toute leur longueur, mais sans beaucoup de succès, me semble. Lorsque la fourchette a été amenée au point de pouvoir supporter la pression, il faut employer un fer mince au talon, et, s'il est possible, faire courir le cheval sur l'herbe dans un endroit humide et marécageux, sans le ferrer. Pendant le traitement, il faut, chaque semaine, abaisser les pieds au talon pour faciliter l'expansion du sabot. On se souviendra seulement que si le dérangement interne a été considérable et a pris la forme de maladie, tout ce qu'on peut faire, c'est d'empêcher qu'elle n'empire. Cependant si elle n'est pas invétérée, on peut espérer une cure radicale.

De la teigne.

La maladie que les maréchaux nomment teigne, est plus généralement l'effet d'une autre affection, c'est-à-dire, que la fourchette devient rarement malade, sans que le pied ait été plus ou moins assujéti à la maladie qui fait le sujet du dernier paragraphe. La fourchette est une partie naturellement destinée à la pression ; hors de là, elle devient tout-à-fait inutile, et la nature

ne souffre pas qu'une partie inutile reste dans son état primitif; mais ou elle est éloignée par les vaisseaux absorbants, ou elle tombe dans quelque maladie qui l'éloigne à la fin. Quand la fourchette n'est point sujète à la pression, les talons manquent d'expansion, le pied se contracte, et par-là gêne la fourchette sensible qui s'enflamme et sécrète du pus au lieu de corne, pus qui s'échappe entre les deux branches de la fourchette de corne. Tant qu'il se borne là, il ne fait pas grand mal; mais lorsqu'il gagne toute la surface de la fourchette sensible, et qu'il pénètre jusqu'à la sole charnue, il peut former un crapaud ou fic.

Le traitement consiste à éloigner la cause et à arrêter l'écoulement du pus. Pendant que le talon reste haut, le pied est dans un état de contraction; ainsi l'on ne doit pas compter sur la guérison, tant que la fourchette ne sera point dans un état de pression. On peut arrêter l'écoulement du pus de temps en temps; mais à la plus légère occasion, il recommencera. D'un autre côté, si la fourchette est très-tendre et presque pourrie, on ne peut la presser que par degré, en parant un peu les talons tous les quatre ou cinq jours, et en exerçant en même-temps une pression modérée, au moyen d'une plaque de fer, qui s'avance sous la pince, et d'une seconde plaque qui croise la première, et la soutiène des deux côtés. Il doit y avoir, entre cette plaque

et la fourchette, un peu d'étoupes. On ne court aucun risque en arrêtant l'écoulement; ce qui peut être opéré par toute espèce de stimulant capable d'exciter l'inflammation des vaisseaux. La mixtion suivante est très-bonne pour cela.

Prenez goudron, deux onces; huile de vitriol, six dragmes; et mêlez bien.

On peut employer chaud ce mélange, et en verser une cuillerée chaque jour. La cure peut être aussi aidée par les purgatifs et les diurétiques doux, si l'écoulement du pus est considérable; mais je dois prévenir que si la maladie provient originairement de la contraction des pieds, on ne parviendra à la guérir qu'en réunissant les moyens curatifs indiqués dans ce paragraphe, à ceux que nous avons recommandés dans le paragraphe précédent. Quelquefois cependant elle a son principe dans une action morbifique, occasionnée par le séjour du pied dans le fumier ou dans la litière trop consommée, trop humide. Dans ce cas, il suffit d'éloigner la cause, et de suivre la méthode prescrite ci-dessus.

Du fic ou crapaud.

Lorsque la teigne a gagné toute la surface de la fourchette sensible, et commencé à attaquer la sole charnue, elle prend le nom de fic ou crapaud. Cette dernière maladie peut aussi provenir d'une blessure négligée à la partie inférieure

du pied, et paraît avoir une tendance à en infecter toute la substance. La très-grande vascularité des parties favorise cette tendance, qui, si l'on n'y met obstacle, communique la même affection aux tendons, aux ligaments, aux os, et finit par ruiner entièrement le pied. Le fic consiste en une tumeur ou excroissance fongueuse, qui a la forme de chou-fleur. Il faut commencer la cure par détruire tout ce qui s'élève au-dessus de la surface où la maladie a son siège. Le meilleur moyen pour cela est de couper le fic le plus près possible de la surface. Il faut aussi enlever toute la sole de corne, afin de ne laisser aucune communication entr'elle et la sole charnue, sans quoi le pus continuerait de se former.

La surface malade étant, pour ainsi dire, nivelée par cette opération, on panse la plaie avec la liqueur suivante :

Prenez caustique de lune, une dragme; eau commune, deux onces.

Imbibez de cette liqueur un plumasseau de charpie ou d'étoupes, que vous appliquerez sur la plaie. On peut substituer à cette liqueur la poudre suivante :

Prenez vitriol bleu, alun et blanc de plomb, de chaque une once.

Saupoudrez-en la partie; après quoi faites une compression ferme, mais égale, sur toute la surface, au moyen d'une plaque en croix, adap-

tée sous le fer du cheval. Il est bon de savoir que la partie exubérante ne peut être combattue efficacement que par une compression ferme et permanente. La grande vascularité de la sole fait que le traitement par les caustiques seuls ne réussit presque jamais et ne sert tout au plus qu'à seconder le procédé de la granulation. Le traitement concernant la sole de corne est ici le même que dans la teigne ; c'est-à-dire qu'elle doit toucher la terre, et y être réduite par la compression, dont l'effet est beaucoup plus sûr, si l'on ferre à patin le pied sain, parce qu'alors l'animal sera forcé de s'appuyer sur le pied malade, qui se trouvera ainsi comprimé.

Les bœufs et les brebis sont sujets à une maladie semblable au fic, laquelle se déclare par une crevasse à la sole ou corne, d'où sort d'abord un suintement fétide, qui est suivi d'une excroissance fongueuse, et finit ordinairement par la perte du pied.

S'il n'y a encore qu'un suintement, on fera usage des astringents prescrits pour la teigne. Si le fongus est formé, il faut élargir l'ouverture, et emporter l'excroissance. On appliquera ensuite un plumasseau de charpie, saupoudré de vitriol romain et d'alun, et couvrant exactement les bords de la plaie. On assujétira le plumasseau avec une bande bien tendue, et on le laissera en place pendant l'espace de trois jours. Si, en levant l'appareil, on n'apperçoit aucune trace

du fongus, il suffira d'appliquer un plumasseau sec.

Du pied bombé ou comble.

Cette maladie me paraît reconnaître trois causes. Elle peut venir ou d'une mauvaise manière de ferrer, ou de l'inflammation, ou d'un défaut naturel du pied, très-commun dans les pays humides. A l'occasion de la fourbure, nous avons expliqué comment la sole de corne perdait sa concavité pour devenir convexe, et quelle était la cause la plus fréquente de ce changement. A Londres, où cet accident est plus commun que partout ailleurs, il est ordinairement l'effet de la manière de ferrer, et de la dureté du pavé. J'ajoute du pavé, car j'ai de fortes raisons de croire qu'il y entre pour beaucoup. La chaleur du fer lorsqu'on l'applique au pied, est une autre cause à laquelle on ne fait pas assez attention. Dans l'inflammation des lames sensibles, la lymphe coagulée et quelquefois la corne, qui s'accumulent dans les intestins, forcent l'os du pied de se jeter en arrière, et d'entraîner avec lui la muraille; voilà pourquoi le sabot est toujours très-oblique dans ce cas-là. L'os du pied étant poussé en arrière, comprime le talon, et cette pression contre nature occasionne l'absorption des bords de l'os, qui perdant son support, se trouve comprimé à sa partie con-

cave. Il en résulte une inflammation, et la sécrétion d'une matière osseuse. La sole de corne déjà affaiblie par l'inflammation, est comprimée à son tour, et perd aisément sa concavité; car on trouve toujours, en pareil cas, la sole beaucoup plus mince. Lorsque le mal est parvenu à son dernier période, il n'est plus susceptible que d'un traitement palliatif. Il n'y a point d'exemple de guérison radicale; du moins je n'en ai ni vu, ni ouï citer. L'accroissement de la sole doit être excité par toute sorte de moyens, mais il faut garantir les pieds de l'humidité. Ce que l'on peut faire de mieux, c'est de ne point ferrer le cheval, et de le mettre dans un pâturage où il ait le pied sec. On se gardera bien de rien ôter du talon ou de la sole, parce que ces parties sont déjà trop minces. Il faut que le fer soit formé, s'il est possible, de manière à présenter au pied une surface creuse, et à la terre une surface plane.

De la bleime.

Ce n'est autre chose qu'un fluide, et communément du sang extravasé vers les talons, entre la sole sensible, et celle de corne. Lorsque quelque substance pèse sur cette dernière, la sole sensible se trouve resserrée entr'elle et l'os du pied, ce qui forme une simple meurtrissure. Le sang extravasé entre les fibres de cette partie,

la fait paraître rouge dans le commencement, et noire par la suite. Si la cause subsiste, et que le sang ne soit pas absorbé, ou ne trouve pas une issue, il donne quelquefois lieu à l'inflammation à laquelle succède une suppuration qui peut produire le javart. Si le sang extravasé reste longtemps stationnaire, il amollit cette partie de la sole, et en affaiblit tellement l'action, qu'il est très-difficile de l'en délivrer.

La bleime est toujours l'effet de la compression. La forme même du sabot prouve que la sole n'a jamais été destinée à être comprimée; car la muraille seule porte à terre, et la sole s'en éloigne de tout côté; ainsi la compression ne peut que la réduire à un état contre nature, et par conséquent morbifique.

La cause la plus ordinaire de cette compression vient, ou de ce que le fer étant trop concave, il s'amasse des pierres entre lui et cette partie; ou de ce qu'il ne porte plus sur la muraille du talon; ou de ce qu'il est trop court ou trop étroit; ce qui fait qu'il gêne et blesse la sole.

Dès qu'on apperçoit un cor, il faut l'emporter avec un couteau jusqu'à l'extravasation exclusivement. On peut mettre dans la plaie un peu de teinture de myrrhe avec un plumasseau d'étoupes, mais sans presser la partie; on échancrera même le fer en cet endroit, pour éviter tout accident. On laissera le cheval parfaitement tranquille sur un sol bien uni, sans en exiger

aucun service, jusqu'à ce que la corne soit renouvelée. Il serait même prudent de le tenir quelque temps à l'herbe, sans le ferrer, ou du moins en le ferrant très-court.

De la seime.

La seime est une solution de continuité entre quelques-unes des fibres du sabot, dans une direction parallèle de haut en bas. Elle se forme ordinairement près du quartier, plus souvent en dehors qu'en dedans du pied, et plus communément aux pieds de devant qu'à ceux de derrière. Quelquefois elle arrive par une fente qui se fait brusquement de haut en bas, et semble produite par la contraction et le dessèchement du pied. D'autres fois elle est occasionnée par une blessure à la partie vasculaire du ligament coronaire, à la suite d'une foulure, ou, selon M. Saint-Bel, par un abus de la rape dans la ferrure.

Dans le traitement, le point essentiel est d'empêcher toute communication entre la fente et la nouvelle corne, sans quoi elle se séparerait de même. Ainsi il convient d'amincir le sabot à l'endroit où se trouve la fente, et de pratiquer, dans la partie supérieure, une section transversale, pour intercepter cette communication. Si, malgré cette précaution, la fente s'ouvre, on la couvrira et l'on appliquera un

bandage autour du sabot, afin de rapprocher, s'il est possible, les lèvres de la fente. La portion qui porte sur le fer doit être un peu échancrée, pour faciliter ce même rapprochement.

Du faux-quartier.

Lorsqu'une blessure à la couronne en intéresse le ligament, la sécrétion du sabot est affaiblie et quelquefois suspendue dans cette partie; c'est pourquoi il reste un espace irrégulier entre l'ancienne et la nouvelle corne. C'est cet espace qu'on nomme un faux-quartier.

Quelquefois les lames de la chair cannelée, se trouvent pincées entre les bords de la corne, ce qui produit une douleur très-vive. Si cette douleur se fait sentir au moment où le cheval est en action, il se contracte violemment, et même se laisse tomber. Le traitement alors consiste à amincir toute la corne environnante, et à appliquer un vésicatoire à la couronne pour faciliter l'action des vaisseaux. Il faut aussi échancrer la partie opposée au fer, pour favoriser, le plus qu'il est possible, le rapprochement des parties.

OPÉRATIONS.

De la ferrure en général.

La nature laisse rarement les innovations impunies, et la violation de ses lois générales est

presque toujours suivie de quelques inconvéniens plus ou moins graves. C'est ainsi qu'en assujétissant les chevaux à une vie artificielle, on les a rendus susceptibles d'une foule de maladies, auxquelles ils ne paraissent pas être exposés dans l'état de nature. Je n'en veux pas d'autre preuve que ce qui résulte de la ferrure, par laquelle nous limitons, jusqu'à un certain point, la forme, les dimensions et l'accroissement des pieds, en les soumettant à quantité de pratiques artificielles dont l'effet soutenu produit tôt ou tard diverses maladies. Cependant celui qui, partant de ces principes, affirmerait que la ferrure n'est pas nécessaire, parce qu'elle n'entre pas dans les vues de la nature, raisonnerait fort mal; car, pour justifier une pareille assertion, il faudrait commencer par établir que la terre est actuellement dans le même état naturel, où elle était lors de la première formation des chevaux.

Le commerce et les arts libéraux ayant été encouragés, il a fallu faciliter les communications. Les hommes, par esprit de société, pour leur sûreté personnelle, ou pour d'autres convenances, ont eu besoin de suivre les mêmes chemins. Delà l'idée de les améliorer en formant les grandes routes. Comme celles-ci usent extraordinairement les pieds, on eut bientôt recours à l'art, pour parer à cet inconvénient. Dans les premiers siècles, on employa pour

les chevaux, comme pour les hommes, une espèce de sandale, formée de cuir, de nattes ou de cordes. Mais l'habitude d'aller à cheval et de conduire des chariots, ne tarda pas à faire sentir la nécessité de chercher une chaussure plus solide, et de préférer pour cela les métaux. Cette pratique, dont les avantages étaient évidents, s'est successivement perfectionnée, au point que nous n'avons presque plus rien à acquérir pour la ferrure des pieds dans l'état de santé. Il n'en est pas tout-à-fait de même pour celle des pieds malades, et je crois qu'à cet égard, il nous reste encore beaucoup à desirer.

Il existe quantité d'anciens traités sur la ferrure. Les italiens, les allemands et les français en ont publié en grand nombre. Notre nation en a aussi produit quelques-uns; mais cet art n'était encore, pour ainsi dire, qu'ébauché, lorsque Lafosse commença sa carrière, et donna au public son traité célèbre sur cette matière, traité qui, s'il n'a pas offert un modèle de ferrure parfaite, a du moins mis sur la voie pour y arriver, en présentant l'étude de la physiologie du pied, comme un préliminaire indispensable pour perfectionner la ferrure. Cet auteur a fait connaître les dangers auxquels on expose le pied en le parant. Il considère le pâturon comme pesant sur l'os du pied et sur celui de la noix; celui-ci comme reposant sur le tendon fléchisseur, et le tendon fléchisseur comme portant

sur la fourchette sensible, qui est destinée à lui servir de support; d'où il conclut que dans tous les cas la fourchette doit toucher à terre.

Lafosse regarde les fers longs et lourds comme inutiles et comme sujets à se détacher. Il pense qu'ils diminuent les points de support de l'animal, et que ceux qui sont épais au talon, ne sont d'aucun secours pour le sabot, faible en cette partie. C'est ce qui le porte à recommander les fers qu'il nomme à croissant, c'est-à-dire, courts, et ne couvrant que la moitié antérieure du pied. Cette méthode fut accueillie dans le temps comme très-ingénieuse, et le traité, traduit en notre langue par MM. Braken et Bartlet, qui le vantèrent beaucoup, chacun de leur côté, et le firent adopter presque généralement. Mais ceux qui essayent une nouvelle méthode, ont coutume de tomber dans l'une de ces trois erreurs; ou ils l'examinent avec un esprit prévenu et déterminé d'avance à n'y trouver que des défauts; ou ils en attendent plus qu'on ne leur a promis, ce qui les pique et les dégoûte; ou ils l'adoptent sans préjugé, mais oublient que le passage subit même du mal au bien a ses dangers, parce que les parties ne se prêtent pas facilement à une nouvelle situation. C'est pourquoi ils mettent sur le compte de la méthode elle-même, les effets de ce changement trop rapide, et la décrient d'après cette supposition. On a reconnu que la ferrure de Lafosse était

avantageuse, en bien des cas, pour les pieds malades, et quelquefois pour les pieds sains, lorsqu'ils sont forts, et que la contraction est à craindre, ou même déjà commencée, pourvu que les chemins soient bons; mais qu'elle n'était pas applicable au plus grand nombre des chevaux dans l'état actuel de nos routes; car les éponges des fers qu'il propose s'usent trop vîte, ce qui fait que les chevaux glissent ensuite et se blessent, surtout à la chasse. Cette ferrure, ou quelque chose d'approchant, avait été adoptée par le collège vétérinaire; mais comme elle n'a pas tenu tout ce qu'elle semblait promettre, on l'a promptement abandonnée, et l'on a fort bien fait, malgré l'espèce de défaveur que cette inconséquence apparente pouvait jeter sur l'établissement naissant. Quoi qu'il en soit du mérite et des défauts de la ferrure à croissant, elle n'est point de l'invention de l'hippiatre français. Il y avait plus d'un siècle qu'on en faisait usage dans les cas de resserrement et de contraction des pieds, quand Lafosse a écrit. Comme cette ferrure courte était réputée utile dans la contraction, il a cru qu'il n'y avait qu'à généraliser l'emploi des fers en demi-lune, pour prévenir le resserrement du pied, et c'est à cela que se réduit sa découverte, si découverte y a.

M. Osmer était un chirurgien plein de génie, qui publia, vers l'an 1760, ses pensées sur la ferrure. Il considère la sole et la fourchette

comme des pièces essentielles à ménager. Il recommande expressément de n'en point couper la partie souple et élastique, et de n'en ôter que les portions déchirées et devenues inutiles. Il observe aussi que quelques personnes, saisissant mal les idées de Lafosse (qui ne voulait pas que l'on coupât la sole et la fourchette), sont tombées dans un excès que cet auteur aurait lui-même condamné, c'est de laisser prendre aux pieds une longueur démesurée. Les pieds, selon M. Osmer, doivent être parés à raison de leur longueur. Il faut que la corne soit rendue plane et unie, avec le boutoir, dans les pieds forts, et avec la rape seulement dans les pieds larges et charnus ; que les fers soient d'une égale épaisseur dans leur contour, et ouverts, mais étroits par derrière. Il conseille de les amincir plus du milieu que du bord, pour éviter la compression de la sole, et de tenir le pied le plus court possible à la pince sans offenser le vif. On peut juger par-là si M. Lane est bien fondé dans le reproche qu'il fait à M. Osmer, d'avoir suivi la méthode recommandée par Lafosse. Le même critique n'est pas plus exact dans ses remarques sur Bartlet, à ce même sujet; car, quoique ce dernier ait parlé en faveur du système de Lafosse, on ne peut pas l'accuser d'inconséquence à cet égard.

Peu de temps après que Lafosse et Osmer eurent éveillé l'attention du public sur la ferrure,

M. Clarck donna son traité sur cette matière. La ferrure qu'il propose ne diffère pas essentiellement de celle qui avait été proposée par Osmer, et est encore employée par plusieurs de nos maréchaux les plus intelligents, tant la pratique générale est imparfaite. Il est évident aussi que lord Pembroke a emprunté plusieurs idées de M. Clarck. Celui-ci n'approuve point en général la concavité du fer du côté du pied. Il veut que la forme du pied dirige à cet égard. Si le pied est large et plat, le fer non voûté comprimera sûrement la sole. La plupart de ces auteurs ignoraient que la sole descend toutes les fois que le cheval fait un pas. Ils croyaient qu'il suffisait d'attacher le fer de manière qu'il ne pesât point sur cette partie. Si les soles sont concaves, elles ne sont point comprimées par le fer. Un avantage sensible que présente la voûte du fer, c'est qu'il retient moins les pierres et la boue, lorsqu'il a cette forme. Car si la surface est plane, les pierres, par là, descendent de la sole, et se trouvant pressées entre deux surfaces planes, entameront la sole; au lieu que si la surface du fer est concave, cette même pression doit tendre à chasser les pierres, en les faisant glisser vers le bord intérieur du fer, suivant une ligne oblique à leur propre gravité. Les principes de M. Clarck ont pour base la nécessité de ne point parer le pied, ni rogner la muraille, de ne jamais élever les talons avec des crampons, mais

de préférer les clous à glace, quand cela devient indispensable. Cependant il paraît tolérer l'usage des petits crampons dans les pays montagneux.

Le comte de Pembroke, passionné pour les chevaux, s'attacha particulièrement aux soins domestiques qu'ils exigent, et l'attention avec laquelle il se livra à ces sortes de recherches, le mit à même de censurer, en connaissance de cause, les modes de ferrure qui étaient alors en vogue. Il écrivit quelques années après que l'ouvrage de M. Clarck eut paru. Mais son bon sens ne prévalut point sur la routine des maréchaux. Tous, dit-il, conviènent en un point; c'est de forger grossièrement des fers excessivement lourds et d'étamper gras, ce qui ne peut tourner qu'à la destruction totale du pied. Les crampons qu'ils y ajoutent ruinent nécessairement le boulet. Tous les fers qu'ils emploient ayant la forme d'une coquille de noix, doivent d'ailleurs empêcher le cheval de marcher d'un pas ferme. Les maréchaux, ajoute-t-il, commencent par parer les talons, et appliquent ensuite un long fer, ce qui détruit infailliblement tout l'effet de la pression. La fourchette ne doit jamais être coupée; mais on peut amincir la corne générale, trop épaisse, jusqu'à ce que la fourchette porte à terre. La grandeur et le poids de la ferrure dépendant de la nature du métal qu'on emploie, le fer ne saurait être trop mince, pourvu qu'il ne plie pas et ne s'use pas trop vîte. Il doit être plus

étroit aux éponges que par-tout ailleurs, afin que les pierres ne puissent pas se loger dessous ; il faut que la surface, tant intérieure qu'extérieure, soit parfaitement plane. On laissera seulement un espace pour l'introduction du cure-pied ; il suffit de quatre clous pour chaque branche. La pince doit être raccourcie et carrée. L'illustre auteur présume que c'est le moyen de porter plus de nourriture à la partie postérieure du pied. Ceux de derrière doivent être traités comme ceux de devant, et les mêmes fers conviènent pour les uns et pour les autres, si ce n'est que dans les pays de montagnes, on peut renverser légèrement les éponges en dehors ; mais il observe que des crampons mis aux pieds de devant, ne feraient que retenir les jambes de devant, tandis que celles de derrière seraient rapidement entraînées en dehors. Sur une surface plane, le pied non armé de crampons est toujours entraîné en avant, et porte plus qu'il ne devrait. Il faut, dit-il, employer la même ferrure pour tous, depuis le cheval de course jusqu'à celui de charette ; la différence ne doit être que dans le poids. Mais, sur ce point, le noble lord se trompe ; car, quel que soit le terrain, les forts chevaux de trait ont besoin de crampons, qui leur haussent un peu les talons. Jusques-là ses maximes paraissent assez exactes. Mais lorsqu'il avance qu'il n'est question que de garantir la sole, et que la ferrure doit être très-étroite, il ne semble pas avoir con-

sidéré cette matière sous son véritable point de vue ; car quoiqu'il soit probable que ce genre de ferrure est le plus convenable sur un sol uni et tapissé d'herbes, ou sur des routes extrêmement douces, en ce qu'alors l'animal n'a que les points d'appui que la nature elle-même a désignés ; cependant il est sûr qu'un fer aussi étroit est bientôt usé, et qu'on serait obligé ou de le renouveler trop souvent, ou de lui donner trop d'épaisseur, ce qui laisserait trop d'espace entre la terre et le pied. Voilà pourquoi la ferrure du lord, empruntée de l'allemand, n'a pas fait fortune parmi nous.

Quoique le prospectus de M. Raplin dût faire espérer beaucoup d'idées neuves sur la ferrure, cependant, en examinant avec attention ce qu'il en dit, on voit qu'il s'est contenté de recueillir ce que la maréchallerie offrait de mieux ou de moins imparfait depuis une centaine d'années. Les planches de l'ouvrage qu'il a modestement intitulé *Multum in parvo* (beaucoup de choses en peu de mots), au lieu du modèle épuré et invariable qu'on nous promettait, ne représentent qu'un pied contracté au talon, et proprement ouvert, comme disent les maréchaux ; pratique si généralement décriée aujourd'hui, qu'il lui reste peu de partisans ; même parmi ceux qui ne se piquent pas de voir plus loin que les anciens. Que le modèle proposé par M. Raplin soit invariable, cela se conçoit fa-

cilement; mais qu'il soit épuré ou dégagé de toute erreur, c'est ce qui n'est peut-être pas aussi clair.

La place qu'occupait M. Saint-Bel, appelait naturellement l'attention du public sur toutes les améliorations qu'il pouvait proposer, et quoiqu'il n'eût pas approfondi la pathologie du cheval, et qu'il n'eût que des idées assez imparfaites de l'économie animale, il ne laissait pas que d'en avoir de fort justes sur le mécanisme du pied, et l'on peut dire que ses principes sur la ferrure sont au moins très-ingénieux. Il voulait que le fer présentât une surface concave à la terre, pour mieux imiter la nature, et il annonçait ce mode comme entièrement nouveau. Il est probable qu'il le croyait tel de bonne foi. Cependant la même forme avait été fortement recommandée, trois siècles auparavant par César Fiaschi, auteur italien, dans un traité composé ex-professo sur cette matière. Il n'est pas douteux que ce genre de ferrure ne fût infiniment plus conforme à la nature, que tout autre, et qu'il ne donnât plus de fermeté au pied; malheureusement cet avantage n'est pas de durée. Un fer aussi mince d'abord, s'use trop vîte, et devient bientôt sujet à se plier ou à se casser. Si l'on pouvait parvenir à forger des fers tout à-la-fois ductiles et solides, on ferait bien de suivre le conseil de M. Saint-Bel. Le même professeur trouvait les fers ordinaires trop larges,

et recommandait de leur donner une fois moins de largeur aux éponges qu'à la pince.

Il a aussi donné des conseils sur le nombre des clous, et une table des poids dont les différentes ferrures sont susceptibles; mais il est évident que ces deux objets ne comportent point de précision géométrique.

M. Morecroft, professeur de médecine vétérinaire, a fixé l'attention publique par l'invention d'une machine propre à mouler les fers, au lieu de les forger. En conséquence des bons effets qu'il avait vu résulter, en général, de la ferrure de M. Osmer, et satisfait d'ailleurs de la simplicité de sa forme, il a cru devoir lui donner la préférence. Cette forme, comme nous l'avons dit, présente une surface plane à la terre, et une surface concave à la sole, de manière à éviter toute cause de compression. Mais dans les fers de M. Morecroft, cette concavité ne commence pas au bord, comme dans les fers des maréchaux de village; elle commence plus près du centre, à la moitié environ de la largeur; par là il reste une surface plate, pour soutenir la corne. Il veut aussi que les éponges répondent en général à la largeur des talons, et qu'elles ne soient pas rétrécies. Telle est la ferrure proposée par M. Morecroft, et dont il justifie l'usage avec beaucoup d'esprit. Il observe, avec raison, que les crampons n'étaient pas aussi pernicieux autrefois qu'ils le sont aujourd'hui, parce

que les routes publiques étaient moins solides. Comme ils ne peuvent maintenant s'enfoncer dans le pavé, ils élèvent le talon de manière que la fourchette ne peut presque jamais toucher à terre, ce qui empêche qu'elle n'éprouve ce degré de frottement ou de compression, qui lui est si nécessaire dans l'état de santé; car si la matière perspirable, que dissipe la friction de la fourchette, vient à séjourner, elle prend un caractère de putridité et produit la teigne. Que les crampons soient capables d'occasionner cette tumeur ou excroissance qui survient à la partie inférieure du pied, et qu'on nomme teigne ou fic, c'est ce que personne ne révoque en doute; mais il n'en est pas de même de la cause que M. Morecroft assigne. La fourchette de corne est une partie élastique, non sensible, et tout-à-fait incapable de produire du pus. Le pus, lorsqu'il y en a, est toujours formé par la fourchette sensible, qui est située au-dessous, et qui fournit la matière dont se compose la fourchette de corne. Si le défaut de transpiration pouvait donner naissance à la teigne, on ne voit pas pourquoi la pourriture se rencontrerait dans une partie, au lieu d'affecter toute la surface. D'ailleurs, pourquoi la sole, qui a des pores pour la transpiration, comme la fourchette, et qui dans l'hypothèse du célèbre professeur, est également privée de frottement et de compression, ne deviendrait-elle pas aussi le siège de la teigne?

M. Morecroft permet d'employer deux crampons à chaque fer, pour les chevaux de trait, lorsqu'ils sont gros et lourds, et un seulement à l'éponge de dehors, pour les chevaux médiocrement gros et plus légers. Quant à ceux de louage, il ne leur en faut point donner du tout. Ceux de chasse doivent en avoir un en dehors à chaque pied; si les crampons étaient placés en dedans, ils pourraient blesser. Cependant, d'après ce que nous avons dit au sujet du sur-os, il vaudrait peut-être mieux en mettre un de chaque côté, à moins qu'on n'adopte le mode de M. Coleman, qui vaut mieux encore. Le pied de derrière étant, selon M. Morecroft, plus concave que celui de devant, peut avoir un fer dont la surface supérieure soit plate. Les clous, pour un cheval de selle, doivent être au nombre de huit; il en faut employer dix pour un cheval de trait. Ils ne doivent pas être placés latéralement, comme pour prévenir l'expansion du talon et provoquer la contraction du pied, mais être distribués tout autour, à distances égales, excepté au talon, où il faut laisser un intervalle de deux pouces à deux pouces et demi. Au lieu de crampons, dans les temps de gelée, M. Morecroft conseille d'employer des clous à tête en losange, et terminée en rebord au lieu de pointes; ce qui empêche qu'elle ne s'use aussi vîte. L'épaisseur du milieu lui donne de la force, et sa forme pyramydale régulière

fait qu'elle s'applique exactement à l'étampure ; par là également soutenu de tout côté, il ne peut ni plier ni se rompre. Mais ce n'est pas un extrait de l'ouvrage de ce professeur, c'est l'ouvrage entier qu'il faudrait présenter aux personnes curieuses d'approfondir cette matière. La méthode de jeter les fers en moule, au lieu de les forger, a été perfectionnée à très-grands frais, et le public peut aujourd'hui se procurer des ferrures de toute grandeur, solides et à un prix avantageux.

Les remarques ingénieuses de M. Morecroft sur les chevaux qui se coupent, méritent une attention particulière. Quand les chevaux se coupent en tournant la pince en dehors, ce qui est le cas le plus ordinaire, on observe qu'ils ont le quartier de dedans plus bas que celui de dehors, et que les jointures des boulets sont plus rapprochées les unes des autres, que dans les chevaux qui ont les membres droits. Les maréchaux avaient conclu de-là que si l'on élevait les quartiers de dedans au niveau des quartiers de dehors, les jointures des boulets seraient écartées les unes des autres, et que l'animal ne serait plus dans le cas de se couper. D'après ce raisonnement, ils avaient introduit l'usage de faire la branche de dedans plus épaisse que celle de dehors, et cet usage était général depuis fort longtemps. M. Morecroft a le premier fait l'essai d'une ferrure diamétralement opposée à celle-là, c'est-

à-dire, qui avait la branche de dehors plus épaisse que celle de dedans; ce qui lui a réussi; car le cheval sur lequel il avait fait l'expérience ne s'est point coupé. D'autres cas qui se sont présentés depuis, n'ont servi qu'à faire mieux sentir les avantages de cette pratique.

Le principe d'où le professeur est parti, c'est que le cheval, lorsqu'il est en repos, soutient également son corps sur les deux pieds, et que si l'on élève le quartier de dedans comme on a coutume de faire, pour empêcher qu'il ne se coupe, lorsqu'un pied est levé, tout le poids porte obliquement sur l'autre, ce qui tend à le jeter en dehors. Pour éviter cet accident, il rapproche le pied en action du pied qui supporte tout le fardeau, et c'est alors qu'il se coupe. En considérant la chose sous ce point de vue, on peut saisir le fil des idées de notre auteur, et suivre le raisonnement qui l'a conduit à élever le quartier de dehors, au lieu du quartier de dedans; mais quelqu'ingénieuse que soit cette manière de raisonner, il est à craindre qu'en faisant ainsi porter un plus grand poids sur le quartier de dedans, on n'expose le cheval à des dangers qui contrebalancent celui que l'on cherche à éviter. (*Voyez la description des extrémités, et le paragraphe concernant le sur-os*).

En 1796, M. Freeman, écuyer, ami très-intime et ancien associé du justement célèbre sir Sydney Meadous, publia un ouvrage très-soigné

sur le mécanisme du pied du cheval et sur l'art de le ferrer. Ce serait donner de ses recherches une idée peu exacte, que de dire simplement qu'il a envisagé son sujet d'une manière fort raisonnable. Il convient d'ajouter qu'on peut puiser dans son livre une foule d'idées très-ingénieuses et d'excellentes vues pour la pratique. Selon M. Freeman, il y a beaucoup de chevaux ferrés aujourd'hui qui pourraient fort bien se passer de l'être. Tous ceux qui ont le pied très-bon, surtout s'ils habitent un pays sabloneux ou simplement pierreux, sont dans ce cas-là. Si l'on met des fers aux pieds de cette espèce, il faut qu'ils soient le plus plats qu'il est possible. Il pose en principe que l'on ne saurait employer trop peu de fer; que la ferrure la plus étroite, pourvu qu'elle ne gène pas, est la meilleure; que s'il est nécessaire d'employer un fer plus large que plat, il faut laisser à la surface intérieure un enfoncement pour l'introduction du cure-pied; que la surface extérieure du fer doit toujours être parfaitement plane; que le fer doit être plus étroit aux éponges qu'à la pince. Quant à la longueur du fer, M. Freeman observe judicieusement que toutes les fois qu'il dépasse le talon, et qu'il y a une partie excédente qui ne peut pas être attachée, il agit comme un levier qui tend à le séparer du pied. Les fers des pieds de derrière peuvent être un peu plus longs que ceux des pieds de devant; et, si cela est nécessaire, on

peut renverser légèrement les éponges, mais on ne doit jamais mettre de crampons à ceux de devant.

La première ferrure admise par le collège vétérinaire était celle que M. Saint-Bel avait proposée. Mais quand le professeur actuel fut à la tête de cet établissement, il en adopta une autre peu différente, et qui se rapprochait beaucoup de celle de Lafosse. Cependant l'expérience le convainquit bientôt que, vu l'état actuel des routes, cette ferrure ne convenait que dans un très-petit nombre de cas; c'est pourquoi il crut devoir l'abandonner, et y substituer celle qui est maintenant mise en usage par le collège.

M. Coleman se plaint de l'opposition qu'il a éprouvée. On peut attribuer cette opposition à deux causes : il y en a qui ont appliqué sans aucune préparation, et dans toute leur étendue, les principes du professeur, et qui se sont étonnés ensuite de ce que le succès n'avait pas répondu à leur attente. Ils ont attribué aux principes eux-mêmes, les effets de leur propre imprudence; manière de raisonner qui, pour être commune, n'en est pas plus juste; car lorsqu'on diminue brusquement la hauteur des talons, l'action des tendons n'étant plus la même, le cheval doit boiter. Mais doit-on s'en prendre à la ferrure plutôt qu'à la fausse application qu'on a faite des principes de l'auteur? Il n'y avait qu'à diminuer par degrés la hauteur des talons; on

aurait reconnu les avantages de la nouvelle méthode, sans confondre l'abus avec l'usage, comme on a fait.

Une autre cause de l'opposition dont se plaint le professeur, est venue de ce que quelques hommes distingués par leurs lumières, ont trouvé à dire aux principes eux-mêmes, qui ne leur ont pas paru exempts d'erreurs. J'avoue naïvement que je ne me crois pas assez éclairé pour prononcer là-dessus; mais la haute opinion que j'ai des talents du professeur m'a disposé à accueillir avec reconnaissance et avec confiance, toutes les améliorations qu'il pourra proposer. Il est vrai que tous les hommes, même les plus éminents, se trompent, et que leurs erreurs sont ordinairement proportionnées à leur génie.

A ces deux causes, on peut en ajouter une troisième, qui a influé sur l'idée peu favorable que quelques personnes ont prise de la ferrure du collège. Leur défaut de confiance s'est fondé sur ce que le collège avait changé deux fois de méthode. Mais ce devrait être plutôt un titre de recommandation; car c'est une preuve que l'inventeur est susceptible de conviction, et qu'il ne persiste pas opiniâtrément dans l'erreur.

En s'écartant de la route battue et de celles qui avaient été indiquées par les différents auteurs qui ont écrit sur le même sujet, M. Coleman semble avoir été dirigé parles idées parti-

culières qu'il s'est formées sur la nature et l'usage des parties que concerne la ferrure. Il croit que les lames sont destinées à supporter le pied ; que la sole est naturellement concave ; qu'elle descend et se rapproche des talons, lorsqu'elle est comprimée ; que dans ce même temps les lames s'éloignent ; que la fourchette est un corps élastique qui ne donne pas seulement du ressort au pied, mais qui entraîne l'expansion du sabot par celle des cartilages, et de cette manière empêche l'animal de glisser ; et que, pour cette raison, la fourchette doit toujours se trouver en contact immédiat avec le sol. M. Coleman suppose qu'elle n'a point été destinée à protéger le tendon, et que la compression ne peut nuire à ce dernier. Il ne pense pas d'ailleurs que les barres qui servent à l'expansion des talons, doivent jamais être enlevées.

La ferrure du collège vétérinaire est trois fois plus épaisse à la pince qu'aux éponges ; par ce moyen la fourchette se trouve beaucoup rapprochée du sol. Cette ferrure est aussi beaucoup plus légère que la ferrure ordinaire. Le professeur observe, avec raison, qu'une once au talon pèse plus qu'une livre sur le dos. La pratique du collège se fonde sur ces trois principes, que l'usé soit le même à la pince et aux éponges, que le poids de la ferrure soit diminué, et que la fourchette soit mise en contact avec le sol.

Quant à la préparation du pied pour la fer-

rure, M. Coleman insiste beaucoup sur la nécessité d'enlever la portion de la sole qui se trouve entre les barres et la corne, afin d'empêcher que cette partie ne soit comprimée, et de prévenir par là la formation des cors auxquels le cheval est sujet; car c'est l'enlèvement des barres qui les occasionne, quoi qu'en disent les maréchaux, qui prétendent que les éponges doivent toujours porter sur la jonction des barres avec la corne. C'est là un point essentiel auquel il m'a toujours paru qu'on ne faisait pas assez attention.

La partie de la ferrure du collège qui s'écarte le plus des idées reçues, est celle qui concerne les éponges; car M. Coleman regarde comme si important de mettre la fourchette en contact avec le sol, qu'il ne laisse aux éponges, ainsi qu'on l'a déjà vu, qu'un tiers de l'épaisseur de la pince. Il veut aussi que les deux surfaces du fer soient planes, et qu'en les plaçant, on pare la pince, sans toucher au talon, afin que l'amincissement de celui-ci n'influe plus, comme il faisait, sur l'allure du cheval.

Lorsque les talons ont plus de deux pouces de hauteur, que la fourchette est à leur niveau, et que le terrain est sec, on peut ferrer court et tenir les éponges minces; mais on ne peut pas en user ainsi, quand le sol est humide et marécageux.

A l'égard des clous, M. Coleman veut qu'on

les place le plus près possible de la pince, et qu'on n'en mette point aux éponges ; car ils gêneraient l'action du pied, et tendraient à le resserrer. C'est pourquoi il conseille de les tenir toujours loin du talon, surtout à la branche de dedans.

Les clous de la ferrure du collège sont de forme conique, et l'étampure est faite avec l'instrument dont les maréchaux ont coutume de se servir pour la contre-perçure ; objet très-essentiel, car c'est le moyen de retenir le fer en place, tant que subsiste la base du clou, au lieu que par la manière ordinaire de brocher, les clous sont bien reçus dans l'étampure, mais aucune portion de la tête n'y est introduite ; ce qui est cause que, cette tête étant usée ou emportée, le fer tombe, parce qu'il n'y a plus rien qui le retiène. Pour un cheval de taille moyenne, le fer avec les clous doit peser dix-huit à vingt onces, et pour un cheval de selle, douze à quatorze. La proportion augmentera pour les chevaux de trait, en raison de leur volume. Quant à ceux de chasse et de course, M. Coleman recommande de retourner les éponges en dehors, mais, pour conserver l'égalité de position, il veut que l'extérieur du talon soit baissé et que le côté du dedans soit tenu un peu plus épais. Par-là on est dispensé de parer, et le pied est plus ferme. Il prescrit les fers barrés pour les chevaux qui ont le talon bas et faible,

comme un moyen de comprimer la fourchette, sans user le talon. Celui-ci étant accru et fortifié, on fera usage de la ferrure mince aux éponges.

M. Coleman, convaincu de la nécessité de tenir la fourchette comprimée, a imaginé un moyen d'y pourvoir dans les cas où, par l'effet de la ferrure ou de la maladie, cette partie se trouve trop éloignée de terre. Si alors les talons sont abaissés et entraînent avec eux la fourchette, les tendons sont fatigués; et attendre l'accroissement de la fourchette, ce n'est qu'augmenter le mal déjà fait. La fourchette artificielle du professeur est destinée à comprimer, dans l'écurie, la fourchette naturelle. Par ce moyen, tous les inconvénients nés du défaut de compression sont peu à peu réparés, et, avec le temps, il est permis d'employer une ferrure convenable. Cette invention est ingénieuse, sans doute; mais je n'ai pas encore eu l'occasion d'en constater l'utilité. D'un autre côté, les inventions un peu compliquées se soutiènent rarement; c'est apparemment ce qui a empêché que celle de M. Coleman ne fût généralement adoptée. Une raison semblable a nui au succès de la ferrure du collège; car, à moins que les chevaux ne soient toujours ferrés sous les yeux du professeur, ou par ceux qui ont suivi ses leçons, les propriétaires craignent les changements que les pieds doivent éprouver sous la main des maré-

chaux du pays. Ainsi, quoiqu'on soit bien convaincu des avantages de cette ferrure, la difficulté de la pratiquer, a restreint le nombre de ses partisans.

D'après ce qu'on vient de lire sur la diversité des ferrures, il est évident que la nature doit être notre premier guide; qu'ainsi il y a quelques principes indispensables, tels que de n'éloigner que les parties qui s'éloigneraient naturellement, si elles étaient appliquées à la terre; de mettre en contact avec elle, les parties qui s'y trouveraient dans l'état naturel, c'est-à-dire, si le pied n'était pas ferré; et avant tout, de conserver, autant qu'il est possible, la forme originelle du pied. Comme la différence des travaux, des routes, de la ferrure, et mille autres circonstances, ont dû amener de grandes variétés dans la forme du pied, il est aisé de concevoir qu'on ne peut pas recommander invariablement une ferrure exclusive, et que chacune des espèces de ferrures, ci-dessus mentionnées, peut être adaptée à quelque pied particulier; ce qui prouve combien l'art de ferrer est important, et que, pour y exceller, il ne suffit pas de savoir forger un fer et raper la corne du pied.

De la castration.

Les testicules sont deux glandes situées dans le scrotum, et destinées à sécréter et à préparer la

semence. Pour que le grand œuvre de la propagation eût lieu, et que cette liqueur remplît sa destination, la nature a donné aux mâles de chaque espèce, une passion forte et irrésistible qui les dispose à l'indocilité, et qui rend ceux des grandes espèces dangereux et indisciplinables. C'est ce qui a fait naître l'idée de les priver des testicules, ce qu'on appèle hongrer, en parlant du cheval. Par-là ils perdent beaucoup de leur férocité naturelle, n'étant plus stimulés que par les besoins de la faim et de la soif, et de temps en temps par le desir de prendre leurs ébats.

Comme chez les jeunes poulains ces parties ne sont que dans un simple état de faculté, sans aucune action spécifique, leur tempérament ne se ressent pas beaucoup de cette privation. Aussi voyons-nous les enfants, les veaux, les agneaux, les petits cochons, subir impunément une pareille perte. Il n'en est pas de même pour les adultes. La castration compromet plus ou moins leur existence, parce que les testicules sont devenus plus importants pour l'économie générale, et qu'on ne peut les enlever sans produire des effets sympathiques très-considérables. La présence des testicules n'influe pas seulement sur le caractère, les habitudes, les mœurs de l'animal; elle modifie encore l'accroissement du corps et sa forme générale. C'est pourquoi les animaux privés de cet organe, approchent

plus de la figure des femelles de leur espèce, et acquièrent, pour la plupart, un volume énorme; de ce nombre sont les bœufs, les chats, les lapins, les chapons, etc. Le système n'ayant plus de sécrétion spermatique à former, a plus de sang de reste pour le développement et l'accroissement des parties; c'est apparemment par cette raison que les mâles, dans toutes les espèces, sont communément plus petits que les femelles. Mais chez le cheval la perte des testicules ne produit pas une grande augmentation de volume, et la providence a sagement ordonné que cette opération ne produirait pas les mêmes effets sur lui que sur quelques autres animaux. Si le cheval, après la castration, était devenu aussi lent et aussi gros que le bœuf et le chien, il aurait été presque inutile. Quoique cet animal fier et courageux semble dégénérer un peu, et mêler à ses premières dispositions quelque chose de la douceur et de la docilité de la femelle, il conserve cependant la plus grande partie de sa vigueur, et son activité paraît même augmentée en certaines circonstances. Ce n'est pas seulement sur la forme extérieure que les organes de la génération exercent leur influence sympathique; ils l'exercent encore, et peut être même plus, sur différentes parties intérieures. Les organes destinés à produire le son en fournissent une preuve sensible; car rien ne distingue plus l'animal mutilé de celui qui ne l'est pas, que la perte

de ces tons forts et mâles, qui caractérisent les animaux entiers de chaque espèce. La modulation et la force de la voix, dans un cheval hongre, excède à peine celle de la jument; tandis que dans le cheval entier, la voix est non seulement plus forte, mais plus souple, plus susceptible de tons et semi-tons infiniment variés. La voix basse du bœuf n'a rien non plus de commun avec la voix fière et grave du taureau. C'est sans doute cette modification des organes vocaux qui a introduit, dans les pays chauds, la détestable coutume de mutiler les individus de l'espècehumaine, afin de tempérer la force de la voix du sexe dont ils ne sont plus, par la douceur de la voix du sexe dont ils ne sont pas.

J'ai eu souvent occasion d'avertir les jeunes praticiens de ne se pas laisser séduire par l'analogie. L'opération dont il s'agit est bien propre à leur faire sentir l'utilité de cet avis. Ils trouveront que la vie du cheval est moins tenace que celle de l'homme, ce qui paraît dépendre de la conformation particulière des quadrupèdes; car, dans la plupart, l'ouverture entre le scrotum et l'abdomen n'est jamais fermée. Par-là, l'inflammation du scrotum et du cordon spermatique se communique à l'abdomen, et c'est ce qui arrive souvent aux animaux adultes que l'on prive des testicules. Mais, dans l'homme, ces cavités ne communiquant point entr'elles, l'inflammation

du scrotum et du cordon spermatique ne se transmet point à l'abdomen. Outre cela, lorsqu'on mutile l'homme adulte, le cordon spermatique peut, sans inconvénient, être soumis à la ligature, au lieu que cette même compression, dans les chevaux, est souvent fatale; c'est pourquoi cette pratique est aujourd'hui généralement abandonnée.

C'est en raisonnant d'après l'analogie, que Bartlet et d'autres anciens maréchaux, élevés pour la chirurgie, ont pu recommander ce mode de castration pour les chevaux. Ils n'étaient point au fait des variétés qui existent dans leur structure générale comparée avec la nôtre; ainsi, en partant de celle-ci, ils ne pouvaient parvenir qu'à des conclusions erronées et à une pratique vicieuse. C'est quelque analogie de ce genre qui a déterminé M. Cline, excellent anatomiste, à employer la ligature en hongrant deux chevaux qui lui appartenaient; opération qui, quoique faite de main de maître, n'a pas laissé que de coûter la vie à ces deux animaux.

Un jeune chirurgien, qui voit les châtreurs et les bergers ouvrir constamment le scrotum avec un couteau, et déchirer les testicules avec leurs dents, doit trouver ce mode cruel et insensé, et conseiller de couper le cordon et d'y appliquer une ligature. Mais il est probable qu'on se repentirait de l'avoir cru, et que cette manière

d'opérer serait fatale en plusieurs circonstances, tandis que les châtreurs et les bergers perdent très-rarement quelques-uns des animaux qu'ils ont traités à leur manière. Après y avoir bien réfléchi, on trouvera qu'ils ne pouvaient pas s'y prendre mieux ; comme ils se contentent de déchirer les vaisseaux au lieu de les couper transversalement, ces vaisseaux qui ont été distendus au-delà de leur ton naturel, se contractent et se recoquillent ; ce qui suffit pour prévenir l'hémorrhagie. Ajoutez à cela que, dans les jeunes animaux qui sont les seuls que l'on soumette à ce mode d'opération, les artères spermatiques sont petites, parce qu'elles sont uniquement chargées de pourvoir à l'entretien des parties, sans avoir aucune sécrétion à former. C'est pourquoi la méthode des châtreurs convient pour les poulains, pourvu qu'on n'attende pas qu'ils ayent deux mois pour faire l'opération. Mais passé cet âge, l'opération exige plus de soins ; car les artères spermatiques sont plus larges, et il est à craindre que les parties divisées ne soient pas assez rapprochées par la force contractile des vaisseaux, pour arrêter l'hémorrhagie.

Le meilleur mode d'opérer la castration sur un cheval adulte, me paraît être celui-ci : jetez-le par terre, du côté du montoir ; puis, au moyen d'une plate-longe, ramenez sur le col la jambe de derrière du côté opposé. Après cela,

saisissez d'une main ferme le scrotum, et faites d'un seul coup une incision suffisante pour permettre au testicule de sortir. Cela fait, appliquez une paire de pincettes sur le cordon spermatique, à un pouce du testicule, et serrez-les assez pour arrêter le sang, mais non assez pour meurtrir le cordon. Alors coupez le testicule avec un bistouri, ou brûlez-le avec un fer chaud; si vous vous servez du bistouri, appliquez une pointe de feu sur le bout du cordon, avant de serrer les pincettes. Il y en a qui y mettent un peu de résine pulvérisée, avant d'appliquer le feu. Quand cela sera fini, relâchez les pincettes; ensuite procédez de la même manière pour l'autre testicule.

L'un et l'autre étant enlevés, on peut appliquer sur les bords de la plaie un plumasseau de charpie, imbibé de quelque esprit doux. Mais il faut bien se garder d'y introduire du sel, comme quelques maréchaux ont coutume de faire. Il n'est pas aisé d'y appliquer un bandage; si l'on parvient à y en faire tenir un, il faut qu'il soit assez lâche pour ne produire aucune irritation.

Lorsque l'opération est faite sur un cheval adulte et très-gras, il faut auparavant le saigner et l'affaiblir un peu. La prudence veut que l'on choisisse pour cela une saison tempérée. L'endroit où on le retiendra ensuite doit être aussi d'une température douce.

S'il survenait une inflammation considérable, il faudrait bien se garder de faire troter le cheval,

comme cela arrive quelquefois. Ce qui conviendrait alors, ce serait de saigner, de tenir le ventre libre, de bassiner les parties avec l'eau de Goulard, et de placer sur le côté interne de chaque cuisse un séton enduit d'onguent vésicatoire.

Quelques maréchaux séparent l'épididyme du testicule et le laissent subsister, parce qu'ils supposent que c'est un moyen de conserver une partie de la vigueur primitive du cheval. Les auteurs français font mention d'un usage semblable établi dans leur pays. Mais on peut objecter qu'il en résulte quelquefois des fistules dans cette partie. Les gardes forestiers s'y prènent de cette manière pour empêcher les cornes des boucs de tomber. Le fait est que s'il reste quelque portion du testicule, quoiqu'il n'y ait plus aucune sécrétion de semence, il subsiste cependant une sorte d'action qui peut avoir quelque influence sur les mœurs et sur la forme de l'animal, par conséquent modifier un peu son accroissement à venir, peut-être même le trop restreindre; mais l'augmentation du volume n'est probablement pas ce qu'il y a de plus avantageux.

De la coupe des cavalles.

Cette opération est pour les femelles ce que la castration est pour les mâles, c'est-à-dire, la privation d'une partie essentielle à la propagation de l'espèce. Dans les femmes, l'enlèvement des

ovaires serait probablement mortel ; mais il n'en est pas de même pour les femelles des quadrupèdes, et la privation des ovaires n'a pas de suites plus fâcheuses que celle des testicules. On pratique quelquefois cette opération sur les jumens ; mais bien plus souvent sur les vaches, sur les truies et sur les brebis, dans l'intention de les engraisser ; car, comme elles n'ont plus après cela que la faim et la soif à satisfaire, il leur est plus facile d'accumuler la graisse. On la pratique souvent aussi sur les chiennes, pour éviter le désagrément de les voir en chaleur.

On pratique ordinairement cette opération sur les femelles nouvellement pleines. On fait une ouverture qui pénètre dans la cavité de l'abdomen, entre la hanche et les dernières côtes. On introduit les doigts dans cette ouverture. Alors, si la femelle n'est pas pleine, on sent une substance ferme et de forme ovale, attachée aux reins : ce sont les ovaires que l'on tire au dehors par l'ouverture, et que l'on coupe l'un après l'autre. L'avantage d'opérer sur des bêtes pleines, vient de ce que toutes les parties concernant la génération sont alors plus volumineuses, plus distinctes, et que les fœtus qui se trouvent dans les cornes de la matrice, servent à reconnaître l'ovaire opposé qui, sans cela, nécessiterait souvent une seconde ouverture ; mais les femelles unipares, qui nourrissent leur fœtus dans la matrice, n'offrent pas la même ressource. Quoi-

que leurs ovaires soient plus volumineux pendant la gestation, il est évident qu'on ne peut retirer le fœtus par cette voie, et qu'il faut procurer l'avortement. Quand les femelles sont multipares, on enlève les fœtus avec les ovaires; après quoi on referme l'ouverture avec soin. On peut faire quelques points de suture pour rejoindre les tégumens, et l'on couvre le tout d'un emplâtre agglutinant, qui le préserve de l'air extérieur.

Comme les testicules des oiseaux sont logés dans les reins, et situés à-peu-près de même que les ovaires des femelles des quadrupèdes, la manière dont s'y prènent les eugraisseurs de volailles pour faire des chapons, ressemble beaucoup à celle que nous venons d'exposer; mais l'ouverture ne se fait pas si près du dos, parce que dans les oiseaux cette partie est entièrement osseuse.

De l'amputation de la queue.

Cette opération consiste à couper la queue du cheval, en la posant sur un billot, en y appliquant le tranchant d'un instrument bien acéré, et en frappant ensuite sur le dos de l'instrument. Il a été un temps où l'on frappait sur la queue même appuyée sur le tranchant d'un couteau; méthode barbare et souvent très-dangereuse pour le cheval. La section faite, on cautérise ordinai-

rement le tronçon qui reste, afin de prévenir l'hémorrhagie. Si le cheval est très-jeune, cette précaution n'est pas nécessaire ; et peut-être devrait-on s'en dispenser, lorsque le cheval adulte est gras et pléthorique; car l'hémorrhagie, loin de lui nuire, lui serait avantageuse. Si elle devenait excessive, on serait toujours à même de l'arrêter avec la vesse de loup, l'alun, etc. Quelquefois l'inflammation succède à l'opération, la queue enfle, et fait craindre la gangrène. Dans ce cas, on emploie le traitement indiqué à l'article de l'inflammation. J'ai vu faire avec beaucoup de dextérité cette opération en Hollande.

Du renversement de la queue.

Cette opération et celle qui précède, ne devraient jamais, selon moi, être faites dans le même temps, parce que l'inflammation qui s'en suit nécessairement peut être effrayante. La manière de la faire est trop connue pour avoir besoin d'être décrite. Je me bornerai à observer que la première section ne doit pas être faite trop près de l'anus, pour éviter une inflammation presque certaine. Lafosse dit qu'il a vu des sinus se former dans ce cas. Les poids que l'on suspend alors ne doivent jamais être trop lourds. S'il survient des symptômes d'une irritation alarmante, il ne faut pas hésiter de faire de chaque

côté une section plus profonde, si l'on suppose qu'une lésion partielle de quelque nerf a occasionné ces symptômes; s'il se trouve qu'ils ayent eu une autre cause, il convient d'élargir la section ; mais ceci ne regarde point l'inflammation simple qui suit quelquefois l'opération, et qui n'exige d'autres moyens curatifs que ceux qu'on a coutume d'employer contre toute inflammation locale.

Du bretaudement du cheval.

Un cheval bretaudé est un cheval auquel on a coupé les oreilles. On se sert pour cela d'un instrument fait exprès, et trop connu pour que nous en parlions. Un jeune praticien pourrait s'alarmer de voir la peau et les muscles séparés des cartilages ; mais au bout de quelques jours il n'y paraît plus, et tout est parfaitement cicatrisé.

De la saignée.

Elle consiste, comme chacun sait, à tirer du sang de quelque vaisseau du corps. On la pratique en santé pour prévenir la maladie, par exemple, lorsque le cheval passe de la prairie à une nourriture plus substantielle, afin d'éviter le vertigo par cette précaution. On l'emploie dans la maladie comme moyen curatif. Quand

on tire du sang d'une artère, il est d'usage de couper entièrement le vaisseau, parce qu'alors il se contracte, et que l'hémorrhagie s'arrête d'elle-même. Si c'est une veine que l'on ouvre, on y fait une incision longitudinale, au moyen d'une flamme sur laquelle on donne un coup, à moins qu'elle ne soit à ressort; ce qui vaut mieux quand il s'agit de la section d'une grosse veine. On peut aussi se servir pour cela d'une lancette; on doit même la préférer pour les veines de la jambe et de la cuisse, si l'on veut éviter de blesser le muscle fascia.

On tire aussi du sang par le moyen des ventouses et des sangsues. Quelquefois on pratique la saignée à la pince, d'autres fois au palais. Toute veine superficielle peut être ouverte; mais on ouvre plus fréquemment que toute autre, la jugulaire, la palatine, et la veine superficielle de la cuisse. La saignée à la jugulaire demande quelques précautions; il faut éviter d'alarmer le cheval. On se servira, autant que possible, de la flamme à ressort ou de la lancette commune. La ligature n'est jamais nécessaire, et l'on doit s'en abstenir, si l'on voit qu'elle alarme le cheval. Il suffit d'un léger exercice pour élever le pouls et rendre la veine sensible. Il ne faut jamais laisser tomber le sang sur la litière, parce qu'on ne pourrait juger de la quantité qu'on en tire. Cette quantité doit être déterminée par la nature de la maladie,

par la taille, par l'âge, par la force du cheval, articles sur lesquels il est inutile de m'étendre après tout ce que j'en ai dit dans le cours de cet ouvrage. Pour placer l'épingle, il ne faut pas tirer les téguments de la veine au-delà de ce qui est strictement nécessaire, de peur d'occasionner un épanchement dans le tissu cellulaire.

Lorsqu'il est question de tirer du sang des extrémités, il faut toujours se servir de la flamme à ressort ou de la lancette; mais la dernière est bien préférable. Autrement, on court risque de blesser le fascia, et de donner lieu à une inflammation très-sérieuse.

L'endroit le plus convenable pour une saignée générale est à environ deux pouces au-dessus de cette division de la jugulaire, qui en bifurque le tronc, lorsqu'il va se distribuer à la tête; division qui devient sensible pour peu que la veine se gonfle. Si l'ouverture est faite au-dessous de cet endroit, la substance que l'on divise, étant plus musculaire, l'inflammation est aussi plus à craindre. (*Voy. l'art. concernant les suites morbifiques de la saignée*). Je me suis assez étendu sur la physiologie du sang, la nature de ses rapports avec les vaisseaux, ses apparences dans l'état de maladie, et sur toutes les autres circonstances qui peuvent diriger le praticien, pour n'être pas obligé de répéter ici ce que l'on a pu voir dans différents paragraphes de cet ouvrage.

De la purgation des chevaux.

Il y a très-peu d'analogie entre l'homme et le cheval, à cet égard. C'est faute d'en avoir fait la remarque, qu'on a si souvent employé des substances, qui font de vives impressions sur les intestins de l'homme, et qui affectent très-faiblement ceux du cheval. Le jalap en est la preuve. Une seconde considération, beaucoup trop négligée, c'est que la longueur, le diamètre et la position des intestins du cheval les rendent beaucoup plus irritables que ceux de l'homme, et sont cause que la même dose de remède fatigue trois fois plus l'un que l'autre.

Une troisième considération, c'est qu'il faut une dose plus forte pour un cheval malade que pour celui qui ne l'est pas. Cette assertion perdra son air paradoxal, si l'on fait attention à la situation horizontale du corps, au long trajet des intestins, à la largeur du cœcum, à sa communication particulière avec l'iléon. Voilà pourquoi les cathartiques agissent si lentement, et ont besoin d'être aidés par un exercice qui produise quelque irritation sur les intestins, et qui en détermine l'action par une plus grande quantité de sang. Car tel est l'effet de l'exercice, que si l'on double la dose d'aloès, qui purge un cheval exercé, on n'obtiendra pas une seule selle de celui qui ne l'est pas. Delà la nécessité

d'augmenter la dose des purgatifs pour les chevaux malades, à qui l'exercice est interdit. Il faut donc se souvenir que la même dose irrite les intestins en proportion de l'exercice ; mais, dans mon opinion, cet exercice ne doit jamais excéder celui d'une simple promenade, ni durer plus de trois heures par jour ; savoir, une heure le matin, une vers midi, et une autre le soir. Si le cheval est très-fort, et connu pour être difficile à émouvoir, on peut le promener pendant une heure et demie chaque fois, au lieu d'une heure ; mais il faut discontinuer dès que la médecine opère librement.

Une quatrième considération, c'est que les purgatifs drastiques manquent ici leur but ; car, au lieu de fortifier le corps et de chasser la maladie, ils affaiblissent la constitution et augmentent le désordre. Il ne faut jamais donner au cheval le plus robuste plus de huit dragmes d'aloès. Il y en a peu qui ayent besoin de plus de six dragmes ; beaucoup même sont très-bien purgés avec quatre. Tous succombent quand le purgatif est trop violent. Rien n'atteste mieux la folie et la barbarie de l'usage où l'on est de considérer le cheval comme incapable de travailler, s'il ne s'est écoulé au moins un mois depuis qu'il a été purgé. Un cheval, à quelque période de la vie que ce soit, doit être en état de reprendre ses travaux deux ou trois jours après l'opération des purgatifs.

Une cinquième considération d'une grande importance, c'est qu'il ne faut jamais donner au cheval en santé un purgatif un peu actif, sans l'y avoir préparé par des boissons d'eau blanche, pour ramollir les matières fécales et en faciliter l'expulsion. Car, comme le cœcum et le colon retiènent long-temps dans leurs cellules le reste des aliments réduits en masses plus ou moins dures, si l'on irrite les intestins grêles par un purgatif drastique, il est à craindre que les excréments ne s'accumulent dans les gros intestins qui ne sont pas modifiés par le purgatif et que l'inflammation ne s'en suive. Il est d'observation que dans un cheval mort à la suite d'une superpurgation, les gros intestins sont toujours plus enflammés que les intestins grêles.

Une sixième considération, c'est que la purgation prive le sang de la partie la plus aqueuse. Ainsi l'on ne doit jamais songer à évacuer les humeurs et à purifier, comme on dit, le sang. Les humeurs, telles qu'on se les figure, n'existent point; et le sang, comme fluide vital, ne peut jamais être corrompu que la mort ne s'en suive. On ne doit pas non plus croire qu'on évacue la graisse par les intestins; ce que l'on prend quelquefois pour de la graisse, en ce cas, n'est autre chose que le produit d'une purgation excessive, toujours dangereuse.

La purgation amaigrit les chevaux, parce qu'elle stimule les vaisseaux absorbants, et les

détermine à réparer la perte du sang, en repompant les autres fluides du corps. C'est pourquoi la purgation affaiblit la plupart des sécrétions.

Quant au mode de purgation, voici celui qui me paraît préférable : administrer le purgatif le matin; laisser le cheval à jeun depuis neuf heures jusqu'à midi, ou depuis dix heures jusqu'à une ; donner alors une ou deux poignées de foin ; ensuite un bolle d'aile chaude ou de gruau ; une heure après, lui permettre de manger du foin avec modération ; ne lui laisser rien boire que chaud ; le promener dans la journée, et lui donner à boire la nuit ; le lendemain matin, l'exercer pendant une demi-heure ou une heure ; mais cet exercice ne doit être qu'une promenade animée ; continuer ainsi jusqu'à ce que le purgatif opère ; éviter avec soin de l'exposer au froid ; lui mettre une couverture pendant l'exercice, si le temps est rude, et proportionner, autant que possible, la température de l'écurie à celle qu'il vient de quitter, si la différence est considérable.

Il y a différentes drogues propres à purger le cheval ; mais l'aloès et le calomel me paraissent être les plus convenables. On peut choisir entre les trois formules suivantes, dont la force est graduée suivant leur ordre numérique.

N°. 1.

Prenez aloès sucotrin, réduit en poudre très-

fine, quatre dragmes; huile de carvi, dix gouttes; savon de castille, une demi-once; faites un bol avec du syrop, du miel ou de la mélasse.

N°. 2.

Prenez aloès sucotrin, cinq dragmes; calomel, une demi-dragme; huile de carvi, dix gouttes; savon de castille, une demi-once; syrop, miel ou mélasse, de quoi former un bol.

N°. 3.

Prenez aloès sucotrin, huit dragmes; essence de menthe, vingt gouttes; savon de castille, deux dragmes; syrop, assez pour former un bol.

La petite différence dans le prix ne doit porter personne à préférer tout autre aloès à celui qu'on nomme sucotrin; car il n'y en a point qui purge plus sûrement et avec moins de danger. On peut ajouter du calomel aux deux dernières formules. L'effet d'une demi-dragme répond à celui d'une dragme et demie d'aloès.

Fin du troisième et dernier volume.

607115
SBN

TABLE
DES SUJETS

Traités dans le troisième Volume.

Pages

SECTION XVII.

Structure, fonctions et économie des extrémités. 1

Description de la planche VI. 2
Description de la planche VII 3
Description des extrémités antérieures . . 8
Des muscles de l'humerus 12
Muscles du canon 21
Muscles du paturon et du pied 25
Des ligaments des extrémités antérieures . 30
Des extrémités postérieures 38

Pages
Description de la planche VIII 38
Description des extrémités postérieures . 42
Des muscles du bassin et de la cuisse qui appartiènent à la cuisse ou à la jambe . 45
Des muscles situés sur le côté intérieur de la cuisse 49
Des muscles du canon 54
Des ligaments et autres parties des extrémités postérieures 62
De la structure, des fonctions et de l'économie du pied 72
Description de la planche IX . . . . . ibid
Description du pied 73

SECTION XVIII.

Hydrologie. 90

TROISIÈME PARTIE.

ou

PRATIQUE DE LA MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

De la maladie en général. 95

PREMIÈRE CLASSE.

De l'inflammation universelle. 100
De la fièvre en général 108

Pages

De la fièvre ordinaire 111
Récapitulation des symptômes et du traitement de la fièvre commune . . . 124
De la fièvre symptomatique 126
De la fièvre maligne épidémique . . . 129

DEUXIÈME CLASSE.

De l'inflammation des organes essentiels à la vie.

De l'inflammation du cerveau 140
Récapitulation des symptômes et du traitement du mal de feu 148
De l'inflammation des poumons . . . . ibid
Récapitulation des symptômes et du traitement de l'inflammation des poumons. 167
De l'inflammation des poumons dans les bœufs et dans les vaches 168
De l'inflammation des poumons dans les chiens 169
De l'inflammation du cœur 170
— *De l'estomac* . . . . . ibid
— *Des intestins* 171
Récapitulation des symptômes et du traitement de la colique rouge . . . 179

Pages

De l'inflammation des intestins après une superpurgation. 180
De l'inflammation du foie. 181
De l'inflammation du foie dans les bêtes à cornes 182
De l'inflammation des reins 183
De l'inflammation des reins dans les bêtes à cornes 188
De l'inflammation du corps de la vessie . ibid
— *Du col de la vessie.* 191
— *De la matrice* 192

TROISIÈME CLASSE.

De l'inflammation de la membrane muqueuse. 193
Du cátarrhe ou morfondure . . . . . ibid
Du catarrhe des bœufs et des vaches . 200
De la respiration courte . . . . . ibid
De la pousse 204
De la toux chronique 207
Du mal de gorge 209
De la morve. 210
Du farcin. 221
De la dyssenterie ou gras fondu . . . 226

Pages

De la dyssenterie des bêtes à cornes . . 231
Du cours de ventre ou dévoiement . . . ibid
Du dévoiement des bœufs et des vaches 234
— *Des veaux.* 235
— *Des chiens* . . . . . ibid

QUATRIÈME CLASSE.

Des maladies du cerveau et des nerfs.

De la léthargie 236
De la léthargie du bétail 239
— *Des brebis.* . . . . . ibid
Du tétanos ou mal de cerf . . . . . ibid

CINQUIÈME CLASSE.

Maladies du canal alimentaire.

De la colique spasmodique ou tranchées. 243
De la colique venteuse des bêtes à cornes. 247
De l'indigestion chronique. 248
De l'indigestion aigüe 249
De l'indigestion des vaches, des bœufs, et des brebis. 254
Des vers 258
Des vers de la brebis. 266
Du vertigo de la brebis. 267
Du ver frontal de la brebis 268

pages
De l'œstre du bœuf . . . . . ibid
Des vers des chiens 269
Du tic 270

SIXIÈME CLASSE.

Des maladies des glandes.

De la jaunisse des bœufs et des brebis . . 272
De l'urine sanguinolente . . . . . ibid
Du flux d'urine ou diabètes 273

SEPTIÈME CLASSE.

Amas morbifique de fluides dans une cavité circonscrite.

De l'hydropisie de la tête . . . . . ibid
— *De la poitrine* . . . . . ibid
— *Du ventre* 278

HUITIÈME CLASSE.

Amas morbifique de fluides dans le tissu cellulaire.

De l'hydropisie de la peau ou anasarque. 279
De l'enflure des jambes 280

NEUVIÈME CLASSE.

Des concrétions pierreuses.

De la pierre formée dans les intestins . . 285

pages
— *Dans les reins*. 286
— *Dans la vessie* 287

DIXIÈME CLASSE.

Des poisons et des venins.

De la rage ou hydrophobie . . . . . ibid
De la morsure des reptiles venimeux . . . 288
Des poisons végétaux. 289
— *minéraux*. 290

DE L'INFLAMMATION LOCALE.

Principes et théorie de l'inflammation. 291

ONZIÈME CLASSE.

Des blessures. 300

Des blessures de la tête. 309
— *Du col*. 311
— *De la poitrine*. 313
— *De l'abdomen*. 315
— *Des jointures*. 316
— *Des artères*. 320
— *Des veines* 322
Des suites morbifiques de l'effusion du sang . . . . . ibid
De l'inflammation des veines 324

Pages

Des coups de feu 325

DOUZIÈME CLASSE.

Des ulcères.

De la taupe. 329
Des fistules au garot. 332
Des ulcères à la bouche 333
De la gourme. 334
Du chancre aux oreilles des chiens . . 336

TREIZIÈME CLASSE.

Des tumeurs inflammatoires. 337

QUATORZIÈME CLASSE.

Des tumeurs dures.

Des cors. . . . . ibid
De l'anti-cœur 339
Du lampas ou feve . . . . . ibid
Des meurtrissures 340
De la distension des muscles 341
De la distension de l'épaule. 343
Des efforts des tendons et des ligaments. 342
De la violence faite à la gaine des tendons fléchisseurs 345
De la nerferrure. 347

pages
De la rupture des ligaments suspenseurs. 348
De la rupture des tendons fléchisseurs . . ibid
De l'effort de la hanche. 349
De l'effort de la rotule . . . . . ibid
Des varices 350

QUINZIÈME CLASSE.

Des tumeurs enkistées 351
De la Mollette . . . . . ibid
Du vessignon . . . . . ibid
Du capelet 354
De la loupe au coude . . . . . ibid

SEIZIÈME CLASSE.

Des fractures et des luxations. 354
De la fracture du crâne 355
— *De l'arcade zygomatique.* 356
— *Des os du nez* 357
— *Des côtes* . . . . . ibid
— *Des extrémités* 358
De la luxation des jointures. 359

DIX-HUITIÈME CLASSE.

Des maladies des os. 359
De la carie ou mortification. . . . . . ibid

pages
De l'exfoliation 360
De l'exostose 361
Du sur-os 364
De l'éparvin osseux 368
De la courbe 370
De la forme . . . . . ibid
De l'ankylose 371

DIX-HUITIÈME CLASSE.

Des maladies de l'œil 372
De l'inflammation de cet organe . . . ibid
De la cataracte 382
De la goutte serène . . . . . ibid

DIX-NEUVIÈME CLASSE.

Des maladies de la peau 383
Des eaux aux jambes . . . . . ibid
Du traitement des eaux aux jambes . . 393
Des crevasses 394
De l'enflure des jambes avec suppuration . 395
Du dernier période des eaux aux jambes . 398
De la molandre et de la solandre 402
Des poireaux ou fics 403
De la galle . . . . . ibid

pages

VINGTIÈME CLASSE

Des maladies des pieds. 404
De la fourbure . . . . . ibid
Du javart. 409
De la piqûre du pied. 412
De la foulure ou nerferrure 414
De l'encastelure. 418
De la teigne. 422
Du fic ou crapaud. 424
Du pied bombé ou comble 427
De la bleime 428
Du faux-quartier. 431

OPÉRATIONS.

De la ferrure en général 431
De la castration. 454
De la coupe des cavalles 461
De l'amputation de la queue 463
Du renversement de la queue 464
Du bretaudement du cheval 465
De la saignée . . . . . ibid
Da la purgation des chevaux 468

Fin de la Table du troisième et dernier volume.

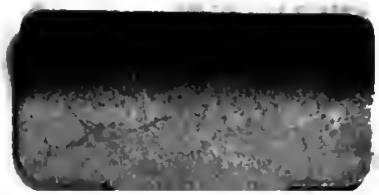

Digitized by Google

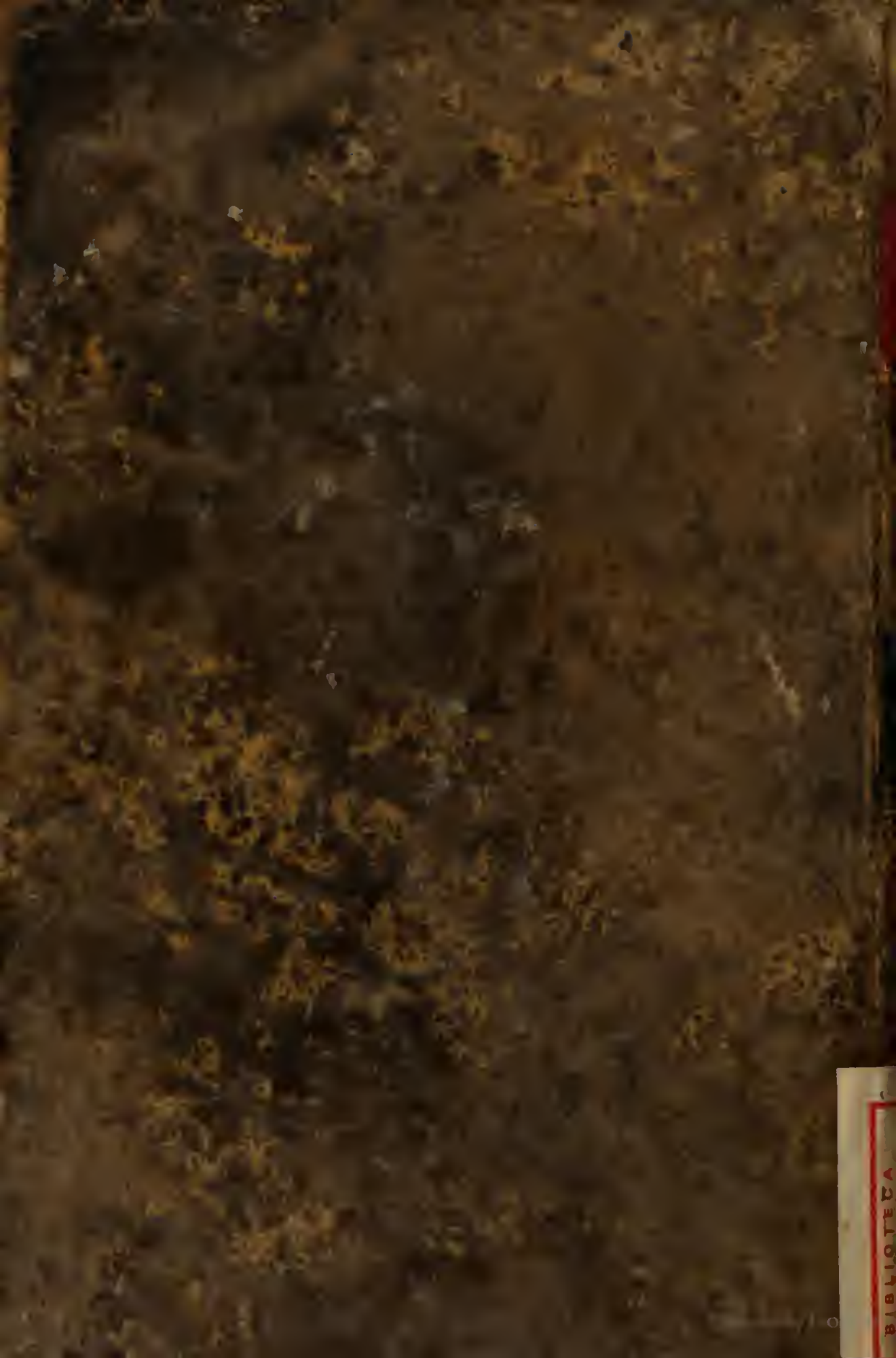
BIBLIOTECA